

LE SENS COMMUN

pierre bourdieu

homo academicus



LES ÉDITIONS DE MINUIT

pierre bourdieu

homo academicus

autres ouvrages de pierre bourdieu

- Sociologie de l'Algérie*, Paris, P.U.F., 2^e édit., 1961.
The Algerians, Boston, Beacon Press, 1962.
Le déracinement, Paris, Éd. de Minuit, 1964 (avec A. Sayad).
Les étudiants et leurs études, Paris, Mouton, 1964 (avec J.-C. Passeron).
Les héritiers, Paris, Éd. de Minuit, 1964 (avec J.-C. Passeron).
Un art moyen, Paris, Éd. de Minuit, 1965 (avec L. Boltanski, R. Castel et J.-C. Chamboredon).
Rapport pédagogique et communication, Paris, Mouton, 1965 (avec J.-C. Passeron et M. de Saint-Martin).
Le métier de sociologue, Paris, Mouton/Bordas, 1968 (avec J.-C. Passeron et J.-C. Chamboredon).
Zur Soziologie der Symbolischen Formen, Francfort, Suhrkamp, 1970.
La reproduction, Paris, Éd. de Minuit, 1970 (avec J.-C. Passeron).
Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle, Genève, Éd. Droz, 1972.
Die politische Ontologie Martin Heideggers, Francfort, Syndicat, 1976.
Algérie 60, Paris, Éd. de Minuit, 1977.
La distinction, Paris, Éd. de Minuit, 1979.
Le sens pratique, Paris, Éd. de Minuit, 1980.
Questions de sociologie, Paris, Éd. de Minuit, 1980.
Leçon sur la leçon, Paris, Éd. de Minuit, 1982.
Ce que parler veut dire, Paris, Fayard, 1982.
Homo academicus, Paris, Éd. de Minuit, 1984.
Choses dites, Paris, Éd. de Minuit, 1987.
L'ontologie politique de Martin Heidegger, Paris, Éd. de Minuit, 1988.
La noblesse d'État, Paris, Éd. de Minuit, 1989.
Réponses, Paris, Libre examen/Seuil, 1992 (avec Loïc J.-D. Wacquant).
Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire, Paris, Libre examen/Seuil, 1992.
La misère du monde, Paris, Libre examen/Seuil, 1993 (ouvrage collectif sous sa direction).
Libre-échange, Paris, Les presses du réel/Seuil, 1994 (avec Hans Hancke).
Raisons pratiques, Sur la théorie de l'action, Paris, Le Seuil, 1994.



LES ÉDITIONS DE MINUIT

Je remercie tous ceux qui ont bien voulu m'aider en répondant à mes questions, en me livrant des documents et des informations, en relisant telle ou telle des versions préliminaires de ce texte, et qui trouveront ici la trace, je l'espère, fidèle, de leurs suggestions et de leurs critiques. Les lectures préalables que j'ai pu obtenir, dans un cercle plus nombreux et plus large qu'à l'accoutumée, ont beaucoup contribué, à mes yeux au moins, au contrôle scientifique de ce travail. Mes premiers lecteurs m'ont aussi aidé à surmonter l'angoisse de la publication dans la mesure où les corrections ou les confirmations qu'ils pouvaient m'apporter, à partir de points de vue très différents, me paraissaient contribuer à affranchir mon analyse des limites inhérentes au fait d'occuper une position dans l'espace analysé.

Je veux remercier tout spécialement Yvette Delsaut qui a participé à toutes les phases du travail, depuis la recollection des sources et la recherche des informations jusqu'à l'élaboration et l'analyse des données, et sans qui ce travail n'aurait pas été ce qu'il est.

La maquette de couverture est de Jean-Pierre Jauneau

© 1984 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur
ou du Centre français d'exploitation du droit de copie,
20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris

ISBN 2-7073-0696-7

chapitre 1

un « livre à brûler » ?

En prenant pour objet un monde social dans lequel on est *pris*, on s'oblige à rencontrer, sous une forme que l'on peut dire *dramatisée*, un certain nombre de problèmes épistémologiques fondamentaux, tous liés à la question de la différence entre la connaissance pratique et la connaissance savante, et notamment à la difficulté particulière et de la *rupture* avec l'expérience indigène et de la restitution de la connaissance obtenue au prix de cette rupture. On sait l'obstacle à la connaissance scientifique que représentent tant l'excès de proximité que l'excès de distance et la difficulté d'instaurer cette relation de proximité rompue et restaurée qui, au prix d'un long travail sur l'objet mais aussi sur le sujet de la recherche, permet d'intégrer tout ce qu'on ne peut savoir que si l'on en est et tout ce qu'on ne peut ou ne veut pas savoir parce qu'on en est. On sait peut-être moins les problèmes que fait surgir, en matière d'*écriture* notamment, l'effort pour transmettre la connaissance scientifique de l'objet, et qui se voient spécialement à propos de l'*exemplification* : cette stratégie rhétorique communément employée pour « faire comprendre » mais en incitant le lecteur à puiser dans son expérience, donc à engager clandestinement dans sa lecture une information incontrôlée, a pour effet à peu près inévitable de rabattre sur le plan de la connaissance ordinaire des constructions scientifiques qui ont dû être conquises contre elle ¹. Il suffit de même d'introduire des noms propres — et comment renoncer complètement à le faire s'agissant d'univers où l'un des enjeux est de « se faire un nom »? — pour encourager la tendance du lecteur à réduire à l'individu concret, synchrétiquement appréhendé, l'individu construit qui n'existe comme tel que dans l'espace théorique des relations d'identité et de différence entre l'ensemble explicitement défini de ses propriétés et les ensembles singuliers de propriétés, définies selon les mêmes principes, caractérisant les autres individus.

« Et ils ne veulent pas que l'on fasse l'histoire des historiens. Ils veulent bien épuiser l'indéfini du détail historique. Mais ils ne veulent pas, eux, entrer en ligne de compte dans cette indéfini du détail historique. Ils ne veulent pas être dans le rang historique. Ils sont comme si les médecins ne voulaient pas être malades et mourir. »

Ch. Péguy, *L'argent, suite*.

1. J'ai pris conscience complètement de ce problème lorsque plusieurs de mes premiers lecteurs m'ont demandé de « donner des exemples » à propos d'analyses dont j'avais consciemment exclu toutes les informations « anecdotiques », même les plus connues des « milieux bien informés », celles-là mêmes que le journalisme ou l'essayisme à sensation s'empresse de dévoiler.

Mais on aura beau pousser jusqu'à sa limite extrême l'effort pour bannir toutes les notations menacées de fonctionner dans la logique ordinaire, celle du ragot, de la médisance ou de la calomnie ou celle du libelle et du pamphlet, qui, s'ils se déguisent volontiers, de nos jours, en analyses, ne sacrifient pas une seule anecdote, un seul trait, un seul mot, au plaisir de blesser ou de briller, on aura beau renoncer méthodiquement, comme ici, à rappeler les affaires pourtant connues de tous, les liaisons déclarées entre les universitaires et le journalisme, sans parler des liaisons cachées, familiales ou autres, que les historiens mettront leur point d'honneur à découvrir, on n'échappera sans doute pas pour autant au soupçon d'exercer une action de *dénonciation* dont le lecteur lui-même est en fait responsable : c'est lui qui, en lisant entre les lignes, en comblant plus ou moins consciemment les blancs de l'analyse ou, tout simplement, « en pensant, comme on dit, à son propre cas », transforme le sens et la valeur du protocole délibérément censuré de l'enquête scientifique. Faute de pouvoir écrire tout ce qu'il sait, et que ses lecteurs les plus prompts à dénoncer ses « dénonciations » savent souvent mieux que lui, mais sur un tout autre mode, le sociologue risque de paraître sacrifier aux stratégies les plus éprouvées de la polémique, insinuation, allusion, demi-mot, sous-entendu, autant de procédés que la rhétorique universitaire affectionne spécialement. Et pourtant cette histoire sans noms propres à laquelle il est réduit n'est pas plus conforme à la vérité historique que le récit anecdotique des faits et gestes des agents singuliers, célèbres ou inconnus, auquel sacrifie si volontiers l'histoire, vieille ou nouvelle : les effets de la nécessité structurale du champ ne s'accomplissent qu'au travers de la contingence apparente des liaisons personnelles, fondées sur les hasards socialement aménagés des rencontres et des fréquentations communes et sur l'affinité des habitus, vécue comme sympathie ou antipathie. Et comment ne pas regretter qu'il soit *socialement impossible* de prouver et de faire éprouver ce que je crois être la logique véritable de l'action historique et la juste philosophie de l'histoire en usant pleinement des avantages inhérents à la relation d'appartenance, qui permet de cumuler l'information recueillie par les techniques objectives de l'enquête et l'intuition intime de la familiarité ?

Ainsi, la connaissance sociologique est toujours exposée à se voir ramenée à la vision première par la lecture « intéressée » qui

s'attache à l'anecdote et aux détails singuliers et qui, faute d'être arrêtée par un formalisme abstrait, réduit à leur sens ordinaire les mots communs à la langue savante et à la langue ordinaire. Cette lecture presque inévitablement partielle procure une fausse compréhension, fondée sur l'ignorance de tout ce qui définit comme telle la connaissance proprement scientifique, c'est-à-dire la structure même du système explicatif : elle défait ce que la construction scientifique avait fait, mêlant ce qui avait été séparé et notamment l'individu construit (personne singulière ou institution), qui n'existe que dans le réseau des relations élaborées par le travail scientifique, et l'individu empirique, qui se livre directement à l'intuition ordinaire ; elle fait disparaître tout ce qui distingue l'objectivation scientifique tant de la connaissance commune que de la connaissance demi-savante qui, comme on le voit bien dans la plupart des essais, plus mystifiés que démystificateurs, sur les intellectuels, a presque toujours pour principe ce que l'on pourrait appeler le point de vue de Thersite, le simple soldat envieux, acharné à débîner les grands, du *Troilus et Cressida* de Shakespeare, ou, plus près de la réalité historique, le point de vue de Marat, dont on oublie qu'il fut aussi, ou d'abord, un mauvais physicien² : la lucidité partielle que favorise le besoin de *réduire* inspiré par le ressentiment conduit à une vision naïvement finaliste de l'histoire qui, faute d'aller jusqu'au principe caché des pratiques, s'en tient à la dénonciation anecdotique des responsables apparents et finit par grandir les auteurs présumés des « complots » dénoncés en faisant d'eux les sujets cyniques de toutes les actions détestées, et d'abord dans leur grandeur même³.

En outre, ceux qui campent à la frontière entre la connaissance savante et la connaissance commune, essayistes, journalistes, universitaires-journalistes et journalistes-universitaires,

2. Cf. C.C. Gillispie, *Science and Policy in France at the End of the Old Regime*, Princeton, Princeton University Press, 1980, pp. 290-330.

3. Entre autres, on peut citer le dernier venu de cette veine, Hervé Couteau-Begarie, dont les analyses de l'École des Annales trahissent avec la plus entière naïveté la violence refoulée que suscitent l'exclusion intellectuelle doublée de la distance provinciale : « Les nouveaux historiens présentent donc un *projet cohérent* et idéologiquement *adapté* au public auquel il est destiné. (...) C'est cette expansion qui explique le succès des nouveaux historiens. Ensuite, ils ont pu *partir à la conquête* de l'édition et des médias en vue d'obtenir ce que Régis Debray appelle « la visibilité sociale » (H. Couteau-Begarie, *Le phénomène nouvelle histoire*, Paris, Economica, 1983, pp. 247 et 248).

ont un intérêt vital à brouiller cette frontière et à nier ou annuler ce qui sépare l'analyse scientifique des objectivations partielles imputant à des individus singuliers ou à un *lobby* — comme on l'a fait avec le responsable de telle émission littéraire de la télévision ou avec les membres de l'École des hautes études liés au *Nouvel Observateur* — des effets qui engagent en réalité toute la structure du champ : il leur suffira de se laisser aller ici à la lecture de simple curiosité qui fait fonctionner les exemples et les cas particuliers selon la logique du commérage mondain ou du pamphlet littéraire pour réduire le mode d'explication systématique et relationnel qui est le propre de la science au procédé le plus ordinaire de la réduction polémique, *l'explication ad hoc par des arguments ad hominem*.

L'analyse (que l'on trouvera en annexe) du processus (ou du procès) au terme duquel se trouve attribuée la notoriété journalistique a pour effet premier de dénoncer la naïveté de toutes les dénonciations personnelles qui, sous apparence d'objectiver le jeu, en participent encore pleinement dans la mesure où elles tentent de mettre les apparences de l'analyse au service des intérêts associés à une position dans ce jeu : le sujet de la technique du hit-parade littéraire n'est pas un agent singulier (en l'occurrence, Bernard Pivot), si influent et si habile soit-il, ou une institution particulière (émission de télévision, revue), ni même l'ensemble des organes journalistiques capables d'exercer un pouvoir sur le champ de production culturelle, mais l'ensemble des relations objectives constitutives de ce champ et notamment celles qui s'établissent entre le champ de production pour producteurs et le champ de grande production. La logique que dégage l'analyse scientifique transcende largement les intentions et les volontés individuelles ou collectives (le complot) des agents les plus lucides et les plus puissants, ceux que désigne la recherche des « responsables ». Cela dit, rien ne serait plus faux que de tirer argument de ces analyses pour dissoudre les responsabilités dans le réseau de relations objectives où chaque agent est pris. Contre ceux qui voudraient trouver dans l'énoncé de lois sociales converties en destin l'alibi d'une démission fataliste ou cynique, il faut rappeler que l'explication scientifique, qui donne les moyens de comprendre, voire d'innocenter, est aussi ce qui peut permettre de transformer. Une connaissance accrue des mécanismes qui gouvernent le monde intellectuel ne devrait pas (j'emploie à dessein ce langage ambigu) avoir pour effet de « décharger l'individu du fardeau gênant de la responsabi-

lité morale », comme le craint Jacques Bouveresse⁴. Elle devrait au contraire lui apprendre à situer ses responsabilités là où se situent réellement ses libertés et à refuser obstinément les lâchetés et les lâchages infinitésimaux qui laissent toute sa force à la nécessité sociale, à combattre en soi et dans les autres l'indifférentisme opportuniste ou le conformisme désabusé qui accorde au monde social ce qu'il demande, tous les petits riens de la complaisance résignée et de la complicité soumise.

On sait que les groupes n'aiment guère ceux qui « vendent la mèche », surtout peut-être lorsque la transgression ou la trahison peut se réclamer de leurs valeurs les plus hautes. Les mêmes qui ne manqueraient pas de saluer comme « courageux » ou « lucide » le travail d'objectivation s'il s'appliquait à des groupes étrangers et adverses seront portés à jeter le soupçon sur les déterminants de la lucidité spéciale que revendique l'analyste de son propre groupe. L'apprenti sorcier qui prend le risque de s'intéresser à la sorcellerie indigène et à ses fétiches, au lieu d'aller chercher sous de lointains tropiques les charmes rassurants d'une magie exotique, doit s'attendre à voir se retourner contre lui la violence qu'il a déchaînée. Karl Kraus était bien placé pour énoncer la loi qui veut que l'objectivation a d'autant plus de chances d'être approuvée et célébrée comme « courageuse » dans les « cercles familiaux » que les objets auxquels elle s'applique sont plus éloignés dans l'espace social ; et il disait bien, dans l'éditorial du premier numéro de sa revue, *Die Fackel*, que celui qui refuse les plaisirs et les profits faciles de la critique lointaine, pour s'attacher à l'environnement immédiat que tout lui recommande de tenir pour sacré, doit s'attendre aux tourments de la « persécution subjective ». Aussi serait-on tenté de reprendre le titre, *Livre à brûler*, que Li Zhi, mandarin en rupture de ban, donnait à tel des ouvrages auto-destructifs où il livrait les règles du jeu mandarinal. Non pour lancer un défi à ceux qui, pourtant si prompts à s'insurger contre tous les autodafés, voueront au bûcher toute œuvre perçue comme un attentat sacrilège contre leurs croyances propres⁵. Mais pour dire

4. J. Bouveresse, *Le philosophe chez les autophages*, Paris, Éd. de Minuit, 1984, pp. 93 sq.

5. Par une sorte d'autodafé symbolique, sans doute non concerté, tous les journaux viennois ont fait le silence le plus absolu sur *Die Fackel*, pendant toute la durée de la vie de Karl Kraus.

simplement la contradiction qui est inscrite dans la divulgation des secrets de tribu et qui n'est si douloureuse que parce que la publication (même partielle) du plus privé a aussi quelque chose d'une confession publique⁶.

La sociologie porte trop peu à l'illusion pour que le sociologue puisse se penser un seul instant dans le rôle du héros libérateur : néanmoins, en mobilisant tout l'acquis scientifique disponible pour tenter d'objectiver le monde social, loin d'exercer une violence réductrice ou un empire totalitaire — comme on le prétend parfois, notamment lorsque son travail s'applique à ceux qui entendent objectiver sans être objectivés —, il offre la possibilité d'une liberté ; et il peut au moins espérer que son traité des passions académiques sera pour d'autres ce qu'il a été pour lui-même, l'instrument d'une socio-analyse.

Le travail de construction et ses effets.

Placé devant le défi que représente l'étude d'un monde auquel on est lié par toutes sortes d'investissements spécifiques, inséparablement intellectuels et « temporels », on ne peut songer d'abord qu'à la fuite : le souci d'échapper au soupçon du parti pris conduit à un effort pour disparaître en tant que sujet « intéressé », « prévenu », d'avance soupçonné de mettre les armes de la science au service des intérêts particuliers, pour s'abolir même en tant que sujet connaissant en recourant aux procédures les plus impersonnelles, les plus automatiques, donc, dans cette logique au moins, qui est celle de la « science normale », les plus indiscutables. (Où l'on voit l'attitude de *démision* qui soutient si souvent le choix de l'hyperempirisme ; et aussi l'ambition proprement politique — au sens spécifique — que cache ce neutralisme scientifique, celle de trancher, par le travail scientifique et au nom de la science, des débats confus, de se poser en arbitre ou en juge, de s'annuler en tant que sujet engagé dans

le champ, mais pour resurgir « au-dessus de la mêlée », avec les apparences irréprochables du sujet objectif, transcendant.)

On n'échappe pas au travail de construction de l'objet et à la responsabilité qu'il implique. Il n'y a pas d'objet qui n'engage un point de vue, s'agirait-il de l'objet produit dans l'intention d'abolir le point de vue, c'est-à-dire la partialité, de dépasser la perspective partielle qui est associée à une position dans l'espace étudié. Mais les opérations mêmes de la recherche, en contraignant à expliciter et à *formaliser* les critères implicites de l'expérience ordinaire, ont pour effet de rendre *possible* le contrôle logique de leurs propres présupposés. Il va sans dire en effet que l'ensemble des choix successifs, étalés d'ailleurs sur plusieurs années, qui, dans le cas de l'enquête sur le pouvoir dans les facultés des lettres et des sciences humaines de 1967, ont conduit par exemple à déterminer la liste des individus étudiés en déterminant l'univers des propriétés pertinentes s'agissant de les caractériser, c'est-à-dire la population des universitaires les plus « puissants » ou les plus « importants », ne se sont pas accomplis dans une parfaite transparence épistémologique et une entière lucidité théorique⁷. Il faut n'avoir jamais fait de recherche empirique pour croire ou prétendre le contraire et il n'est pas sûr que cette sorte d'obscurité à soi-même des opérations successives, où entre pour une part ce que l'on appelle « intuition », c'est-à-dire une forme plus ou moins contrôlée de la connaissance préscientifique de l'objet directement concerné et aussi de la connaissance savante d'objets analogues, ne soit pas le principe véritable de la fécondité irremplaçable de la recherche empirique : faire sans savoir complètement ce que l'on fait, c'est se donner une chance de découvrir dans ce que l'on a fait quelque chose que l'on ne savait pas.

La construction savante s'obtient par l'accumulation lente et difficile d'indicateurs différents, dont la prise en compte est suggérée par la connaissance pratique des différentes positions de pouvoir (par exemple, le Comité consultatif ou le jury d'agrégation) et des gens tenus pour « puissants », voire des propriétés communément désignées ou dénoncées comme indi-

6. On sait que l'interprétation des rêves, que Freud tenait pour son ouvrage scientifique le plus important, enferme, sous la logique manifeste du traité scientifique, un discours profond dans lequel, à travers une suite de rêves personnels, Freud livre une analyse de ses rapports, inextricablement mêlés, à son père, à la politique et à l'Université. Cf. notamment Carl E. Schorske, *Fin de Siècle Vienna, Politics and Culture*, New York, Alfred A. Knopf, 1980, pp. 181-207 (*Vienne fin de siècle, Politique et culture*, trad. Y. Thoraval, Paris, Seuil, 1983, pp. 177-196).

7. On trouvera ci-dessous, au chapitre III, une description détaillée des principes de construction de cette population. Les caractéristiques de l'échantillon représentatif qui a servi de base à l'analyse de l'ensemble des facultés (pharmacie exceptée) sont décrites au chapitre II. Les sources utilisées dans ces deux enquêtes sont décrites en Annexe I.

ces de puissance. La « physionomie », globalement et grossièrement appréhendée, des « puissants » et du pouvoir, cède ainsi peu à peu la place à une série analytique de traits distinctifs des détenteurs de pouvoirs et des différentes formes de pouvoir dont la signification, mais aussi le poids, se précisent, au fil de la recherche, à travers les relations statistiques qui les unissent les uns aux autres. Loin d'être, comme ont pu le faire croire certaines représentations « initiatiques » de la « coupure épistémologique », une sorte d'acte inaugural et terminal à la fois, la rupture avec l'intuition première est l'aboutissement d'un long processus dialectique dans lequel l'intuition, en se réalisant dans une opération empirique, s'analyse et se contrôle, engendrant de nouvelles hypothèses, déjà plus informées, qui trouveront leur dépassement grâce aux difficultés, aux manques, aux attentes qu'elles auront fait surgir⁸. La logique de la recherche est un engrenage de difficultés majeures ou mineures qui condamnent à s'interroger, à chaque moment, sur ce que l'on fait et permettent de savoir de mieux en mieux ce que l'on cherche en fournissant des commencements de réponse qui entraînent de nouvelles questions, plus fondamentales et plus explicites.

Mais il serait suprêmement dangereux de se satisfaire de cette « docte ignorance ». Et je ne suis pas loin de penser que la vertu principale du travail scientifique d'objectivation consiste en ce qu'il permet, à condition, bien sûr, qu'on sache en analyser le produit, d'objectiver l'objectivation. En effet, pour le chercheur soucieux de savoir ce qu'il fait, le code, d'instrument d'analyse, devient objet d'analyse : le produit objectivé du travail de codification devient, sous le regard réflexif, la trace immédiatement lisible de l'opération de construction de l'objet, la grille qui a été mise en œuvre pour construire le donné, le système plus ou moins cohérent des catégories de perception qui ont produit l'objet de l'analyse scientifique, dans le cas particulier, l'univers des « universitaires importants » et de leurs propriétés. L'ensemble des propriétés retenues rassemble d'une part l'univers des critères (ou des propriétés) qui, en dehors du *nom propre*, la plus précieuse de toutes les propriétés lorsqu'il s'agit d'un nom

célèbre, sont effectivement utilisables et utilisés dans la pratique quotidienne pour *identifier*, voire classer, les universitaires (ce qui se trouve attesté par le fait qu'il s'agit pour l'essentiel d'informations publiées, et notamment dans les notices officielles de présentation de soi) et, d'autre part, une série de caractéristiques que l'expérience pratique du champ universitaire porte à considérer comme pertinentes et à constituer de ce fait comme propriétés classificatoires.

En outre, le retour réflexif sur l'opération même de codage découvre tout ce qui sépare des schémas pratiques et implicites de la perception ordinaire le code construit, qui ne fait, le plus souvent, que reprendre des codifications socialement attestées, comme les titres scolaires ou les catégories socio-professionnelles de l'INSEE, et, du même coup, tout ce qu'implique, pour une compréhension adéquate du travail scientifique et de son objet, la conscience de cette différence : en effet, s'il est vrai que tout code, tant au sens de la théorie de l'information qu'au sens du droit, suppose un consensus sur l'ensemble fini des propriétés retenues comme pertinentes (les formules juridiques, dit Weber, « prennent en compte exclusivement les caractéristiques générales univoques du cas considéré ») et sur un ensemble de relations formelles entre ces propriétés, il n'est pas sans conséquence d'ignorer la distinction entre les cas où le codage scientifique reprend une codification déjà existante dans la réalité sociale et les cas où il produit de toutes pièces un critère inédit, tenant ainsi pour résolue la question de la pertinence de ce critère, qui peut être un enjeu de conflit, et, plus généralement, d'escamoter la question des conditions sociales et des effets sociaux de la codification : une des propriétés les plus importantes de toute propriété, qu'abolit le mélange des critères construits par le chercheur et des critères socialement reconnus, est en effet son degré de codification, de même qu'une des propriétés les plus significatives d'un champ est le degré auquel les relations sociales y sont objectivées dans des codes publics.

Il est clair en effet que les différentes propriétés retenues pour construire l'identité des différents universitaires sont très inégalement utilisées dans l'expérience ordinaire pour percevoir et apprécier l'individualité préconstruite de ces mêmes agents et surtout très inégalement objectivées, donc très inégalement présentes dans les sources écrites. La frontière entre les pro-

8. On ne déplorera jamais assez de n'avoir pas tenu un *journal de recherche* qui, mieux que tous les discours, aurait fait voir le rôle du travail empirique dans l'accomplissement progressif de la rupture avec l'expérience première. Mais la lecture du recensement des sources utilisées (voir Annexe 1) devrait donner au moins une idée du travail de recollection contrôlée qui est le principe majeur de la différence entre l'expérience commune et la connaissance savante.

priétés institutionnalisées, donc repérables dans des documents officiels, et les propriétés peu ou pas objectivées, est relativement floue, et vouée à changer selon les situations et selon les époques (tel critère scientifique, la catégorie socio-professionnelle par exemple, pouvant devenir un critère pratique dans certaines conjonctures politiques) : on va ainsi, par degrés d'objectivation et d'officialité décroissants, de l'ensemble des titres mis en avant dans l'auto-présentation (par exemple sur les papiers à lettres officiels, les cartes d'identité, les cartes de visite, etc.) comme l'appartenance universitaire (« professeur à la Sorbonne »), les positions de pouvoir (« doyen ») ou d'autorité (« membre de l'Institut »), les titres universitaires (« ancien élève de l'École normale supérieure »), ces termes de référence *officiels*, connus et reconnus de tous, allant souvent de pair avec des termes d'adresse (« Monsieur le Professeur », « Monsieur le Doyen », etc.), aux propriétés qui, quoique institutionnalisées, sont peu utilisées dans les classements officiels de l'existence quotidienne, comme la direction d'un laboratoire, l'appartenance au Conseil supérieur de l'Université ou aux jurys des grands concours, et enfin à tous les indices, souvent insaisissables pour l'étranger, qui définissent ce que l'on appelle le « prestige », c'est-à-dire la position dans les hiérarchies proprement intellectuelles ou scientifiques. Dans ce cas, le chercheur est constamment confronté à une alternative : soit introduire des classements plus ou moins artificiels ou même arbitraires (ou, à tout le moins, toujours susceptibles d'être dénoncés comme tels), soit mettre entre parenthèses des hiérarchies qui, même si elles n'existent pas à l'état objectivé, public, officiel, sont sans cesse en question et en jeu dans l'objectivité même. En fait, on le verra, la même chose est vraie de tous les critères, même les plus « indiscutables », comme les indicateurs purement « démographiques », qui permettent à leurs utilisateurs attirés de penser leur « science » comme une science de la nature⁹. Mais ce qui se rappelle à l'occasion du choix des indices de « prestige intellectuel » ou « scientifique » — celles des propriétés pertinentes qui sont les

moins objectivées —, c'est que la question des critères, c'est-à-dire des principes d'appartenance légitime et de hiérarchisation, et, plus précisément, la question des pouvoirs et des principes de définition et de hiérarchisation des pouvoirs que le chercheur est conduit à se poser à propos de son objet se trouvent posées *dans l'objet* même.

Ainsi, le travail de construction de l'objet délimite un ensemble fini de *propriétés pertinentes*, instituées par hypothèse en *variables efficaces*, dont les variations sont associées aux variations du phénomène observé, et il définit du même coup la population des *individus construits*, eux-mêmes caractérisés par la possession à des degrés différents de ces propriétés. Ces opérations logiques produisent un ensemble d'effets qu'il faut expliciter sous peine de les enregistrer, sans le savoir, sur le mode du constat (ce qui constitue l'erreur cardinale du positivisme objectiviste). En premier lieu, l'objectivation du non-objectivé (par exemple le prestige scientifique) équivaut, on vient de le voir, à un effet d'officialisation, de nature quasi juridique : ainsi, l'établissement de classes de notoriété internationale fondées sur le nombre de citations ou l'élaboration d'un indice de participation au journalisme sont des opérations tout à fait analogues à celles que réalisent, au sein même du champ, les producteurs de palmarès¹⁰. Cet effet ne peut passer inaperçu dans le cas limite des propriétés qui sont officiellement ou tacitement exclues de toutes les taxinomies officielles et institutionnalisées ou même officieuses ou informelles, comme l'appartenance religieuse ou les dispositions sexuelles (hétérosexualité/homosexualité), bien qu'elles puissent intervenir dans les jugements pratiques et être associées à des variations visibles dans la réalité observée (c'est sans doute à cette sorte d'informations qu'on pense lorsqu'on dénonce le caractère « policier » de l'enquête sociologique).

Afin de rendre visibles les effets de la codification savante, et notamment l'homogénéisation du statut accordé à des propriétés très inégalement consacrées dans la réalité, il suffit de considérer le mode et le degré d'existence en tant que *groupes* des populations correspondant aux différents critères, qui varient depuis

9. Il faudrait soumettre à une critique approfondie l'effet de naturalisation, particulièrement agissant en démographie, qui confère à certains paramètres (âge, sexe ou même statut matrimonial), et aux travaux qui les manipulent sans autre forme de procès, les apparences de l'« objectivité » absolue. De façon plus générale, et sans espérer pour autant décourager la répétition compulsive des travaux visant à réduire l'histoire à la nature biologique, géographique ou autre, il serait bon de décrire la forme que prend cet effet de déshistoricisation dans chacune des sciences sociales, depuis l'ethnologie lorsqu'elle sacrifie aux analogies verbales avec les sciences de la nature, jusqu'à l'histoire elle-même lorsqu'elle recherche dans l'« histoire immobile » du sol et du climat la substance dont les mouvements historiques ne seraient que les accidents.

10. On ne peut exclure que l'analyse scientifique elle-même vienne à exercer un effet de théorie propre à transformer la vision ordinaire du champ.

les classes d'âge ou, en dépit de l'apparition d'une conscience et d'un mouvement féministes, les classes sexuelles, jusqu'à des ensembles tels que les normaliens ou les agrégés, qui sont caractéristiques de deux modes d'existence collective différents : le titre de normalien est le support de solidarités pratiques entretenues par un minimum de soutien institutionnel (association des anciens élèves, bulletin de liaison, repas de promotion); le titre d'agrégé, auquel ne correspond pas de véritable solidarité pratique liée à des expériences communes, sert de support à une organisation, la Société des agrégés, orientée vers la défense de la valeur du titre et de tout ce dont elle est solidaire, et pourvue de mandataires dotés des pouvoirs qui leur permettent de parler et d'agir pour le groupe dans son ensemble, d'en exprimer et d'en défendre les intérêts (dans les négociations avec le pouvoir politique, par exemple).

Les effets d'institutionnalisation et d'homogénéisation qui s'exercent au travers de la simple codification, et de la forme élémentaire de reconnaissance qu'elle accorde indistinctement à des critères inégalement reconnus, sont ceux du droit et, pour autant qu'ils opèrent à l'insu du chercheur, ils conduisent celui-ci à trancher « au nom de la science » ce qui n'est pas tranché dans la réalité : en effet, les degrés de reconnaissance pratiquement accordés aux différentes propriétés varient considérablement selon les agents (et aussi selon les situations et les périodes) et certaines des propriétés que les uns pourront mettre en avant et revendiquer publiquement, comme le fait d'écrire dans *le Nouvel Observateur* (le cas n'est pas imaginaire), seront perçus par les autres, situés en des positions différentes dans l'univers, comme des stigmates, impliquant l'exclusion hors de l'univers. Les cas d'inversion parfaite, comme celui-là, où le titre de noblesse de l'un peut devenir marque d'infamie pour l'autre, l'emblème insulte, et réciproquement, sont là pour rappeler que le champ universitaire est, comme tout champ, le lieu d'une lutte pour déterminer les conditions et les critères de l'appartenance et de la hiérarchie légitimes, c'est-à-dire les propriétés pertinentes, efficaces, propres à produire, en fonctionnant comme capital, les profits spécifiques assurés par le champ. Les différents ensembles d'individus (plus ou moins constitués en groupes) qui sont définis par ces différents critères ont partie liée avec eux et, en les revendiquant, en s'efforçant de les faire reconnaître, en affirmant leur prétention à les constituer comme propriétés

légitimes, comme capital spécifique, ils travaillent à modifier les lois de formation des prix caractéristiques du marché universitaire et à accroître par là leurs chances de profit.

C'est donc dans l'objectivité même qu'il existe une pluralité de principes de hiérarchisation concurrents et les valeurs qu'ils déterminent sont incommensurables, voire incompatibles, parce qu'associées à des intérêts antagonistes. On ne peut additionner, comme feraient sans doute les amateurs d'indices, la participation au Comité consultatif des universités ou au jury d'agrégation et le fait de publier chez Gallimard ou d'écrire dans *le Nouvel Observateur*, et la construction faussement savante d'indices cumulés ne ferait que reproduire l'amalgame polémique qu'opère l'usage demi-savant de la notion de « mandarin ». Nombre des critères que la construction scientifique emploie comme instruments de connaissance et d'analyse, s'agirait-il des plus neutres et des plus « naturels » en apparence, comme l'âge, fonctionnent aussi dans la réalité des pratiques comme des principes de division et de hiérarchisation (que l'on pense à l'usage classificatoire, et souvent polémique, des oppositions vieux/jeune, paléo/néo, ancien/nouveau, etc.) et, à ce titre, sont aussi des enjeux de luttes. C'est dire qu'on n'a quelques chances d'éviter de donner pour la vérité du champ universitaire telle ou telle des représentations, plus ou moins rationalisées, qui s'engendrent dans la lutte des classements, et notamment les représentations demi-savantes que donnent d'eux-mêmes les univers savants, qu'à condition de prendre aussi pour objet l'opération de classement que réalise le chercheur et le rapport qu'elle entretient avec les imputations classificatoires auxquelles se livrent les agents (et le chercheur lui-même dès qu'il cesse de se situer sur le terrain de la recherche).

En effet, c'est faute d'opérer clairement la coupure entre les deux logiques qu'en ce domaine comme ailleurs la sociologie tend si souvent à proposer sous le nom de « typologies » des taxinomies demi-savantes mêlant les étiquettes indigènes, plus proches, souvent, du stigmate ou de l'insulte que du concept, et les notions « savantes », construites sur la base d'une analyse plus ou moins informée. Organisées autour de quelques personnages typiques, ces « typologies » ne sont ni vraiment concrètes, bien qu'elles soient sans doute obtenues, comme les « caractères » des moralistes, à partir de figures familières de l'expérience indigène ou de catégorèmes plus ou moins polémiques, ni

vraiment construites, bien qu'elles recourent à des termes en usage dans le jargon du *social scientist* américain, comme *local* ou *parochial* et *cosmopolitan*. Étant le produit d'une intention réaliste, celle de décrire des individus ou des groupes « typiques », elles combinent, dans le désordre, différents principes d'opposition, mêlant des critères aussi hétéroclites que l'âge, le rapport au pouvoir politique ou à la science, etc. Ce sont par exemple *the locals* (parmi lesquels *the dedicated*, « fortement dévoués à l'institution », *the true bureaucrat*, *the homeguard* et *the elders*) et *the cosmopolitans* (parmi lesquels *the outsiders* et *the empire builders*) que Alvin W. Gouldner distingue en fonction de leurs attitudes à l'égard de l'institution (*faculty orientations*), de leur investissement dans les compétences professionnelles et de leur orientation vers l'intérieur ou l'extérieur¹¹; ou encore, selon Burton Clark, qui voit en eux les représentants de différentes « cultures », *the teacher*, dévoué à ses étudiants, *the scholar-researcher*, « chimiste ou biologiste totalement engagé dans son laboratoire », *the demonstrator*, sorte de moniteur attaché à transmettre des compétences techniques, *the consultant* enfin, « qui passe autant de temps en avion que sur le campus »¹²; ou enfin — mais on pourrait continuer ainsi longtemps —, les six types distingués par John W. Gustad, *the scholar*, qui se considère « non comme un employé mais comme un citoyen libre de la communauté académique », *the curriculum adviser*, *the individual entrepreneur*, *the consultant*, « toujours hors du campus », *the administrator* et *the cosmopolitan*, « orienté vers l'extérieur »¹³.

Il est à peine besoin de faire remarquer tous les cas où les concepts-injures et les stéréotypes demi-savants — comme celui de *jet sociologist* — se trouvent transformés en « types » demi-scientifiques — *consultant*, *outsider* — et tous les indices subtils où se trahit la position de l'analyste dans l'espace analysé. En fait, ces typologies n'ont quelque crédibilité que dans la mesure où, étant le produit de schèmes classificatoires en usage dans l'uni-

vers considéré, elles procèdent par *partitions réelles*, analogues à celles qu'opère l'intuition ordinaire, d'un univers de relations objectives ainsi réduit à une *population* de professeurs d'université, et interdisent de penser le champ universitaire comme tel, et dans les relations qui l'unissent, aux différents moments de son histoire et dans les différentes sociétés nationales, d'une part au champ du pouvoir et d'autre part au champ intellectuel et scientifique. Si ces produits, malheureusement très communs et parfaitement représentatifs de ce que l'on donne souvent pour de la sociologie, méritent qu'on s'y arrête, c'est que, du fait de la retraduction en langage d'allure savante qu'ils opèrent, ils peuvent faire croire, et pas seulement à leurs auteurs, qu'ils donnent accès à un niveau supérieur de connaissance et de réalité, alors qu'ils disent moins, en définitive, que la description directe d'un bon informateur. Les classifications qu'engendre une application masquée des principes de vision et de division normalement utilisés pour les besoins de la pratique « ressemblent en effet, selon le mot de Wittgenstein, à ce que l'on obtiendrait si l'on voulait classer les nuages d'après leur forme »¹⁴. Mais les apparences sont souvent pour l'apparence et ces descriptions sans objet qui ont pour elles la logique de l'expérience ordinaire et les dehors de la scientificité sont mieux faites pour satisfaire les attentes communes que les constructions de la science, à la fois directement affrontées à la particularité du cas particulier saisi dans sa complexité et beaucoup plus éloignées de la représentation première que donnent du réel le langage ordinaire ou sa retraduction demi-savante.

Ainsi, la science sociale ne peut rompre avec les critères et les classements communs, et s'arracher aux luttes dont ils sont les enjeux et les instruments, qu'à condition de les prendre explicitement pour objet au lieu de les laisser s'introduire subrepticement dans le discours scientifique. L'univers dont elle doit rendre compte est l'objet, et pour une part au moins le produit, de représentations concurrentes, parfois antagonistes, qui prétendent toutes à la vérité et, par là même à l'existence. Toute prise de position sur le monde social s'ordonne et s'organise à partir d'une position déterminée dans ce monde, c'est-à-dire du

11. A. W. Gouldner, *Cosmopolitan and Locals: toward an Analysis of Latent Social Rules*, *Administrative Science Quarterly*, 2, décembre 1957, pp. 281-307.

12. B. Clark, *Faculty Organization and Authority*, in T. F. Lunsford (éd.), *The Study of Academic Administration*, Boulder, Colorado, Western Interstate Commission for Higher Education, 1963, pp. 37-51 et *Faculty Culture*, in *The Study of Campus Culture*, Boulder, Colorado, Western Interstate Commission for Higher Education, 1963.

13. J. W. Gustad, *Community Consensus and Conflict*, *The Educational Record*, 47, Fall 1966.

14. L. Wittgenstein, *Philosophische Bemerkungen*, Oxford, B. Blackwell, 1964, p. 181, cité par J. Bouveresse, *Le mythe de l'intériorité*, Paris, Éd. de Minuit, 1976, p. 186.

point de vue de la conservation et de l'augmentation du pouvoir associé à cette position. C'est ainsi que, dans un univers qui, autant que le champ universitaire, dépend dans sa réalité même de la représentation que s'en font les agents, ceux-ci peuvent tirer parti de la pluralité des principes de hiérarchisation et du faible degré d'objectivation du capital symbolique pour tenter d'imposer leur vision et de modifier, à la mesure de leur pouvoir symbolique, leur position dans l'espace en modifiant la représentation que les autres (et eux-mêmes) peuvent avoir de cette position. Rien de plus révélateur, sous ce rapport, que les avant-propos, exordes, préambules ou préfaces, qui cachent souvent sous les apparences du préalable méthodologique méthodologiquement indispensable des tentatives plus ou moins habiles pour transformer en vertus scientifiques les nécessités et surtout les limites inscrites dans une position et une trajectoire en même temps que pour dépouiller de leur enchantement les vertus inaccessibles. On verra ainsi l'érudit que l'on dit volontiers « étroit », et qui ne peut pas ne pas le savoir (on le lui a sans doute annoncé mille fois, et de mille façons, dans le langage cruellement euphémisé des jugements académiques, et d'abord, peut-être, au travers des verdicts magistraux qui lui accordaient seulement le « sérieux »), travailler à discréditer les audaces des essayistes « brillants » et des théoriciens « ambitieux » ; quant à ces derniers, ils auront recours à la rhétorique de l'antiphrase pour louer l'érudition qui livre de « précieux matériaux » à leur réflexion et il faudra qu'ils se sentent réellement menacés dans la position hégémonique qu'ils s'assignent pour énoncer ouvertement leur mépris souverain pour les prudences mesquines et stériles des cuistres « positivistes »¹⁵.

Bref, comme on le voit bien dans les polémiques, qui sont les temps forts d'une concurrence symbolique de tous les instants, la connaissance pratique du monde social, et tout spécialement des adversaires, obéit à un parti pris de *réduction* ; elle recourt à des étiquettes classificatoires qui désignent ou repèrent des

groupes et des groupes de propriétés synchrétiquement appréhendés et n'enferment pas la connaissance de leurs propres principes. Et il faut tout ignorer de cette logique pour attendre d'une technique comme celle des « juges », qui consiste à interroger un groupe d'agents, traités en experts, sur les problèmes en discussion, — par exemple, les critères pertinents pour définir le pouvoir universitaire ou la hiérarchie des prestiges —, qu'elle permette d'échapper à la question des instances fondées à légitimer les instances de légitimité. Il suffit en effet de mettre à l'épreuve cette technique pour voir qu'elle *reproduit* la logique même du jeu qu'elle est censée arbitrer : les différents « juges » — et le même « juge » à différents moments — mettent en œuvre des critères différents, voire incompatibles, reproduisant ainsi, mais seulement de manière imparfaite, parce qu'*en situation artificielle*, la logique des jugements classificatoires que les agents produisent dans l'existence ordinaire. Mais, surtout, la moindre attention aux relations entre les catégorèmes recueillis et les propriétés de ceux qui les formulent fait voir que l'on préjuge de la nature des jugements obtenus en préjugant des critères de sélection des « juges », c'est-à-dire de leur position dans l'espace, encore inconnu à ce stade de la recherche, qui est au principe de leurs jugements.

Est-ce à dire que le sociologue n'ait d'autre choix que d'user de la force technique mais aussi symbolique de la science pour s'instaurer en juge des juges, et imposer un jugement qui ne peut jamais être complètement affranchi des présupposés et des préjugés associés à sa position dans le champ qu'il prétend objectiver ou d'abdiquer les pouvoirs de l'absolutisme objectiviste pour se contenter d'un enregistrement perspectiviste des points de vue en présence (dont le sien) ? En réalité, la liberté à l'égard des déterminismes sociaux qui pèsent sur lui est à la mesure de la puissance de ses instruments théoriques et techniques d'objectivation et surtout, peut-être, de sa capacité de les retourner, en quelque sorte, contre lui-même, d'objectiver sa propre position au travers de l'objectivation de l'espace à l'intérieur duquel se définissent et sa position et sa vision première de sa position et des positions opposées ; de sa capacité d'objectiver du même coup l'intention même d'objectiver, de prendre sur le monde, et notamment sur le monde dont il fait partie, un point de vue souverain, absolu, et de travailler à exclure de l'objectivation scientifique tout ce qu'elle peut devoir à l'ambi-

15. On s'en tiendra à ces cas un peu irréels, parce que trop « épurés », faute de pouvoir livrer les études de cas, vouées à apparaître comme des exécutions polémiques, qui permettraient seules de démontrer les stratégies les plus typiques de cette rhétorique de l'auto-légitimation et de montrer que les caractéristiques génériques et spécifiques de la position occupée et dans le champ universitaire et dans tel sous-champ spécialisé s'y expriment, le plus souvent de manière hautement euphémisée, quoique parfaitement transparente pour les gens avertis.

tion de dominer en se servant des armes de la science ; de sa capacité enfin d'orienter l'effort d'objectivation vers les dispositions et les intérêts que le chercheur lui-même doit à sa trajectoire et à sa position et aussi vers sa pratique scientifique, vers les présupposés qu'elle engage dans ses concepts et ses problématiques, et dans toutes les visées éthiques ou politiques associées aux intérêts sociaux inhérents à une position dans le champ scientifique¹⁶.

Lorsque la recherche a pour objet l'univers même où elle s'accomplit, les acquis qu'elle assure peuvent être immédiatement réinvestis dans le travail scientifique au titre d'instruments de la connaissance réflexive des conditions et des limites sociales de ce travail qui est une des armes principales de la vigilance épistémologique. Peut-être ne peut-on en effet faire avancer la connaissance du champ scientifique qu'à condition de se servir de la science que l'on peut en avoir pour découvrir et surmonter les obstacles à la science qui sont impliqués dans le fait d'y occuper une position et une position déterminée. Et non, comme à l'ordinaire, pour réduire les *raisons* des adversaires à des *causes*, des intérêts sociaux. Tout permet de penser que le chercheur a moins intérêt, du point de vue de la qualité scientifique de son travail, à voir les intérêts des autres qu'à voir ses propres intérêts, à savoir ce qu'il a intérêt à voir et à ne pas voir. Et l'on peut ainsi, sans le moindre soupçon de moralisme, avancer que le profit scientifique ne saurait être obtenu en ce cas qu'à condition de renoncer au profit social, à condition notamment d'être en garde contre la tentation de se servir de la science ou de l'effet de science pour tenter de triompher socialement dans le champ scientifique. Ou, si l'on préfère, que l'on n'a sans doute quelque chance de contribuer à la science du pouvoir qu'à condition de renoncer à faire de la science un instrument de pouvoir, et d'abord dans l'univers de la science.

Généalogie nietzschéenne, critique marxiste des idéologies, sociologie de la connaissance, toutes les procédures parfaitement légitimes qui visent à rapporter les productions culturelles à des

intérêts sociaux ont été le plus souvent dévoyées par l'effet du double jeu lié à la tentation de faire servir dans les luttes la science des luttes. Cette sorte d'usage illégal de la science sociale (ou de l'autorité qu'elle peut donner) trouve une réalisation exemplaire, parce qu'exemplairement naïve, dans un article où Raymond Boudon donne pour une analyse scientifique du champ intellectuel français une dénonciation du succès « extrascientifique » qui cache (fort mal) un plaidoyer *pro domo* consistant à faire d'obscurité vertu¹⁷. Une description qui n'enferme aucun retour critique sur la position à partir de laquelle elle s'exprime ne peut avoir d'autre principe que les intérêts associés au rapport non analysé que l'analyste entretient avec son objet. Rien d'étonnant donc si la thèse fondamentale de l'article n'est autre chose qu'une stratégie sociale visant à discréditer la hiérarchie nationale des célébrités en lui reprochant d'être purement française, c'est-à-dire liée à des « singularités » et des particularismes, automatiquement identifiées à des archaïsmes — avec le thème de l'esprit littéraire —, et à opposer à cette hiérarchie (tacitement) désignée comme différente de la hiérarchie internationale, seule scientifique, et, par là, comme extra-scientifique, une hiérarchie supposée scientifique, parce qu'internationale, c'est-à-dire américaine¹⁸. Fait remarquable, cette prise de position scientiste ne reçoit pas le moindre commencement de vérification empirique. Ce qui obligerait à découvrir par exemple que, comme on le verra, une fraction importante des producteurs qui dominent ce que, dans un article déjà ancien¹⁹, j'appelais champ ou marché restreint et que Raymond Boudon, toujours soucieux de signes extérieurs de scientificité, nomme, sans référence, « Marché I », sont aussi les plus reconnus sur le marché de grande production ou que les scores les plus élevés en matière de traductions en langues étrangères ou de mentions dans le

17. Cf. R. Boudon, L'intellectuel et ses publics : les singularités françaises, in J.-D. Reynaud et Y. Grafmeyer, éd., *Français qui êtes-vous ?*, Paris, la Documentation française, 1981, pp. 465-480.

18. Le fait que l'essentiel du raisonnement qui soutient ce discours — la hiérarchie française est différente de la hiérarchie internationale, la hiérarchie internationale est la seule scientifique, donc la hiérarchie française est extra-scientifique — reste à l'état implicite jusque dans un texte à prétention scientifique, manifeste une des propriétés fondamentales des procédés polémiques les plus caractéristiques des luttes au sein du champ intellectuel : prenant appui sur des présupposés partagés par tout un groupe, les stratégies de diffamation visant à entamer le crédit symbolique des concurrents procèdent par *insinuations* plus ou moins calomnieuses qui ne supporteraient pas, le plus souvent, d'être complètement explicitées.

19. P. Bourdieu, *Le marché des biens symboliques*, *L'Année sociologique*, vol. 22, 1971, pp. 49-126.

16. Le relativisme historiciste ou sociologiste, qui invoque l'insertion du chercheur dans le monde social pour mettre en question sa capacité d'accéder à une vérité transhistorique, ignore à peu près toujours l'insertion dans le champ scientifique, et les intérêts corrélatifs, s'interdisant ainsi toute possibilité de contrôle sur ce qui est la médiation spécifique à travers laquelle s'exercent tous les déterminismes.

Citation Index, qui n'a rien de typiquement français, sont généralement obtenus — sauf pour les disciplines les plus traditionnelles, comme l'histoire ancienne ou l'archéologie, qui n'ont rien de si « littéraire » — par les chercheurs les plus reconnus dans les secteurs les plus extra-scientifiques du marché national.

En construisant l'ensemble fini et complet des propriétés qui fonctionnent comme des pouvoirs efficients dans la lutte pour les pouvoirs spécifiquement universitaires et que possèdent à des degrés divers l'ensemble des agents efficients, le sociologue produit un espace objectif, défini de manière méthodique et univoque (donc reproductible) et irréductible à la somme de toutes les représentations partielles des agents. Ainsi, la construction « objectiviste » qui est la condition de la rupture avec la vision première et avec tous les discours mixtes, mêlant le demi-concret et le demi-construit, l'étiquette et le concept, est aussi ce qui permet de réintégrer dans la science de l'objet les représentations préscientifiques qui font partie intégrante de l'objet. On ne peut en effet dissocier l'intention d'établir la structure du champ universitaire, espace à plusieurs dimensions, construit sur la base de l'ensemble des pouvoirs qui peuvent devenir efficients, à un moment ou à un autre, dans les luttes de concurrence, et l'intention de décrire la logique des luttes qui, trouvant leur principe dans cette structure, visent à la conserver ou à la transformer en redéfinissant la hiérarchie des pouvoirs (donc des critères). Lors même qu'elle ne revêt pas la forme organisée d'une concurrence entre groupes consciemment mobilisés ou tacitement solidaires, la lutte dont les critères et les propriétés qu'ils désignent sont à la fois l'instrument et l'enjeu est un fait indiscutable que le chercheur doit intégrer dans son modèle de la réalité au lieu de tenter de l'exclure artificiellement en s'instituant en arbitre ou en « spectateur impartial », juge en dernière instance qui serait seul en mesure de produire le *bon rangement* propre à mettre tout le monde d'accord en mettant chaque chose à sa place. Il lui faut dépasser l'alternative de la vision objectiviste du classement objectif — dont la recherche d'une échelle unique et d'indices cumulés représente une expression caricaturale — et de la vision subjectiviste ou, mieux, *perspectiviste*, qui se contenterait d'enregistrer la diversité des hiérarchies traitées comme autant de points de vue incommensurables. En fait, comme le champ social pris dans son ensemble,

le champ universitaire est le lieu d'une lutte des classements qui, en travaillant à conserver ou à transformer l'état du rapport de force entre les différents critères et entre les différents pouvoirs qu'ils désignent, contribue à faire le classement tel qu'il peut être saisi objectivement à un moment donné du temps; mais la représentation que les agents se font du classement et la force et l'orientation des stratégies qu'ils peuvent mettre en œuvre pour la maintenir ou la subvertir dépend de leur position dans les classements objectifs²⁰. Le travail scientifique vise donc à établir une connaissance adéquate à la fois des relations objectives entre les différentes positions et des relations nécessaires qui s'établissent, par la médiation des habitus de leurs occupants, entre ces positions et les prises de position correspondantes, c'est-à-dire entre le point occupé dans cet espace et le point de vue sur cet espace même, qui participe de la réalité et du devenir de cet espace. En d'autres termes, le « classement » que produit le travail scientifique à travers la délimitation de *régions* de l'espace des positions est le fondement objectif des stratégies classificatoires par lesquelles les agents visent à le conserver ou à le modifier et au nombre desquelles il faut compter la constitution en groupes mobilisés en vue d'assurer la défense des intérêts de leurs membres.

La nécessité d'intégrer les deux visions, objectiviste et *perspectiviste*, au prix d'un travail tendant à objectiver l'objectivation, à faire la théorie de l'effet de théorie, s'impose pour une autre raison, sans doute fondamentale, tant du point de vue théorique que du point de vue éthique ou politique : la construction savante de l'espace « objectif » des agents et des propriétés agissantes tend à substituer à la perception globale et confuse de la population des « puissants » une perception analytique et réflexive, détruisant ainsi le flou et le brouillard d'imprécision et d'incertitude qui sont constitutifs de l'expérience ordinaire. Comprendre « objectivement » le monde dans lequel on vit sans comprendre la logique de cette compréhension, et ce qui la sépare de la compréhension pratique, c'est s'interdire de com-

20. Cette lutte peut ne pas s'apercevoir en tant que telle et tel agent ou groupe d'agents peut menacer le crédit des autres membres du champ par sa seule existence (par exemple en imposant des modes de pensée et d'expression nouveaux, et des critères d'évaluation favorables à ses propres productions), sans les poser consciemment en tant que concurrents et moins encore en tant qu'ennemis et sans recourir à des stratégies expressément tournées contre eux.

prendre ce qui fait que ce monde est vivable et viable, c'est-à-dire le flou même de la compréhension pratique. Comme dans le cas de l'échange de dons, la saisie objectiviste qui ne se connaît pas dans sa vérité annule les conditions de possibilité de la pratique, c'est-à-dire la méconnaissance du modèle propre à rendre raison de la pratique. Et seules les satisfactions que la vision objectiviste procure à l'humeur réductrice pourraient porter à oublier d'introduire dans le modèle de la réalité la distance de l'expérience au modèle objectiviste, qui fait toute la vérité vécue de l'expérience.

Il est sans doute peu d'univers qui offrent autant de liberté, autant de supports institutionnels même, aux jeux de la dissimulation à soi-même et au décalage entre la représentation vécue et la vérité de la position occupée dans le champ ou dans l'espace social; la tolérance accordée à ce décalage est sans doute la vérité la plus profonde d'un milieu qui autorise et favorise toutes les formes de *clivage du moi*, c'est-à-dire toutes les manières de faire coexister la vérité objective confusément aperçue et sa négation, permettant ainsi aux plus démunis de capital symbolique de survivre dans cette lutte de tous contre tous où chacun dépend de tous les autres, à la fois concurrents et clients, adversaires et juges, pour la détermination de sa vérité et de sa valeur, c'est-à-dire de sa vie et de sa mort symboliques²¹. Étant entendu que ces systèmes de défense individuels n'auraient guère d'efficacité sociale s'ils ne rencontraient la complicité de tous ceux que l'occupation d'une position identique ou homologue porte à reconnaître dans ces erreurs vitales et ces illusions de survie l'expression d'un effort pour persévérer dans un être social qui est aussi le leur...

Nombre de représentations et de pratiques plus ou moins institutionnalisées ne peuvent se comprendre en effet que comme des *systèmes de défense collectifs* par lesquels les agents trouvent un moyen d'échapper aux mises en question trop

21. Il faudrait analyser les procédures de la sémiologie et de la statistique spontanées à travers lesquelles se constitue l'intuition pratique de la position occupée dans la distribution du capital spécifique, et notamment le déchiffrement et le dénombrement des indices spontanés ou institutionnalisés de la position occupée; et aussi les mécanismes de défense ou de dénégation de la vérité, tels toutes les formes de club d'admiration mutuelle, ainsi que toutes les stratégies de compensation et de substitution, comme le syndicalisme universitaire et la politique qui offrent un terrain favorable aux stratégies de double identité et de double langage favorisées par l'usage de « concepts » indéfiniment extensibles tels que « travailleurs » ou le transfert de mots et de modes de pensée empruntés aux luttes ouvrières.

brutales que susciterait l'application rigoureuse des critères proclamés, ceux de la science ou de l'érudition, par exemple. C'est ainsi que la multiplicité des échelles d'évaluation, scientifique ou administrative, universitaire ou intellectuelle, offre une multiplicité de voies de salut et de formes d'excellence permettant à chacun de se masquer, avec la complicité de tous, des vérités connues de tous²². Le protocole scientifique doit prendre en compte les effets de flou que l'indétermination des critères et des principes de hiérarchisation engendre dans l'objectivité même : l'incertitude, par exemple, de critères comme le lieu de publication ou le nombre des colloques ou des conférences à l'étranger tient au fait qu'il y a, pour chaque science, une hiérarchie, complexe et discutée, des revues et des maisons d'édition, des pays étrangers et des colloques, et aussi que ceux qui refusent de participer peuvent rejoindre dans une même fréquence ceux qui ne sont pas invités. Bref, ce serait attenter gravement à l'objectivité que d'omettre d'inscrire dans la théorie l'imprécision objective des hiérarchies que le modèle, construit sur la base d'un recensement, indispensable, des indicateurs de statut scientifique, vise précisément à surmonter. Et l'on doit se demander si la pluralité même des hiérarchies, et la coexistence de pouvoirs pratiquement incommensurables, prestige scientifique et pouvoir universitaire, reconnaissance interne et renommée externe, ne sont pas l'effet d'une sorte de loi anticumul à la fois inscrite dans les structures et tacitement reconnue en même temps qu'une protection contre les conséquences d'une mise en application sans concession des normes officiellement professées.

On peut en voir une autre manifestation dans le fait, paradoxal, que cet univers qui se réclame de la science ne propose pratiquement pas de signes institutionnalisés du prestige scientifique proprement dit. Sans doute pourra-t-on invoquer l'Institut et la médaille d'or du C.N.R.S., mais, la première de ces distinctions semble consacrer autant des dispositions éthico-politiques que des accomplissements scientifiques, tandis que la seconde est tout à fait exceptionnelle. Et l'on peut comprendre dans la même logique, c'est-à-dire comme une concession imposée par la

22. Un des facteurs de brouillage des hiérarchies réside dans la division en disciplines et, à l'intérieur de celles-ci, en spécialités, qui, bien que hiérarchisées, offrent des hiérarchies autonomes.

nécessité de prendre et de donner des garanties contre les risques spécifiques du métier de chercheur, la tendance de tant de comités scientifiques à fonctionner comme des commissions paritaires, ou les stratégies familières aux occupants de positions dominées au sein du champ universitaire ou scientifique qui consistent à user de la capacité d'universalisation offerte par la rhétorique politique ou syndicale pour traiter comme identité de condition des homologues de position (selon par exemple le schème des « trois P », patron, professeur, père, qui a fait fureur en 1968) et pour établir ainsi des identifications plus ou moins forcées, au nom de la solidarité, qui n'est jamais nulle, de tous les dominés de tous les champs possibles, entre des positions et des prises de position aussi éloignées que l'O.S. de Renault et le vacataire du C.N.R.S., la lutte contre l'accélération des cadences et le refus des critères scientifiques. Il faudrait aussi recenser méthodiquement tous les cas où la politisation fonctionne comme stratégie compensatoire permettant d'échapper aux lois spécifiques du marché universitaire ou scientifique, par exemple toutes les formes de critique politique des travaux scientifiques qui permettent à des producteurs scientifiquement déphasés de se donner et de donner — à leurs pareils — l'illusion de dépasser ce qui les dépasse : l'état du marxisme historique — tel qu'il s'observe dans la réalité des usages sociaux qui en sont faits — ne se comprendrait pas si l'on ne voyait pas qu'il a souvent, avec toutes les références au « peuple » et au « populaire », cette fonction d'ultime recours permettant aux plus démunis scientifiquement de s'instaurer en juges politiques des juges scientifiques.

Individus empiriques et individus épistémiques.

S'il a fallu tenter de dégager, par une réflexion rétrospective sur les opérations de la recherche et sur l'objet qu'elles ont produit, les principes de construction qui ont été *mis en œuvre*, c'est que ce travail logique, pour autant qu'il est réussi, peut contribuer à renforcer le contrôle logique et sociologique de l'écriture et de ses effets et à donner plus d'efficacité aux mises en garde contre les lectures qui tendraient à détruire le travail de construction. C'est en effet à condition de savoir, pour parler comme Saussure, « ce que le sociologue fait » que l'on peut lire adéquatement le produit de ses opérations.

Les risques de malentendu dans la transmission du discours scientifique sur le monde social tiennent, de façon très générale,

au fait que le lecteur tend à faire fonctionner les énoncés du langage construit comme ils fonctionnent dans l'usage ordinaire. Cela se voit bien dans le cas où le lecteur, ignorant la distinction wébérienne, appréhende, comme jugements de valeur du sociologue, des *références aux valeurs* inscrites dans l'objet qu'il étudie²³ : lorsque, par exemple, il parle de « faculté de second ordre », de « discipline dominée » ou de « régions inférieures » de l'espace universitaire, le sociologue ne fait que constater un *fait de valeur* dont il s'efforce de rendre raison en le rapportant à l'ensemble des conditions sociales de son existence et il peut même y voir le principe explicatif de la forme des *jugements de valeur* destinés à le « réfuter » (par exemple les protestations que, mal lu, il peut susciter). Mais ce n'est là qu'une forme mineure, parce que grossière et grossièrement visible, de malentendu. Et l'effet le plus dangereux de la lecture consiste, comme on peut le voir à propos des noms propres, à substituer la logique de la connaissance ordinaire à la logique de la connaissance scientifique.

Le discours scientifique appelle une lecture scientifique, capable de reproduire les opérations dont il est lui-même le produit. Or les mots du discours scientifique, et notamment ceux qui désignent des personnes (les noms propres) ou des institutions (le Collège de France), sont exactement ceux du discours ordinaire, du roman ou de l'histoire, alors que les référents de ces deux espèces de discours sont séparés par toute la distance qu'introduit la rupture et la construction scientifiques. Ainsi, dans l'existence ordinaire, le nom propre opère un simple *repérage* et, à la façon de ce que les logiciens appellent indicateurs, il est en lui-même à peu près insignifiant (Dupont ne signifie pas l'homme du pont) et n'apporte à peu près aucune information sur la personne désignée (sauf s'il s'agit d'un nom noble ou célèbre ou s'il évoque une ethnie particulière). Étiquette susceptible d'être apposée arbitrairement sur n'importe quel objet, il dit de ce qu'il désigne qu'il est différent sans énoncer *en quoi* il diffère ; instrument de reconnaissance, et non

23. L'ignorance de cette distinction, si fondamentale, de Weber, ne se rencontre pas seulement chez les profanes ; comme en témoigne le fait que des « sociologues » puissent reprocher à l'analyse des pratiques culturelles d'enregistrer *le fait* de la moindre légitimité ou de l'illégitimité des pratiques culturelles des classes dominées (pour une critique de cette erreur, voir P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968, p. 76).

de connaissance, il repère un *individu empirique*, globalement appréhendé comme singulier, c'est-à-dire comme différent, mais sans analyse de la différence. L'individu construit, au contraire, est défini par un ensemble fini de propriétés explicitement définies qui diffère par un système de différences assignables des ensembles de propriétés, construits selon les mêmes critères explicites, qui caractérisent les autres individus; plus exactement, il repère son référent non dans l'espace ordinaire, mais dans un espace construit de différences produites par la définition même de l'ensemble fini des variables efficaces²⁴. Ainsi le Lévi-Strauss construit que traite et produit l'analyse scientifique n'a pas à proprement parler le même référent que le nom propre que nous utilisons tous les jours pour désigner l'auteur de *Tristes tropiques*: dans un énoncé ordinaire, « Lévi-Strauss » est un signifiant auquel peut s'appliquer l'univers infini des prédicats correspondant aux différences de quelque ordre que ce soit qui peuvent distinguer l'ethnologue français non seulement de tous les autres professeurs mais de l'ensemble des êtres humains et que nous ferons exister, en chaque cas, en fonction du principe de pertinence implicite qui nous sera imposé par les besoins ou les urgences de la pratique. La construction sociologique se distingue d'autres constructions possibles — celle de la psychanalyse, par exemple — par la liste finie des propriétés efficaces, des variables agissantes qu'elle retient et du même coup par la liste infinie des propriétés qu'elle exclut au moins provisoirement comme non pertinentes. Des variables comme la couleur des yeux ou des cheveux, le groupe sanguin ou la taille sont en quelque sorte mises entre parenthèses et tout se passe comme si le Lévi-Strauss construit ne les présentait pas. Mais, comme le montre bien le diagramme-plan de l'analyse des correspondances, où il se distingue par la position qu'il occupe dans un espace construit, le Lévi-Strauss épistémique se caractérise par le système de différences d'intensité inégale et inégalement liées entre elles qui s'établissent entre l'ensemble fini de ses propriétés pertinentes dans l'univers théorique considéré et l'ensemble des ensembles finis de propriétés attachés à l'en-

24. Sur tous ces points, on pourra voir, outre la discussion classique des logiciens sur le nom propre et les opérateurs d'individuation (Russell, Gardiner, Quine, Strawson, etc.) et les réflexions de Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage*, l'excellente analyse de J.-C. Pariente, *Le langage et l'individuel*, Paris, A. Colin, 1973.

semble des autres individus construits. Bref, il est défini par la position qu'il occupe dans l'espace que ses propriétés ont contribué à construire (pour une part qui contribue aussi à le définir). A la différence du Lévi-Strauss doxique, qui est inépuisable, l'individu épistémique ne contient rien qui échappe à la conceptualisation; mais cette transparence à soi de la construction est la contrepartie d'une réduction et le progrès de la théorie comme *point de vue*, principe de vision sélective, surgira de l'invention de catégories et d'opérations propres à intégrer à la théorie des propriétés provisoirement exclues (par exemple, celles que construirait le psychanalyste)²⁵.

Le diagramme-plan utilise une des propriétés de l'espace ordinaire, l'extériorité réciproque des objets à distinguer, pour reproduire la logique d'un espace de différenciation proprement théorique, c'est-à-dire l'efficacité logique d'un ensemble de principes de différenciation (les facteurs de l'analyse des correspondances) permettant de distinguer entre des individus qui ont été construits grâce au traitement statistique des propriétés déterminées par l'application aux différents individus empiriques d'une définition commune, c'est-à-dire d'un point de vue commun, concrétisé dans un ensemble de critères identiques²⁶. Et la meilleure illustration de ce qui fait la différence entre l'individu épistémique et l'individu empirique peut être trouvée dans le fait que, à un moment déterminé de l'analyse, on a pu observer que plusieurs couples d'individus empiriques (par exemple Raymond Polin et Frédéric Deloffre) se trouvaient confondus, *indiscernables* (ils avaient les mêmes coordonnées sur les deux premiers axes) du point de vue qui était alors celui de l'analyste et qui était inscrit dans la liste des variables retenues à cette phase de la recherche²⁷.

25. On pourrait ainsi opposer *l'agent*, défini par l'ensemble fini des propriétés agissantes dans le champ, et *l'individu préconstruit*.

26. Sur le rôle des rapports spatio-temporels dans l'identification des particuliers, voir P. F. Strawson, *Les individus*, trad. A. Shalom et P. Drong, Paris, Seuil, 1959, pp. 1-64.

27. On pourrait aussi revenir au problème de l'exemplification: choisir Lévi-Strauss comme exemple de la classe construite des « grands maîtres » définis par l'occupation d'une région déterminée de l'espace construit, n'est-ce pas détruire le travail même de la construction en encourageant ou en autorisant le lecteur à réintroduire des propriétés de l'individu empirique? Mais le choix d'un individu construit tiré au hasard n'aurait pas plus de sens. Ni davantage le choix de l'individu le plus saturé en propriétés typiques de la classe construite, qui représenterait sans doute la moins mauvaise des réalisations de la notion de « type idéal ».

Cet exemple, que je suggère à dessein, pose la question de l'effet de la lecture et du danger de la régression vers la connaissance ordinaire comme simple reconnaissance. La lecture naïve du diagramme tend à faire disparaître ce qui fait la vertu scientifique même de sa construction : dans cet espace théorique de différences construit à partir d'un ensemble fini — et relativement restreint — de variables explicitement définies, elle peut « retrouver », parce qu'il en constitue effectivement le principe, l'ensemble des différences empiriquement constatées dans l'expérience ordinaire, c'est-à-dire des différences même qui n'avaient pas été introduites dans le point de vue initialement adopté pour le construire, comme les différences dans les prises de position politiques, notamment en mai 1968 ou, il faudrait le vérifier, les différences dans les styles et les œuvres. Tout lecteur doté du sens pratique du placement qui s'acquiert par l'exposition prolongée aux régularités et aux règles de l'univers se reconnaîtra ainsi facilement (trop facilement si l'on oublie les conditions de construction) dans l'espace épistémique construit avec une rigueur et une transparence à soi qui sont complètement exclues de l'expérience ordinaire. Ce sentiment d'évidence se comprend si l'on sait que, à la façon d'une carte ou d'un plan bien construits, le diagramme est un modèle de la « réalité » telle que nous la pratiquons ou, plus précisément, telle qu'elle se révèle à nous, dans l'existence ordinaire, sous la forme (voilée) de distances à tenir, à marquer, à annuler par la transgression ou la condescendance, etc. ; de hiérarchies et de préséances, d'affinités ou d'incompatibilités — de style, d'humeur, etc. —, de sympathies ou d'antipathies, de complexités ou d'hostilités ; et, à ce titre, il peut fonctionner comme la forme objectivée, *codifiée*, des schèmes pratiques de perception et d'action qui orientent les pratiques des agents les mieux ajustés à la nécessité immanente de l'univers. En vérité, l'espace multidimensionnel que présente le diagramme veut être une représentation isomorphe du champ universitaire : image vraie de cet espace structuré, il établit entre chacun des agents et chacune des propriétés des deux espaces une corrélation biunivoque telle que l'ensemble des relations entre les agents et les propriétés des deux espaces présentent la même structure. Cette structure que la recherche met au jour est le véritable principe de l'être, essentiellement relationnel, de chacun des éléments et de ses opérations, et notamment des stratégies des agents, et, par là, du devenir même des éléments et de la structure des relations qui les définissent.

On comprend mieux, ces analyses faites, la difficulté de tout discours scientifique sur le monde social, qui atteint son paroxysme dans le cas d'un discours portant directement sur le jeu même dans lequel son auteur se trouve gagé et engagé. S'il est difficile, sinon impossible, d'éviter que les énoncés enfermant des noms propres ou des exemples singuliers ne prennent une valeur polémique, c'est que le lecteur substitue presque inévitablement au sujet et à l'objet épistémiques du discours le sujet et l'objet pratiques, convertissant l'énonciation constative sur l'agent construit en dénonciation performative contre l'individu empirique ou, comme on dit, en polémique *ad hominem*²⁸. Celui qui écrit occupe une position dans l'espace décrit : il le sait et il sait que son lecteur le sait. Il sait que celui-ci tendra à rapporter la vision construite qu'il propose à la position qu'il occupe dans le champ, et à la réduire à un point de vue comme un autre ; il sait qu'il verra dans les nuances les plus menues de l'écriture — un *mais*, un *peut-être* ou, simplement, le temps des verbes employés — des indices de parti pris ; il sait qu'il risque de ne retenir de tous les efforts déployés pour produire un langage neutre, dépouillé de toute vibration personnelle, que l'effet de grisaille, jugeant que c'est payer bien cher pour ce qui n'est jamais après tout qu'une forme d'autobiographie. Et il est probable que l'effort du sujet connaissant pour s'abolir en tant que sujet empirique, pour disparaître derrière le protocole anonyme de ses opérations et de ses résultats, est d'avance voué à l'échec : ainsi, l'emploi de la périphrase qui substituerait au nom propre l'énumération (partielle) des propriétés pertinentes, outre qu'il n'assurerait qu'une apparence d'anonymat, rejoint un des procédés classiques de la polémique universitaire qui ne désigne les adversaires que par des allusions, des insinuations ou des sous-entendus compris seulement des détenteurs du code, c'est-à-dire, en plus d'un cas, des seuls adversaires visés. La neutralisation scientifique peut ainsi contribuer à conférer au discours ce surcroît de violence que donne à la polémique

28. Si je ne craignais pas de paraître sacrifier à la complaisance narcissique, j'évoquerais la question de la contamination du point de vue doxique du chercheur par son point de vue épistémique. Ou les problèmes que pose pratiquement l'appartenance à l'espace empirique que l'on s'efforce de soumettre à l'objectivation : sentiment de trahison, de manœuvre déloyale (voir sans être vu), qui suppose et appelle l'exclusion, anxiété de la confrontation et crainte du contact *corporel*, « face à face » (« On tombe à tout moment sur M. Siegfried Löwy », disait Karl Kraus), etc.

feutrée de la haine académique l'effacement méthodique de tout signe extérieur de violence. Bref, de même que le nom propre constitué de termes généraux, « Traces-dans-la-prairie », « Ourse-noire », « Graisse-du-dos de l'ours », « Le poisson-remue-la-queue »²⁹ ne fonctionne pas dans la pratique, quoi qu'en dise Lévi-Strauss, comme acte classificatoire attribuant au porteur du nom propre les propriétés désignées par les termes généraux qu'il combine, la périphrase (le-professeur-d'ethnologie-au-Collège-de-France) qui voudrait marquer que l'*agent* ainsi désigné n'est pas l'*individu* Claude Lévi-Strauss n'a que très peu de chances, sauf mise en garde expresse, d'être lue autrement que comme un substitut euphémistique de Claude Lévi-Strauss. Et les concepts construits pour désigner les régions de l'espace théorique des positions pertinentes ou, dans le cas particulier, les classes d'individus définis par l'occupation d'une même région de l'espace construit (grâce à l'analyse des correspondances) ont toutes les chances de subir le même sort, soit qu'ils se trouvent éclipsés, dans la lecture, par les institutions qu'ils recouvrent partiellement (Collège de France, École des hautes études, Sorbonne, etc.), soit qu'ils fonctionnent comme de simples *étiquettes*, proches des prénotions réalistes qui ont cours dans la vie quotidienne, et notamment dans la polémique, et que reprennent à leur compte, sans trop savoir ce qu'ils font, les auteurs de « typologies ».

Entre autres raisons parce que l'utilisation rigoureuse des techniques d'analyse des données les plus raffinées, comme l'analyse des correspondances, supposerait une maîtrise parfaite des principes mathématiques sur lesquels elles reposent et des effets sociologiques qu'elles produisent par leur application plus ou moins consciente à des données sociales, il n'est pas douteux qu'en dépit de toutes les mises en garde des « inventeurs », nombre d'utilisateurs (et de lecteurs) ont peine à assigner leur véritable statut épistémologique aux notions forgées pour nommer les facteurs ou les divisions qu'ils déterminent : en effet, ces unités ne sont pas des classes logiques strictement définies, séparées par des frontières clairement marquées dont tous les membres posséderaient *toutes* les caractéristiques pertinentes, c'est-à-dire un nombre fini d'attributs tous nécessaires et au

même degré pour déterminer l'appartenance (de telle sorte que la possession de certaines propriétés ne puisse être compensée par la possession de certaines autres). L'ensemble des agents rassemblés dans la même région de l'espace se trouvent unis par ce que Wittgenstein appelle une « ressemblance de famille », une sorte de physionomie commune, souvent proche de celle qu'appréhende, de manière confuse et *implicite*, l'intuition indigène. Et les propriétés qui contribuent à caractériser ces ensembles sont unies par un réseau complexe de relations statistiques qui sont aussi des relations d'*affinité intelligible* — plus que de similitude logique — que l'analyste doit *explicitement* aussi complètement que possible et condenser dans une désignation à la fois sténographique, mnémotechnique et suggestive.

Là encore, les choix d'écriture sont rendus difficiles par les usages ordinaires, et notamment par la tradition qui consiste à utiliser les concepts en -isme comme emblèmes ou comme injures euphémisées, c'est-à-dire, le plus souvent, comme des noms propres désignant des individus ou des groupes empiriques. La désignation d'une classe par un concept se trouve ainsi réduite à un acte de *nomination*, obéissant à la logique ordinaire de ce genre d'opération : donner un nom, un nom unique, à un individu ou un ensemble d'individus, comme on le voit dans le *surnom*, qui, à la différence du nom propre ordinaire, n'est pas en lui-même insignifiant, et qui fonctionne à la manière du nom propre selon Lévi-Strauss, c'est adopter un des points de vue possibles à son sujet et prétendre l'imposer comme point de vue unique, légitime. La lutte symbolique a pour enjeu le monopole de la nomination légitime, point de vue dominant qui, en se faisant reconnaître comme point de vue légitime, se fait méconnaître dans la vérité de point de vue particulier, situé et daté³⁰. Aussi, pour échapper au danger de récupération polémique, pourrait-on songer à désigner chacun des secteurs de l'espace par une pluralité de concepts propres à rappeler que chacune des régions de l'espace ne peut être pensée et parlée, par définition, que dans sa relation avec les autres et aussi que, dans la pratique

30. A ceux qui tiendraient cette *analyse* pour une vision personnelle, je rappellerai seulement la place que tiennent, très logiquement, dans un univers dominé par le *capital symbolique*, toutes les stratégies visant à accumuler du *crédit* ou à entamer le crédit des autres (calomnies, dénigrement, diffamation, éloges, critiques, aux différents sens, etc.).

29. Cf. C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, pp. 229 et 231 et J.-C. Pariente, *op. cit.*, pp. 71-79.

— que la théorie doit incorporer —, chacun des secteurs fait l'objet de nominations différentes, voire antagonistes, selon le point de l'espace à partir duquel il est perçu : donner à un individu ou à un groupe le nom qu'il se donne (l'Empereur, la noblesse), c'est *le reconnaître*, l'accepter comme dominant, admettre son point de vue, accepter de prendre sur lui le point de vue de parfaite coïncidence qu'il prend sur lui-même ; mais on peut aussi lui donner un autre nom, le nom que lui donnent les autres et notamment ses ennemis et qu'il réclame comme insulte, calomnie, diffamation (l'Usurpateur). On peut enfin lui donner son nom *officiel*, conféré par une instance officielle, reconnue comme légitime, c'est-à-dire par l'État, détenteur du monopole de la violence symbolique légitime (les catégories socio-professionnelles de l'INSEE). Dans le cas particulier, le sociologue, à la fois juge et partie, a peu de chances de se voir reconnu ce monopole de la nomination. Et, en tout cas, il y a toutes les chances pour que ses désignations fonctionnent aussitôt dans la logique ordinaire, et que le lecteur les renvoie à l'extérieur, du côté de l'ennemi, de l'étranger, donc de l'insulte, lorsqu'il s'agit de lui-même et de son propre groupe, et qu'au contraire il les annexe et les détourne à son profit, du côté encore de l'insulte, de l'agression polémique, lorsqu'elles opèrent l'objectivation des autres, de *l'out group*.

Pour lutter contre ces lectures, pour interdire de réduire les instruments de l'objectivation généralisée aux armes des objectivations partielles, il faudrait pouvoir combiner sans cesse (mais au péril de la communication, qui exige des désignations simples et constantes) la périphrase méthodique, procédant à l'énumération complète des propriétés pertinentes, ou le concept le plus « synoptique », le plus capable d'évoquer d'un coup le système de relations qui le distinguent objectivement, c'est-à-dire du point de vue de l'observateur extérieur³¹, et la polyonémie épistémique qui exprimerait bien les différents aspects sous lesquels le même ensemble peut être défini dans sa relation *objective* à d'autres ensembles ; sans oublier d'évoquer la polyonémie empirique — c'est-à-dire la diversité des noms réellement employés pour désigner les mêmes individus ou les mêmes

31. Il peut arriver que le concept le plus « synoptique » soit associé à un point de vue empirique (c'est le cas de *petit-bourgeois*). La coupure entre l'usage épistémique et l'usage ordinaire s'impose alors de manière particulièrement impérative.

groupes, donc la diversité des aspects sous lesquels une personne ou un groupe apparaît aux autres personnes et aux autres groupes —, à travers laquelle se rappellerait que la lutte pour l'imposition du point de vue légitime fait partie de la réalité objective³².

Il faut, je crois, une solide assurance positiviste pour voir dans ces questions d'écriture scientifique les survivances complaisantes d'une disposition « littéraire ». Le souci de contrôler son discours, c'est-à-dire la réception de son discours, impose au sociologue une rhétorique scientifique qui n'est pas nécessairement une rhétorique de la scientificité : il s'agit pour lui d'imposer une lecture scientifique et non la croyance dans la scientificité de la chose lue — ou seulement dans la mesure où celle-ci fait partie des conditions tacites de la lecture scientifique. Le discours scientifique se distingue du discours de *fiction* — du roman, par exemple, qui se donne plus ou moins ouvertement pour un discours feint et fictif — en ce que, comme le remarque John Searle, il *veut dire* ce qu'il dit, il prend au sérieux ce qu'il dit et accepte d'en répondre, c'est-à-dire, le cas échéant, d'être convaincu d'erreur³³. Mais la différence ne se situe pas seulement, comme le croit Searle, au niveau des intentions illocutoires et un recensement de tous les traits du discours destinés à signifier la modalité doxique des énoncés, à faire croire dans la vérité de ce qui est dit ou au contraire à rappeler qu'il s'agit seulement d'un faire semblant, montrerait sans doute que le roman peut recourir à une rhétorique de la véracité tandis que le discours scientifique peut sacrifier à une rhétorique de la scientificité destinée à produire une fiction de science, extérieurement conforme à l'idée que les tenants de la « science normale » se font, au moment considéré, du discours sociale-

32. Sur la polyonémie telle qu'elle est méthodiquement employée dans le *Don Quichotte* pour exprimer la pluralité des points de vue possibles sur la même personne, voir L. Spitzer, *Linguistic Perspectivism in the Don Quixote*, *Linguistics and Literary History*, New York, Russell and Russell, 1962.

33. J.-R. Searle, *Sens et expression, Études de théorie des actes de langage*, Paris, Éd. de Minuit, pp. 101-119. L'histoire même de l'art et de la littérature, où chaque nouveau système de conventions fait apparaître dans sa vérité, c'est-à-dire comme arbitraire, le système de conventions antérieur, rejoint le travail de romanciers comme Alain Robbe-Grillet et Robert Pinget (notamment dans *L'apocryphe*) qui, en rappelant ce qu'avait de truqué le contrat entre le romancier et le lecteur, et notamment la coexistence de la fiction déclarée et de la recherche de l'effet de réel, instituent la fiction comme fiction, jusque dans la fiction de réel où s'accomplit sa vérité de fiction.

ment reconnu comme capable de répondre de ce qu'il avance.

Si la scientificité socialement reconnue est un enjeu si important, c'est que, bien qu'il n'y ait pas de force intrinsèque de la vérité, il y a une force de la croyance dans la vérité, de la croyance que produit l'apparence de la vérité : dans la lutte des représentations, la représentation socialement reconnue comme scientifique, c'est-à-dire comme vraie, enferme une force sociale propre et, quand il s'agit du monde social, la science donne à celui qui la détient, ou qui donne les apparences de la détenir, le monopole du point de vue légitime, de la prévision auto-vérifiante. C'est parce qu'elle enferme la possibilité de cette force proprement sociale que la science, quand il s'agit du monde social, est *nécessairement contestée*, et que la menace de coup de force qu'elle enferme est vouée à susciter, surtout de la part des détenteurs du pouvoir temporel, et de ceux qui, dans le champ de production culturelle, sont leurs homologues et leurs alliés, des stratégies de défense dont la plus commune consiste à réduire à un simple point de vue doxique le point de vue épistémique, au moins partiellement affranchi des déterminismes sociaux, en le rapportant à la position du chercheur dans le champ. Sans voir que cette stratégie de disqualification enferme la reconnaissance de l'intention même qui définit la sociologie de la science et qu'on ne pourrait lui donner quelque justification qu'à condition d'opposer au discours scientifique une science plus rigoureuse des limites associées à ses conditions de production³⁴.

L'importance des enjeux sociaux qui sont liés, dans le cas des sciences sociales, aux effets sociaux de scientificité explique que la rhétorique de la scientificité puisse jouer dans ces sciences un rôle aussi décisif. Tout discours à prétention scientifique sur le monde social doit compter avec l'état des représentations concernant la scientificité et des normes qu'il doit pratiquement respecter pour produire l'*effet de science* et atteindre par là à l'efficacité symbolique et aux profits sociaux associés à la conformité aux formes extérieures de la science. C'est ainsi qu'il est voué à être situé dans l'espace des discours possibles sur le monde social et à recevoir une part de ses propriétés de la relation objective qui l'unit à eux, notamment à leur style, et à

34. Dire que seule la critique scientifique pourra combattre le travail scientifique, fera crier au terrorisme les défenseurs des droits de l'essayisme. Et le sociologue se verra ainsi reprocher soit d'être trop faible, trop facile à réfuter, soit trop fort, irréfutable.

l'intérieur de laquelle se définit, de manière grandement indépendante des volontés et des consciences des auteurs, sa *valeur sociale*, son statut de science, de fiction ou de fiction de science. L'art que l'on appelle réaliste, en peinture comme en littérature, n'est jamais que celui qui est capable de produire un effet de réel, c'est-à-dire un effet de conformité au réel fondé sur la conformité aux normes sociales auxquelles on reconnaît à un moment donné ce qui est conforme au réel ; de même, le discours que l'on appelle scientifique peut être celui qui produit un effet de scientificité fondé sur la conformité au moins apparente aux normes auxquelles on reconnaît la science. C'est dans cette logique que le style que l'on dira littéraire ou scientifique joue un rôle déterminant : de même que, en d'autres temps, la philosophie professionnelle en voie de constitution a affirmé sa prétention à la rigueur et à la profondeur, notamment avec Kant, par un style défini contre la facilité et la légèreté mondaines, ou, qu'à l'inverse, comme l'a si bien montré Wolf Lepenies, Buffon a compromis par une excessive attention au beau style ses prétentions à la scientificité, de même, les sociologues qu'un souci exagéré du beau langage menacerait dans leur statut de chercheurs scientifiques peuvent se démarquer, plus ou moins consciemment, en repoussant les élégances littéraires et en se parant des signes de la scientificité (courbes et tableaux statistiques, voire formalisme mathématique, etc.).

En fait, les prises de position dans l'espace des styles correspondent étroitement aux positions dans le champ universitaire. C'est ainsi que, placés devant l'alternative du trop bien écrire qui peut procurer des profits littéraires, mais au péril de l'effet de scientificité, et du mal écrire qui peut produire un effet de rigueur ou de profondeur (comme en philosophie), mais au détriment du succès mondain, les géographes, les historiens et les sociologues adoptent des stratégies qui, par-delà les variations individuelles, sont conformes à leurs positions respectives. Placés en position centrale dans le champ des facultés des lettres et des sciences humaines, donc à mi-chemin entre les deux systèmes d'exigences, les historiens, tout en se dotant des attributs obligés de la scientificité, se montrent généralement très soucieux de leur écriture. Si les géographes et les sociologues ont en commun de montrer plus d'indifférence envers les qualités littéraires, les premiers manifestent l'humilité des dispositions qui conviennent à leur position en prenant le parti du

style neutre qui est l'équivalent dans l'ordre de l'expression de l'abdication empiriste à laquelle ils se résignent la plupart du temps. Quant aux sociologues, ils trahissent souvent leur prétention à l'hégémonie (inscrite dès l'origine dans la classification comtiste des sciences) en empruntant alternativement ou simultanément aux rhétoriques les plus puissantes dans les deux champs par rapport auxquels ils sont obligés de se situer, celle de la mathématique, souvent utilisée comme signe extérieur de scientificité, ou celle de la philosophie, souvent réduite à des effets de lexique³⁵.

La connaissance de l'espace social dans lequel s'accomplit la pratique scientifique, et de l'univers des possibles, stylistiques ou autres, par référence auxquels ses choix se trouvent définis, amène, non à répudier l'ambition scientifique et à récuser la possibilité même de connaître et de dire ce qui est, mais à renforcer, par la prise de conscience et la vigilance qu'elle favorise, la capacité de connaître scientifiquement la réalité. Elle conduit en effet à des mises en question beaucoup plus radicales que toutes les consignes de sécurité et les normes de prudence que la « méthodologie » assigne à la « science normale », et qui permettent d'obtenir au meilleur compte la respectabilité scientifique : le « sérieux », dans la science comme ailleurs, est une vertu typiquement sociale, et ce n'est pas par hasard qu'on l'accorde par priorité à ceux qui, dans leur style de vie comme dans le style de leurs travaux, donnent les garanties de prévisibilité et de calculabilité caractéristiques des gens « responsables », posés, rangés. C'est ainsi qu'il ira en priorité à tous les fonctionnaires de la science normale qui, installés dans la science

35. Ceci ne signifie pas que la recherche proprement « littéraire » ne puisse trouver une justification scientifique. Ainsi, comme le remarquait Bateson à propos de l'ethnologue, la puissance évocatrice du style constitue une des formes indépassables de l'accomplissement scientifique lorsqu'il s'agit d'objectiver les traits pertinents d'une configuration sociale et de livrer par là les principes de l'appréhension systématique d'une nécessité historique : quand l'historien du Moyen Âge évoque, par l'efficacité propre du langage, l'isolement et la désolation de ces paysans qui, repliés sur des îlots de terroir défrichés, sont livrés à toutes les terreurs, il vise d'abord à reproduire pour le lecteur, dans et par des mots capables de produire un effet de réalité, le renouvellement de la vision qu'il a dû opérer, contre les concepts-écrans et les automatismes de pensée, pour accéder à une compréhension juste des étrangetés de la culture carolingienne. On pourrait en dire autant du sociologue qui peut avoir à alterner les lourdeurs de la conceptualisation inséparable de la construction d'objet et les recherches d'expression, destinées à restituer l'expérience construite et unitaire d'un style de vie ou d'un mode de pensée.

comme dans un logement de fonction, sont attachés à ne prendre au sérieux que ce qui mérite de l'être, à commencer par eux-mêmes, c'est-à-dire ce qui compte et sur quoi on peut compter. Le caractère social de ces exigences se voit au fait qu'elles concernent à peu près exclusivement les manifestations extérieures de la vertu scientifique : les plus grands profits symboliques ne vont-ils pas bien souvent à ces sortes de pharisiens de la science qui savent se parer des signes les plus visibles de la scientificité, en mimant par exemple les procédures et les langages de sciences plus avancées? La conformité ostentatoire aux exigences formalistes de la science normale (tests de signification, calculs d'erreur, références bibliographiques, etc.), et le respect extérieur des prescriptions minimales, nécessaires mais non suffisantes, vertus proprement sociales, dans lesquelles se reconnaissent d'emblée tous les détenteurs d'une autorité sociale dans le domaine de la science, n'ont pas seulement pour effet d'assurer aux dirigeants des grandes bureaucraties scientifiques une respectabilité scientifique sans commune mesure avec leurs contributions réelles à la science. La science d'institution tend à instaurer en modèle de l'activité scientifique une pratique routinisée, où les opérations les plus décisives scientifiquement peuvent être accomplies sans réflexion ni contrôle critique puisque l'impeccabilité apparente des procédures visibles — d'ailleurs souvent confiées à des exécutants — détourne de toute interrogation propre à mettre en question la respectabilité du savant et de sa science. C'est pourquoi, loin d'être une forme scientifique de la revendication du savoir absolu, une science sociale armée de la connaissance scientifique de ses déterminations sociales constitue l'arme la plus puissante contre la « science normale » et contre l'assurance positiviste, qui représente l'obstacle social le plus redoutable au progrès de la science.

Marx suggérerait que, de loin en loin, quelques individus parvenaient à se libérer si complètement des positions qui leur sont assignées dans l'espace social qu'ils pouvaient appréhender cet espace comme un tout et transmettre leur vision à ceux qui sont encore prisonniers de la structure. En fait, le sociologue peut affirmer la transcendance par rapport aux visions communes de la représentation qu'il produit par son travail sans pour autant prétendre à cette sorte de vision absolue, capable de saisir en acte la totalité du donné historique. Prise à partir d'un point qui n'est ni le point de vue partiel et partial des agents engagés

dans le jeu ni le point de vue absolu d'un spectateur divin, la vision scientifique représente la totalisation la plus systématique qui puisse être accomplie, dans un état donné des instruments de connaissance, au prix d'une objectivation aussi complète que possible, et du donné historique, et du travail de totalisation. Par là elle marque un point réel de la ligne aboutissant au *focus imaginarius* dont parlait Kant, ce foyer imaginaire à partir duquel se donnerait le *système* achevé mais que l'intention proprement scientifique ne peut penser que comme idéal (ou idée régulatrice) d'une pratique qui ne peut espérer l'approcher toujours davantage que parce qu'elle a renoncé à la prétention de l'occuper sur-le-champ.

On revient ainsi au point de départ, c'est-à-dire au travail sur soi que le chercheur doit accomplir pour tenter d'objectiver tout ce qui le lie à son objet, et que le lecteur doit refaire pour son propre compte afin de maîtriser les principes sociaux de l'intérêt, plus ou moins malsain, qu'il peut prendre à la lecture. Sous peine d'universaliser un point de vue particulier et de livrer une forme plus ou moins rationalisée de l'inconscient associé à une position dans l'espace social, il faudra ouvrir successivement toutes les boîtes à l'intérieur desquelles le chercheur — et la plupart de ses lecteurs — se trouvent enfermés, et d'autant plus sûrement qu'ils veulent moins le savoir : c'est-à-dire évoquer la structure du champ du pouvoir et la relation que le champ universitaire considéré dans son ensemble entretient avec lui, analyser — autant que les données empiriques le permettent — la structure du champ universitaire et la position qu'y occupent les différentes facultés, et enfin la structure de chaque faculté et la position qu'y occupent les différentes disciplines. Ainsi on ne pourra laisser revenir (au chapitre III), mais profondément transformée, la question, qui était au principe de la recherche, sur les fondements et les formes du pouvoir dans les facultés des lettres et des sciences humaines à la veille de 1968, que lorsque auront été mieux définies (au chapitre II) la position de l'objet initial dans l'emboîtement des espaces sociaux et du même coup la position du chercheur lui-même, qui participe de ces différents espaces, avec les lucidités et les cécités associées. Ayant dessiné la structure du champ universitaire dans son ensemble et la structure du champ des facultés des lettres et des sciences humaines qui, du fait de leur position centrale dans le champ universitaire et de leur division même entre les humanités et les

sciences de l'homme, laissent voir avec une évidence particulière les tensions, nées du renforcement des sciences et des scientifiques, qui habitent tout le champ universitaire et chacune des facultés, on pourra poser à l'histoire les questions pertinentes et tenter de ressaisir les déterminants et la logique des transformations dont l'état observé de la structure représente un moment : l'accroissement de la population des étudiants et l'accroissement corrélatif de la population des enseignants ont profondément modifié les rapports de force au sein du champ universitaire et au sein de chaque faculté, notamment les rapports entre les « grades » et entre les disciplines, elles-mêmes inégalement touchées par les transformations des rapports hiérarchiques ; cela en dépit de toutes les actions objectivement orchestrées (sans être intentionnellement concertées) par lesquelles les professeurs ont essayé d'assurer la défense du corps (chapitre IV). Les changements morphologiques sont ici (comme aussi dans le champ littéraire) la médiation à travers laquelle l'histoire, que les mécanismes de reproduction tendent à exclure, s'introduit dans les champs, espaces *ouverts*, contraints de puiser au-dehors les ressources nécessaires à leur fonctionnement, et exposés de ce fait à devenir le lieu de la rencontre entre séries causales indépendantes qui fait l'événement, c'est-à-dire l'historique par excellence (chapitre V).

Cette tentative pour esquisser une histoire structurale de l'évolution récente du système d'enseignement pose un problème d'écriture, qui touche à l'usage des temps et, à travers lui, au statut épistémologique du discours. Faut-il, au nom de la relative spécificité des documents et des enquêtes utilisés, et de leur limitation, clairement déclarée, dans l'espace et le temps sociaux, s'interdire de donner au discours la généralité que marque le présent transhistorique de l'énonciation scientifique ? Cela reviendrait à répudier le projet même de toute entreprise intellectuelle visant à « s'immerger » dans la singularité historique pour en dégager les invariants transhistoriques (abandonnant le privilège des généralités intemporelles aux essayistes ou aux compilateurs que n'embarrasse aucun autre référent historique que leurs lectures ou leurs expériences personnelles). A la différence du « temps du discours » (souvent un présent), qui, selon Benveniste, « suppose un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière », et tout comme l'aoriste, « temps historique par excellence », qui,

toujours selon Benveniste, « objectivise l'événement en le détachant du présent » et « exclut toute forme linguistique autobiographique »³⁶, le présent omnitemporel du discours scientifique marque la distance objectivante sans renvoyer à un passé situé et daté. A ce titre, il convient au protocole scientifique lorsque celui-ci présente des *invariants structuraux* qui, en tant que tels, peuvent s'observer dans des contextes historiques très différents et fonctionner, dans le même univers, comme des *constantes* encore agissantes. C'est, par parenthèse, cette présence au présent — entendu comme ce qui est en jeu — qui fait de la sociologie une science à histoires, *contro-versial*, comme disent les Anglo-Saxons, et d'autant plus, sans doute, qu'elle est plus avancée : il est clair que, si l'on accorde plus aisément à l'historien l'objectivité et la neutralité du savant, c'est que l'on est généralement plus indifférent aux jeux et aux enjeux qu'il évoque. Étant entendu que la distance chronologique au présent chronologique n'est pas une bonne mesure de la distance historique, comme distance qui convertit en histoire, en passé historique ; et que l'appartenance au présent comme *actualité*, c'est-à-dire comme univers d'agents, d'objets, d'événements, d'idées, qui peuvent être chronologiquement passés ou présents mais qui sont effectivement *en jeu*, donc pratiquement *actualisés* au moment considéré, définit la coupure entre le présent encore « vivant », « brûlant », et le passé « mort et enterré », comme les univers sociaux pour lesquels il était encore en jeu, actuel, actualisé, agissant et agissable.

Ainsi, le présent semble s'imposer pour décrire tous les mécanismes ou les processus qui, par-delà les changements apparents — en matière de vocabulaire notamment, président au lieu de doyen, UER au lieu de faculté, etc. — font encore partie du présent historique parce qu'ils exercent toujours leurs effets et, pour aller à la limite, il est certain que l'on pourra dire au présent le principe de clarification, cher à Thomas d'Aquin, aussi longtemps que, dans le temps immobile de la vie universitaire, les dissertations et tant d'autres formes de discours s'organiseront selon les divisions et les subdivisions triadiques de la pensée scolastique. Il n'est pas jusqu'au modèle anhistorique de l'événement historique par excellence, la crise comme syn-

36. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 239, 242, 245, 249.

chronisation de temps sociaux différents, qui ne puisse s'écrire au présent omnitemporel en tant qu'accomplissement unique d'une série d'effets omnitemporels dont la conjonction produit une conjoncture historique.

Le présent vaut aussi pour tout ce qui, vrai au moment de l'enquête, reste vrai au moment de la lecture ou qui peut être compris à partir des régularités et des mécanismes établis sur la base de l'enquête. C'est ainsi que le décalage de près de vingt années entre le moment de l'étude et le moment de la publication permettra à chacun de vérifier, à partir des changements survenus dans cet intervalle et de ceux qu'ils annoncent, si le modèle proposé — et en particulier, l'analyse des transformations des rapports de force entre les disciplines et les grades — permet de rendre raison des phénomènes qui, étant postérieurs à l'enquête et difficiles à saisir de manière méthodique, sont ici seulement évoqués. Je pense à l'apparition de nouveaux pouvoirs, notamment syndicaux, qui tend à pousser jusqu'à ses dernières conséquences le processus amorcé par la transformation du mode de recrutement des assistants et maîtres-assistants en donnant aux produits du nouveau mode de recrutement la maîtrise de l'embauche des nouveaux enseignants subalternes — ce qui peut conduire, en certains cas, à l'élimination de fait des catégories d'élection de l'ancien mode de recrutement, normaliens ou agrégés³⁷. Et comment ne pas voir que la contradiction entre le nouveau mode de recrutement et l'ancien mode d'avancement dans la carrière qui, gardé du passé qu'il vise à maintenir, tend à enfermer dans des positions subalternes les produits du nouveau mode de recrutement, est au principe de nombre des revendications, des pressions et des transformations institutionnelles qui, à la faveur notamment du changement politique, visent à abolir les différences liées aux différences initiales de la trajectoire scolaire et universitaire (en abolissant

37. Il est clair que la redéfinition des postes subalternes et des intérêts pédagogiques associés doit être mise en relation non seulement avec la transformation des caractéristiques sociales et scolaires des enseignants mais aussi avec les modifications profondes des conditions d'exercice du métier qu'a entraînées la transformation de la quantité et de la qualité sociale du public ; en sorte qu'une description du poste et du rapport au poste qui, comme celle qui sera proposée ci-dessous, prend inévitablement pour référence, pour les besoins de la comparaison et de la compréhension, l'état ancien du système tend à accentuer les signes d'inadaptation et à décrire de manière négative les pratiques et les intérêts suscités par une demande nouvelle.

soit les différences entre les grades, soit les différences entre les titres qui y donnent accès)?

Il faudrait, pour finir, rassembler toutes les mises en garde contre les mauvaises lectures qu'enferment ces analyses et en même temps les spécifier jusqu'à les convertir en réponses *ad hoc*, c'est-à-dire, en plus d'un cas, en arguments *ad personam*: tout permet en effet de supposer que la lecture de la restitution scientifique des variations et des invariants variera, comme l'expérience de l'histoire réelle, selon la relation du lecteur au passé et au présent de l'institution universitaire. Comprendre, en ce cas, n'est difficile que parce qu'on ne comprend que trop, d'une certaine manière, et qu'on ne *veut* ni voir ni savoir ce que l'on comprend. En sorte que le plus facile peut être aussi le plus extraordinairement difficile, parce que, comme dit quelque part Wittgenstein, « ce n'est pas une difficulté de l'intellect, mais de la volonté, qui doit être surmontée ». La sociologie qui, entre toutes les sciences, est la mieux placée pour connaître les limites de la « force intrinsèque de l'idée vraie », sait que la force des résistances qui lui seront opposées sera très exactement à la mesure des « difficultés de la volonté » qu'elle aura pu surmonter.

chapitre 2

le conflit des facultés

En tant que « capacités », dont la position dans l'espace social repose principalement sur la possession de capital culturel, espèce dominée de capital, les professeurs d'université se situent plutôt du côté du pôle dominé du champ du pouvoir et s'opposent nettement sous ce rapport aux patrons de l'industrie et du commerce. Mais, en tant que détenteurs d'une forme institutionnalisée de capital culturel, qui leur assure une carrière bureaucratique et des revenus réguliers, ils s'opposent aux écrivains et aux artistes : occupant une position temporellement dominante dans le champ de production culturelle, ils se distinguent de ce fait, à des degrés divers selon les facultés, des occupants des secteurs les moins institutionnalisés et les plus hérétiques de ce champ (et notamment des écrivains et des artistes que l'on appelle « libres » ou *free lance* par opposition à ceux qui appartiennent à l'université)¹.

Bien que la comparaison soit difficile en raison des problèmes que pose la délimitation des deux populations considérées (et notamment de leur superposition partielle), on peut, en s'appuyant sur la comparaison avec les collaborateurs réguliers de revues « intellectuelles » comme *les Temps modernes* ou *Critique*, établir que les professeurs d'université, proches en cela des hauts fonctionnaires, présentent plus souvent que les écrivains et les intellectuels (qui ont des taux de célibat ou de divorce relativement élevés et un faible nombre moyen d'enfants) les différents indices de l'intégration sociale et de la respectabilité (faible taux de célibat, fort nombre moyen d'enfants, taux élevés de décorations, de titres d'officier de réserve, etc.) et cela d'autant

• La classe des facultés supérieures (en quelque sorte la droite du parlement de la science) défend les statuts du gouvernement ; cependant, il doit y avoir aussi dans une constitution libre, comme doit l'être celle où il s'agit de la vérité, un public d'opposition (la gauche), le banc de la faculté de philosophie, car, sans l'examen et les objections sévères de celle-ci, le gouvernement ne serait pas renseigné suffisamment sur ce qui peut lui être utile ou nuisible ».

E. Kant, *Le conflit des facultés*.

1. Sur la structure du champ du pouvoir comme espace des positions de pouvoir occupées, sur la base d'espèces différentes de capital, par les différentes fractions de la classe dominante, avec à un pôle les fractions économiquement dominées et culturellement dominantes (artistes, intellectuels, professeurs de lettres et de sciences) et à l'autre pôle les fractions économiquement dominantes et culturellement dominées (dirigeants ou cadres des secteurs public et privé), voir P. Bourdieu, *La distinction*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, pp. 362-363; et pour une analyse plus précise du secteur dominant (temporellement) du champ du pouvoir, voir aussi P. Bourdieu et M. de Saint-Martin, *Le patronat, Actes de la recherche en sciences sociales*, 20-21, mars-avril 1978, pp. 3-82.

plus que l'on s'élève davantage dans la hiérarchie sociale des facultés (science, lettres, droit, médecine)².

A ce lot d'indications convergentes, on peut ajouter les données fournies par l'enquête d'Alain Girard sur la réussite sociale, où l'on voit que les écrivains imputent leur réussite à des facteurs charismatiques (dons, qualités intellectuelles, vocation) dans 26,2 % des cas, contre 19,1 % pour les professeurs, ceux-ci invoquant avec une fréquence particulière le rôle de leur famille d'origine (11,8 contre 7,5 %), de leurs maîtres (9,1 contre 4,4 %) et de leur épouse (1,7 contre 0,3 %). « Ils se plaisent à rendre hommage à leurs maîtres. Hommage général à l'ensemble de leurs maîtres, aux différents niveaux de l'enseignement, ou hommage à l'un d'eux plus spécialement, qui les a distingués, ou a éveillé leur vocation, ou encore les a plus tard dirigés et aidés dans leurs propres recherches. Un sentiment de gratitude et parfois presque de vénération ou de ferveur à l'égard de leurs maîtres perce souvent à la lecture de leurs réponses. Dans le même état d'esprit, ils reconnaissent aussi, plus souvent que d'autres, l'influence de leur famille, qui leur a donné dès l'enfance le respect des qualités intellectuelles ou morales, qui a facilité l'accomplissement de leur carrière. Ils ne sont pas insensibles au sentiment d'avoir obéi à une vocation, et enfin, plus souvent que beaucoup d'autres, ils évoquent l'entente qui règne au sein de leur ménage et le soutien qu'ils ont toujours rencontré auprès de leur femme » (A. Girard, *La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets*, Paris, PUF, 1961, pp. 158-159)³.

2. Tout permet de supposer que la coupure entre les universitaires et les écrivains ou les intellectuels libres est sans doute moins marquée que dans l'entre-deux guerres ou à la fin du XIX^e siècle, du fait qu'elle s'est pour une part reportée au sein du champ universitaire, à la suite de l'ouverture de l'Université à des professeurs-écrivains ou à des professeurs-journalistes à la faveur de l'accroissement du corps professoral lié à l'expansion de la population étudiante et des changements corrélatifs des procédures de recrutement. Une histoire structurale et une sociologie comparée du champ universitaire devraient s'attacher particulièrement à ces variations selon les moments et les sociétés, de la distance sociale entre les deux champs (qui peut se mesurer à différents indices, comme le nombre des passages d'un champ à l'autre, la fréquence de l'occupation simultanée de positions dans l'un et l'autre champ, l'écart social — sous le rapport de l'origine sociale, scolaire, etc. — entre les deux populations, la fréquence des rencontres institutionnalisées ou non, etc.), et des effets sociaux qui peuvent être rattachés, dans les deux champs, à ces variations.

3. Personne plus que moi n'a conscience de l'insuffisance des bases statistiques de cette comparaison. Mais il me semble que, en ce cas comme en d'autres, la nécessité de prendre en compte tout ce que l'univers analysé peut devoir à sa position dans un espace englobant s'impose de manière impérative et qu'il vaut mieux marquer au moins de manière grossière la position occupée par le champ universitaire dans le champ du pouvoir et dans le champ social dans son ensemble que d'en enregistrer sans le savoir les effets dans une analyse faussement irréprochable parce que réduite aux limites apparentes d'un objet mal construit.

En fait, plus que des indices de l'intégration sociale et de l'adhésion à l'ordre dominant, il faudrait prendre en compte des indicateurs de la distance, variable selon les sociétés et les moments, entre le champ universitaire et d'une part le champ du pouvoir économique ou politique et d'autre part le champ intellectuel. Ainsi l'autonomie du champ universitaire ne cesse de croître au cours du XIX^e siècle : comme le montre Christophe Charle, le professeur d'enseignement supérieur s'éloigne du notable directement nommé par le pouvoir politique et engagé dans la politique qu'il était dans la première moitié du siècle pour devenir un maître sélectionné et spécialisé, coupé du milieu des notables par une activité professionnelle incompatible avec la vie politique, et animé d'un idéal proprement universitaire ; parallèlement il tend à prendre ses distances avec le champ intellectuel comme on le voit bien dans le cas des professeurs de littérature française (Lanson notamment) qui, en se professionnalisant et en se dotant d'une méthodologie spécifique, tendent à rompre avec les traditions mondaines de la critique.

Il faut toutefois se garder de pousser trop loin la comparaison, destinée seulement à fixer une *position*, entre la population des professeurs prise dans son ensemble et telle ou telle autre fraction de la classe dominante. En effet, comme le champ des institutions d'enseignement supérieur (c'est-à-dire l'ensemble des facultés et des grandes écoles) dont la structure reproduit dans la logique proprement scolaire la structure du champ du pouvoir (ou, si l'on préfère, les oppositions entre les fractions de la classe dominante) auquel il introduit, les professeurs des différentes facultés se distribuent, entre le pôle du pouvoir économique et politique et le pôle du prestige culturel, selon les mêmes principes que les différentes fractions de la classe dominante : on voit en effet croître la fréquence des propriétés les plus caractéristiques des fractions dominantes de la classe dominante à mesure que l'on va des facultés des sciences aux facultés des lettres, de celles-ci aux facultés de droit et de médecine (tandis que la possession des marques distinctives de l'excellence scolaire, comme les nominations au concours général, tend à varier en raison inverse de la hiérarchie sociale des facultés). En fait, tout semble indiquer que la dépendance à l'égard du champ du pouvoir politique ou économique varie dans le même sens, tandis que la dépendance à l'égard des normes propres au champ intellectuel — qui imposent, surtout

depuis l'affaire Dreyfus, l'indépendance à l'égard des pouvoirs temporels et des prises de position politiques d'une espèce tout à fait nouvelle, c'est-à-dire à la fois extérieures et critiques —, s'impose surtout aux professeurs des facultés des lettres et des sciences humaines, mais de manière très inégale selon leur position dans cet espace.

L'analyse statistique dont les résultats sont présentés ci-dessous s'est appliquée à un échantillon aléatoire ($n = 405$), dont le taux varie entre 45 et 55 % selon les facultés, de professeurs titulaires des facultés parisiennes (faculté de pharmacie exclue) recensés dans l'*Annuaire de l'Éducation nationale* de l'année 1968⁴. Bien que la recollection des données, entreprise en 1967, en même temps qu'un ensemble d'entretiens approfondis avec des professeurs de sciences et de lettres, puis interrompue, ait été réalisée, pour l'essentiel, en 1971, on a voulu décrire l'état du champ universitaire à la veille de 1968 pour les besoins de la comparaison avec l'enquête sur le pouvoir dans les facultés des lettres et des sciences humaines (qui avait été entreprise à cette date et dont les résultats seront présentés ci-dessous) et aussi au nom de la conviction qu'à ce *moment critique* où survit encore la tradition la plus ancienne du corps et où s'annoncent les signes de transformations ultérieures, notamment tous les effets des changements morphologiques de la population étudiante et du corps enseignant, il enferme le principe et des réactions des différentes catégories de professeurs à la crise de mai 1968 et des limites des transformations institutionnelles qui ont été opérées par les réformes postérieures à cette crise⁵.

4. Comme l'observent les rédacteurs de cet *Annuaire*, cet ouvrage donne l'état du corps enseignant en 1966, en raison des délais d'enregistrement des nouvelles nominations. Quant à l'*Annuaire* de 1970, il ne donne plus, pour chaque établissement universitaire, que la liste des Unités d'enseignement et de recherche (UER), avec le nom du directeur. On a donc fait appel à des listes obtenues auprès du ministère pour l'année 1970 qui ont permis de contrôler l'échantillon et de prendre en compte les nominations survenues entre 1966 et la date de l'enquête. (On a pris le parti de conserver, tout au long de l'analyse — et même lorsqu'elle s'applique à une époque plus récente — le langage qui était en usage en 1967, comme faculté, remplacé depuis par université, ou doyen, remplacé par directeur d'UER.)

5. La comparaison entre les professeurs des différentes facultés devrait prendre en compte le taux d'accroissement des populations d'enseignants (et d'étudiants) depuis les années 1950. Les différentes facultés ne sont pas, si l'on peut dire, au même stade d'évolution : tandis que les facultés des sciences ont connu leur accroissement maximum vers les années 1955-1960 et commencent à se refermer autour de 1970, les facultés des lettres n'ont commencé à recruter fortement des enseignants qu'après 1960 et les facultés de droit autour de 1965. Il s'ensuit que les mêmes titres n'ont pas la même valeur dans les différentes facultés. Par exemple, en 1968, les facultés des sciences étant dans la phase de fermeture, la nomination comme maître-assistant ne survient qu'après

Pour réaliser cette sorte de *prosopographie* des professeurs de faculté, on a rassemblé, pour chacun des professeurs de l'échantillon, l'ensemble des informations fournies par les sources écrites et par différentes enquêtes déjà effectuées à d'autres fins, le plus souvent administratives, avec notre collaboration (on trouvera en annexe la description critique des opérations de recollection des données et des sources utilisées) ou expressément réalisées par nous pour compléter ou vérifier les informations obtenues par d'autres sources (entretiens approfondis et enquêtes téléphoniques auprès de professeurs de l'échantillon). Le parti de recourir principalement, et exclusivement pour toutes les questions d'opinion, à des sources écrites s'est imposé pour plusieurs raisons. D'abord, comme on a pu l'observer à l'occasion des entretiens, une très forte part des professeurs interrogés refusaient de se classer sur l'échelle politique et rejetaient ou annulaient, par différents arguments, toutes les tentatives pour saisir leurs prises de positions politiques ou syndicales⁶. Ensuite, il était évident qu'il n'était presque pas de question, qu'il s'agisse des positions de pouvoir occupées, cet objet éminent de la contestation de 1968, ou des prises de position sur les réformes ou sur leurs effets, qui ne fût affectée par la relation d'enquête, et perçue comme une mise en question, dans le prolongement de la contestation des « mandarins » (à laquelle plusieurs des professeurs interrogés faisaient spontanément allusion). Bref, pour échapper aussi complètement que possible aux distorsions,

un délai relativement long (6 à 7 ans), alors qu'en lettres, où l'expansion continue, ce délai est plus court (cela tient sans doute pour une part au fait que les assistants en lettres n'étant pas titulaires, à la différence des assistants en sciences, ils ne pouvaient être maintenus que grâce à la promotion au grade de maître-assistant). De la même façon, les conditions de l'accès à la position de professeur ont sans doute été très inégalement affectées par les effets de l'accroissement du corps.

6. Plutôt que de multiplier les exemples de l'argumentation, assez monotone, que les professeurs interrogés employaient pour récuser les questions politiques ou syndicales, on se contentera de citer ce professeur de la faculté de médecine qui en énonce en toutes lettres le principe : « Je vais vous dire que je n'ai... je crois que ce n'est pas une dérobade, mais je crois que je suis inclassable, inclassable parce que, du reste, je n'ai jamais pu adhérer à aucun parti (...). Vous savez, il y a une formule de Jean Guittou, qui dit que... » Il y a des gens dont l'engagement est de ne pas s'engager ». Mais, mieux que ces mises en question du questionnaire, c'est cette réponse d'un professeur connu pour son appartenance au Parti communiste qu'il faut citer, parce qu'elle introduit directement au principe, scientifique et éthique, qui nous a conduits à ne retenir que les opinions politiques publiquement manifestées : « J'ai dit que je ne réponds pas à ces enquêtes. Mes opinions sont connues de tout le monde. Je ne les cache pas. Mais je ne réponds pas à l'enquête. Je dis que je ne réponds pas à cette enquête ». (On trouvera une chronique, tout à fait passionnante, des réactions suscitées par un questionnaire — peu défendable — de E. C. Ladd et S. M. Lipset sur les professeurs américains dans l'ouvrage de S. Lang, *The File*, New York, Heidelberg, Berlin, Springer-Verlag, 1981).

dissimulations et déformations, en même temps qu'au soupçon ou à l'accusation de catalogage sectaire et d'inquisition policière que le sociologue et ses « fiches » s'attirent d'ordinaire dans les milieux intellectuels et artistiques, on a pris le parti de s'en tenir exclusivement aux informations *publiques ou destinées à la publication* (comme les renseignements délibérément et consciemment livrés à l'occasion de différentes enquêtes en vue de l'établissement d'annuaires de chercheurs ou d'écrivains auxquelles nous avons été associés). Procédure d'autant plus nécessaire que l'on souhaitait pouvoir publier, comme on l'avait fait pour d'autres milieux, des diagrammes présentant des noms propres. On a ainsi rassemblé tous les indicateurs pertinents :

a) des principaux déterminants sociaux des chances d'accès aux positions occupées, c'est-à-dire les déterminants de la formation de l'habitus et de la réussite scolaire, le capital économique et surtout le capital culturel et social hérités : l'origine sociale (profession du père, inscription au *Bottin mondain*), l'origine géographique, la religion d'origine de la famille⁷ ;

b) des déterminants scolaires, qui sont la retraduction scolaire des précédents (capital scolaire) : l'établissement fréquenté (lycée public ou collège privé, parisien ou provincial, etc.) et la réussite scolaire (concours général) pendant les études secondaires ; l'établissement fréquenté pendant les études supérieures (Paris, province, étranger) et les titres obtenus⁸ ;

c) du capital de pouvoir universitaire : appartenance à l'Institut, au Comité consultatif des universités (CCU), occupation de positions telles que doyen ou directeur d'UER, directeur d'ins-

7. On a analysé, pour les seules facultés des sciences et de médecine (où l'on disposait de ces informations pour 58 % et 97 % de l'échantillon), des informations plus détaillées sur la famille d'origine (diplôme du père, profession et diplôme de la mère, profession et diplôme des grands-pères et grands-mères paternels et maternels et sur la famille d'appartenance : profession et diplôme du conjoint).

8. Seule une partie de l'informations recueillie sur ce point a pu être utilisée dans l'étude comparative des professeurs des différentes facultés, tant les cursus, les concours, les examens, les titres, sont profondément incomparables et ne peuvent prêter qu'à des comparaisons à l'intérieur de chaque faculté, par exemple, entre les disciplines (bien que ces comparaisons soient elles-mêmes rendues difficiles, en beaucoup de cas, par l'incomparabilité relative des disciplines et aussi par l'exiguïté des populations concernées). Parmi les données non utilisées, on peut mentionner par exemple, pour les lettres et les sciences, le lieu de préparation du concours de l'ENS ou de la licence, le nombre d'années de préparation du concours de l'ENS, le rang d'entrée, l'âge à l'entrée, l'âge à l'agrégation, l'âge à l'assistantat, au professorat, à la thèse de doctorat, etc., ou, pour la médecine, l'âge de l'externat et le rang d'admission, l'âge de l'internat et le rang d'admission, l'âge à l'assistantat, aux hôpitaux, au professorat, le statut du patron (grand ou petit, jeune ou vieux, etc.), qui constitue sans doute un élément déterminant du capital social spécifique et dont le choix semble dépendre beaucoup du capital social hérité.

titut, etc. (l'appartenance aux jurys des grands concours, ENS, agrégation, etc., qui a été retenue dans l'enquête sur les seules facultés des lettres, n'a pu être prise en compte pour l'ensemble des facultés en raison de l'incomparabilité des positions concernées)⁹ ;

d) du capital de pouvoir scientifique : direction d'un organisme de recherche, d'une revue scientifique, enseignement dans une institution d'enseignement de recherche, participation au directoire du CNRS, aux commissions du CNRS, au Conseil supérieur de la recherche scientifique ;

e) du capital de prestige scientifique : appartenance à l'Institut, distinctions scientifiques, traductions en langues étrangères, participation à des colloques internationaux (le nombre de mentions dans le *Citation Index*, trop fluctuant selon la faculté, n'a pu être retenu, non plus que la direction de revues ou de collections scientifiques)¹⁰ ;

f) du capital de notoriété intellectuelle : appartenance à l'Académie française et mention dans le *Larousse*, apparitions à la télévision, collaboration à des quotidiens, des hebdomadaires ou des revues intellectuelles, publication en collection de poche, appartenance au comité de rédaction de revues intellectuelles¹¹.

g) du capital de pouvoir politique ou économique : inscription au *Who's who*, appartenance à des cabinets ministériels, aux commissions du Plan, enseignement dans les écoles du pouvoir, décorations diverses¹² ;

h) des dispositions « politiques » au sens large : participation aux colloques de Caen et d'Amiens, signature de pétitions diverses.

Distanciation et adhésion.

Le champ universitaire reproduit dans sa structure le champ du pouvoir dont son action propre de sélection et d'inculcation

9. On a aussi examiné, sans le retenir dans l'analyse, l'appartenance au Conseil de l'enseignement supérieur, au Conseil de l'Université, la direction de collections aux Presses Universitaires de France.

10. On a aussi examiné l'appartenance à des académies étrangères, les doctorats *honoris causa* (et, pour les facultés des lettres, le nombre d'ouvrages et d'articles publiés). On a dû renoncer à un indice aussi simple en apparence que le nombre d'articles ou d'ouvrages publiés (pour éviter de comparer l'incomparable en ignorant les différences qui séparent dans leurs objets, leurs méthodes, leurs résultats, les productions des différentes catégories de producteurs, selon la génération, la faculté, la discipline, etc.).

11. On n'a pas pu retenir les prix « intellectuels », extrêmement nombreux et disparates, qui ne pouvaient être codés adéquatement sans une étude préalable.

12. On n'a pas retenu l'appartenance au Conseil économique et social, trop rare.

contribue à reproduire la structure. C'est en effet dans et par son fonctionnement en tant qu'espace de différences entre des positions (et, du même coup, entre les dispositions de leurs occupants) que s'accomplit, en dehors de toute intervention des consciences et des volontés individuelles ou collectives, la reproduction de l'espace des positions différentes qui sont constitutives du champ du pouvoir¹³. Comme le montre clairement le diagramme de l'analyse des correspondances, les différences qui séparent les facultés et les disciplines telles qu'on peut les saisir à travers les propriétés des professeurs présentent une structure homologue de celle du champ du pouvoir dans son ensemble : les facultés temporellement dominées, faculté des sciences et, à un moindre degré, faculté des lettres, s'opposent aux facultés socialement dominantes, sous ce rapport pratiquement confondues, faculté de droit et faculté de médecine, par tout un ensemble de différences économiques, culturelles et sociales, où l'on reconnaît l'essentiel de ce qui fait l'opposition, au sein du champ du pouvoir, entre la fraction dominée et la fraction dominante.

Cette opposition principale se révèle à la seule lecture des tableaux statistiques présentant la distribution des différents indices plus ou moins directs du capital économique et culturel. La même hiérarchie — sciences, lettres, droit, médecine — qui s'observe lorsqu'on distribue les professeurs des différentes

13. La structure des différentes institutions d'enseignement supérieur distribuées selon les caractéristiques sociales et scolaires des étudiants ou des élèves qu'elles accueillent correspond très exactement, dans tous les cas où la vérification est possible, à la structure des mêmes institutions distribuées selon les caractéristiques sociales et scolaires des professeurs : c'est ainsi que les étudiants sont plus souvent issus de la classe dominante ou, à l'intérieur de celle-ci, des fractions les plus favorisées économiquement, comme les industriels et les professions libérales, dans les facultés de médecine et de droit que dans les facultés de lettres et de sciences. On sait en outre que les facultés de médecine et de droit conduisent à des professions de rang plus élevé dans la hiérarchie économique que les facultés de sciences et de lettres, dont les produits sont pour une bonne part voués à l'enseignement. On pourrait tirer de riches commentaires épistémologiques et sociologiques du fait qu'il suffit de substituer l'ordre socio-logique, c'est-à-dire IUT, sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie, à l'ordre habituellement adopté dans les statistiques officielles, droit, lettres, sciences, médecine, pharmacie, IUT, et de procéder à une opération analogue au niveau des catégories socio-professionnelles, elles aussi rangées en dépit du bon sens, pour voir apparaître une structure à peu près constante (les rares discordances prenant alors un relief remarquable) dans les distributions (cf. Ministère de l'éducation nationale, Service central de la statistique et de la conjoncture, Les étudiants dans les universités, année scolaire 1967-1968, *Statistiques des enseignements, Tableaux et informations*, 5-2, 67-68, mars 1968).

facultés selon l'origine sociale repérée au travers de la profession du père (les parts respectives des professeurs qui sont issus de la classe dominante étant de 58 ; 60,0 ; 77,0 ; 85,5 %) se retrouve lorsqu'on considère d'autres indicateurs de la position sociale, comme le passage par un établissement d'enseignement privé, à une inversion près pour le droit et la médecine (9,5 ; 12,5 ; 30,0 ; 23,0). Et l'on constate encore que la part des différentes fractions — elles-mêmes hiérarchisées selon le capital économique et le capital culturel — d'où sont issus les professeurs des différentes facultés varie selon le même ordre : la part des fils de professeurs est maximum chez les professeurs de lettres (23,3 %) et minimum chez les professeurs de médecine (10,0 %), tandis que les professeurs de médecine (fondamentalistes exceptés) et surtout les professeurs de droit sont plus souvent issus de membres de profession libérales et de dirigeants ou de cadres des secteurs public ou privé¹⁴.

En fait, une analyse plus fine fait voir que des individus classés dans la même catégorie professionnelle présentent des propriétés différentes selon les facultés. Ainsi, outre qu'ils sont beaucoup moins rares qu'en droit ou en médecine, les professeurs des facultés des lettres ou des sciences qui sont issus des classes populaires ont leur filière d'ascension propre, l'École normale d'instituteurs ; au contraire, dans les facultés de droit ou de médecine, ils sont à peu près tous issus de l'école primaire privée. La même opposition se retrouverait chez les professeurs qui sortent des métiers d'enseignement (et qui sont beaucoup plus représentés en lettres et en sciences qu'en droit). En sorte qu'il est impossible de déterminer, dans les limites des informations disponibles (et aussi des populations concernées, toujours très restreintes), si, ayant affaire à des individus de même origine dont les pratiques et les représentations varient selon la faculté ou la discipline, on doit imputer ces différences à des différences secondaires d'origine ou à l'effet des différences dans la trajectoire (comme le degré d'improbabilité des carrières considérées) ou, cas sans doute le plus fréquent, à une combinaison des deux effets.

14. Les données recueillies pour une part (58 %) des professeurs de sciences et pour les professeurs de médecine permettent de supposer que la hiérarchie serait la même si l'on prenait en compte la profession des grands-pères, paternel et maternel, ou, du fait de la tendance à l'homogamie, le statut professionnel de l'épouse, avec, du côté des facultés des lettres et des sciences, un taux élevé de professeurs et de l'autre un taux élevé d'inactives et de médecins.

Note concernant les tableaux qui suivent

Les tableaux ci-contre présentent la distribution selon les facultés — sciences, lettres, droit et médecine — d'un certain nombre d'indicateurs du capital hérité ou acquis (sous ses différentes espèces)¹. On a renoncé à présenter la distribution par discipline enseignée (qui, dans l'analyse des correspondances, intervient seulement comme variable illustrative). En effet, les regroupements indispensables présentent beaucoup d'incertitudes. Fallait-il rattacher la mécanique aux mathématiques ou à la physique fondamentale, la génétique aux sciences naturelles ou à la biochimie? La philologie arabe classique devait-elle être rangée avec les enseignements de langues et littératures étrangères, au même titre que la philologie anglaise ou allemande, ou avec les lettres et philologies anciennes? Et la démographie qui s'enseigne dans les facultés des lettres est-elle du côté de la philosophie (comme l'indiquent les annuaires), de la géographie ou des sciences humaines? En ce qui concerne le droit, est-il moins légitime de classer l'enseignement de l'histoire des idées politiques ou de l'histoire de la pensée économique dans la section d'histoire du droit que de le ranger avec le droit public ou l'économie politique? Les choses ne sont pas plus claires en médecine et il n'est pas toujours possible de distinguer par exemple les cliniciens des chirurgiens. On pourrait multiplier les exemples. Il en ressort que chacune des décisions aurait supposé une enquête approfondie dans chacun des milieux concernés. On a donc préféré s'en tenir aux grandes divisions administratives en sciences, lettres, droit, médecine, qui, pour vastes et conventionnelles qu'elles soient, n'en recouvrent pas moins, au moment de l'enquête, une réalité de la vie universitaire.

1. Étant donné la méthode utilisée, qui est celle de la prosopographie (cf. Annexe I, Les sources utilisées), certains des individus qui ont été rangés dans la catégorie des non-déterminés (ND) peuvent avoir les propriétés concernées.

I—Indicateurs démographiques et indicateurs de capital hérité ou acquis

	sciences n = 128	lettres n = 120	droit n = 87	médecine n = 70	total n = 405
Sexe					
hommes	91,4	91,7	96,6	100,0	94,0
femmes	8,6	8,3	3,4	-	6,0
Année de naissance					
avant 1900	2,3	3,3	2,3	1,6	2,5
1900-1904	13,4	8,3	9,2	15,9	11,5
1905-1909	11,0	15,0	13,8	21,8	14,6
1910-1914	21,9	20,0	21,8	25,9	22,0
1915-1919	14,3	10,8	9,2	15,9	12,5
1920-1924	21,9	23,4	21,8	14,5	21,0
1925-1929	7,9	12,5	16,2	2,9	10,4
1930 et après	5,6	5,9	3,5	1,5	4,5
ND (non déterminé)	1,7	0,8	1,2	-	1,0
Statut matrimonial					
célibataires	4,1	4,2	6,1	-	3,9
mariés	89,3	92,5	92,5	98,5	92,4
divorcés	2,5	0,8	-	1,5	1,3
veufs	4,1	2,5	1,4	-	2,4
Nombre d'enfants					
célibataires	4,1	4,2	6,1	-	3,9
pas d'enfant	6,4	10,0	8,3	5,9	7,7
1 enfant	19,6	15,0	11,6	10,4	14,9
2 enfants	23,6	21,6	20,7	24,4	22,5
3 enfants	19,6	25,0	20,7	23,1	22,1
4 enfants	17,2	12,5	19,7	21,6	17,2
5 enfants et plus	9,5	10,9	12,8	12,9	11,2
ND	-	0,8	-	1,7	0,5
Lieu de naissance					
Paris et banlieue	29,3	37,5	19,5	51,2	33,3
autre	69,9	62,5	79,3	45,9	65,7
ND	0,8	-	1,2	2,9	1,0

Résidence	sciences	lettres	droit	médecine	total
Paris 16e, 17e, 8e, 7e + Neuilly	*6,4	13,4	36,9	58,6	24,0
Paris 5e, 6e, 13e, 14e	*25,1	28,3	18,7	28,6	25,3
Paris autres arrondts	*7,2	10,0	12,9	5,7	8,9
banlieues 78 et 92 (sauf Neuilly)	*9,5	18,3	21,9	4,3	13,9
autre	*7,2	15,8	5,9	2,8	8,7
Religion					
juifs	15,6	3,3	5,9	7,3	8,4
protestants	6,3	9,2	10,5	5,9	7,9
catholiques notoires	7,8	19,2	21,8	41,6	20,0
autres	70,3	68,3	62,0	45,2	63,7
CSP du père					
salarié agricole					
ouvrier	8,6	10,0	3,5	1,5	6,7
employé, artisan cad. moy., instit.	33,6	30,0	19,5	11,4	25,7
ingén., industr., cadre supérieur	25,8	23,4	27,6	32,8	26,7
officier, magistr., prof. lib., c. adm.	12,5	13,3	37,9	42,8	23,5
professeur intellectuel	19,5	23,3	11,5	10,0	17,2
ND	-	-	-	1,5	0,2
Who's Who	40,6	46,7	60,9	50,0	48,4
Bottin mondain	1,6	1,7	12,6	37,1	10,1
Décorations					
légion d'honneur	*28,9	25,8	41,4	61,4	36,3
ordre du mérite	*11,7	3,3	8,1	8,6	7,9

* Ces chiffres n'ont de valeur qu'indicative du fait du taux élevé de professeurs pour lesquels l'information n'a pu être obtenue (plus de 40 %).

II—Indicateurs du capital scolaire

Études sec. dans le privé	sciences	lettres	droit	médecine	total
passé par le privé	9,5	12,5	29,9	22,9	17,1
public uniquement	78,5	81,7	68,9	75,6	77,0
ENI	8,7	5,0	-	-	4,2
NR	3,3	0,8	1,2	1,5	1,7
Lycée					
gds lycées parisiens	22,7	39,2	10,4	11,5	22,9
autres lycées parisiens	27,4	22,4	12,7	41,2	24,9
lycée province/étranger	39,7	30,0	52,6	24,3	37,5
privé Paris	1,6	3,4	3,5	12,9	4,4
privé province	4,7	4,2	19,6	2,9	7,4
NR	3,9	0,8	1,2	7,2	2,9
Études supérieures					
passé par Paris	86,7	87,5	63,2	88,6	82,4
province uniquement	13,3	12,5	36,8	5,7	16,7
NR	-	-	-	5,7	0,9
Études à l'étranger					
oui	7,8	8,4	10,4	4,5	7,9
non	85,1	91,6	89,6	91,0	89,1
NR	7,1	-	-	4,5	3,0
Concours général					
lauréat	10,1	14,1	6,8	5,7	9,8

III—Indicateurs du capital de pouvoir universitaire

Comité consultatif	sciences	lettres	droit	médecine	total
	27,4	34,2	26,4	41,4	31,6
Palmes académiques	26,6	51,7	40,2	15,7	35,0
Institut					
Institut Académie nat. de médecine	10,2	3,3	5,7		8,1
				12,9	
Doyen	11,7	17,5	32,2	20,0	19,3
Directeur d'UER	15,2	34,2	31,1	14,3	22,7

IV—Indicateurs du capital de pouvoir et de prestige scientifique

Commissions CNRS	sciences	lettres	droit	médecine	total
	33,6	37,5	9,2	10,0	25,4
Direction labo CNRS	22,6	15,0	10,3	8,6	15,3
Enseignement écoles intellect.	17,2	39,2	5,7	2,9	18,8
Colloques					
de 1 à 3	24,2	30,8	51,7	28,6	32,8
4 et plus	46,9	31,7	26,4	37,1	36,3
aucun	28,9	37,5	21,9	34,3	30,9
Médaille CNRS	2,4	0,8	-	1,4	1,2
Traductions					
oui	15,6	25,0	16,1	8,6	17,3
non	84,4	75,0	83,9	91,4	82,7

V—Indicateurs du capital de notoriété intellectuelle

Livres de poche	sciences	lettres	droit	médecine	total
	4,7	30,0	20,7	5,7	15,8
Articles dans <i>Le Monde</i>	3,9	15,0	11,5	5,7	9,1
Articles dans revues et hebdo.	2,3	21,7	14,9	2,8	10,9
Émissions télévisées	5,5	15,0	1,1	10,0	8,1

VI—Indicateurs du capital de pouvoir politique ou économique

Organismes publics	sciences	lettres	droit	médecine	total
	14,8	16,7	41,4	65,7	29,9
VIe Plan	0,8	0,9	5,7	4,3	2,5
Enseignement écoles du pouvoir	12,5	8,3	28,7	1,4	12,8

Les indices du capital économique ou social actuellement détenu par les membres des différentes facultés se distribuent selon la même structure, qu'il s'agisse de la résidence dans un quartier chic, XVI^e, XVII^e, VIII^e, VII^e, Neuilly (6,4 ; 13,4 ; 36,9 et 58,6 % respectivement) ou de l'inscription au *Bottin mondain* (1,6 ; 1,7 ; 12,6 ; 37,1 %) ou encore de la possession d'une famille de trois enfants ou davantage (46,3 ; 48,4 ; 53,2 ; 57,6 %) qui entretient sans doute un lien avec le capital économique (et aussi avec le capital social, au moins potentiel), bien qu'elle exprime aussi, évidemment, des dispositions qui sont liées à d'autres facteurs, comme la religion et, en particulier, l'adhésion notoire au catholicisme, elle-même distribuée selon la même structure (7,8 ; 19,2 ; 21,8 ; 41,6 %) ¹⁵. Ces quelques indices, très pauvres et très indirects, ne peuvent donner une idée exacte des différences économiques entre les professeurs de sciences et de lettres et les professeurs de droit et surtout de médecine qui ajoutent aux revenus attachés à leur poste de professeur et de chef de service hospitalier les profits procurés par une clientèle privée ¹⁶. Il reste que, du point de vue des seuls traitements, on observe sans doute de forts écarts entre les facultés du fait que les différences dans le déroulement des carrières entraînent des

15. Tout semble indiquer que la signification subjective et objective de l'adhésion déclarée au catholicisme varie selon sa fréquence dans l'ensemble de la faculté ou de la discipline et, secondairement, selon le contenu, plus ou moins scientifique et « moderniste », de la discipline.

16. Sur ce point comme sur tant d'autres, de véritables monographies seraient nécessaires pour déterminer la part du salaire dans les revenus globaux et la nature des ressources complémentaires, elles-mêmes évidemment liées à la structure des budgets-temps. Du côté du pouvoir universitaire, les cours supplémentaires peuvent être source de revenus importants, ainsi que les droits d'auteur de manuels à succès (dont il faudrait établir comment ils varient selon les facultés). Il reste que les gratifications indirectes doivent augmenter considérablement quand on va des sciences à la médecine.

différences importantes dans la somme des traitements acquis au long de la vie active : sous ce rapport, les facultés des lettres semblent les plus défavorisées, du fait que l'accès aux postes d'assistant et de maître-assistant y est particulièrement tardif (31 et 37 ans en moyenne, contre 25 et 32 en sciences et 28 et 34 en droit en 1978) ainsi que l'accès aux titres de maître de conférence et de professeur (43 et 50 ans, contre 34 et 43 en droit, 35 et 44 en sciences)¹⁷. En conséquence, la durée moyenne d'un poste de rang A (maître de conférences ou professeur) y est particulièrement brève, soit, en 1978, 25 ans contre 29 en médecine (où l'on accède à la maîtrise de conférence à 39 ans et au professorat à 49), 33 en sciences et 34 en droit¹⁸.

Mais il suffit d'observer que tous les indices de pouvoir politique et économique, comme la participation à des organismes publics (cabinets ministériels, Conseil constitutionnel, Conseil économique et social, Conseil d'État, Inspection des finances) ou aux commissions du Plan, varient dans le même sens, tandis que la part des lauréats du concours général, bon indice de la réussite scolaire dans l'enseignement secondaire¹⁹, et les différents indicateurs de l'investissement dans la recherche et de la consécration scientifique varient en sens inverse, pour découvrir que le champ universitaire est organisé selon deux principes de hiérarchisation antagonistes : la hiérarchie sociale selon le capital hérité et le capital économique et politique actuellement détenu s'oppose à la hiérarchie spécifique, proprement culturelle, selon le capital d'autorité scientifique ou de notoriété intellectuelle. Cette opposition est inscrite dans les structures mêmes du champ universitaire qui est le lieu de l'affrontement entre deux *principes de légitimation* concurrents : le premier, qui est proprement temporel et politique, et qui manifeste dans la logique du champ universitaire la dépendance de ce champ à l'égard des principes en vigueur dans le champ

17. Cf. J. Nettelbeck, *Le recrutement des professeurs d'université*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1979, ronéoté, pp. 80 sq. (annexe statistique).

18. Sur les conséquences financières, au niveau de la somme des traitements acquis pour l'ensemble de la carrière, des disparités de carrière, cf. A. Tiano, *Les traitements des fonctionnaires*, Paris, Éd. Genin, 1957, spécialement pp. 172 sq.

19. Les données recueillies pour les sciences et la médecine permettent de supposer que les taux de mentions au baccalauréat varient selon la même logique.

du pouvoir, s'impose de plus en plus complètement à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie proprement temporelle qui va des facultés des sciences aux facultés de droit ou de médecine ; l'autre, qui est fondé sur l'autonomie de l'ordre scientifique et intellectuel, s'impose de plus en plus nettement quand on va du droit ou de la médecine aux sciences.

Le fait que les oppositions mêmes qui s'observent au sein du champ du pouvoir entre le champ du pouvoir économique et le champ du pouvoir culturel se retrouvent ainsi au sein d'un champ orienté vers la production et la reproduction culturelle explique sans doute que l'opposition observée entre les deux pôles de ce champ ait quelque chose d'aussi total et qu'elle concerne tous les aspects de l'existence, caractérisant deux styles de vie profondément différenciés dans leurs fondements économiques et culturels, mais aussi dans l'ordre éthique, religieux, politique. Bien que l'objectif même de l'enquête ait naturellement porté à privilégier les propriétés les plus spécifiquement liées à l'Université et à la vie universitaire, on trouve, parmi les informations obtenues, des indices indirects des dispositions les plus profondes, les plus générales, qui sont au principe de tout le style de vie. C'est ainsi qu'on peut voir dans le célibat ou le divorce d'une part et dans la taille de la famille d'autre part, qui contribuent assez fortement à produire l'opposition principale du champ, un indice non seulement de l'intégration sociale, selon la vision classique, mais aussi de l'*intégration à l'ordre social*, bref, une mesure de ce que l'on pourrait appeler le goût de l'ordre.

Plutôt en effet que de déchiffrer une à une les différentes relations statistiques, telle par exemple celle qui unit le taux de divorcés, indice d'une faible intégration de la famille, au faible nombre d'enfants, indice présumé d'une faible intégration de la famille et surtout d'une faible intégration à l'ordre social, il faudrait tenter de maîtriser tout ce que livrent à l'intuition du sens social l'ensemble des indices associés au pôle temporellement dominant du champ universitaire, famille nombreuse et Légion d'honneur, vote à droite et enseignement du droit, catholicisme et enseignement privé, quartier chic et *Bottin mondain*, études à Sciences po ou à l'ENA et enseignement dans les écoles du pouvoir, origine bourgeoise et participation à des organismes publics ou à des commissions du Plan, ou, chose plus difficile parce qu'ils se définissent surtout négativement, tous

Il faudrait aussi évoquer ce qui oppose la recherche scientifique, libre pensée qui ne connaît d'autre limite qu'elle-même, non seulement à une discipline normative comme le droit mais encore à cet art scientifiquement garanti qu'est la médecine, chargée de mettre la science en pratique, et aussi d'imposer un ordre, l'ordre des médecins, c'est-à-dire une morale, un mode et un modèle de vie, comme on l'a vu à propos de l'avortement, au nom d'une autorité qui n'est pas seulement celle de la science, mais celle des « capacités », « notables » prédisposés par leur position et leurs dispositions à définir ce qui est bon et ce qui est bien (on sait l'intensité particulière de la participation des professeurs de médecine aux organismes publics, aux commissions et, plus généralement, à la politique, et les fonctions d'expertise auprès des gouvernements et des organismes internationaux que remplissent les juristes, notamment les spécialistes de droit international, de droit commercial ou de droit public)²¹. Une adhésion à la science qui se circonscrit dans les limites de la simple raison sociale, voire de la religion, s'accorde bien avec le rapport de défiance que la bourgeoisie catholique entretient toujours avec la science et qui l'a longtemps portée à orienter ses enfants vers l'enseignement privé, garant de l'ordre moral, de la famille, et surtout des grandes familles (au double sens), de leur honneur, de leur moral et de leur morale et, par là, de la reproduction des *filles de famille*, fils de médecins ou de magistrats institués médecins ou magistrats, héritiers légitimes, c'est-à-dire légitimés et inclinés à hériter l'héritage en dignes successeurs, reconnus et reconnaissants. Deux rapports aussi totalement opposés à la science et au pouvoir renvoient à des positions passées et présentes totalement opposées dans le champ du pouvoir : ceux d'entre les professeurs de sciences et

de lettres qui, issus des classes populaires ou moyennes, ne doivent qu'à leur réussite scolaire leur accès aux classes supérieures, et aussi ceux qui sont issus du corps enseignant se trouvent très fortement inclinés à réinvestir totalement dans l'institution qui a si bien rétribué leurs investissements antérieurs et sont très peu portés à rechercher des pouvoirs autres qu'universitaires; au contraire, les professeurs de droit, issus de la bourgeoisie pour les trois quarts, cumulent plus souvent que les professeurs de sciences ou de lettres des fonctions d'autorité dans l'Université et des positions de pouvoir dans l'univers politique ou même dans le monde des affaires. Bref, il faut aller au-delà des vieilles oppositions qui ont divisé tout le XIX^e siècle, Homais et Bournisien, scientisme et cléricisme, pour comprendre ce qui fait l'affinité vitale entre les dispositions éthiques et les dispositions intellectuelles associées aux positions occupées dans cet espace organisé sous le double rapport du capital économique et du capital intellectuel et des rapports corrélatifs à ces deux espèces de capital, dans lequel les juifs et les catholiques notoires occupent les deux pôles opposés, les protestants se situant en position médiane : affinité entre les dispositions hérétiques ou critiques que manifestent les occupants des positions socialement dominées et intellectuellement dominantes et les ruptures critiques associées à la pratique scientifique, surtout dans les sciences sociales; affinité entre les dispositions de l'homme d'ordre (est-ce par hasard que ces positions d'ordre font une telle place aux fils d'officiers ?), d'orthodoxie, d'adhésion droite et de droite à un monde social si évidemment conforme aux attentes qu'il paraît aller de soi, et la dénégation inséparablement bourgeoise et catholique de la science, de ses questions et de ses mises en question inquiétantes, critiques, hérétiques, qui oriente si souvent les scientifiques organiques — notamment les polytechniciens — vers les régions de la pensée où la physique et la métaphysique, la biologie et le spiritisme, l'archéologie et la théosophie se confondent.

Homologue du champ du pouvoir, le champ universitaire a sa logique propre et les conflits entre les fractions de classe changent complètement de sens lorsqu'ils revêtent la forme spécifique d'un « conflit des facultés » — pour parler comme Kant. Si les deux pôles du champ universitaire s'opposent fondamentalement selon leur degré de dépendance à l'égard du champ du pouvoir et des contraintes ou des incitations qu'il

21. Beaucoup de professeurs de droit remplissent des fonctions d'experts ou de consultants auprès d'organismes publics ou privés, nationaux (ministère de la Justice, par exemple) ou internationaux (UNESCO), ou de délégués officiels des instances gouvernementales (dans les conférences internationales, les commissions du marché commun, au Bureau international du travail, aux Nations unies, etc.). Soit un exemple : « J'ai été délégué du gouvernement français à la conférence de la Haye (...). J'ai actuellement à Bruxelles tous les deux mois une commission du Marché commun qui s'occupe d'unifier tous les projets de loi. J'ai eu l'année dernière au ministère de la Justice une commission de révision du code de nationalité. Maintenant, je continue à Bruxelles. J'ai fait partie pendant plusieurs années de la commission d'experts du Bureau international du travail (...). Il y a les congrès. Je fais partie de l'Institut du droit international » (Professeur à la faculté de droit de Paris).

propose ou impose, les positions les plus hétéronomes ne sont jamais totalement libres des exigences spécifiques d'un champ officiellement orienté vers la production et la reproduction du savoir et les positions les plus autonomes ne sont jamais complètement affranchies des nécessités externes de la reproduction sociale. Cette autonomie s'affirme notamment dans l'existence d'une seconde opposition, que révèle l'analyse des correspondances et qui repose, en ce cas, sur les critères purement internes de la réussite spécifique dans le champ universitaire, établissant, au sein de chacun des secteurs définis par le premier facteur, une opposition tranchée, et fortement liée à des différences d'origine sociale, entre les détenteurs des différentes espèces de capital spécifique et les autres. Ainsi, à ceux qui, étant plus souvent de basse extraction et provinciaux (c'est aussi dans ce secteur que se rencontrent les femmes), sont du côté du pouvoir incertain, puisque souvent électif, que confère la participation aux commissions du CNRS, et du pouvoir purement universitaire sur la reproduction du corps que donne l'appartenance au Comité consultatif des universités, s'opposent les détenteurs des différentes espèces de capital spécifique, qu'il s'agisse du prestige scientifique (avec la médaille d'or du CNRS) ou du prestige intellectuel, quasi monopolisé par les professeurs des facultés des lettres et des sciences humaines (avec la publication en traduction et en collection de poche, la participation au comité de rédaction de revues scientifiques ou intellectuelles, la publication d'articles dans *le Monde*, l'apparition fréquente à la télévision). En fait, ces différences dans l'accomplissement universitaire (qui sont évidemment liées à l'âge) sont si étroitement associées à des différences sociales qu'elles semblent être la retraduction dans la logique proprement universitaire des différences initiales de capital incorporé (*habitus*) ou objectivé associées à des origines sociales et géographiques différentes, l'aboutissement de la transformation des avantages hérités en avantages « mérités » qui s'est opérée peu à peu, tout au long d'un cursus scolaire particulièrement réussi (comme en témoigne la consécration par le concours général) et d'une carrière universitaire accomplie, et notamment à l'occasion de chacun des choix entre des sections, des options, des institutions (avec le passage par les établissements secondaires les plus prestigieux, Louis-le-Grand et Henri IV) où se resserre l'espace des possibles.

Sachant que les différentes facultés se distribuent selon une

structure chiasmique, homologue de la structure du champ du pouvoir, avec à un pôle les facultés scientifiquement dominantes, mais socialement dominées, et, à l'autre extrême, les facultés scientifiquement dominées, mais temporellement dominantes, on comprend que l'opposition principale concerne la place et la signification que les différentes catégories de professeurs confèrent pratiquement (et d'abord dans leur budget-temps) à l'activité scientifique et l'idée même qu'ils se font de la science. Les mots communs, recherche, enseignement, direction de laboratoire, etc., recouvrent des réalités profondément différentes, et sont sans doute d'autant plus trompeurs aujourd'hui que la diffusion du modèle scientifique, sous les effets combinés de la mode et des contraintes homogénéisantes de l'administration de la recherche, ont conduit l'ensemble des membres de l'enseignement supérieur à rendre cet hommage obligé à la science qu'est l'emploi d'un langage emprunté aux sciences de la nature pour désigner des réalités souvent très éloignées des choses de la science (je pense par exemple à la notion de laboratoire)²².

C'est ainsi que, sans même parler du droit ou des disciplines littéraires les plus traditionnelles où les mots nouveaux cachent mal, le plus souvent, des réalités anciennes, les facultés de médecine proposent souvent sous le nom de recherche des activités très éloignées de ce que l'on entend sous ce nom dans les facultés des sciences. Par exemple, tel professeur à qui l'on demandait de dire le temps qu'il consacrait, entre autres choses, à la recherche, pouvait répondre : « Beaucoup moins, malheureusement, parce que je n'ai pas beaucoup de temps. La recherche, c'est surtout un travail de direction, de guider des gens, de

22. On n'en finirait pas de recenser les conséquences — le plus souvent préjudiciables au progrès réel de la recherche — de la généralisation du modèle des sciences de la nature sous l'effet conjugué du modèle organisationnel et technologique de ces sciences et de la logique bureaucratique qui ont porté un corps d'administrateurs de la recherche disposé par sa formation et par ses intérêts spécifiques à une vision proprement technocratique, à ne connaître et ne reconnaître que les « projets » conçus sur le modèle des sciences de la nature ; c'est ainsi qu'on a vu s'accumuler toute une série de grandes entreprises à gros budget, mettant en œuvre des « technologies de pointe » et des contingents importants d'OS de la recherche, voués aux tâches parcelaires que seuls peuvent engendrer les programmes issus de l'alliance de technocrates ignorant tout des sciences qu'ils prétendent gérer ou même diriger et de chercheurs suffisamment démunis pour accepter de se laisser imposer leurs objets et leurs objectifs par une « demande sociale » élaborée dans le *brain-storming* confus des comités, commissions et autres rassemblements de « responsables » scientifiques scientifiquement irresponsables.

trouver des crédits, de trouver les hommes, beaucoup plus qu'un travail proprement dit. Ce n'est pas moi qui fais la recherche, j'aide les gens à en faire, mais je n'en fais pas personnellement, ou enfin, relativement peu, malheureusement. » Et un autre, également professeur à la faculté de médecine : « La recherche, je n'en fais pas moi-même ; étant donné mon âge, je la dirige, je la surveille, je la subventionne, j'essaie de trouver des fonds pour la subventionner, pour la recherche ; et l'enseignement, j'en fais aussi, je suis d'ailleurs obligé de faire un minimum de trois cours par semaine, donc je fais aussi de l'enseignement sous forme de cours, et aussi sous forme de réunions de service que nous faisons au moins une fois par semaine, où on étudie les cas spécialement difficiles, ceci fait partie à la fois de la recherche..., c'est à cheval à la fois sur la recherche, sur l'enseignement et sur les soins aux malades. » Tout permet de supposer qu'en des cas comme celui-ci, qui n'a rien de particulier, le patron patrimonial, qui sacrifie la recherche dite personnelle à la recherche de moyens de recherche pour des chercheurs qu'il ne peut diriger au sens bureaucratique du terme que pour autant qu'il se met hors d'état de les diriger dans leur travail scientifique, peut trouver dans l'indifférenciation des rôles le moyen de brouiller les apparences, pour lui-même et pour les autres, en donnant pour un rôle de chercheur un rôle de directeur administratif ou d'administrateur scientifique²³.

Le travail d'accumulation et d'entretien du capital social nécessaire pour tenir une vaste clientèle en lui assurant les profits sociaux attendus d'un « patron », participation à des comités, à des commissions, à des jurys, etc., suppose une grande dépense de temps et entre donc en concurrence avec le travail scientifique qui est la condition (nécessaire) de l'accumulation et de l'entretien du capital proprement scientifique (lui-même toujours plus ou moins contaminé par les pouvoirs statutaires)²⁴. La

23. La même chose est vraie des professeurs de droit et, dans beaucoup de cas, de lettres. Les professeurs de droit notamment identifient souvent la recherche à des travaux *personnels*, liés à leur enseignement : « Je n'exerce aucune fonction dans l'ordre de la recherche, donc la question est sans objet. (...) La recherche que l'on fait faire dans les conditions actuelles demeure une recherche qui est purement individuelle et que l'on fait à son compte et à ses frais. (...) Je ne peux pas dissocier l'enseignement et la recherche. Toute activité pédagogique implique une recherche et toute recherche débouche obligatoirement à un moment ou à un autre sur une activité pédagogique. (...) Tout ce que nous faisons, dans de très mauvaises conditions, est immédiatement absorbé par la pédagogie et nous manquons totalement de recul pour préparer à long terme une recherche » (Professeur de droit public, Paris).

24. Ceci vaut dans l'ensemble des facultés, l'effet de contamination que le pouvoir universitaire exerce sur la représentation de l'autorité scientifique étant sans doute

réussite de cette entreprise d'accumulation suppose aussi le sens du placement — la valeur d'une clientèle dépendant de la qualité sociale des clients — et puis l'habileté, le tact, bref, le sens social qui est sans doute particulièrement lié à l'appartenance ancienne au milieu et à l'acquisition précoce des informations et des dispositions adéquates : c'est ainsi que les patrons éclairés devaient savoir pratiquer la tolérance et le libéralisme, en tout cas conformes à la définition officielle de l'institution, et sacrifier l'homogénéité politique (ou scientifique) de la clientèle à sa qualité sociale et à son étendue (ce qui, comme l'observe J. Nettelbeck, *op. cit.*, p. 44, faisait par exemple que des candidats de gauche pouvaient accéder au professorat, même en droit).

Cette sorte de contamination de l'autorité proprement scientifique par l'autorité statutaire fondée sur l'arbitraire de l'institution est au principe même du fonctionnement des facultés de droit et de médecine (et aussi, bien sûr, des disciplines littéraires les plus chargées socialement). Cela se voit d'abord au fait que le rendement du capital social, hérité ou acquis dans les interactions universitaires, croît à mesure que l'on s'éloigne du pôle de la recherche et que, par conséquent, comme l'atteste le fait qu'il contribue toujours davantage à déterminer les trajectoires, donc les conditions d'accès tacites aux positions dominantes, il entre pour une part de plus en plus grande dans la composition de ce mixte à taux variable de justifications techniques et de justifications sociales qui fait la compétence statutaire du professeur. On sait que l'existence de grandes dynasties de juristes et de médecins, qui supposent bien plus que la simple hérédité professionnelle liée aux effets de la transmission du capital culturel, n'est pas un mythe. Mais, en outre, le choix du « patron » influent n'est jamais aussi déterminant que dans les carrières médicales où le professeur est, plus évidemment que partout ailleurs, un protecteur, chargé d'assurer la carrière de ses clients, avant d'être un maître, chargé d'assurer la formation scientifique ou intellectuelle de ses élèves ou de ses disciples²⁵.

d'autant plus grand que la compétence scientifique est moins autonomisée et formalisée.

25. Dans le cas du droit, les candidats au concours d'agrégation se recrutent dans un univers de familiers, thésards, chargés de concours complémentaires, assistants, c'est-à-dire parmi des gens qui ont su se faire connaître (cf. J. Nettelbeck, *op. cit.*, p. 25). Dans le cas de la médecine, la protection d'un patron était une condition absolue de la réussite. Ce qui fait que le concours lui-même était souvent une simple fiction. C'était

Ce qui se révèle à travers la logique sociale du recrutement du corps, c'est aussi le droit d'entrée le mieux caché, et peut-être le plus catégoriquement exigé : le népotisme n'est pas seulement une stratégie de reproduction destinée à conserver à la lignée la possession d'une position rare ; c'est une manière de conserver quelque chose de plus essentiel, qui fonde l'existence même du groupe, c'est-à-dire l'adhésion à l'arbitraire culturel qui est au fondement même du groupe, l'*illusio* primordiale sans laquelle il n'y aurait plus de jeu ni d'enjeu. La prise en compte expresse et explicite des origines familiales n'est que la forme déclarée des stratégies de cooptation qui se repèrent sur des indices de l'adhésion aux valeurs du groupe et à la valeur du groupe (comme la « conviction » ou l'« enthousiasme » appelés par les jurys de concours), sur des impondérables de la pratique, voire des manières et du maintien, pour déterminer ceux qui sont *dignes d'entrer dans le groupe*, de faire partie du groupe, de faire le groupe. Le groupe en effet n'existe durablement comme tel, c'est-à-dire comme quelque chose de transcendant à l'ensemble de ses membres, que pour autant que chacun de ses membres est ainsi disposé qu'il existe par et pour le groupe ou, plus précisément, conformément aux principes qui sont au fondement de son existence. Véritable droit d'entrée dans le groupe, ce que l'on appelle l'« esprit de corps » (ou dans ses différentes spécifications, l'« esprit juridique », « philosophique », « polytechnicien », etc.), c'est-à-dire cette forme viscérale de reconnaissance de tout ce qui fait l'existence du groupe, son identité, sa vérité, et que le groupe doit reproduire pour se reproduire, n'apparaît comme indéfinissable que parce qu'il est irréductible aux définitions techniques de la compétence officiellement exigée à l'entrée dans le groupe. Et, si l'hérédité sociale joue un rôle si important dans la reproduction de tous les corps qui ont partie liée avec la reproduction de l'ordre social, c'est que, comme on le voit à l'occasion des crises qu'introduit un changement profond de la composition sociale des nouveaux entrants,

par exemple le cas, selon un des professeurs interrogés, de l'agrégation : « C'était un concours, je peux le dire entre nous, que nous n'estimions absolument pas. On estimait que c'était un truc qui venait par surcroît, parce qu'il fallait avoir le jury. Alors, on ne concourait que quand on avait des patrons qui étaient susceptibles de faire partie du jury. Entre un agrégé et un chirurgien des hôpitaux qui n'était pas agrégé, il n'y avait pas de différence. (...) L'agrégation n'était pas un titre, ou plutôt c'était un titre, mais ce n'était pas un titre difficile à acquérir » (Professeur à la faculté de médecine, Paris).

ce qu'exigent le plus absolument ces sortes de clubs hautement sélectifs s'apprend moins par les apprentissages scolaires que par des expériences antérieures et extérieures et se trouve inscrit dans le corps, sous la forme des dispositions durables qui sont constitutives d'un ethos, d'une hexis corporelle, d'un mode d'expression et de pensée et de tous ces « je ne sais quoi » éminemment corporels qu'on désigne du nom d'« esprit »²⁶.

Comme je l'ai montré ailleurs, en m'appuyant sur l'analyse de rapports d'agrégation, les opérations de cooptation visent toujours à sélectionner des « hommes », des personnes totales, des habitus. Voici un témoignage concernant l'agrégation de droit : « Pas de programme défini : pas de coefficients, ni même de notation obligatoire ; il s'agit de juger des hommes, non d'additionner des points. A chaque jury de déterminer ses critères et ses méthodes. L'expérience montre la vertu de cet « impressionnisme », plus sûr que la trompeuse rigueur des chiffres » (J. Rivero, La formation et le recrutement des professeurs des facultés de droit françaises, *Doctrina, Revista de derecho, jurisprudencia y administración* (Uruguay), t. 59, 1962, pp. 249-261. — Jean Rivero était professeur titulaire de droit administratif et directeur des conférences d'agrégation de droit public à la faculté de droit de Paris). Le recours à une cooptation fondée sur l'intuition globale de la personne totale ne s'impose jamais aussi impérativement que dans le cas des professeurs de médecine. Il suffit de penser en effet à ce qui fait le « grand chirurgien » ou le « grand patron » de service hospitalier qui doit exercer, le plus souvent dans l'urgence, un *art* qui, pareil à celui du chef de guerre, implique la maîtrise parfaite des conditions de son exercice pratique, c'est-à-dire la combinaison de maîtrise de soi et d'assurance qui est propre à attirer la confiance et le dévouement des autres. Ce que l'opération de cooptation doit déceler et que l'enseignement doit transmettre ou renforcer, en ce cas, ce n'est pas seulement un savoir, un ensemble de connaissances scientifiques, mais un savoir-faire ou, plus exactement, un art de mettre en pratique le savoir, et de le faire à propos, dans la pratique, qui est indissociable d'une manière globale d'agir, d'un

26. « Oh, autour de moi, il y a des médecins partout dans ma famille. Nous sommes vraiment une grande famille médicale. Mon père donc était médecin ; sur les quatre oncles que j'avais, trois étaient médecins. Sur les huit cousins que j'ai, il y en a au moins quatre ou cinq qui sont médecins, je n'ai pas fait le compte. Mon frère n'est pas médecin, mais il est dentiste, il est professeur à l'École dentaire de Paris. Vraiment, quand il y a un repas de famille, *ça ressemble à un conseil de faculté*. » (Professeur à la faculté de médecine, Paris).

art de vivre, d'un habitus. C'est ce que rappellent les défenseurs d'une médecine et d'un enseignement de la médecine purement cliniques : « C'était un enseignement un peu scolastique (...) : on apprenait ça par petites questions... Dans un gros truc comme la fièvre typhoïde, on se préoccupait relativement peu du problème purement biologique. Bien entendu, on savait que c'était dû au bacille d'Eberth mais, une fois qu'on savait ça, c'était en gros suffisant. La médecine que nous étudions était une médecine de symptômes qui nous aidait à faire un diagnostic ; ce n'était pas la médecine physiopathologique chère aux Américains, qui est une chose excellente, qu'il faut faire (...). Mais il est très dommage d'abandonner pour cette médecine physiopathologique la médecine clinique qui était celle où nous étions très forts, qui nous permettait de faire des diagnostics et qui, par conséquent, était une médecine essentiellement pratique. » L'externat des hôpitaux était le lieu privilégié de cet apprentissage « sur le tas », par la familiarisation ou l'exemple. Là se formait cette grande classe des « bons médecins moyens » qui « avaient été en contact avec les malades, avec des patrons valables », et qui, sans être, à l'instar de l'élite des internes, « des médecins de tout premier plan, extrêmement calés », « savaient leur métier ». A l'occasion du service des gardes, les externes pouvaient avoir l'expérience « des syndromes qui imposent une décision urgente » et « voir avec l'interne la mise en œuvre des éléments du diagnostic, les examens radiologiques, les hésitations, etc., la confrontation avec le chirurgien appelé en consultation (...) et à leur contact c'était vraiment le travail sur le tas... » (Clinicien, 1972). La démonstration de savoir-faire que donnait le maître n'avait pas grand-chose en commun avec l'exposé didactique du professeur, ne requérait pas les mêmes compétences ni surtout la même conception du savoir. Cet apprentissage tout à fait traditionnel, quasi artisanal, qui se faisait au coup par coup, exigeait moins des connaissances théoriques qu'un investissement de toute la personne dans un rapport de remise de soi au patron ou à l'interne et, à travers eux, à l'institution et à « l'art médical » (« Et après, on participait à l'intervention, on aidait l'interne ou en premier ou en second, et nous étions très contents »).

La comparaison porte ainsi au jour des différences qui assignent des limites à la comparaison. Et, de fait, entre les cliniciens et les mathématiciens, ou même entre les juristes et les sociologues, il y a tout l'écart entre deux modes de production et de

reproduction du savoir et, plus largement, entre deux systèmes de valeurs et deux styles de vie ou, si l'on veut, entre deux manières de concevoir l'homme accompli. Membre responsable et respectable de l'élite, engagé dans un rôle inséparablement technique et social qui implique tout un ensemble de responsabilités administratives et politiques, le professeur de médecine doit souvent sa réussite, au moins autant qu'à son capital culturel, à son capital social, aux liens de la naissance ou de l'alliance; et aussi à des dispositions telles que le sérieux, le respect des maîtres et la respectabilité dans la conduite de la vie privée (attestée notamment par le statut social du conjoint et une abondante progéniture), la docilité à l'égard des disciplines plus que scolaires de la préparation du concours d'internat (« Apprendre par cœur et être intelligent plus tard », dit un informateur) ou même l'habileté rhétorique qui valent surtout en tant que garanties de l'adhésion à des valeurs et des vertus sociales²⁷.

L'importance différentielle de l'hérédité professionnelle selon les facultés et les disciplines s'explique (en dehors des effets directs du népotisme) si l'on y voit une forme d'*ancienneté dans la profession*, propre à faire que — toutes choses, et notamment l'âge, étant égales par ailleurs — les agents issus du corps possèdent un avantage considérable dans la compétition parce qu'ils possèdent à un plus haut degré certaines propriétés explicitement ou tacitement exigées des nouveaux entrants : d'abord, le capital symbolique attaché à un nom propre et de nature à assurer, à la façon d'une marque fameuse dans le cas des entreprises, une relation durable avec une clientèle acquise à l'avance; ensuite, le capital culturel spécifique dont la possession constitue sans doute un atout d'autant plus puissant que le capital en vigueur dans le champ considéré, faculté ou discipline, est moins *objectivé, formalisé*, et qu'il se réduit plus complètement aux dispositions et à l'expérience constitutives d'un *art* qui ne peut s'acquérir qu'à la longue, et en première personne²⁸. Le

27. On a souvent mis en lumière l'importance de la rhétorique, voire de l'éloquence, dans les concours d'internat (cf. J. Hamburger, *Conseil aux étudiants en médecine de mon service*, Paris, Flammarion, 1963, pp. 9-10).

28. Tout permet de supposer que cette relation entre le degré d'objectivation du capital spécifique nécessaire à la production et à la commercialisation des produits et les chances différencielles des nouveaux entrants, donc la force des barrières à l'entrée, s'observe dans tous les champs, à commencer par le champ économique proprement dit. (Ainsi, ce n'est pas par hasard que, au sein du champ de production culturelle, c'est

fait que l'origine sociale des professeurs et l'âge d'accès au professorat tendent à s'abaisser quand on va des facultés de médecine et de droit aux facultés des lettres et surtout des sciences (ou que les professeurs de sciences économiques et les fondamentalistes soient plus jeunes et moins souvent issus du corps que les juristes et les cliniciens) s'explique sans doute *en partie* par le fait que le degré auquel les procédures et les procédés de production et d'acquisition du savoir sont objectivés dans des instruments, des méthodes, des techniques — au lieu d'exister seulement à l'état incorporé —, varie dans le même sens : les nouveaux entrants, et notamment ceux d'entre eux qui sont dépourvus de capital hérité, ont des chances d'autant plus grandes et plus précoces dans la concurrence avec les anciens que les capacités et les dispositions requises font une moindre place, tant dans la production que dans la reproduction du savoir (en particulier dans l'acquisition des capacités productives), à l'expérience sous toutes ses formes et à la connaissance intuitive, fondée sur un long processus de familiarisation, et qu'elles sont plus formalisées, donc plus propres à faire l'objet d'une transmission et d'une acquisition rationnelle — c'est-à-dire universelle²⁹.

Mais l'opposition entre les deux *facultés*, entre les compétences scientifiques et la compétence sociale, se retrouve aussi au cœur de chacune des facultés temporellement dominantes (et même au sein de la faculté des lettres et des sciences humaines qui, de ce point de vue, occupe une position intermédiaire). C'est ainsi que la faculté de médecine redéploie en quelque sorte

dans le secteur du théâtre et notamment du théâtre bourgeois, que se trouve, tout au long du XIX^e siècle, la plus grande hérédité professionnelle.)

29. On ne peut rendre raison complètement de l'opposition entre une science et un art sans voir que les pratiques scientifiques ont partie liée avec des processus proprement sociaux d'objectivation et d'institutionnalisation : on pense évidemment au rôle de l'écriture, comme instrument de rupture avec l'immédiateté mimétique de la pensée livrée à l'oral, ou au rôle de tous les symbolismes formels, notamment logiques ou mathématiques, qui poussent à leur accomplissement les effets de l'objectivation par l'écrit, en substituant à l'intuition, fût-elle géométrique, la logique autonome du symbolisme et son évidence propre, « l'évidence aveugle » selon le mot de Leibniz, qui surgit des symboles mêmes (Leibniz l'appelait aussi *evidentia ex terminis*). Il est clair que ces progrès dans l'objectivation des méthodes de pensée s'accomplissent toujours dans et par des formes sociales qu'ils présupposent et qu'ils portent à leur accomplissement (la dialectique, d'où est issue la logique, étant par exemple indissociable de la discussion institutionnalisée, sorte de joute entre deux adversaires en présence d'un public); et l'on pourrait distinguer les disciplines selon le degré de rationalisation et de formalisation des formes de communication qu'elles emploient.

à elle seule la totalité de l'espace des facultés (et même du champ du pouvoir)³⁰ : bien qu'il ne soit pas possible d'en tenir en quelques phrases tous les aspects, l'opposition complexe et multidimensionnelle entre les cliniciens et les biologistes des facultés de médecine (au demeurant assez différents dans leur passé social et scolaire des biologistes des facultés des sciences) peut être décrite comme celle de l'*art* orienté par une « expérience » nourrie de l'exemple des anciens qui s'acquiert à la longue, dans l'attention à des cas particuliers, et de la *science*, qui ne se contente pas des signes extérieurs servant à fonder un diagnostic mais entend appréhender des causes générales³¹. Principe de deux conceptions tout à fait différentes de la pratique médicale, la première, qui confère le primat à la relation clinique entre le malade et le médecin, au fameux « colloque singulier », base de toute défense de la médecine « libérale », la seconde, qui privilégie l'analyse de laboratoire et la recherche fondamentale, cette opposition se complique du fait que l'art et la science changent de sens et de valeur selon qu'on leur fait jouer un rôle directeur ou subordonné. Les cliniciens s'accommoderaient bien d'une recherche directement ordonnée à leurs exigences et les impératifs de la rentabilité économique ont été invoqués pour enfermer ou maintenir les fondamentalistes dans une fonction purement technique de recherche appliquée, consistant essentiellement à mettre en œuvre, à la demande des cliniciens, des méthodes d'analyse éprouvées, plutôt qu'à rechercher des méthodes nouvelles et à poser des problèmes à *long terme*, souvent indifférents et inaccessibles aux cliniciens. Quant aux fondamentalistes, jusque-là socialement dominés, ceux d'entre eux qui sont les mieux placés pour revendiquer l'autorité de la science (c'est-à-dire plutôt les spécialistes de biologie moléculaire, en ascension, que les anatomistes, en déclin), ils tendent de plus en plus à affirmer, au nom des progrès de la

30. On pourrait décrire sur le même modèle les rapports entre le droit et les sciences économiques tel qu'il s'établit au terme d'un processus d'autonomisation qui a arraché les sciences économiques au statut de disciplines auxiliaires (cf. L. Le Van-Lemesle, *L'économie politique à la conquête d'une légitimité (1896-1937)*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, 47-48, pp. 113-117).

31. Cette opposition est tout à fait homologue de celle qui s'établit, dans un autre champ, entre l'ingénieur et l'architecte : dans ce cas, l'homme de l'art peut invoquer les nécessités imprescriptibles de l'Art (et secondairement de l'art de vivre, c'est-à-dire de « l'Homme ») contre les contraintes inhumaines et inesthétiques de la technique.

thérapeutique apportés par la science, les droits d'une recherche fondamentale totalement libérée des fonctions de pur service technique et, forts du prestige de leur discipline scientifique, se font les défenseurs d'une médecine moderne, affranchie des routines que couvre à leurs yeux la vision « clinique » et l'idéologie du « colloque singulier ». Dans cette lutte, les fondamentalistes semblent avoir pour eux l'avenir, c'est-à-dire la science, et, de fait, les plus prestigieux d'entre eux, que les plus attachés à l'image ancienne de la médecine eux-mêmes placent au-dessus des cliniciens ordinaires, viennent mettre en question la représentation jusque-là parfaitement unifiée et simplement hiérarchisée du corps professoral.

Les fondamentalistes présentent des propriétés sociales et scolaires qui les situent entre les professeurs de sciences et les cliniciens. Ainsi, bien qu'ils soient très semblables aux autres catégories de professeurs de médecine pour la génération des pères (mis à part une représentation légèrement supérieure des fils de petite bourgeoisie), ils semblent plus proches des scientifiques pour la génération des grands-pères : les chances d'appartenir à une famille dont l'ancienneté dans la bourgeoisie, mesurée à la profession du grand-père paternel, est d'au moins deux générations, sont de 22 % seulement pour les fondamentalistes, contre 42,5 % pour les cliniciens, 54,5 % pour les chirurgiens (et 39 % pour l'ensemble des professeurs de médecine) et de 20 % chez les professeurs de sciences. Sans doute issus de famille moins anciennes et moins aisées, les fondamentalistes qui, à la différence des cliniciens et des chirurgiens, ne bénéficient pas de deux sources de revenus, le traitement et la clientèle, résident beaucoup moins souvent dans les quartiers chics, sont beaucoup moins souvent inscrits au *Who's who* et surtout au *Bottin mondain* — et il est remarquable que, comme les scientifiques, ils comptent une part relativement importante de juifs. Ces différences sociales sont suffisantes, dans un univers socialement très homogène et très soucieux de son homogénéité, pour fonder deux groupes socialement distincts et antagonistes, comme en témoigne entre autres indices le fait que la plupart des informateurs, et sans doute l'ensemble des professeurs, semblent surestimer ces différences : « Celui qui est un peu fou fait de la recherche : ce sont les jeunes issus de milieux pauvres qui vont vers la recherche, au lieu de se soucier de faire ce qu'on appelle une belle carrière » (Entretien, fondamentaliste, 1972). Tout semble indiquer en tout cas que ces différences se traduisent dans des oppositions politiques, les fondamentalistes se situant plutôt

à gauche tandis que les cliniciens et surtout les chirurgiens, dont le prestige proprement scientifique est faible — bien qu'il fluctue en fonction de l'opinion du grand public, avec le succès des greffes, par exemple — et qui sont le fer de lance de tous les mouvements de conservation, se rangent plutôt à droite (ces deux catégories semblent s'être massivement ralliées au Syndicat autonome qui s'est créé en mai 1968, sur le modèle des facultés des lettres et des sciences, et qui détient toutes les positions de pouvoir administratif).

Sans doute cette opposition, qui peut recevoir des contenus différents selon les champs, constitue-t-elle un invariant des champs de production culturelle, dont le champ religieux fournit le paradigme, avec l'opposition de l'orthodoxie et de l'hérésie. De même que l'on verra s'opposer, au sein des facultés des lettres et des sciences humaines, l'orthodoxie des professeurs canoniques, passés par la voie royale des concours, et l'hérésie tempérée des chercheurs et des professeurs marginaux ou originaux, souvent parvenus à la consécration par des voies de traverse, de même on distingue, au sein des facultés de médecine, les défenseurs d'un ordre médical inséparable d'un ordre social et fondé sur les concours et leurs rites de consécration propres à assurer la reproduction du corps, et les innovateurs hérétiques qui, tels les inspireurs de la réforme des études médicales, sont parvenus par des voies détournées, c'est-à-dire, bien souvent, par l'étranger (les États-Unis notamment) et qui, faute de posséder les titres sociaux ouvrant l'accès aux positions socialement dominantes, ont trouvé dans des institutions marginales, plus ou moins prestigieuses, Museum, Faculté des sciences, Institut Pasteur, Collège de France, la possibilité de poursuivre une carrière de chercheurs plus réussie scientifiquement que socialement³². Cette sorte d'antinomie entre la science et la respectabilité sociale, entre la carrière déviante et risquée du chercheur et le cursus plus assuré mais aussi plus limité du professeur, renvoie à des différences inscrites

32. Il n'est pas besoin de dire les effets proprement scientifiques de la hiérarchie qui s'établissait entre les chaires, et qui vouait certaines chaires fondamentales (comme la chaire de bactériologie) à constituer de simples positions d'attente avant l'accès à une chaire plus prestigieuse de clinique (sur tous ces points, on pourra lire la très belle étude de H. Jamous, *Contribution à une sociologie de la décision, La réforme des études médicales et des études hospitalières*, Paris, CES, 1967).

dans l'objectivité des positions institutionnelles, à leur dépendance ou leur indépendance à l'égard des pouvoirs temporels, et aussi à des différences dans les dispositions des agents, plus ou moins inclinés ou condamnés à la conformité ou à la rupture, inséparablement scientifique et sociale, à la soumission ou la transgression, à la gestion de la science établie ou à la rénovation critique de l'orthodoxie scientifique.

Compétence scientifique et compétence sociale.

On aura reconnu, dans les différentes formes de l'opposition entre les facultés (ou les disciplines) temporellement dominantes et les facultés (ou les disciplines) plus tournées vers la recherche scientifique, la distinction que faisait Kant entre deux sortes de facultés : d'un côté, les trois « facultés supérieures » (temporellement), c'est-à-dire la faculté de théologie, la faculté de droit et la faculté de médecine, qui, étant capables de procurer au gouvernement « l'influence la plus forte et la plus durable sur le peuple », sont les plus directement contrôlées par lui, les moins autonomes à son égard en même temps que les plus directement chargées de former et de contrôler les usages pratiques et les utilisateurs ordinaires du savoir, prêtres, juges, médecins; de l'autre, la « faculté inférieure » qui, n'ayant aucune efficacité temporelle, est abandonnée « à la raison propre du peuple savant », c'est-à-dire à ses propres lois, qu'il s'agisse de science historique et empirique (histoire, géographie, grammaire, etc.) ou de science rationnelle pure (mathématique pure ou philosophie pure). Du côté de ce qui, toujours selon Kant, constitue « en quelque sorte la droite du parlement de la science », l'autorité; du côté de la gauche, la liberté d'examiner et objecter³³ : les facultés dominantes dans l'ordre politique ont pour fonction de former des agents d'exécution capables de mettre en application sans les discuter ni les mettre en doute, dans les limites des lois d'un ordre social déterminé, les techniques et les recettes d'une science qu'elles ne prétendent ni produire ni transformer; à l'opposé, les facultés dominantes dans

l'ordre culturel sont vouées à s'arroger, pour les besoins de la construction des fondements rationnels de la science que les autres facultés se contentent d'inculquer et d'appliquer, une liberté qui est interdite aux activités d'exécution, si respectables soient-elles dans l'ordre temporel de la pratique.

La compétence du médecin ou du juriste est une compétence technique juridiquement garantie, qui donne autorité et autorisation pour se servir de savoirs plus ou moins scientifiques : la subordination des fondamentalistes aux cliniciens exprime cette subordination de la science à un pouvoir social, qui lui assigne ses fonctions et ses limites. Et l'opération que réalisent les facultés supérieures, au sens de Kant, ressortit pour une part à la magie sociale, qui, comme dans les rites initiatiques, tend à consacrer inséparablement des compétences sociales et des compétences techniques. La généalogie de l'idée de clinique qu'a établie Michel Foucault met bien en lumière cette double dimension, technique et sociale, de la compétence médicale; elle décrit l'institution progressive de la nécessité sociale qui fonde l'importance sociale des professeurs de médecine et distingue leur art de toutes les compétences techniques ne conférant aucune autorité sociale particulière (comme celle d'ingénieur). La médecine est une science pratique dont la vérité et les succès intéressent la nation tout entière et la clinique « figure comme une structure essentielle à la cohérence scientifique, mais aussi à l'utilité sociale » de l'ordre médical, « point de contact par où l'art de guérir rentre dans l'ordre civil » (comme disait un réformateur du passé)³⁴. Et l'on pourrait montrer dans la même logique que l'exercice même de l'acte clinique implique une forme de violence symbolique : système de schèmes de perception plus ou moins formalisés et codifiés qui est plus ou moins complètement incorporé par les agents médicaux, la compétence clinique ne peut fonctionner pratiquement, c'est-à-dire s'appliquer adéquatement au cas particulier — dans une opération analogue à ce qu'est l'acte de jurisprudence du juge — qu'en s'appuyant sur les indices que lui fournissent les patients, indices corporels (comme les enflures ou les rougeurs) et indices verbaux (comme l'information sur la fréquence, la durée et la localisation des indices corporels visibles ou sur la fréquence et

33. Cf. E. Kant, *Le conflit des facultés*, Paris, Vrin, 1953, pp. 14-15, 28 et 37. La validité partielle de la description kantienne pose la question des invariants du champ universitaire et invite à une comparaison méthodique des différentes traditions nationales aux différentes époques.

34. Cité par M. Foucault, *Naissance de la clinique, Une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, 1963.

la durée des douleurs, etc.) qui, pour la plupart, doivent être *suscités par l'enquête clinique*. Mais ce travail de production des symptômes qui conduit au diagnostic (juste ou faux) s'accomplit, comme le montrent bien les analyses d'Aaron Cicourel, dans une relation sociale dissymétrique où l'expert est en mesure d'imposer ses propres présupposés cognitifs sur les indices livrés par le patient sans avoir à poser la question du décalage, générateur de malentendus et d'erreurs de diagnostic, entre les présupposés tacites du patient et ses propres présupposés explicites ou implicites concernant les signes cliniques, et du même coup sans poser comme tel le problème, fondamental, de la *traduction du discours clinique spontané* du patient dans le discours clinique codifié de la médecine (avec, par exemple, le passage de la rougeur montrée du doigt ou nommée à l'inflammation). Autre question éminemment refoulée, celle des effets cognitifs du temps d'acquisition de l'information, la limitation du répertoire cognitif de l'expert (les questions non posées) ou de l'aptitude à le mobiliser pouvant tenir au manque d'expérience mais aussi et surtout à la précipitation ou à la prévention (avec les *leading questions*) imposées par l'urgence.

De façon générale, le progrès, au sein de chaque faculté, des disciplines scientifiques correspond à la substitution d'une nécessité scientifique socialement arbitraire à une nécessité sociale scientifiquement arbitraire (un arbitraire culturel)³⁵. Bien que la science tende à se voir accorder une reconnaissance sociale et, par là, une efficacité sociale qui vont croissant à mesure que les valeurs scientifiques sont plus largement reconnues (notamment sous l'effet des changements technologiques et de l'action du système d'enseignement), elle ne peut recevoir sa force sociale que de l'extérieur, sous la forme d'une autorité déléguée qui peut trouver dans la nécessité scientifique, qu'elle fonde socialement, une légitimation de son arbitraire social. Mais cette autorité statutaire peut entretenir la même relation de légitimation circulaire avec un art, comme la clinique, ou une tradition savante, comme la théologie, le droit, ou même l'his-

35. Ce n'est pas par hasard que la faculté de droit a été si lente à renoncer aux signes extérieurs de l'autorité statutaire, l'hermine et la toge étant des instruments indispensables du *travail de représentation* et de mise en scène de l'autorité des textes et de leurs interprètes qui fait partie intégrante de l'exercice même de la fonction, c'est-à-dire de l'acte de produire le droit.

toire de la littérature ou de la philosophie, dont la nécessité, fondamentalement sociale, repose en dernière analyse sur une « opinion commune des docteurs », elle-même enracinée non dans la seule nécessité rationnelle de la cohérence et de la compatibilité avec les faits mais dans la nécessité sociale d'un système de dispositions objectivement orchestrées et de l'arbitraire culturel plus ou moins objectivé et codifié dans lequel il s'exprime. On sait que les constructions idéologiques que des individus ou des groupes artistiques ou politiques peuvent produire pour donner à leurs « choix » dans les domaines les plus divers, politiques, esthétiques, éthiques, les apparences de la cohérence, se présentent en fait comme des combinaisons d'éléments logiquement disparates qui ne tiennent ensemble que par la force intégratrice des dispositions ou des positions communes; si bien que des disciplines qui, comme l'histoire de la philosophie, de l'art ou de la littérature, traitent comme autonomes des constructions n'ayant en elles-mêmes ni toute leur raison ni toute leur raison d'être, ou qui, comme la philosophie du droit, l'esthétique ou l'éthique, tendent à donner pour fondé dans l'unité de la raison ce qui repose en fait sur l'unité de la croyance ou, d'un mot, sur l'*orthodoxie* d'un groupe, redoublent simplement l'effet propre de ces constructions qui réside précisément dans l'illusion de la genèse purement rationnelle et franche de toute détermination³⁶.

Et, si la place faite à tout ce qui peut assurer la cohésion sociale du groupe des docteurs et notamment toutes les formes de cooptation (dont la limite est le népotisme) destinées à assurer l'homogénéité durable des *habitus*, tend à croître quand on va des physiciens ou des mathématiciens aux cliniciens ou aux juristes, c'est sans doute pour une part que la nécessité de fonder dans l'unité sociale du groupe l'unité intellectuelle de la *communis doctorum opinio* s'impose d'autant plus fortement que la cohérence proprement scientifique est plus incertaine et que la *responsabilité sociale* du corps est plus grande³⁷: comme on le

36. Une part importante des travaux dits de théorie, en matière de philosophie, de littérature ou de droit consiste à essayer de fonder en raison des notions en -isme (marxisme, naturalisme ou libéralisme) qui, comme on le verra ci-dessous pour le structuralisme, sont principalement, sinon exclusivement, fondées dans la nécessité sociale.

37. On voit que la nature particulière de son objet, qu'elle a en commun, dans sa définition phénoménale, avec les disciplines juridiques, place la sociologie dans une

voit particulièrement bien dans le cas des juristes, un corps de « responsables » ne peut sans compromettre son capital d'autorité se présenter en ordre dispersé, à la façon des intellectuels, et, de même qu'il doit faire disparaître de la « raison écrite » les contradictions qui sont les traces visibles des conflits dont il est issu et les questions qui conduiraient à la découverte de ses véritables fonctions, il doit écarter préventivement tous ceux qui pourraient menacer l'ordre du corps des gardiens de l'ordre.

Il faudrait examiner ici les contrats tacites de délégation qui fondent l'autorité des différentes facultés, assignant à leur liberté des limites d'autant plus strictes que la responsabilité sociale qui leur est accordée est plus importante ; et analyser les représentations que les utilisateurs privilégiés des institutions d'enseignement supérieur — c'est-à-dire les membres de la classe dominante — se font des fonctions de ces institutions. Comme le montre clairement l'analyse des réponses à la consultation nationale sur l'enseignement de 1969, la propension à privilégier les fonctions sociales de l'Université par rapport aux fonctions proprement scientifiques, à accorder par exemple le primat à la « formation des cadres de la nation » sur l'avancement de la connaissance scientifique, croît quand on va des membres des fractions dominées aux membres des fractions dominantes ; et il en va de même quand on va des professeurs des facultés des sciences aux professeurs des facultés de droit et de médecine. En sorte que la *coïncidence* des fonctions que les professeurs confèrent à leur action pédagogique et de celles que les destinataires privilégiés de cette action lui assignent tend à croître dans le même sens (et du même coup l'improbabilité d'une sorte de sécession au terme de laquelle les professeurs joueraient de leur autonomie relative pour satisfaire leurs intérêts propres). La suspicion que les fractions dominantes éprouvent toujours, et manifestent parfois, surtout dans la période qui suit 1968, à l'égard des facultés, lieu de « corruption de la jeunesse », s'adresse avant tout aux facultés des lettres et des sciences humaines, et, secondairement, aux facultés des sciences, beaucoup moins « sûres », en raison des effets de « contamination », comme disait un chef d'entreprise dans un entretien, que les grandes écoles.

position tout à fait spéciale : s'il arrive que l'opinion des docteurs y prenne la forme d'une orthodoxie, elle est le plus souvent livrée à la plus extrême dispersion du fait de l'absence de forts contrôles scolaires et surtout sociaux à l'entrée et de la diversité corrélative des origines sociales et scolaires de ceux qui la produisent.

Comme si l'on était prêt à rompre le contrat de délégation dès que la possibilité apparaît que l'accomplissement des fonctions techniques de formation technique menace ou compromette l'accomplissement des fonctions sociales.

On comprend mieux, à la lumière de ces analyses, la véritable signification des différences politiques entre les facultés que l'on peut établir sur la base des informations publiques ou directement recueillies auprès d'une fraction (très variable selon les facultés) des professeurs. Le plus souvent étrangers à la politique et en tout cas peu enclins à prendre publiquement position en ces matières, les professeurs de sciences (au demeurant peu syndiqués) semblent pencher légèrement vers la gauche. Contrairement à la représentation commune, les professeurs des facultés des lettres et sciences humaines se situent sans doute, globalement, moins à gauche que les professeurs de sciences, c'est-à-dire plus souvent au centre droit ou à droite qu'à gauche ; et cela bien qu'au niveau des prises de position publiques (comme les pétitions ou les listes de soutien), la minorité de gauche soit beaucoup plus fortement représentée, donc beaucoup plus visible (*a fortiori* si l'on réintroduit l'ensemble du corps enseignant, assistants et maîtres-assistants compris), ce qui se comprend si l'on sait que l'incitation sociale à se déclarer publiquement sur les problèmes politiques est d'autant plus forte, dans cet état de l'histoire du champ intellectuel, qu'on se situe plus près du pôle « intellectuel » du champ universitaire, donc plus à gauche. Assez souvent inclinés à l'indifférence politique de ceux pour qui l'ordre social va de soi et peu portés à l'incongruité des manifestations publiques, les professeurs de médecine, fondamentalistes exceptés, se situent presque tous au centre ou à droite. Quant aux professeurs de droit, plus fortement investis dans la politique que les professeurs de médecine, mais sans doute moins massivement concentrés à droite, ils sont plus enclins à prendre position publiquement sur les problèmes politiques, surtout peut-être quand ils appartiennent à la minorité de gauche³⁸.

38. Dans le comité universitaire de soutien à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing (*le Quotidien de Paris*, 17 mai 1974), les professeurs de médecine, et de droit et sciences économiques sont très fortement représentés, surtout à Paris : soit respectivement 28 et 18 sur 64 (contre 10 en lettres et 0 en sciences) à Paris et 18 et 14 sur 47 (contre 8 en lettres et 7 en sciences) en province (à Paris, on compte en outre

Cette analyse suppose et introduit une réflexion sur ce qu'il faut entendre par l'opinion politique d'un agent et sur les conditions de sa saisie et de sa mesure, c'est-à-dire sur le rapport entre l'opinion politique que l'on peut appeler privée (celle qui s'affirme entre intimes ou dans la solitude de l'isoloir) et l'opinion politique publique. On sait, et on a pu le vérifier en interrogeant des informateurs (leurs étudiants ou d'autres professeurs) sur les opinions politiques de tel ou tel ensemble de professeurs, que les opinions sur les opinions politiques des autres varient, dans certaines limites, en fonction des opinions politiques des « juges » (donc des systèmes de critères explicites ou implicites qui sont employés pour distribuer les agents entre la droite et la gauche et sur lesquels il n'y a pas d'accord entre la droite et la gauche), mais aussi selon une définition, le plus souvent implicite, de l'opinion politique « vraie », « authentique », c'est-à-dire en réalité des conditions dans lesquelles cette opinion se manifeste « vraiment »³⁹. En fait, si l'on admet que l'opinion politique est l'opinion manifestée dans une expression visible (selon la formule platonicienne : « opiner, c'est parler »), on voit que, en tant que telle, l'opinion politique se définira dans la relation entre les dispositions éthiques ou les inclinations proprement politiques et le marché sur lequel doit être offerte l'opinion exprimée. On ignore presque toujours les variations résultant de l'effet de marché (dont l'effet d'enquête, variable selon les caractéristiques sociales de l'enquêté, est un aspect) et, notamment, pour un groupe déterminé, l'écart entre les tendances qui se dégagent des opinions privées, énoncées sur le mode de la confiance entre intimes ou, dans la relation d'enquête, sous couvert de l'anonymat et au prix de différentes formes

5 membres de l'Institut, 1 professeur au CNAM). Les différentes listes de soutien à François Mitterrand ne permettent pas une analyse aussi précise du fait que les titres, lorsqu'ils sont indiqués, sont trop vagues. Mais les facultés des lettres et des sciences y sont très fortement représentées.

39. Lorsqu'on considère les prises de position publiques comme plus « vraies » — ou « sincères » — que les opinions privées, les confidences à des intimes par exemple, on oublie tout ce que les manifestations publiques peuvent avoir d'*obligé*, voire de forcé — sans être nécessairement moins « sincères » pour autant — lorsque, par exemple, elles font partie d'un rôle à tenir, d'une identité sociale à défendre, etc. On pourrait, dans cette perspective, analyser l'influence que l'opinion commune concernant l'opinion « vraie » d'un agent — « X est de gauche » — peut exercer, dans diverses circonstances, sur ses prises de positions publiques, celles-ci pouvant avoir pour principe l'intention de confirmer ou de démentir cette opinion.

d'euphémisation (« centre » étant mis pour « droite », par exemple), et celles qui ressortent des opinions publiquement professées, des manifestes et des manifestations, et qui sont de nature à s'imposer comme le normal ou la norme du groupe, comme l'opinion modale et à la mode, à laquelle on se sent tenu de se conformer, fût-ce par le silence et le secret. L'attention à cet écart est indispensable pour éviter d'imputer à de soudains revirements ou à de brusques conversions des prises de position qui, comme les prises de parti des temps de crise, liées à un renforcement généralisé de la tendance à la publication des opinions, sont pour une part imputables à des effets de marché⁴⁰.

L'analyse d'un échantillon aléatoire des membres du Syndicat national de l'enseignement supérieur en 1969 établit que, pour les professeurs de sciences, de lettres, de médecine et de droit respectivement, les taux d'inscription sont de 15, 30, 6 (presque tous recrutés parmi les fondamentalistes) et 1 %, les taux de participation au Syndicat autonome, plus à droite, variant sans doute en sens inverse. (En mai 1983, les enseignants affiliés au SNEsup se répartissaient ainsi entre les différentes facultés : Droit, 1,2 % ; Médecine, 3 % et Pharmacie, 1,2 % ; Lettres, 26,1 %, dont 1,9 en sociologie, 1,1 en sciences de l'éducation, 1,3 en psychologie, 1,9 en philosophie, 4,8 en littérature, 2,7 en histoire, 2,5 en géographie, 1,6 en linguistique, 7,8 en langues ; Sciences, 56,3 %, dont 16 en mathématiques, 16,4 en physique, 1,6 en géologie, 7,1 en chimie, 15,2 en biologie et 1 en génie mécanique et en génie civil). Notre analyse des résultats de la consultation nationale de l'AEERS de 1969 permet même d'avancer, malgré les limites inhérentes à tout échantillon spontané, que les prises de position des professeurs des différentes facultés sur le système d'enseignement, qu'il s'agisse par exemple de l'introduction des libertés syndicales ou politiques dans l'Université ou de la transformation du système de recrutement des professeurs, sont elles aussi strictement homologues des positions de leur faculté dans le système des institutions d'enseignement supérieur (étant entendu que les opinions sur le

40. L'erreur de perception qui fait apparaître les professeurs de facultés des lettres comme globalement de gauche permet aux professeurs de ces facultés — relativement rares, au moins avant 1968 — qui se déclarent publiquement comme de droite d'apparaître et de s'apparaître comme des hérétiques plus ou moins héroïques alors que, comme on le voit en mai 1968, ils ont pour eux, à la désapprobation près que suscitent les prises de position politiques et les compromissions journalistiques, la grande majorité de leurs collègues.

Le système universitaire et ses transformations ne sont jamais déterminées directement par l'origine sociale et se définissent dans la relation entre une disposition et une position : c'est ainsi que les « miraculés », qui doivent tout au système, sont, toutes choses étant égales par ailleurs, parmi les défenseurs les plus intraitables du système et de ses hiérarchies).

L'opposition qu'établissait Kant entre les deux catégories de facultés, les premières soumises à l'ordre temporel qu'elles servent, les secondes affranchies de toutes les disciplines et de toutes les limites mondaines, trouve son accomplissement, et sa limite, dans la relation entre les disciplines juridiques et les sciences sociales qui, introduisant la liberté, voire l'irresponsabilité caractéristique des facultés temporellement inférieures sur le terrain réservé des facultés supérieures, sont peu à peu venues à leur disputer le monopole de la pensée et du discours légitime sur le monde social : d'un côté, une science d'ordre et de pouvoir, visant à la rationalisation, au double sens, de l'ordre établi ; de l'autre, une science de l'ordre et du pouvoir, visant non à mettre en ordre les choses publiques, mais à les penser comme telles, à penser ce qu'est l'ordre social, et l'État, en réduisant l'ordre et l'État établis, par la comparaison historique ou la variation imaginaire, à un simple cas particulier dans l'univers des possibilités réalisées ou réalisables⁴¹. Opération moins anodine qu'il ne peut paraître, puisqu'elle suppose une mise en suspens de l'adhésion ordinaire à l'état des choses, qui, pour les gardiens de l'ordre, est déjà une rupture critique, voire un témoignage d'irresponsabilité.

41. Une opposition de même forme s'observe, au sein même des facultés des lettres, entre la sociologie et les disciplines canoniques qu'elle peut prendre pour objet (sociologie de l'éducation) ou dont elle peut prendre l'objet (sociologie de l'art, de la littérature ou de la philosophie).

espèces de capital et formes de pouvoir

« Il ne faut surtout pas renoncer à l'Académie ; je déjeune précisément, demain en quinze, pour aller ensuite avec lui à une séance importante, chez Leroy-Beaulieu, sans lequel on ne peut faire une élection ; j'avais déjà laissé tomber devant lui votre nom qu'il connaît, naturellement, à merveille. Il avait émis certaines objections. Mais il se trouve qu'il a besoin de l'appui de mon groupe pour l'élection prochaine, et j'ai l'intention de revenir à la charge ; je lui dirai très franchement les liens qui nous unissent, je ne lui cacherai pas que, si vous vous présentiez, je demanderais à tous mes amis de voter pour vous (...) et il sait que j'ai des amis. J'estime que, si je parvenais à m'assurer son concours, vos chances deviendraient fort sérieuses. »

M. Proust, *A la recherche du temps perdu*.

Du fait de leur position dans l'espace des facultés, entre le pôle « mondain », représenté par les facultés de droit et de médecine, et le pôle « scientifique », représenté par les facultés des sciences, les facultés des lettres (de 1967) sont sans doute le lieu privilégié pour observer la lutte entre les deux espèces de pouvoirs universitaires qui, aux deux pôles du champ, tendent à s'imposer à peu près sans partage : dans le cas de la médecine, comme en droit, la prédominance du pouvoir universitaire, fondé sur le cumul de positions permettant de contrôler d'autres positions et leurs occupants, est si affirmée que les chercheurs purs, c'est-à-dire les fondamentalistes, apparaissent comme un peu « déplacés » et se trouvent renvoyés dans un autre ordre, celui des facultés des sciences, où ils sont d'ailleurs moins reconnus, sauf exceptions, que les scientifiques purs ; dans le cas des facultés des sciences, à l'inverse, le prestige scientifique, fondé sur l'investissement réussi dans la seule activité de recherche, tend à faire apparaître comme substitut compensatoire le pouvoir dominé qu'exercent, dans le lieu même du non-pouvoir, les recteurs, doyens ou autres administrateurs scientifiques (bien qu'on puisse toujours opposer quelques cas d'administrateurs reconnus scientifiquement).

Le propre de la faculté des lettres et des sciences humaines réside en ce que les rapports entre les différents principes de hiérarchisation y sont plus équilibrés. En effet, d'un côté elle participe du champ scientifique, donc de la logique de la recherche, et du champ intellectuel¹ — avec pour conséquence que la notoriété intellectuelle constitue la seule espèce de capital et de profit qui lui appartienne en propre ; de l'autre, en tant qu'institution chargée de transmettre la culture légitime et investie de ce fait d'une fonction sociale de consécration et de conservation, elle est le lieu de pouvoirs proprement sociaux qui,

1. Sans doute d'autant plus que, à la faveur de l'expansion du corps enseignant, elle a absorbé un grand nombre d'écrivains, d'écrivains-journalistes et de journalistes-écrivains.

au même titre que ceux des professeurs de droit et de médecine, participent des structures les plus fondamentales de l'ordre social. Bref, elle se divise selon le principe même selon lequel s'organise l'espace des facultés dans son ensemble : l'opposition entre les agents et les institutions qui sont plutôt tournés vers la recherche et les enjeux scientifiques ou vers le champ intellectuel et les enjeux proprement culturels, et ceux qui sont orientés davantage vers la reproduction de l'ordre culturel et du corps des reproducteurs et vers les intérêts associés à l'exercice d'un pouvoir temporel dans l'ordre culturel, est ainsi homologue de celle qui s'établit au sein du champ universitaire dans son ensemble entre les facultés dominantes dans l'ordre culturel et les facultés dominantes dans l'ordre proprement temporel.

On pourra ainsi observer et décrire, à cette échelle plus restreinte, les relations entre la structure de l'espace des positions constitutives de ce champ et les luttes visant à maintenir ou à subvertir cette structure, c'est-à-dire entre le classement « objectif », construit en prenant pour critère l'ensemble des propriétés mises en jeu dans le champ, et la lutte des classements qui vise à conserver ou à transformer ce classement en conservant ou en transformant la hiérarchie des critères de classement².

Admettant que, du fait de l'organisation fortement hiérarchisée et centralisée de l'Université française, les professeurs de lettres et sciences humaines les plus « puissants » devaient, à quelques exceptions près, appartenir aux facultés parisiennes, on a retenu comme population de départ de l'enquête sur le pouvoir l'ensemble des professeurs titulaires des grandes institutions parisiennes d'enseignement supérieur en 1967, Collège de France (à l'exclusion des scientifiques), Sorbonne, faculté de Nanterre, École pratique des hautes études (IV^e, V^e et VI^e sections), École des arts et métiers, École des langues orientales et École des chartes (ce qui conduit à exclure les intellectuels « libres » ou tenant des positions extra-universitaires — Lacan par exemple). Des établissements comme le Muséum d'histoire naturelle, l'Observatoire, le Bureau des longitudes, l'INRA, le Palais de la découverte se sont trouvés exclus par le fait qu'ils ne comptent pas de professeurs titulaires de lettres ou de sciences

2. Les facultés qui, à un premier niveau, pouvaient être traitées comme des ensembles homogènes du point de vue de leurs relations objectives de concurrence, peuvent ainsi, sans contradiction, apparaître à un autre niveau d'analyse comme des champs qui sont eux-mêmes le lieu de différences de différents ordres.

humaines. A l'École des chartes (dotée d'un corps professoral très restreint) et à l'École des langues orientales, seul un professeur (qui enseignait par ailleurs à l'EPHE) possédait les propriétés requises (dont on trouvera la définition ci-dessous). La faculté de Nanterre, qui comptait une proportion très importante de maîtres de conférences, a un taux de représentation très faible. On a adopté, pour coder l'appartenance principale des professeurs attachés à plusieurs des institutions retenues dans la population-mère, la hiérarchie socialement admise, assignant par exemple au Collège de France ou à la Sorbonne ceux qui appartenaient à la fois au Collège de France ou à la Sorbonne et à l'École des hautes études — cette opération enfermant, on le voit, une prise de position sur une hiérarchie qui est elle-même un enjeu de discussion. Il s'ensuit que l'École des hautes études se trouve réduite à ses non-cumulants, ce qui ne rend pas justice à une des propriétés les plus rares de l'institution, qu'il s'agisse de la V^e section, vouée aux sciences religieuses, de la IV^e section, consacrée aux sciences philologiques et historiques, et étroitement liée à la fois à la Sorbonne et au Collège de France, ou de la VI^e section qui, par l'effet du patriotisme d'institution, de ses investissements dans la recherche et aussi de ses relations privilégiées avec le journalisme et l'édition, parvient à produire des effets symboliques et pratiques irréductibles à ceux de son corps professoral propre.

A l'intérieur de la population-mère des titulaires d'au moins une position dans les institutions universitaires parisiennes en 1967, on a retenu l'ensemble des professeurs définis par la possession d'au moins deux des propriétés suivantes, retenues parce qu'efficaces, à des degrés et des titres divers, dans le champ : l'appartenance à l'Institut, au jury de l'agrégation, au jury de l'ENS, au Comité consultatif des universités (pouvoir universitaire), à la commission du CNRS de 1963 ou 1967 (pouvoir scientifique), à un comité de rédaction de revue intellectuelle — ou la direction d'une collection (notoriété intellectuelle) —, la possession d'un taux de citation supérieur à 5 dans le *Citation Index* (prestige scientifique)³. Ce mode de sélection fondé sur des indicateurs objectifs de la possession de pouvoirs différents

3. On a renoncé à retenir la direction d'un laboratoire au nombre des propriétés déterminant l'appartenance : il est en effet très difficile de distinguer les cas où ce titre est un attribut statutaire du professeur, comme souvent dans les facultés ou même, en plus d'un cas, à l'École des hautes études, et les cas où il implique la direction effective d'une véritable équipe de recherche ; en sorte que l'on ne peut le traiter ni comme un indice de pouvoir universitaire ni comme un indice de scientificité ou d'engagement dans la recherche.

dans leur force, leur mode d'exercice et leurs effets (au nombre desquels les plus objectivés des indices du capital symbolique tels que les prix scientifiques ou la présence dans le *Citation Index*) semble infiniment plus sûr que toutes les formes de la méthode « réputationnelle », dont la pire est sans doute l'échantillonnage par boule de neige (*snowball*) souvent employé dans ce genre de recherche : outre en effet que le choix du noyau initial prédétermine les choix ultérieurs, donc la population finale, elle privilégie une forme de pouvoir parmi d'autres, celle qui repose sur le fait d'être connu et reconnu.

La méthode de sélection employée pour construire la population étudiée visait à produire une image réduite, mais fidèle, du champ universitaire comme espace de positions saisies à travers les propriétés des agents qui en détiennent les attributs ou les attributions et qui luttent, avec des armes et des pouvoirs capables de produire des effets visibles, pour les prendre ou les défendre, pour les conserver inchangées ou les transformer. Par opposition à l'échantillonnage au hasard, qui détruirait les structures (dans la mesure surtout où une position structurellement déterminante peut être représentée par un tout petit nombre de personnes, et parfois, comme c'est souvent le cas dans les champs de production culturelle, par une seule), ce mode de sélection permet de caractériser les positions de pouvoir à travers les propriétés et les pouvoirs de leurs occupants. Le fait que, pour construire l'ensemble des relations constitutives de cet espace, on soit obligé de recourir à des informations attachées aux individus n'implique nullement que l'on adopte la théorie implicite ou explicite du pouvoir comme substance possédée en propre par certains individus que l'enquête aurait pour but de repérer (*Who governs?*), voire de montrer du doigt ou de mettre à l'index (les « patrons » ou les « mandarins »). En effet, les différentes espèces de pouvoir spécifique attachées aux différentes positions étant peu institutionnalisées, elles sont difficiles à dissocier des occupants des positions considérées. Sauf à se contenter de propos théoriques, on ne peut donc se donner une représentation scientifique de la structure des relations objectives qui est au principe de tous les pouvoirs ordinairement perçus et éprouvés comme des substances ou des essences attachées à des choses ou à des personnes qu'en s'appuyant sur l'analyse des distributions de l'ensemble des propriétés pertinentes, c'est-à-dire efficaces dans un espace de jeu déterminé, qui sont attachées à des individus : la somme de chacun des attributs des membres d'une institution (par exemple, le nombre global de normaliens ou de membres de l'Institut) définit *le poids social de l'institution* qui, en retour, caractérise chacun de ses membres

génériquement et spécifiquement — dans la mesure où sa position dans l'institution dépend d'autant plus de la possession ou de la non-possession d'une propriété que celle-ci contribue davantage à caractériser la position de l'institution⁴.

Il va de soi que la composition de la population construite dépend des critères — c'est-à-dire des pouvoirs — retenus : l'omission d'un indice de notoriété intellectuelle tel que l'appartenance au comité de rédaction d'une revue intellectuelle ou la direction d'une collection aurait fait disparaître la fraction la plus intellectuelle — et souvent la plus fameuse à ce titre — des universitaires ; de même, l'introduction d'un critère comme le fait d'écrire dans *Le Nouvel Observateur*, qui serait sans doute violemment récusé par les détenteurs des attributs les plus typiques du pouvoir universitaire, aurait fait entrer quelques universitaires-journalistes qui, malgré le mépris où les plus consacrés universitairement affectent de les tenir, sont investis du pouvoir de célébration et de critique que donne l'accès privilégié aux journaux et aux hebdomadaires et sont de ce fait en mesure d'exercer des effets bien réels dans le champ même⁵. S'il paraît en tout cas vérifié que l'on a introduit, dans les limites de l'information disponible, tous les critères pertinents, c'est-à-dire propres à déterminer des différences significatives étant donné l'objectif poursuivi, porter au jour la distribution des pouvoirs constitutive de la structure du champ universitaire au moment considéré, il reste que la recherche retrouve et reproduit des incertitudes qui sont inscrites dans la réalité même⁶ : les

4. Du fait que les informations disponibles tendent à diminuer à mesure que diminue la notoriété, cette procédure de sélection a aussi l'avantage pratique de faciliter la recherche en limitant la population étudiée à la fraction de la population-mère la plus représentée dans les sources écrites. Mais on voit tout ce qu'on gagne en rigueur en délimitant cette population par des critères explicites et spécifiques (c'est-à-dire pertinents), au lieu de se laisser imposer les limites de la population étudiée par les limites de la documentation disponible, comme font par exemple tous ceux qui s'appuient sur des sources du type *Who's who* (ainsi, la part des professeurs étudiés qui est recensée dans le *Who's who* est inégalement liée aux différentes espèces de pouvoir universitaire — en partie parce que l'inscription au *Who's who* est refusée par certains des chercheurs les plus prestigieux, comme un indice de consécration « mondaine »).

5. Les professeurs-journalistes se distinguent des journalistes, et en particulier des journalistes culturels, qui exercent des effets sur le champ universitaire, en ce qu'ils peuvent se servir dans le champ universitaire même du pouvoir que leur donne l'accès au journalisme, avec tous les profits corrélatifs. (Il aurait donc fallu, en bonne logique, retenir ce critère, dont le poids n'a cessé de croître, ne fût-ce que pour se donner les moyens de rendre compte de certaines carrières universitaires, notamment à la VI^e section de l'École des hautes études et de l'évolution globale de cette institution.)

6. L'enquête sous-estime sans doute la concentration du pouvoir proprement universitaire du fait qu'on n'a pu, en plus d'un cas, prendre en compte l'intensité du pouvoir associé à la possession de l'attribut traité comme indicateur (par exemple le

luttres pour l'imposition du principe de hiérarchisation légitime font en effet que la frontière entre ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas est toujours discutée, disputée, donc fluctuante et mouvante, à chaque moment et surtout selon les moments⁷. C'est ainsi que, par un effet de la logique des carrières individuelles (et notamment de l'âge) ou des transformations du champ (et notamment des rapports avec le journalisme), tel qui, quelques années plus tôt, aurait occupé une position dominante peut se trouver absent (c'est le cas par exemple de Pierre Renouvin, qui disparaît de l'espace lorsqu'il abandonne ses positions de pouvoir universitaire en 1964) ou relégué aux frontières inférieures de l'espace (comme Ernest Labrousse qui, ayant abdiqué ses positions de pouvoir universitaire, se trouve réduit à son prestige scientifique)⁸ tandis qu'à l'inverse tel autre qui n'a pas été retenu parce qu'il ne possédait aucune des propriétés déterminantes, l'aurait été quelques années plus tard⁹.

statut de président de commission du CNRS, du CCU, etc.) ou la *durée* de la possession de ce pouvoir : les positions à une place, celles des grands patrons universitaires qui ont dominé, pendant de longues années, toute une discipline, sont sans doute moins nettement distinguées dans l'analyse que dans la réalité. D'autre part, on n'a pas toujours pu obtenir, pour la totalité de la population, les informations sans doute les plus pertinentes, comme le nombre de thèses dirigées et la qualité sociale des thésards (bien que l'on ait pu vérifier, pour quelques disciplines, que ces indicateurs varient comme les indices de pouvoir universitaire). Enfin, l'introduction de principes de différenciation supplémentaires a été freinée par le fait que chacun d'eux (par exemple l'opposition entre les Belles Lettres et Klincksieck) ne concernait qu'un tout petit secteur du champ.

7. Parmi les facteurs d'incertitude tant pour l'inclusion dans la population étudiée que pour la détermination de la position dans le champ, un des plus importants est l'inégale richesse des informations possédées selon la qualité des sources : ceux qui sont connus par sept ou huit sources différentes risquent, toutes choses égales d'ailleurs, d'apparaître comme dotés de plus de propriétés que ceux qui ne sont connus que par le *Who's who* et des sources complémentaires de moindre qualité. Un autre est l'imprécision, souvent délibérée, des déclarations touchant la profession du père : cette incertitude affecte particulièrement les catégories des cadres et des commerçants (on a dû renoncer à distinguer entre cadres moyens et cadres supérieurs et entre petits et gros commerçants) et même la catégorie des enseignants (la coupure est souvent imprécise entre professeurs du secondaire et professeurs du supérieur).

8. Quoi qu'on puisse dire des effets de mode, le prestige scientifique ou intellectuel est beaucoup plus stable que le pouvoir universitaire, qui est plus lié à la *position* et moins à son porteur. (On sait toutefois — et c'est une des caractéristiques les plus révélatrices de ce champ qui proclame reconnaître les seules valeurs de la science — qu'il n'existe pas, ou peu, de véritable critère institutionnel de la valeur scientifique.)

9. En ce qui concerne la collecte des informations, on a eu recours aux mêmes procédures et aux mêmes sources que dans le cas de l'échantillon représentatif des professeurs des quatre facultés. A la différence qu'on n'a pas retenu la participation aux colloques de Caen et d'Amiens et la religion de la famille d'origine, du fait que les positions marquées ne permettaient de caractériser qu'une fraction insignifiante de la population ; et qu'on a au contraire ajouté toutes les informations sur la carrière et les positions de pouvoir interne qui, à cette échelle, reprenaient leur sens.

La structure de l'espace des pouvoirs.

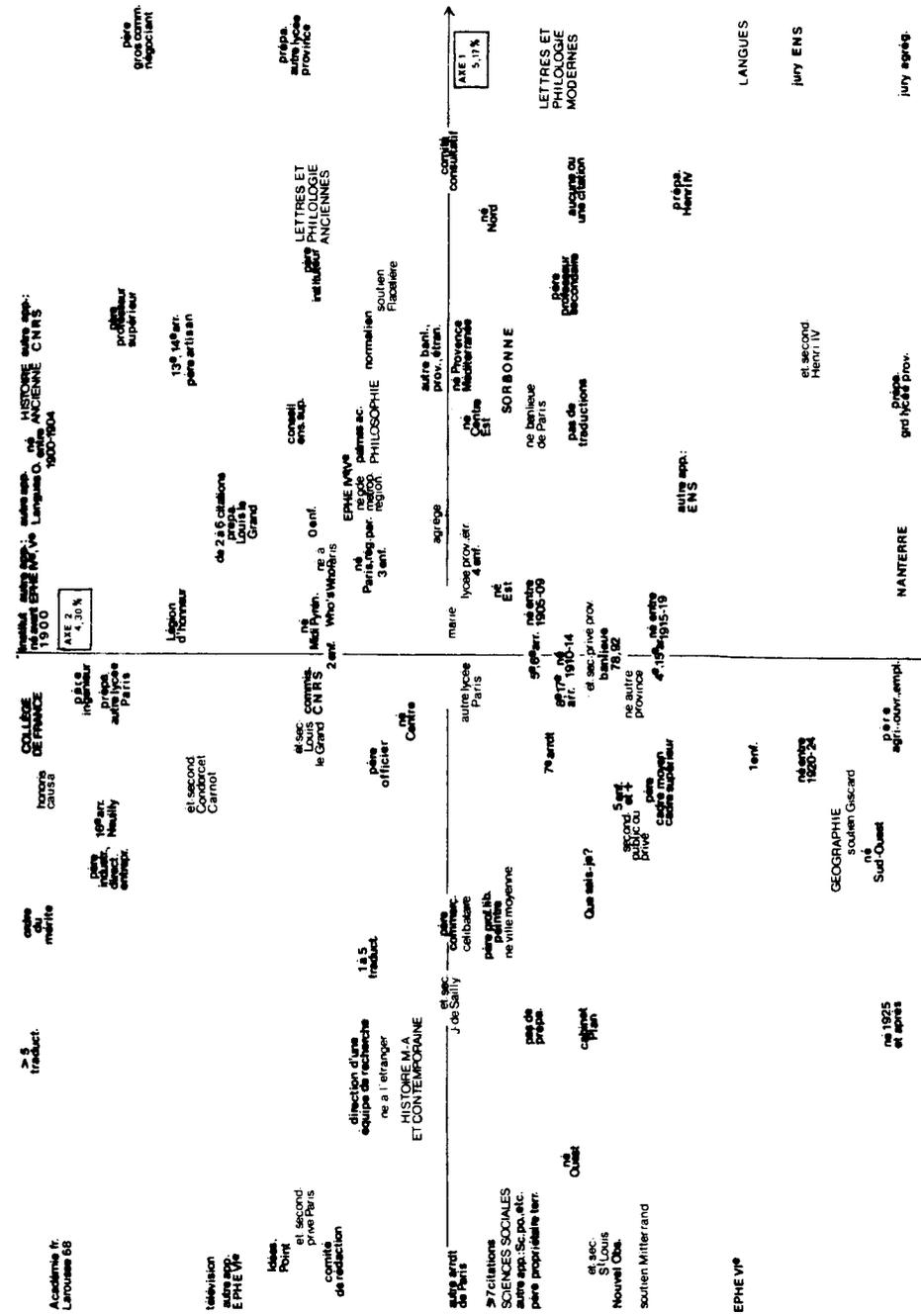
On voit immédiatement que la population ainsi constituée se distingue de l'ensemble des professeurs titulaires des établissements parisiens d'enseignement supérieur « littéraire » au sein duquel elle est prélevée par des différences systématiques, les différentes catégories de professeurs ayant des taux de représentation d'autant plus élevés qu'elles occupent des positions plus haut placées dans le champ : le Collège de France et la Sorbonne y sont beaucoup plus fortement représentés, tandis que la part de l'École des hautes études et surtout de Nanterre y est beaucoup plus faible que dans la population-mère ; de même, pour les disciplines, les lettres et la philologie ancienne, l'histoire moderne et les sciences sociales et, à un moindre degré, la philosophie, y sont sur-représentées, à l'inverse des lettres modernes, des langues et de la géographie. Étroitement liées à l'âge, les chances d'accéder aux différentes formes de pouvoir — ici confondues — varient aussi comme les différents indices du capital culturel et social hérité : comme l'origine sociale, la part des fils d'agriculteurs, d'ouvriers, d'employés étant moins importante dans la population des « puissants » tandis que la part des fils d'instituteurs, des fils d'artisans et commerçants et surtout des fils d'industriels y est beaucoup plus forte ; ou comme le capital scolaire, mesuré au titre de normalien et l'âge à l'agrégation. Les relations seraient sans doute plus nettes si l'on pouvait distinguer les deux grandes catégories de pouvoir : en effet, la sur-représentation des professeurs du Collège de France, comme celle des sciences sociales et de l'histoire, ou encore des fils d'industriels est, on le verra, d'autant plus forte que l'on va vers les professeurs dont le profil penche du côté du prestige intellectuel ou scientifique, tandis que la sur-représentation des professeurs de la Sorbonne, comme celle des lettres et de la philologie ou de la philosophie, ou des fils d'instituteurs et de professeurs, s'accroît lorsque l'on va vers les professeurs dont le profil penche du côté du pouvoir proprement universitaire ; le titre de normalien étant, semble-t-il, l'étalon universel qui introduit, en association avec des dispositions différentes, aux deux formes de pouvoir¹⁰.

10. Pareille analyse des facteurs scolaires et extra-scolaires de réussite pour l'ensemble des facultés se heurte à plusieurs difficultés : premièrement, les indices du

Le champ des lettres et des sciences humaines s'organise autour d'une opposition principale entre deux espèces de pouvoir. Le pouvoir proprement universitaire est fondé principalement sur la maîtrise des instruments de reproduction du corps professoral, jury d'agrégation, Comité consultatif des universités (qui désigne les professeurs titulaires), c'est-à-dire sur la possession d'un capital qui s'acquiert dans l'Université, en particulier à l'École normale, et qui est détenu principalement par les professeurs de l'Université — de la Sorbonne —, spécialement des disciplines canoniques, très souvent issus eux-mêmes d'enseignants, professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur et surtout instituteurs, et il vaut presque exclusivement dans les limites de l'Université (française). A ce pouvoir socialement codifié s'oppose un ensemble de pouvoirs d'espèces différentes, qui se rencontrent surtout chez les spécialistes des sciences sociales : le pouvoir ou l'autorité scientifique manifesté par la direction d'une équipe de recherche, le prestige scientifique mesuré à la reconnaissance accordée par le champ scientifique, notamment à l'étranger — au travers des citations et des traductions —, la notoriété intellectuelle, plus ou moins institutionnalisée, avec l'appartenance à l'Académie française et la mention dans le *Larousse*, la publication dans des collections conférant une sorte de statut de classique (« Idées », « Points », etc.), l'appartenance au comité de rédaction de revues intellectuelles, et enfin la liaison avec les instruments de grande

capital scolaire sont tout à fait incomparables (des titres comme l'agrégation ou le doctorat ayant des valeurs très différentes dans les différentes facultés) et il n'existe pas d'étalon universel qui jouerait le rôle du titre de normalien dans les facultés des lettres et des sciences ; deuxièmement, la différenciation des pouvoirs n'est pas partout aussi tranchée qu'en lettres et ne s'opère pas partout selon les mêmes principes. Il reste que, comme on l'a vu, l'origine géographique et sociale semble être étroitement liée dans l'ensemble des facultés aux différences de réussite qu'on peut saisir par l'application de critères communs (notoriété externe, consécration scientifique, etc.).

Graphique 2. L'espace des facultés des lettres et sciences humaines. Analyse des correspondances : plan des premier et second axes d'inertie — propriétés. (Le plan correspondant pour les individus a été renvoyé en annexe 4). Les variables illustratives (e.g. statut matrimonial) sont en caractères maigres.



diffusion, télévision et hebdomadaires à grand tirage (*Le Nouvel Observateur*), qui est l'indice à la fois d'un pouvoir de consécration et de critique et d'un capital symbolique de notoriété¹¹.

Le deuxième principe de division oppose d'une part les professeurs les plus âgés et les plus pourvus de titres de consécration strictement universitaire, comme l'appartenance à l'Institut (et, secondairement, à l'Académie française), ou scientifique, comme les citations ou les traductions, ou purement sociale, comme l'inscription au *Who's who*, la Légion d'honneur ou l'ordre du Mérite, et d'autre part les professeurs les plus jeunes, qui se définissent surtout négativement, par la privation des signes institutionnalisés du prestige et la possession des formes inférieures du pouvoir universitaire. Cette opposition, qui s'établit aussi entre les institutions universitaires, avec le Collège de France d'un côté — et en particulier les spécialistes des disciplines classiques, notamment l'histoire ancienne et l'archéologie —, et de l'autre l'École des hautes études et la faculté de Nanterre, ainsi qu'entre les professeurs, les uns plus nantis de pouvoir scientifique — à travers l'appartenance aux commissions du CNRS —, les autres ou bien tournés plutôt vers la reproduction scolaire — avec l'appartenance au jury d'agrégation —, ou bien dotés d'une certaine notoriété mais démunis de pouvoir universitaire, correspond à des différences systématiques dans le capital hérité : le degré de réussite sociale sous toutes ses formes tend à croître avec la proximité sociale à la bourgeoisie parisienne; les fils d'industriels, d'ingénieurs ou d'officiers d'un côté, de professeurs de faculté de l'autre, souvent nés à Paris ou dans des grandes villes provinciales, et pour une forte part passés par l'enseignement privé, s'opposent clairement aux fils de petits agriculteurs, d'ouvriers ou d'employés, souvent issus de petites communes provinciales, la région médiane étant occupée par des

professeurs issus des régions intermédiaires de l'espace social et géographique¹².

Quant au troisième facteur, il oppose le grand *Establishment* universitaire, formé des « universitaires éminents » et des « grands patrons », pour la plupart installés à la Sorbonne, qui dominant toute une discipline et qui cumulent souvent le contrôle de la reproduction interne (enseignement à l'École normale, appartenance au jury d'agrégation, au comité consultatif, au jury de l'ENS) et une forte reconnaissance externe (télévision, « Idées », traductions) à l'ensemble négatif des obscurs, souvent spécialistes de disciplines très circonscrites (notamment en histoire ancienne) et étrangers aussi bien à la notoriété mondaine qu'au pouvoir interne (c'est-à-dire aussi bien des érudits du Collège de France que des spécialistes de disciplines marginales dans l'Université, économistes, psychologues sociaux, qui semblent étrangers au « milieu » tant par leur carrière universitaire — ils sont moins souvent normaliens — que par leur origine sociale — ils sont plus souvent fils de commerçants et nés à l'étranger) (cf. p. 111).

L'espace défini par les deux premiers axes s'organise en régions correspondant à des classes de positions et de dispositions qui s'opposent de manières très différentes : la région du pouvoir universitaire à l'état (presque) pur (est sud-est du diagramme) rassemble les professeurs ordinaires des disciplines les plus ordinaires (avec, au plus bas de la hiérarchie, toutes les variantes modernes des disciplines classiques, langues étrangères, lettres et philologie modernes) et notamment nombre de professeurs connus pour la violence de leurs réactions au mouvement de mai 1968 ou pour leur soutien public à l'une des cibles majeures de la contestation étudiante, Robert Flacelière, directeur de l'École normale supérieure. Elle s'oppose aussi bien au secteur (nord-est) du prestige proprement interne, consacré par l'Institut, où se rangent surtout les grands érudits, qu'au secteur (ouest sud-ouest) de la notoriété externe et des jeunes (ou petits) maîtres, surtout abrités par la VI^e section de l'École des hautes études; et elle n'a à peu près rien en commun avec

11. On pourrait sans doute rapporter à cette opposition inscrite à la fois dans les institutions et dans les dispositions la distinction qu'établissent Elga Reuter et Pierre Tripier entre deux formes de production scientifique : d'un côté, les « minimiseurs », qui visent à minimiser les risques en produisant des œuvres conformes, dans leur objet et leurs méthodes, aux normes en vigueur (thèse d'État) et, de l'autre, des « professionnels », qui, plus souvent attachés à des institutions de recherche, produisent des œuvres courtes, d'un apport rapide à la science (cf. E. Reuter et P. Tripier, Travail et créativité dans un marché interne : le cas du système français de recherche universitaire, *Sociologie du travail*, juillet-septembre 1980, pp. 241-256).

12. Il est remarquable que la structure de relations ici décrite se maintient comme telle, par-delà les déformations, lorsqu'on neutralise — en les traitant comme variables illustratives — les institutions d'appartenance, Collège de France, Sorbonne, EPHE IV^e et V^e sections, VI^e section, Nanterre.

la revue *Lire* (68, avril 1981, pp. 38-51) se trouvent dans les deux secteurs du prestige scientifique et/ou intellectuel.

Dominants temporellement — et temporairement — les occupants des positions de pouvoir les plus strictement fondées sur l'institution et limitées à l'institution, comme les jurys de grands concours ou le Comité consultatif, sont dominés du point de vue de la consécration proprement universitaire et surtout du point de vue de la notoriété intellectuelle (ils ne sont pratiquement pas traduits); couverts de lauriers scolaires (ils sont souvent lauréats du concours général, caciques de concours d'École normale ou d'agrégation), ils sont les produits accomplis de la dialectique de la consécration et de la reconnaissance qui attirent au cœur du système les plus inclinés et les plus aptes à le reproduire sans altération. De façon générale, ils sont d'autant plus farouchement attachés à l'institution que leur compétence propre est plus étroitement tributaire des conditions institutionnelles de son exercice — comme c'est le cas de la philologie ou de l'enseignement des langues en général — et qu'ils doivent davantage à l'institution en tant qu'oblats de basse extraction ou issus de l'école (fils d'instituteurs)¹³.

Les professeurs ordinaires et la reproduction du corps.

Le capital universitaire s'obtient et se tient à travers l'occupation de positions permettant de dominer d'autres positions et leurs occupants, comme toutes les institutions chargées de contrôler l'accès au corps, jurys des concours de l'École normale supérieure et de l'agrégation ou du doctorat, Comité consultatif des universités : ce pouvoir sur les instances de reproduction du corps universitaire assure à ses détenteurs une autorité statutaire, sorte d'attribut de fonction qui est beaucoup plus lié à la position hiérarchique qu'à des propriétés extraordinaires de l'œuvre ou de la personne et qui s'exerce non seulement sur le

13. La fermeture à peu près totale au monde extra-universitaire, qui s'affirme souvent comme un refus électif des compromissions mondaines, n'est sans doute qu'une manière d'assumer une exclusion de plus en plus cruellement ressentie à mesure que s'accroît le poids du journalisme dans la vie intellectuelle. Outre les témoignages des détenteurs d'un pouvoir journalistique (cf. la déclaration de Mona Ozouf in C. Sales, *L'intelligentsia, visite aux artisans de la culture, le Monde de l'éducation*, février 1976, p. 8), on peut invoquer des aveux comme celui de ce professeur de philosophie de Paris qui, après avoir déclaré qu'il fallait « maintenir une grande distance entre le journalisme et la recherche philosophique », déplorait de n'être jamais parvenu, malgré tous ses efforts, à faire passer un article dans *le Monde*.

public à rotation rapide des étudiants mais aussi sur la clientèle des candidats au doctorat, à l'intérieur de laquelle se recrutent d'ordinaire les assistants et qui est placée dans une relation de dépendance diffuse et prolongée¹⁴.

On peut emprunter à un entretien avec un groupe d'informateurs ce portrait d'une incarnation idéaltypique d'un tel pouvoir de reproduction qui, dans ce cas limite, est à peu près indépendant de la valeur scientifique des productions. « X, lui, est un ancien élève de l'École d'Athènes, mais qui n'a pas beaucoup persévéré en archéologie. Il s'est plutôt orienté vers l'histoire de la littérature, avec une tendance à la vulgarisation. Mais il est dans tous les conseils universitaires, au Comité consultatif, au CNRS, partout où on prend des décisions. Il a encore été élu au CNRS l'année dernière avec un nombre de voix fantastique (...). Il n'a aucun prestige intellectuel, mais il a du pouvoir pourtant (...). C'est quelqu'un de connu, même si ce qu'il a produit est faible. Le lire, c'est perdre son temps. C'est le Guy des Cars de l'hellénisme en France (...). Il a écrit une histoire littéraire de la Grèce. C'est un ouvrage de vulgarisation à base de textes avec un jus conjonctif. X vise le public des honnêtes gens. Ce n'est pas un ouvrage sur la littérature grecque mais, le titre le dit bien, une histoire littéraire de la Grèce. Ça dit tout. (...). On peut s'interroger sur le phénomène X. Il a toujours été considéré comme nul (...). Comment un type si nul a-t-il pu arriver pratiquement au sommet ? Dans la collection Erasme, le plus nul, c'est le bouquin de X. On peut dire qu'il n'y a rien dedans. Il a intégré en bizuth. Il a été cacique d'agrég. Ça devait aider à cette époque-là. Il a publié énormément. Il travaille très vite, car il réfléchit peu. Il tranche de tout sans s'embarrasser » (*Entretien, lettres classiques*, 1971). Cas limite sans doute. Mais dont les traits essentiels se retrouvent ailleurs : « Y a gardé un prestige intellectuel mais d'un type spécial. Le fait qu'il ne soit pas un chercheur — attention, c'est une critique que nous lui faisons, qui commence à se faire assez fréquemment, mais qu'il y a sept ou huit ans... Je me souviens d'avoir dit ça en 63 : mes collègues ont fait des bonds comme ça ! « Comment ! Ses précis de géographie, ça n'est pas de la recherche ? » « Je disais non ; ça n'est pas de la recherche. C'est de la synthèse (...). C'est un

14. « Un élément de pouvoir, c'est la direction des thèses qui entraînent l'assistantat, le maître-assistantat. C'est un moyen d'action essentiel » (*Historien*, 1971. — Il ne nous a pas paru possible de donner, dans ce cas comme ailleurs, les indications permettant de situer avec plus de précision les informateurs dans l'espace des positions sans risquer de voir percé leur anonymat).

homme de synthèse, de vulgarisation, un prof, quoi » (Entretien avec un groupe de géographes, 1971). « Je crois qu'il ne faut pas surestimer le prestige. La considération de la valeur intellectuelle est beaucoup moins importante [en géographie] que le pouvoir proprement universitaire. Je pense à Z, qui a fait une thèse qui est considérée par la majorité des gens comme une mauvaise thèse : c'est quelqu'un qui a un pouvoir dans l'Université qui est beaucoup plus grand que celui qu'il aurait s'il était fondé sur sa valeur intellectuelle (...). Il y a de plus en plus d'organisations ; ce qui compte de plus en plus, c'est l'accès à l'argent, aux missions, aux travaux financés par les ministères, etc., et à ce moment-là ce n'est pas automatiquement le niveau intellectuel qui joue » (Géographie, 1971).

L'étendue du pouvoir semi-institutionnalisé que chaque agent peut exercer dans chacune des positions de pouvoir qu'il occupe, son « poids », comme on dit, dépend de tous les attributs de pouvoir qu'il possède par ailleurs (c'est sans doute ce qui se rappelle, dans ce cas comme ailleurs, à travers l'usage de termes d'adresse tels que « Monsieur le Président » ou « Monsieur le Doyen ») et de toutes les possibilités d'échange qu'il peut tirer de ses différentes positions. Autrement dit, chaque agent importe dans chacune des institutions secondaires le poids qu'il détient génériquement, mais aussi personnellement (par exemple au titre de président ou de grand électeur) en tant que membre de l'institution la plus haute dont il fait partie et à laquelle, dans un univers hiérarchisé et fondé sur la compétition, les membres des institutions de rang inférieur où il intervient aspirent par définition. Ainsi s'explique que les membres de l'Institut, qui se partagent à peu près également entre les deux pôles, « universitaire » et « savant » ou « intellectuel », du champ universitaire, peuvent exercer sur l'ensemble du champ, et spécialement sur le secteur le plus universitaire, un immense pouvoir de contrôle et de censure. Ici aussi, le capital va au capital, et l'occupation de positions qui confèrent du poids social détermine et justifie l'occupation de nouvelles positions, elles-mêmes fortes de tout le poids de l'ensemble de leurs occupants¹⁵.

15. La métaphore du « poids social » exprime parfaitement la logique du champ, celle-là même que l'analyse des correspondances permet de restituer par une opération mathématique analogue à celle qui consiste à rechercher les axes d'inertie d'un système de points pesants.

C'est là ce qui fait qu'on pourrait dire de tous les grands monarques universitaires ce que Jean-Baptiste Duroselle écrivait de Pierre Renouvin : « On avait l'impression qu'il accédait aux postes-clés comme par une nécessité naturelle, sans avoir intrigué ni brigué. On finissait toujours par s'adresser à lui. » Une fois réalisée l'accumulation initiale, il ne reste plus qu'à gérer rationnellement les acquis : « De la sorte, outre de nombreux comités et commissions qui absorbaient une part importante de son temps, il avait accédé, dès la fin des années 30, et gardé de façon à peu près continue jusqu'à 1964, les trois positions qui, combinées, lui donnaient un pouvoir étendu sur l'historiographie française : la direction de la section d'histoire à la Sorbonne, la présidence de la section d'histoire au Comité consultatif des universités, la présidence de la commission d'histoire au CNRS (...). Il tenta avec succès de contrôler la valeur des candidats aux postes et d'exercer une influence sur les nominations. Comme presque toutes les thèses se défendaient à Paris, et qu'étant à partir de 1938 le plus ancien contemporainiste de la Sorbonne, il présidait tous les jurys, comme il était invité aux très rares soutenances importantes qui se déroulaient en province, il connaissait personnellement les futurs maîtres de conférences¹⁶. Il obtenait du Comité consultatif que la « liste étroite » ne comportât pas plus de candidats effectifs que de postes vacants. Il évitait donc toute nomination ministérielle faite en dehors de lui. D'ailleurs, il n'y a pas d'exemple que le directeur général de l'Enseignement supérieur n'ait pris son avis avant les désignations. Comme il avait également contrôlé la préparation de la thèse — ne serait-ce que par la gestion des postes au CNRS —, il disposait réellement d'une autorité qui, non écrite, était prépondérante »¹⁷.

De façon générale, le cumul des positions contrôlées est la condition des échanges de services entre puissants qui permettent de constituer et d'entretenir des clientèles : la circulation des services rendus ne peut être appréhendée qu'à l'échelle d'un ensemble d'institutions, et il est rare qu'elle prenne la forme visible d'un échange direct et immédiat dans lequel la nomina-

16. La concentration à Paris de toutes les thèses d'État qui comptent (soit onze thèses d'histoire contemporaine ayant obtenu la mention très honorable entre novembre 1939 et décembre 1948 inclus — selon J.-B. Duroselle) donne un contrôle total sur le recrutement des titulaires.

17. A ces positions, Pierre Renouvin a enfin ajouté celles de doyen de la faculté des lettres de Paris, et de président de la Fondation nationale des sciences politiques (cf. la notice nécrologique de Pierre Renouvin par J.-B. Duroselle, in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXII, octobre-décembre 1975, pp. 497-507).

tion d'un élève de X sur l'intervention de Y dans un établissement A aurait pour contrepartie la nomination d'un élève de Y sur l'intervention de X dans un établissement B; plus les réseaux de positions contrôlés sont étendus et diversifiés — dans les institutions d'enseignement, mais aussi de recherche; dans les collections et revues universitaires mais aussi, à l'autre pôle du champ, dans les journaux et les hebdomadaires, etc. —, plus le cycle des échanges est long, compliqué, et indéchiffrable pour les non-initiés, une « recommandation » de Y en faveur d'un élève de X pouvant être payée de retour par un compte rendu écrit dans un hebdomadaire par un membre de la « famille idéologique » de X dont l'attention aura été attirée par X sur le livre de Y à l'occasion d'une réunion d'un comité de rédaction, d'une commission électorale ou d'un comité de soutien. On comprend, dans cette logique, que le titre de normalien, qui certifie l'acquisition d'une compétence mais aussi et surtout d'une disposition à l'égard de l'institution scolaire, joue un si grand rôle dans l'accumulation du pouvoir : le capital social que représentent les relations d'école, lorsqu'elles sont dûment entretenues par des échanges suivis, est une des seules bases de solidarités transdisciplinaires; ce qui explique qu'il joue un rôle déterminant toutes les fois qu'il s'agit d'obtenir et de tenir les positions de pouvoir universitaire qui se situent au-delà des petites féodalités locales, bornées à l'échelle d'une discipline, et même les positions de prestige comme celles qu'offre le Collège de France. En tant que capital social de relations actuelles ou potentielles, le fait d'être normalien exerce un effet multiplicateur sur tous les pouvoirs sociaux détenus; il est donc d'autant plus agissant que l'on se situe plus haut dans la hiérarchie de ces pouvoirs.

Du fait que l'accumulation du capital universitaire prend du temps (ce qui se voit au fait que le capital détenu est étroitement lié à l'âge), les distances, dans cet espace, se mesurent en temps, en écarts temporels, en différences d'âge. Il s'ensuit que la structure du champ se manifeste aux agents sous la forme d'une carrière royale — de l'École normale à l'Institut, en passant par l'assistantat, la thèse, la liste d'aptitude et la chaire en Sorbonne — à laquelle toutes les autres trajectoires sont objectivement mesurées. Ils tendent à associer à chacune des étapes majeures de ce cursus, qui est aussi une course, et un concours, un âge normal d'accès, par référence auquel on peut apparaître comme jeune ou vieux à tout âge (biologique). En fait, les positions de

pouvoir étant hiérarchisées et séparées par du temps, la reproduction de la hiérarchie suppose le maintien des écarts, c'est-à-dire de l'ordre des successions. C'est cet ordre même que menace la *celeritas* de ceux qui veulent « brûler les étapes » (par exemple en important dans l'ordre universitaire des propriétés ou des pouvoirs acquis sur d'autres terrains), à l'inverse de la *gravitas*, cette saine lenteur dont on aime à penser qu'elle constitue par soi une garantie de sérieux (dans la rédaction de la thèse, par exemple) et qui est bien l'attestation la plus authentique de l'*obsequium*, respect indiscuté des principes fondamentaux de l'ordre institué¹⁸.

Loin d'enfermer la menace d'une révolution permanente, la lutte de tous contre tous que le concours permanent instaure entre ceux qui sont entrés une fois dans la course et qui ont les dispositions compétitives à la fois exigées et renforcées par la course, contribue, par sa logique même, à la reproduction de l'ordre comme système d'écarts temporels : d'une part, parce que le fait même de concourir suppose et suscite la reconnaissance des enjeux communs de la course; d'autre part, parce que la concurrence se circonscrit, à chaque moment, aux concurrents situés à peu près au même point de la course, et qu'elle est arbitrée par ceux qui y occupent une position plus avancée.

S'il est clair que toutes les stratégies de domination ne seraient rien sans les structures qui les rendent possibles et efficaces, il n'est pas moins évident que l'efficacité des pouvoirs que donne la maîtrise des positions stratégiques permettant de régler le progrès des concurrents ne s'exerce réellement sur les nouveaux entrants — les assistants, par exemple — qu'à condition qu'ils acceptent d'entrer dans le jeu de la concurrence, donc d'en reconnaître les enjeux. En outre, l'exercice du pouvoir académique suppose l'aptitude et la propension, elles-mêmes sociale-

18. C'est pourquoi, on le montrera, la crise des relations entre les anciens et les nouveaux entrants est née d'une rupture de l'harmonie qui s'établissait, dans la grande majorité des nouveaux entrants, entre les structures incorporées d'expectation (les attentes) et les structures objectives (les trajectoires probables), rupture qui s'est opérée sous l'effet simultané d'une transformation de la structure des probabilités d'ascension et d'une modification des dispositions des agents. Dans une telle conjoncture, les « vieux » et les « jeunes » se trouvent « déphasés », les premiers voyant une ambition carriériste dans ce qui est vécu comme une revendication normale et les seconds un conservatisme mandarin dans ce qui apparaît comme un rappel à l'ordre éthique.

ment acquises, à jouer des possibilités offertes par le champ : la capacité d'« avoir des élèves, de les placer, de faire qu'ils restent en relation de dépendance » et d'assurer ainsi le fondement d'un pouvoir durable, le fait d'« avoir des élèves bien placés » (Géographe, 1971), suppose peut-être avant tout un art de manipuler le temps des autres, ou, plus précisément, le rythme de leur carrière, de leur cursus, d'accélérer ou de différer des accomplissements aussi différents que le succès aux concours ou aux examens, la soutenance de thèse, la publication d'articles ou d'ouvrages, la nomination dans des postes universitaires, etc. Et, en retour, cet art, qui est aussi une des dimensions du pouvoir, ne s'exerce bien souvent qu'avec la complicité plus ou moins consciente de l'impétrant, ainsi maintenu, parfois jusqu'à un âge fort avancé, dans la disposition docile et soumise, bref, un peu infantile — le directeur de thèse, en Allemagne, s'appelle *Doktorvater*, « père de docteur » — qui caractérise le bon élève de tous les âges.

« Pour les assistants et les maîtres-assistants, ils doivent souvent piétiner un peu avant de faire passer un article dans une revue (...). A Paris en particulier, on peut les faire piétiner un an ou deux et, quand ils sont en instance d'inscription sur la LAFMA (liste d'aptitude à la fonction de maître-assistant), ça peut être emmerdant » (Géographe, 1971). « Les patrons ont le pouvoir puisqu'ils ont le pouvoir de faire nommer les assistants. Ils ont le pouvoir à deux niveaux : d'abord en choisissant les assistants, puis en leur faisant payer ce premier service. Par son inscription sur la liste d'aptitude de maître-assistant, l'assistant cesse d'être contractuel : alors on invente des règles pour le faire passer sur cette liste ; pour certains patrons, c'est un certain nombre de pages de thèse qui doivent être rédigées ; pour d'autres, c'est une question d'empressement » (Littéraire, 1971).

Dans toutes les situations où le pouvoir est peu ou pas institutionnalisé¹⁹, l'instauration de relations d'autorité et de dépendance *durables* repose sur l'*attente* comme visée intéressée

19. Moins institutionnalisé que le pouvoir bureaucratique tel qu'il s'exerce dans les entreprises publiques ou privées, le pouvoir sur les instances de reproduction du corps universitaire l'est bien plus que le pouvoir de consécration qui a cours dans le champ de production culturelle. Il l'est moins toutefois dans les facultés des lettres que dans les facultés de médecine, où les patrons disposent de toute une série d'instruments de contrôle institutionnalisés, tels que tous les concours successifs (externat, internat, adjuvat, agrégation, etc.).

d'une chose à venir qui modifie durablement — c'est-à-dire pendant tout le temps que dure l'expectative — la conduite de celui qui compte sur la chose attendue ; et aussi sur l'art de *faire attendre*, au double sens de susciter, d'encourager ou d'entretenir l'espérance, par des promesses ou par l'habileté à ne pas décevoir, démentir ou désespérer les anticipations en même temps que par la capacité de freiner et de contenir l'impatience, de faire supporter et accepter le délai, la frustration continue des espérances, des satisfactions anticipées, inscrites comme quasi présentes dans les promesses ou les propos encourageants des garants, et indéfiniment reculées, différées, suspendues.

Le pouvoir universitaire consiste ainsi dans la capacité d'agir d'une part sur les espérances — elles-mêmes fondées d'un côté sur la disposition à jouer et sur l'investissement dans le jeu, et de l'autre sur l'indétermination objective du jeu — et d'autre part sur les probabilités objectives — notamment en délimitant l'univers des concurrents possibles. Aussi longtemps qu'un professeur de province aspire à aller à la Sorbonne ou qu'un professeur de la Sorbonne ou du Collège de France espère l'Institut, le membre de l'Institut ou le professeur de la Sorbonne dont il dépend pour son élection peut lui imposer son assistant, obtenir sa voix dans une élection (en particulier, dans celle qui vise à désigner son propre successeur), ou, tout simplement, obtenir de lui révérence et références (on comprendra que l'exemplification, qui ôterait à l'analyse son allure péremptoire, soit ici impossible). L'autorité est fondée sur les attentes de carrière : on n'est tenu que pour autant qu'on tient à quelque chose. Mais ces attentes elles-mêmes ne sont pas indépendantes de l'existence objective d'avenirs probables, ni totalement déterminés ni totalement indéterminés. Si, pour que le mécanisme fonctionne, il faut évidemment que plusieurs concurrents dotés des mêmes titres et appartenant à la même génération scolaire soient en compétition pour les mêmes postes, il faut qu'ils soient en nombre assez petit pour pouvoir raisonnablement aspirer aux postes offerts et s'identifier par anticipation à leurs occupants — chose qui devient impossible lorsque les probabilités objectives descendent en deçà d'un certain seuil — et néanmoins en nombre assez grand pour qu'ils n'aient pas la certitude absolue qui ferait disparaître l'attente. Dans l'espace de liberté ainsi défini, le maître arbitre la course entre des concurrents différenciés par des propriétés secondaires (âge, sexe, statut de

normalien), rappelant des préséances et des priorités (« je vous inscrirai sur la liste d'aptitude, mais pas avant X »), des promesses et des hiérarchies. Et les séminaires où il accueille chaque semaine des « élèves » venus de Poitiers, Rennes ou Lille, sont beaucoup plus proches, par leur fonction et leur fonctionnement, des grands rassemblements professionnels qu'organisent annuellement les associations américaines de professeurs, c'est-à-dire de la logique de l'*academic marketplace*²⁰, que du séminaire de recherche dans la tradition allemande : quasi obligatoires pour qui veut parvenir, ces réunions de l'ensemble des concurrents pour les postes convoités sont sans doute le lieu où s'inculque et se renforce, dans et par la soumission mimétique au maître ou aux concurrents plus avancés, le rapport éthique au travail scientifique qui, plus que tout autre facteur, impose ses formes et ses limites à la production universitaire²¹.

Temps et pouvoir.

Les relations de dépendance, et leur destin, dépendent et des stratégies du « patron », elles-mêmes liées à sa position et à ses dispositions, et des stratégies des « clients », ceci, bien sûr, dans les limites des conditions dans lesquelles les unes et les autres s'exercent, et dont la plus importante est sans doute la tension du marché des postes dans la discipline considérée (les dominants ayant un jeu d'autant plus facile que la tension du marché est plus forte et plus forte du même coup la concurrence entre les nouveaux entrants). Si on laisse de côté les professeurs — sans doute minoritaires dans cette région de l'espace universi-

taire — qui, comme dit un informateur, « excitent intellectuellement, aident à travailler et poussent à publier » (Linguiste, 1971), on voit que les « patrons » ajustés à leur position, c'est-à-dire dotés du sens du jeu nécessaire pour placer leurs clients, leur assurer une carrière et s'assurer ainsi des relais de pouvoir, doivent réaliser un optimum entre le souci de tenir le plus longtemps possible leurs « poulains », en évitant qu'ils n'accèdent trop vite à l'indépendance, voire à la concurrence active (notamment pour la clientèle), et la nécessité de les « pousser » suffisamment pour ne pas les décevoir, pour se les attacher (évitant par exemple qu'ils ne se rallient à des concurrents) et affirmer du même coup leur pouvoir, renforçant par là leur prestige académique et leur force d'attraction.

Mais peut-être suffira-t-il de citer l'analyse qu'un informateur particulièrement averti propose des stratégies comparées de deux patrons : « X s'est entouré, à une certaine époque, de beaucoup de types ; il y avait beaucoup de types parmi les plus forts qui cherchaient à être avec X. Est-ce qu'il les a déçus ? Il ne les a pas chauffés, sauf ceux qui étaient loin de lui géographiquement (...), qui n'étaient pas ses assistants ; il les a poussés, ils ont soutenu leur thèse et ils ont percé extrêmement vite puisque Y est arrivé à la Sorbonne à trente-huit ans, quelque chose comme ça. Les autres, il les a laissés sur place, maîtres-assistants. Il les a laissés traîner. Un type comme R qui était assistant de X, il ne s'en occupait pas. Il y en avait d'autres qui étaient avec X ; ils sont enfin chargés d'enseignement, mais à plus de quarante ans. Ils ont profité de 68 pour se faire nommer à Vincennes. S'il n'y avait pas eu Vincennes, ils seraient encore maîtres-assistants à la Sorbonne. Ce qui fait qu'il n'y a pas d'élève de X qui ait accédé au pouvoir à l'heure actuelle, sauf D. Il y en a qui lui sont fidèles comme Y, mais encore (...). S'ils accèdent au pouvoir, ils ne sont plus fidèles à X, ou bien ils n'y accèdent pas. Il y a des gens qui se sont ralliés à Z, qui avaient démarré sans lui, qui, arrivés près de la soutenance de thèse, se sont ralliés à lui et une fois docteurs ont été aidés par lui (Géographe, 1971).

Il est sans doute peu d'univers sociaux où le pouvoir dépende autant de la croyance, où il soit aussi vrai que, selon le mot de Hobbes, « avoir du pouvoir, c'est être crédité de pouvoir ». Aussi ne peut-on comprendre complètement les phénomènes de concentration du pouvoir universitaire sans prendre en compte

20. Cf. T. Caplow and R. J. McGee, *The Academic Marketplace*, New York, Doubleday and Co. 1965 (1^{re} éd., 1958), p. 99.

21. La même logique s'observait dans les ateliers privés qui, au XIX^e siècle, préparaient les peintres au prix de Rome. Tout était fait pour maintenir les élèves jusqu'à un âge très avancé dans un état de subordination absolue à l'égard du maître (il y avait par exemple toute une série de niveaux par lesquels il fallait passer — dessin d'après gravure, puis d'après des plâtres, puis d'après des modèles vivants, peinture, etc., à un rythme déterminé par le maître). Des gens d'âge avancé pouvaient être maintenus au niveau du dessin. On ne savait pas combien de temps on resterait à un niveau déterminé. Dans un atelier comme celui de Delaroche, fameux pour ses réussites au concours, seuls les plus endurcis pouvaient survivre au découragement suscité par les manipulations et les intrigues (cf. A. Boime, *The Academy and French Painting in the Nineteenth Century*, Londres, Phaidon, 1971 et J. Lethève, *La vie quotidienne des artistes français au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1968).

aussi la contribution qu'y apportent les prétendants, par l'effet des stratégies qui les portent vers les protecteurs les plus puissants. Stratégies de l'habitus, donc plus inconscientes que conscientes. De même que le maître, selon son panégyriste, semblait accéder aux postes dominants « comme par une nécessité naturelle, sans avoir intrigué ni brigué », de même les élèves les plus avertis, qui sont aussi les plus nantis, n'ont pas besoin de calculer ni de peser leurs chances pour apporter aux maîtres les plus influents leur reconnaissance, leur clientèle. C'est là un autre de ces effets qui font que le capital va au capital. On vérifie en effet qu'il existe une relation étroite entre le capital de pouvoir universitaire possédé par les différents « patrons » et le nombre et la qualité (mesurée au capital scolaire) de leurs clients — qui représentent une dimension et une manifestation de leur capital symbolique.

Le seul nombre des thèses dirigées suffit à distinguer, dans les différentes disciplines, les grands « patrons ». Par exemple, en histoire, discipline où les données sont les plus sûres²² : Girard, 57 thèses principales, Labrousse, 42, Renouvin, 23, Guiral, 22, Perroy, 21, Mollat et Mousnier, 19²³. De même, en grec : Fernand Robert, 33 thèses principales (3 thèses complémentaires et 3 thèses de 3^e cycle), Mme de Romilly, 21 (4 TC, 9 3^e cycle);

22. Ces comptages s'appuient sur une *Liste des thèses d'histoire contemporaine déposées dans les facultés des lettres de France métropolitaine, arrêtée au 1^{er} octobre 1966* (n = 756 dont 347 thèses principales, 60 thèses complémentaires, 271 thèses de 3^e cycle et 78 thèses d'université), établie à la demande de l'Association des professeurs d'histoire contemporaine des facultés françaises. On trouvera une description de ce document in J.-B. Duroselle, *Les thèses d'histoire contemporaine. Aires cultivées et zones en friche, Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1967, pp. 71-77.

23. Cette hiérarchie, qui est à peine différente si l'on ajoute les thèses complémentaires, se modifie très profondément si l'on considère l'ensemble des thèses dirigées, thèses pour le doctorat de 3^e cycle incluses (et *a fortiori* ces seules thèses). Si Girard, Duroselle, Mollat et Perroy sont toujours dans les dix premiers et dans cet ordre, on voit apparaître Rémond et Reinhardt et, dans la suite, tout un ensemble de professeurs de sciences po et de l'École des hautes études. Ce décalage se voit mieux encore si l'on considère les seules directions de thèses de 3^e cycle : Rémond (Nanterre, Sciences po), 44, Vilar (Sorbonne, EPHE), 20, Reinhardt (Sorbonne, Sciences po), 18, Chesneaux (EPHE), 14, Gagniage (Sorbonne) et Grosser (Sciences po), 14, Lavau (Science po), 12, Hurtig (Sciences po), Lhuillier (Strasbourg), Touchard (Sciences po), 10 (la signification de ces comptages se trouve limitée par le fait que certains professeurs — notamment, ici, ceux de Sciences po — peuvent aussi diriger des thèses relevant d'autres disciplines, donc non comptabilisées).

Flacelière, 20 (8 TC); Chantraine, 17 (8 TC); Mme Harl, 16 (12 3^e C)²⁴. Ou en philosophie : Ricœur, 10 (4 TC); Hyppolite, 10 (3 TC); Schuhl, 10 (3 TC); Jankélévitch, 7; Walh, 6 (3 TC); Gandillac, 6 (7 TC); Alquié, 5 (1 TC); Gouhier, 4 (12 TC); Canguilhem, 4 (4 TC); Souriau, 4 (2 TC)²⁵. On observe, dans toutes les disciplines, une différence marquée entre les érudits ou les chercheurs éminents qui, spécialement quand ils sont au Collège de France, ne dirigent en général qu'un tout petit nombre de candidats, et dans un domaine très précis, et les plus puissants des professeurs ordinaires qui dirigent un grand nombre de travaux souvent très divers.

Mais c'est lorsqu'on prend en compte la qualité sociale des candidats que se révèlent les différences les plus significatives : on voit en effet se regrouper autour des « patrons » les plus puissants les candidats les plus chargés de propriétés efficaces dans le champ (la masculinité, l'agrégation — et même le bon rang à ce concours —, le titre de normalien) et par conséquent les plus dotés de « puissance » potentielle (comme la carrière

24. Ces comptages sont fondés sur un rassemblement par directeur des thèses (préparées et soutenues) déclarées dans l'enquête de la Maison des sciences de l'homme sur les chercheurs : ils sous-estiment donc le taux de thèses dirigées par rapport aux listes officielles telles que la *Liste des travaux en grec, en latin* (Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur, juin 1971), d'autant plus que tous les chercheurs ou professeurs de la discipline n'ont pas répondu à l'enquête ; mais ils donnent une mesure plus juste que les listes des thèses déposées entre deux dates relativement rapprochées et du nombre de thèses globalement dirigées par chaque professeur et du capital social qu'elles représentent, puisqu'ils retiennent les thèses destinées à être réellement engagées sur le marché universitaire français.

25. Cette liste qui s'appuie sur l'enquête de la Maison des sciences de l'homme de 1967 appelle les mêmes remarques que la liste des thèses de grec. Il est certain notamment qu'elle minimise le nombre global des inscrits : par exemple, Henri Gouhier déclare dans un entretien avoir eu en permanence entre 50 et 80 inscrits et avoir participé à environ 15 soutenances par an ; tel autre professeur, moins sollicité, dit avoir, au moment de l'enquête, entre 25 et 35 inscrits, tant en thèse d'État qu'en thèse de 3^e cycle et avoir participé à cinq ou six soutenances. Le recensement pour les années 1965 à 1968 incluses des thèses déposées à la Sorbonne (*Répertoire raisonné des sujets en cours des doctorats d'État — lettres et sciences humaines — inscrits en France, 1965-1970*, Université de Paris X-Nanterre et Centre de documentation sciences humaines) conduit à une liste légèrement différente, ce qui se comprend puisqu'il saisit mieux l'attraction des différents patrons dans une période restreinte que le capital de clients qu'ils ont accumulé au cours de leur carrière (ainsi Hyppolite, passé au Collège de France en 1961, régresse, tandis que Souriau et Wahl, touchés par la retraite, disparaissent). Une analyse rigoureuse devrait distinguer les générations universitaires — qui ne coïncident pas avec les générations biologiques et qui font que des professeurs du même âge biologique mais parvenus à la Sorbonne à des âges différents peuvent être tout à fait incomparables du point de vue du volume et de la qualité de leur clientèle ; et aussi que les plus puissants sont souvent ceux qui, ayant accédé au pouvoir plus jeunes, ont du pouvoir depuis plus longtemps.

ultérieure l'atteste clairement). C'est ainsi qu'en philosophie²⁶, où se rencontrent sans doute les virtuoses du système, Jean Hyppolite, lui-même normalien et un moment directeur de l'École normale, professeur à la Sorbonne puis au Collège de France, s'oppose nettement à Paul Ricœur, non normalien et professeur à Nanterre (puis aux États-Unis), qui, bien qu'il dispose, en tant que traducteur et commentateur de Husserl, d'une autorité et d'une notoriété au moins équivalentes à celles d'Hyppolite, surtout connu en tant que traducteur et commentateur de Hegel, et qu'il y ajoute une œuvre de phénoménologue, puis de philosophe du langage et de l'interprétation, accueille des thésards d'une qualité sociale nettement inférieure. Les 10 « inscrits » d'Hyppolite sont des hommes, 9 sont agrégés, 6 normaliens, et, à la date de l'enquête, 6 étaient à Paris et 4 étaient déjà maîtres de conférence, 2 maîtres-assistants, 2 assistants et 4 attachés de recherche au CNRS. Sur les 10 candidats de Ricœur, on comptait 8 hommes, 8 agrégés, aucun normalien, 2 seulement étaient parisiens et 5 étaient maîtres-assistants, 3 assistants, 1 maître de conférence, 1 professeur dans l'enseignement catholique. Ce simple coup de sonde permet néanmoins d'apercevoir clairement la fonction et le fonctionnement de la thèse dans le cas d'une discipline canonique où, à travers elle, le patron de thèse contrôle de manière absolue l'accès à la seule position possible, celle de professeur dans une faculté²⁷.

La réussite d'une carrière universitaire passe par le « choix » d'un patron puissant, qui n'est pas nécessairement le plus fameux ni même le plus compétent techniquement ; c'est ainsi que les carrières les plus prestigieuses, pour les « philosophes »,

26. A partir de la liste déjà citée des thèses de philosophie (enregistrées et classées par auteur étudié), on a redistribué les thèses entre les différents directeurs et rapporté à chacune d'entre elles les caractéristiques disponibles de leur auteur (tirées de l'enquête de la Maison des sciences de l'homme sur les chercheurs).

27. La comparaison entre les inscrits d'Ernest Labrousse, directeur d'études à l'École des hautes études en même temps que professeur à la Sorbonne (ou même de Pierre Viljar, membre aussi des deux institutions), et ceux de Louis Girard, professeur à la Sorbonne, qui a été longtemps président du CCU, fait voir qu'il en va autrement lorsque l'Université canonique n'a plus, comme c'est le cas en histoire, le monopole des carrières possibles, du fait des possibilités offertes par d'autres institutions telles que l'École des hautes études ou Sciences po. Alors que les élèves de Louis Girard ont pour la plupart connu des carrières obscures ou se sont fait connaître hors de l'Université comme Louis Mermaz, Jean Elleinstein ou Louis Mexandeau, nombre des élèves d'Ernest Labrousse comptent parmi les plus prestigieux historiens de leur génération et ont dans une forte proportion fait leur carrière à l'École des hautes études (ou à Vincennes).

de la génération qui accédera à la maîtrise dans les années 70-80 passaient par le dépôt d'un sujet de thèse auprès d'un des professeurs de la Sorbonne des années 50-60 qui s'étaient eux-mêmes retrouvés trente ans plus tôt autour d'Émile Bréhier et de Léon Brunschwig. L'effet de la spécialisation qui, en attirant certains des candidats les plus « prometteurs » auprès du spécialiste d'une région bien délimitée de l'espace philosophique (Schuhl, Guitton, Gouhier ou Canguilhem), semble contrecarrer le processus de monopolisation, tend en réalité à le renforcer : les sujets les plus généraux sont en effet, selon une hiérarchie implicite, mais reconnue de tous, les plus prestigieux (comme en témoigne, entre autres indices, le fait que les sujets plus spécialisés sont réservés pour la thèse secondaire et pour les directeurs secondaires que sont les spécialistes). Il suffit de regarder en détail la liste des sujets déposés chez les « patrons » les plus attractifs pour voir que ce qui est attendu (objectivement) du patron de thèse, ce n'est pas, sauf exception, une véritable direction de recherche, des conseils méthodologiques ou techniques, ou même une inspiration philosophique, mais une sorte de reconnaissance de qualité, et la liberté afférente, et, plus inconsciemment, une direction de carrière, un patronage (on rencontre ainsi, chez Hyppolite, à côté d'un petit nombre de sujets sur Hegel — qui sont d'ailleurs le fait des rares « marginaux » —, des études sur Leibniz, Nietzsche ou Alain, sur la pensée historique en Grèce, sur la phénoménologie du sens, etc.). Bref, les affinités intellectuelles entre les grands patrons et leurs clients sont beaucoup moins évidentes que les affinités sociales qui les unissent.

En fait, bien qu'ils paraissent obéir à deux principes indépendants, le « choix » du sujet et le « choix » du patron traduisent les mêmes dispositions dans deux logiques différentes : le sens de la hauteur philosophique qui se déclare dans l'ampleur des sujets et la noblesse des auteurs se manifeste simultanément dans le choix d'un « patron » qui, par sa position universitaire au moins autant que par son œuvre, peut apparaître au moment considéré comme le plus philosophe des professeurs de philosophie tout en étant le mieux placé pour assurer au prétendant philosophiquement ambitieux les conditions sociales du plein exercice de l'activité philosophique, c'est-à-dire, concrètement, un poste dans une faculté. L'un et l'autre « choix » expriment cette sorte de sens du placement inséparablement intellectuel et

social qui porte les plus consacrés des impétrants vers les objets les plus nobles et vers les positions les plus prestigieuses auxquels ils introduisent. Comme le « choix » du conjoint, le « choix » du patron est aussi pour une part une relation de capital à capital : dans la hauteur du patron et du sujet choisis, le candidat affirme le sens qu'il a et de sa propre hauteur et de la hauteur des différents patrons possibles, quelque chose comme un bon ou un mauvais goût en matière intellectuelle (avec tous les effets d'*alloxia* possibles). Le patron est choisi plus qu'il ne choisit ; et la valeur de ses élèves qui, sans être pour autant des disciples, lui accordent néanmoins une forme de reconnaissance intellectuelle, contribue à faire sa valeur — comme il contribue à faire la leur²⁸.

C'est à travers tous les « choix » mutuels opérés par des partenaires bien assortis jusque dans leurs principes de « choix » que se constituent des solidarités vouées à apparaître comme le produit d'opérations de jugement et de classement fondées sur des critères explicites et des règles expresses. Ici comme ailleurs, il faut se garder d'imputer à un effet de la règle, ou de l'intention délibérée et méthodique, des régularités qui ont pour principe les inclinations du sens pratique. L'objectivation, et notamment celle qu'opère la statistique en agrégeant le résultat de multiples stratégies individuelles, produit par soi une altération théorique qu'il faut maintenir à la conscience : elle fait apparaître entre les propriétés des agents et leurs pratiques des relations que l'on peut être tenté de lire comme le résultat d'un calcul cynique de l'intérêt bien compris. Lecture d'autant plus probable que cette philosophie naïvement utilitariste de l'action (des autres) est le fondement ordinaire de la polémique quotidienne, parfois masquée en science, qui puise souvent sa fausse lucidité dans le ressentiment.

L'audace, voire l'imprudence statutairement imparties à quelques-uns fournit ses meilleures justifications et ses plus sûrs alibis à la prudence institutionnelle qui incombe au plus grand nombre. Le culte du « brillant », à travers les facilités qu'il procure, les fausses audaces qu'il favorise, les travaux humbles

28. On peut comprendre dans cette perspective les éloges obligés de successeur à devancier, et leur contenu, qui mêle inextricablement les déclarations de reconnaissance — au sens de gratitude — pour le « patron » et les professions de reconnaissance intellectuelle pour le « maître ».

et obscurs qu'il décourage, s'oppose moins qu'il ne paraît aux prudences de l'*academica mediocritas*, à son épistémologie du soupçon et du ressentiment, à son horreur de la liberté et du risque intellectuels ; et il concourt avec le rappel au « sérieux », à ses placements prudents et à ses petits profits, pour contrarier ou décourager toute pensée propre à déranger un ordre fondé sur la défiance à l'égard de la liberté intellectuelle, voire sur une forme très spéciale d'anti-intellectualisme. La sourde résistance à l'innovation et à l'invention intellectuelle, l'aversion pour les idées, pour la liberté d'esprit et la critique qui orientent si souvent les jugements académiques, tant dans les soutenances de thèses ou les comptes rendus critiques que dans les cours bien balancés renvoyant dos à dos les avant-gardes du moment, sont sans doute l'effet de la reconnaissance accordée à une institution qui ne confère les garanties statutaires attachées à la pensée d'institution qu'à ceux qui acceptent sans le savoir les limites assignées par l'institution. Et rien ne contribue autant que la thèse de doctorat au renforcement des dispositions souhaitées ; cela par l'intermédiaire du contrôle diffus que l'autorité patrimoniale du « père de docteur » tend à exercer sur toutes les pratiques, notamment sur la publication, à travers l'auto-censure et la révérence obligée à l'égard des maîtres et de la production universitaire et surtout au travers de la relation prolongée de dépendance dans laquelle elle maintient le candidat et qui n'a rien à voir, bien souvent, avec les nécessités techniques d'un véritable apprentissage²⁹.

Mettre l'accent, comme on le fait d'ordinaire, sur le rituel de la soutenance, c'est, en tout cas, masquer l'essentiel, qui réside dans l'attente soumise et dans la reconnaissance de l'ordre académique qu'elle implique. Comme le rappelaient les ordonnances régissant l'examen qui, au Moyen Âge, donnait accès à la maîtrise dans la profession de sellier, il n'y a pas de maître sans maître : *nullus assumi debet in magistrum, qui sub magistro non fuerit discipulus*. Pas de maître reconnu qui ne reconnaisse un

29. Il va de soi que la nécessité sociale ne peut s'exercer qu'en se masquant sous les dehors de la nécessité technique. En sorte que le double jeu entre les deux nécessités qui tend à devenir la règle, avec la complicité des deux parties, constitue un des obstacles majeurs à l'institution de véritables contrats d'apprentissage librement consentis dans lesquels les contraintes et les contrôles imposés ont pour fin de préparer leur propre dépérissement en fournissant les instruments de travail qui sont la condition de la véritable liberté intellectuelle.

maître et, à travers lui, la magistrature intellectuelle du sacré collège des maîtres qui le reconnaissent. Pas de maître en un mot qui ne reconnaisse la valeur de l'institution et des valeurs institutionnelles qui s'enracinent toutes dans le refus institué de toute pensée non institutionnelle, dans l'exaltation du « sérieux » universitaire, cet instrument de normalisation qui a pour lui toutes les apparences, celles de la science et celles de la morale, bien qu'il ne soit le plus souvent que l'instrument de la transmutation des limites individuelles et collectives en choix de la vertu scientifique.

Comme toute forme de pouvoir peu institutionnalisée et excluant la délégation à des fondés de pouvoirs³⁰, le pouvoir proprement universitaire ne peut être accumulé et entretenu qu'au prix d'une dépense constante, et importante, de temps. Il en résulte que, comme Weber le notait déjà, l'acquisition et l'exercice d'un pouvoir administratif dans le champ universitaire — celui de doyen ou de recteur, par exemple — ou d'un pouvoir officieux de grand électeur ou de membre influent des assemblées électorales ou des commissions et comités de tous ordres, tend à compromettre en fait l'accumulation d'un capital d'autorité scientifique, et réciproquement. Comme l'accumulation d'un capital symbolique dans une société précapitaliste où l'objectivation des mécanismes économiques et culturels est peu avancée, l'accumulation du capital spécifique d'autorité académique demande que l'on paie de sa personne, c'est-à-dire de son temps, pour contrôler le réseau des institutions où s'accumule et s'exerce le pouvoir universitaire et aussi pour entrer dans les échanges dont ces rassemblements sont l'occasion et où se constitue peu à peu le capital de services rendus qui est indispensable à l'instauration des complicités, des alliances et des clientèles.

Il suffit pour s'en convaincre d'imaginer l'emploi du temps de telle incarnation exemplaire du professeur omniprésent : Marcel Durry, qui, nommé professeur à la Sorbonne en 1944, va, pendant une trentaine d'années, cumuler les charges administratives, les présidences, les participations aux plus hautes instances de la « latinerie », comme, dit-on, il aimait à dire. C'est

30. On verra que le pouvoir dans une institution de production ou de reproduction culturelle implique une forme d'autorité proprement culturelle, une sorte de *charisme d'institution*.

l'homme des jetons de présence : directeur de l'Institut des études latines et doyen de la Sorbonne, il est longtemps président du jury d'agrégation et du Comité consultatif, et aussi administrateur de la Société des études latines, président de la Fédération internationale des études classiques — et pendant un temps de l'association Rome-Athènes, membre du conseil d'administration de l'association Guillaume Budé dont « il ne manquait jamais une séance » et qu'il représentait au conseil d'administration des Belles Lettres, membre du conseil d'administration de la Casa Velasquez. « On le consulte volontiers au ministère », mais il trouve encore le temps de voyager « à travers toute l'Europe » et jusqu'à Constantine ou au Brésil, où il est chargé de mission (cf. J. Heurgon, nécrologie de Marcel Durry in *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, 1978, n° 1, pp. 1-3 et P. Grimal, *Revue d'études latines*, 55, 1977, pp. 28-32). On trouvera une image paradigmatique du patron de second plan, assesseur plutôt que doyen, trésorier plutôt que président, secrétaire plutôt que directeur, mais également dévoué et sans doute au moins aussi indispensable au bon fonctionnement de l'institution, dans l'évocation de la carrière de Pierre Wuilleumier (F. Robert, *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, mars 1980, n° 1, pp. 1-4 et P. Grimal, *Revue d'études latines*, 5, 1979, pp. 29-31).

L'oblation de temps qu'implique la participation à des rites, des cérémonies, des réunions, des représentations, est aussi la condition la plus rigoureusement nécessaire de l'accumulation de cette forme particulière de capital symbolique qu'est une réputation d'honorabilité universitaire : la reconnaissance que tout groupe accorde en contrepartie de la reconnaissance accordée au groupe, à ses valeurs, à ses obligations, à ses traditions, et aux rituels à travers lesquels il réaffirme son être et sa valeur, est ici au fondement d'une forme d'autorité interne relativement indépendante de l'autorité proprement scientifique. Seul un ensemble de monographies permettrait de saisir la logique des échanges dans lesquels entrent les universitaires à l'occasion des jurys de thèse (celui qui demande la participation d'un collègue au jury d'une thèse qu'il a dirigée s'engage tacitement à accorder la réciprocité et entre donc dans un circuit d'échanges continués), des élections (celui qui prend la parole en faveur du candidat d'un collègue s'acquiert auprès de lui — et de son candidat — un crédit qu'il pourra faire valoir à l'occasion d'une autre élection), des comités de rédaction (où fonctionnent des mécanismes analogues), des commissions de recrutement, etc.

C'est sans doute ce qui fait que la logique de l'accumulation du pouvoir prend la forme d'un engrenage d'obligations qui engendrent les obligations, d'une accumulation progressive de pouvoirs qui appelle les sollicitations génératrices de pouvoir.

Mais il faut suivre ici un informateur dans sa description d'un état plus récent (autour des années 80) du champ universitaire où, avec le développement des instances consultatives, la logique de l'équivalence du temps et du pouvoir universitaire semble avoir atteint sa limite : « Il y a un gros avantage à faire partie de cette commission parce que tu es sollicité, tu es demandé, tu fais partie d'un réseau de relations — si tu joues le jeu —, d'un réseau qui te permet de connaître un peu tout le monde : du même coup, tu es invité dans les facs pour siéger dans les commissions de spécialistes, éventuellement pour faire des conférences. Une fois X m'a invité à L pour faire une conférence, ça m'a rapporté quatre ou cinq cents balles. Ce n'est pas ça qui est intéressant, mais ça devient intéressant pour trouver un poste. Un maître-assistant qui passe sa thèse, qui travaille avec ces gens, même si ce ne sont pas des gens qui sont de son bord (les uns étant élus syndicaux, les autres étant nommés par un gouvernement de droite), il y a objectivement, que tu le veuilles ou non, quelque chose qui circule dans le fait de faire partie de cette commission. C'est si vrai qu'il y avait la coutume à chaque session de prendre un déjeuner ensemble au restaurant, les maîtres-assistants et les professeurs (...). Il y a un avantage considérable à siéger dans cette commission, parce que ça te fait connaître; pour un maître-assistant qui cherche un poste de professeur, une fois qu'il a passé sa thèse, s'il a siégé dans des commissions locales, un peu périphériques, du même coup, s'il y a un poste créé là, la commission de spécialistes locale le préemptera immédiatement. Ça te crée un réseau de relations sociales autre que par le biais de publications, ou d'une reconnaissance proprement intellectuelle » (Sociologue, 1980). Dans le cas de ces pouvoirs d'un type nouveau qui se sont développés à la faveur du syndicalisme et du corporatisme catégoriel, le pouvoir se paie plus que jamais en temps, c'est-à-dire en renoncement à l'accumulation d'un capital d'autorité spécifique; et tout permet de supposer que l'intensification des luttes catégorielles a pour effet majeur de diminuer le temps global qui reste disponible pour la recherche scientifique (résultat qui, sans être voulu comme tel, est conforme aux intérêts de ceux qui ont le moins de profits à attendre de la recherche proprement dite) : « Sept rapports à faire, pour quelqu'un qui a la technique, ça va vite, ça doit demander une journée

maximum. Par contre siéger, ça prenait vachement de temps (une semaine). Cette année-là, on a siégé une fois une semaine et une fois trois jours et demi. C'est très fatigant. Il y avait en plus la réunion du bureau, qui consistait à répartir les dossiers entre les membres de la commission. J'étais là pour les maîtres-assistants. Je passais peut-être deux heures ou facilement une demi-journée. « Ah, Un tel a comme directeur de thèse Un tel, donc il ne faut pas Un tel ». Et X, en plus de ça, devait aller plusieurs demi-journées par an au ministère parce que le ministère travaille directement avec les présidents, donne des consignes. Un président a beaucoup plus de travail que le membre basique de la commission (...). Il y a quelque chose qui prend beaucoup de temps, c'est les coups de téléphone entre les membres de la commission. Je pense que ça doit jouer notamment entre les profs, non seulement entre les membres de la commission mais aussi avec les gens qui habitent en province, etc. Pour les militants syndicaux, il y a les lettres qu'on doit écrire aux syndiqués pour rendre compte, les réunions préparatoires (entre élus syndicaux SNESup). Le temps au total, ça vaut un mois de travail à peu près, je crois, en tout cas, l'année où j'y étais, c'était une année lourde. C'est pas grand-chose par rapport au CNRS; il y a des gens qui cumulent le CNRS et le CSCU. Ils passent trois mois de leur année à ça » (Sociologue, 1980).

Ainsi, rien ne résumerait mieux l'ensemble des oppositions qui s'établissent entre les occupants des deux pôles du champ universitaire que la structure de leur budget-temps (du fait qu'aux différentes espèces de capital correspondent différentes formes d'allocation du temps): d'un côté, ceux qui investissent surtout dans le travail d'accumulation et de gestion du capital universitaire — y compris dans leur travail « personnel », consacré pour une grande part à la production d'instruments intellectuels qui sont aussi des instruments de pouvoir proprement universitaire, cours, manuels, dictionnaires, encyclopédies, etc.; de l'autre, ceux qui investissent surtout dans la production et, secondairement, dans le travail de représentation qui contribue à l'accumulation d'un capital symbolique de notoriété externe. En fait, les plus riches en prestige externe pourraient être divisés encore selon la part de leur temps qu'ils accordent à la production proprement dite ou à la promotion directe de leurs produits (avec notamment le travail d'import-export scientifique, colloques, congrès, conférences, échanges d'invitations, etc.), ou encore à toutes les activités publiques, notam-

ment de type politique, qui font partie du rôle social de l'intellectuel, et qui, sans être nécessairement conçues comme telles, ressortissent pour une part à la logique des relations publiques et de la publicité (avec, par exemple, la fréquentation des journalistes, la production d'articles pour les journaux, la participation à des pétitions ou des manifestations, etc.).

On comprend que le pouvoir universitaire soit si souvent indépendant du capital proprement scientifique et de la reconnaissance qu'il s'attire. Pouvoir temporel dans un univers qui n'est ni en fait ni en droit voué à cette espèce de pouvoir, il tend toujours à apparaître, peut-être même aux yeux de ses possesseurs les plus assurés, comme une forme inférieure de pouvoir, comme un substitut ou un prix de consolation. On comprend aussi la profonde ambivalence des universitaires qui se dévouent à l'administration à l'égard de ceux qui se consacrent, et avec succès, à la recherche — surtout dans une tradition universitaire où le patriotisme d'université est faible et peu récompensé.

Tout permet de supposer que l'orientation initiale ou tardive vers les positions de pouvoir temporel dépend des dispositions de l'habitus et des chances — auxquelles ces dispositions elles-mêmes contribuent à travers l'anticipation et l'effet de *self-fulfilling prophecy* — de conquérir les seuls enjeux officiellement reconnus dans le champ, c'est-à-dire la réussite scientifique et le prestige proprement intellectuel. La logique de la causalité circulaire qui s'instaure entre les positions et les dispositions, entre l'habitus et le champ, fait qu'une moindre réussite des investissements scientifiques peut porter à accepter ou à rechercher les investissements extra-scientifiques de type substitutif ou compensatoire qui contribuent en retour à réduire le rendement des investissements scientifiques. Il s'ensuit que rien ne serait plus vain que de tenter de déterminer si la moindre réussite intellectuelle est le principe déterminant ou l'effet de ces vocations négatives qui conduisent aux positions de pouvoir académique ou d'administration universitaire — ou encore à cette forme particulière de syndicalisme qui, dans l'enseignement ou la recherche, représente une voie secondaire de réussite temporelle; d'autant qu'en plus d'un cas, au moins dans la période antérieure à la crise, les dispositions universitairement approuvées à l'égard de la culture d'école semblaient conduire très naturellement à des postes de gestionnaire.

Il est logique que ces régions de l'espace universitaire soient occupées par des agents qui, étant produits pour l'institution scolaire et par elle, n'ont qu'à s'abandonner à leurs dispositions pour produire indéfiniment les conditions de la reproduction de l'institution, à commencer par la plus importante : imposer à la fois la limitation des besoins et des aspirations en matière de culture et l'ignorance de ces limites, la restriction de la vision du monde et l'adhésion à cette vision mutilée, qui porte à appréhender comme universalité, sous le nom de « culture générale », la plus extrême particularité³¹. Les oblats sont toujours les plus enclins à penser que hors de l'Église il n'est point de salut — surtout lorsqu'ils deviennent les grands pontifes d'une institution de reproduction culturelle qui, en les consacrant, consacre leur ignorance active et surtout passive de tout autre univers culturel. Victimes de leur élection, ces miraculés du mérite présentent une curieuse combinaison de suffisance et d'insuffisance qui frappe d'emblée l'observateur étranger — tel Léo Spitzer qui évoque plusieurs fois « l'isolement scolaire » et « l'autarcie double, sorbonnarde et nationale » des rabelaisants français³².

On s'interdit de comprendre les traits les plus constants de l'Université française si l'on ignore que son aristocratie culturelle, issue pour l'essentiel de la petite bourgeoisie la plus liée au système scolaire — le cœur de la Sorbonne appartient aux fils d'instituteurs — est sans doute plus que d'autres (l'allemande ou l'anglaise, par exemple) dépourvue de tout ce que procure un héritage d'aristocratie culturelle et privée de la conscience de sa privation. L'aristocratie intellectuelle du pauvre est au principe du cercle vicieux de la pauvreté culturelle. Et il n'est pas besoin d'invoquer le caractère national pour comprendre que la combinaison de jacobinisme égalitariste et d'aristocratie scolaire qui se trouve réalisée dans l'institution du concours engendre une disposition profondément ambivalente à l'égard de tous les accomplissements scientifiques : la défense collective contre toute hiérarchisation objectivée des performances (qui décourage toute recherche d'indicateurs institutionnalisés du statut scien-

31. Dans cette perspective, on ne saurait accorder trop d'attention aux programmes qui jouent un rôle déterminant dans le conditionnement de la clientèle — étudiants et futurs maîtres — en définissant l'univers des savoirs *scolairement rentables* et en contribuant ainsi à produire et à reproduire des programmes de pensée.

32. L. Spitzer, *Études de style*, préface de J. Starobinski, Paris, Gallimard, 1970, p. 165, n. 26 et p. 159, n. 2.

tifique) peut ainsi s'associer à une exaltation sans équivalent des grands intellectuels.

Issus pour une très forte part du corps enseignant, et surtout de ses couches inférieures et moyennes, presque tous passés par la khagne et par l'École normale supérieure, où ils enseignent encore très souvent, souvent mariés à des enseignantes, les professeurs canoniques des disciplines canoniques accordent à l'institution scolaire qu'ils ont choisie parce qu'elle les a choisis, et réciproquement, une adhésion qui, d'être si totalement conditionnée, a quelque chose de total, d'absolu, d'inconditionnel. La dialectique de la consécration qui contribue à porter les agents vers les lieux auxquels leurs dispositions socialement constituées les prédestinent fonctionne ici à plein, et seule la science la plus raffinée de la communication infra-linguistique pourrait repérer les indices auxquels, dans les procédures de cooptation, l'institution reconnaît ceux qui la reconnaissent, qu'il s'agisse de ce que l'on appelle le « sérieux », c'est-à-dire la disposition à prendre au sérieux les suggestions ou les injonctions scolaires, ou de son complémentaire, le « brillant » qui, étant souvent identifié à la précocité, c'est-à-dire à la réussite rapide aux épreuves scolaires, mesure aussi la précocité de l'adhésion aux valeurs de « sérieux », le plus précoce étant en un sens celui qui est vieux le plus jeune³³.

Le pouvoir proprement universitaire est typique des disciplines canoniques, histoire de la littérature française, lettres classiques ou philosophie, qui sont étroitement liées aux programmes et aux épreuves scolaires et, à travers eux, à l'enseignement secondaire, dont elles contrôlent directement la reproduction en façonnant, à travers les programmes, les cours et les sujets de concours, les dispositions durablement inculquées au corps enseignant. Investis d'une sorte de magistère social — comme en témoigne leur participation active à la défense de la langue et de la culture françaises et des institutions chargées de les

33. Ceci est sans doute plus vrai encore dans les facultés de droit ou de médecine, où l'air de sérieux, indice de l'adhésion aux valeurs de normalité bourgeoise, est d'autant plus fortement exigé que l'opposition entre le brillant et le sérieux n'y est pas pertinente et que le plus brillant y est aussi le plus sérieux, celui qui manifeste le plus clairement et le plus tôt l'adhésion aux traditions du corps (ce sérieux précoce n'excluant pas, tout au contraire, la débauche contrôlée et statutaire, c'est-à-dire rituellement limitée dans le temps et dans l'espace social).

soutenir —, les professeurs de ces disciplines subordonnent l'essentiel de leur pratique pédagogique — et « scientifique » — aux exigences des examens et des concours.

Cette fonction quasi juridique se voit bien dans le cas des grammairiens : jouant sans même le savoir de l'ambiguïté de la grammaire, que l'on peut entendre en un sens positif ou normatif, ils disent à la fois ce qu'est la langue et ce qu'elle doit être : « Le grammairien jouait un rôle double : il lui appartenait d'un côté de découvrir la nature du langage, et de l'autre d'en enseigner les normes aux jeunes. En tant qu'observateur et découvreur, il était le fondateur de la science de la linguistique, mais, en tant que professeur et législateur, il était une partie de la même institution que les prêtres, les juges ou les princes. De même qu'ils fondaient ou administraient les codes de la religion, du droit ou de l'étiquette, de même il établissait et interprétait les codes du « bon » langage ou du langage « correct »³⁴.

Les maîtres canoniques des disciplines canoniques consacrent une part importante de leur travail propre à la production d'œuvres dont l'intention scolaire est plus ou moins savamment déniée et qui sont à la fois des privilèges, souvent fructueux économiquement, et des instruments du pouvoir culturel en tant qu'entreprises de normalisation du savoir et de canonisation des acquis légitimes : ce sont bien sûr les manuels, les livres de la collection « Que sais-je ? » et aussi les innombrables collections de « synthèse », particulièrement florissantes et rentables en histoire, les dictionnaires, les encyclopédies, etc.³⁵. Ces « vastes synthèses », souvent collectives, outre qu'elles permettent de rassembler et de gratifier de vastes clientèles, ont, par la sélection qu'elles opèrent, un effet de consécration (ou de palmarès) qui s'exerce d'abord sur le corps enseignant et, à travers lui, sur les élèves des différents ordres d'enseignement³⁶. Issues de cours et

34. Cf. E. Haugen, *Language Conflict and Language Planning*, Cambridge, Harvard University Press, 1966, p. 4.

35. On connaît la liaison qui unissait les Presses Universitaires de France aux Professeurs de la Sorbonne, détenteurs statutaires de la direction des grandes collections où se publient thèses subventionnées et ouvrages de synthèse socialement cautionnés par l'autorité d'institution. (Il faudrait analyser, dans la même logique, le fonctionnement et la fonction ambiguë des Ateliers d'imprimerie universitaire).

36. A l'autre pôle du champ, l'effet de palmarès s'exerce par l'intermédiaire des journaux et surtout des hebdomadaires culturels, qui permettent d'agir directement, dans certaines conjonctures, sur le public des étudiants.

destinées à retourner à l'état de cours, elles perpétuent le plus souvent un état dépassé du savoir, instituant et canonisant des problèmes et des débats qui doivent d'exister et de subsister à l'inertie des programmes objectivés et incorporés de l'École. Elles sont le prolongement naturel du grand enseignement de reproduction qui, en tant que vulgarisation légitime, doit inculquer ce que l'« opinion commune des docteurs » considère comme acquis, et admis, et par là l'instituer en savoir certifié conforme, académiquement ratifié et homologué, donc digne d'être enseigné et appris (par opposition aux « modes » et à toutes les hérésies modernistes), plutôt que produire un savoir nouveau, voire hérétique, ou l'aptitude et l'inclination à produire un tel savoir.

De façon plus générale, le décalage structural, plus ou moins grand selon les disciplines, entre la recherche et l'enseignement fait que les enseignants de tous rangs sont inclinés à trouver dans un misonéisme défensif une manière d'échapper au déclassément, et il n'est pas rare qu'ils abusent de la situation de monopole qu'assure l'enseignement pour prendre de fausses distances à l'égard de savoirs qu'ils auraient en tout cas peine à transmettre : « Quant à ceux qui sont en deçà [de la recherche actuelle], leur action est de bouziller les théories en les diffusant ; ils cherchent à se distinguer des auteurs qu'ils diffusent par de pseudo-critiques et de pseudo-avis ou de pseudo-prises de position sur les problèmes et la façon dont ils sont traités » (Linguiste, 1971).

Il faudrait soumettre ici à une analyse détaillée des biographies et des bibliographies, en rapportant par exemple les productions aux activités de reproduction (cours professés, concours corrigés, etc.) concomitantes, et aussi examiner comment s'opère l'allocation du temps entre les activités de recherche et les activités d'enseignement, et enfin, à l'intérieur de celles-ci, déterminer quelle est la place assignée à l'enseignement destiné à préparer à la recherche proprement dite et à l'enseignement destiné à produire des enseignants³⁷. De cette dernière opposition, on

37. Il aurait été intéressant de mesurer l'intensité de l'orientation vers l'enseignement en dénombrant les heures « complémentaires » d'enseignement dans l'institution de rattachement ou ailleurs : tout permet de penser que, plus on se rapproche du pôle des « reproducteurs », plus sont fréquents ceux qui s'assurent des profits économiques importants en multipliant les cours, de manière souvent très économique — intellectuellement —, sur le même programme de concours — d'agrégation, notamment — à la Sorbonne, à l'École normale supérieure, à l'école Sévigné, etc.

peut trouver des indicateurs dans la place que les différentes institutions et les différents professeurs accordent à la thèse de 3^e cycle et à l'agrégation. Bien qu'elle soit sans doute l'objet d'usages très différents selon la discipline et, à l'intérieur de la même discipline, selon le degré de reconversion scientifique des maîtres, la thèse de 3^e cycle représente la possibilité institutionnelle d'échapper à l'ambition, encouragée par l'institution de la thèse d'État, du chef-d'œuvre singulier et total, produit au terme d'un effort solitaire de plusieurs années, et de trouver un mode d'expression adapté aux exigences de la recherche, tel l'article scientifique apportant une contribution originale sur un point précis. Et, de fait, on constate une diminution du taux de thèses de doctorat soutenues ou en cours de préparation et, inversement, un accroissement du taux de thèses de 3^e cycle soutenues ou en cours de préparation quand on passe des disciplines traditionnelles aux disciplines ouvertes à la recherche (on sait que le doctorat de 3^e cycle s'est développé d'abord dans les facultés des sciences, où il tend à supplanter l'agrégation, notamment pour l'accès aux postes d'enseignant dans l'enseignement supérieur) : ainsi par exemple, la part des enseignants du collège B qui n'ont pas soutenu et qui ne préparent pas une thèse de 3^e cycle passe de 40 % en sociologie à 59,7 % en linguistique, à 73,6 % en latin et grec, à 75,1 % en littérature (ces données, dégagées de l'enquête de 1967 de la Maison des sciences de l'homme sur les chercheurs en lettres et en sciences humaines, sont confirmées par le dépouillement du recueil des positions des thèses qui montre que le nombre des thèses de 3^e cycle soutenues à Paris en 1968 est de 32 pour la sociologie, 17 pour l'ethnologie, 14 pour la psychologie, 11 pour le grec, 3 pour l'anglais).

Le devenir de la thèse de 3^e cycle donne une juste idée des difficultés de l'institutionnalisation de nouveaux modes de production et d'évaluation des œuvres culturelles. Il est clair en effet que les maîtres universitaires ont eu raison, sur ce point encore, des prescriptions du droit : entre autres raisons parce que nombre de professeurs ont manifesté le peu de prix qu'ils lui accordaient en le décernant largement, le doctorat de 3^e cycle, qui sanctionne un travail de recherche, est à peu près totalement dépourvu de valeur sur le marché des disciplines canoniques des facultés, toujours dominé par l'agrégation et ses exercices scolaires, et reste fortement concurrencé par les titres anciens (notamment l'agrégation) même sur le marché des sciences sociales. C'est là un des facteurs qui font que les institutions les plus tournées vers l'enseignement de recherche, comme le Collège de France et l'École des hautes études, sont à peu près

totallement dépourvues de poids social : « Le 3^e cycle ne vaut absolument rien. Tiens, un exemple : on a obtenu depuis deux ans la dispense de l'agrégation pour les littéraires [de l'École normale]. Qu'est-ce que ça a donné ? On a été les premiers à conseiller aux normaliens de ne surtout pas profiter de cette dispense. Cela leur aurait profité à quoi ? Au 3^e cycle ? Mais qu'est-ce que le 3^e cycle leur aurait donné ? Rien. (...) On est obligé de tenir des propos assez réalistes et même assez crûment réalistes, et puis on en revient au choix des patrons, parfois à exposer un peu le système » (Littéraire, 1971). « Le meilleur diplôme, c'est l'agrégation. Même la thèse de 3^e cycle est considérée comme inférieure, assez nettement » (Langues classiques, 1971). « Au niveau de l'assistantat, l'agrégation remonte en flèche, la barre est vraiment placée au niveau de l'agrégation. En 1968, elle menaçait de s'écrouler ; elle ne s'est jamais mieux portée que maintenant : la politique de recrutement des patrons lui redonne de l'importance » (Historien, 1971).

On ne comprendrait rien au fonctionnement de ce pouvoir temporel dans l'ordre culturel si l'on ne voyait que, malgré tout ce qui le sépare du prestige proprement intellectuel et scientifique, il parvient à se faire reconnaître, surtout dans les limites de son ressort temporel, comme une véritable autorité intellectuelle ou scientifique et qu'il peut exercer de ce fait des effets de détournement et de retardement sur le terrain même de la recherche. Cela parce qu'il permet d'obtenir toutes sortes d'actes de reconnaissance et d'hommages obligés (dont les références et les comptes rendus de complaisance ne sont que l'aspect le plus visible) au travers des effets d'autorité qu'exerce toute institution légitime et des docilités conscientes ou inconscientes que suscite le pouvoir sur des positions convoitées. Et aussi, plus profondément, parce que, au nom d'une sorte de soumission intérieure à l'ordre culturel établi, tous ceux qui doivent une part de leur valeur réelle ou escomptée à la consécration scolaire tendent à reconnaître la légitimité de la prétention à légiférer en matière scientifique ou intellectuelle que tout pouvoir temporel affirme en fait chaque fois qu'il intervient dans un univers où les enjeux sont intellectuels ou scientifiques, au travers de nominations, d'attributions de crédit ou, *a fortiori*, d'actes de consécration (dans les jurys de thèse par exemple).

Le cumul n'est pas absolument exclu et l'on trouve, au centre de l'espace, nombre de professeurs qui parviennent à réunir et

à concilier les pouvoirs du patron, maître quasi absolu de tous les destins académiques, et l'autorité du savant (c'est ce que signifie, souvent, l'association d'une chaire en Sorbonne et d'un séminaire à l'EPHE). L'allodoxia qui trouve un fondement objectif dans le fait que, entre les deux extrêmes, où les deux espèces de pouvoirs seraient totalement dissociées, il existe tous les profils intermédiaires, fournit un support à la mauvaise foi individuelle et collective sans laquelle la vie intellectuelle ou scientifique serait peut-être invivable : elle est ce qui permet au directeur de thèse à l'ancienne de s'apercevoir comme un maître recherché et écouté pour sa seule compétence scientifique, au prix de quelques mensonges à soi-même doublés de la complicité ou de l'indulgence des élèves d'occasion que les pouvoirs de l'institution lui ont assignés.

Ce pouvoir sur les mécanismes de reproduction, et par là sur l'avenir du corps, qui trouve son accomplissement dans les facultés de médecine, repose sur le contrôle, par la cooptation, de l'accès au corps universitaire, sur les relations de protection et de dépendance durables entre le patron et ses clients, et enfin sur la maîtrise des positions institutionnelles de pouvoir, jurys de concours de recrutement, Comité consultatif, conseils de faculté, voire commissions de réforme³⁸. Mais le plus sûr garant de l'ordre académique, inséparablement social et scientifique, réside sans doute dans les mécanismes complexes qui font que l'avancement vers le sommet des institutions dominantes temporellement va de pair avec une progression dans l'initiation académique, marquée, dans le cas des facultés de médecine, par la succession des concours (qui, comme le note un observateur, repousse fort tard la véritable initiation aux méthodes scientifiques du laboratoire), ou, pour les facultés des lettres, par la longue attente de la thèse de doctorat, c'est-à-dire, dans les deux cas, par un renforcement prolongé des dispositions qui ont été reconnues par les procédures primitives de cooptation et qui n'inclinaient guère à la rupture hérétique avec les savoirs et les pouvoirs savamment entremêlés de l'orthodoxie académique.

38. Sur les fondements du pouvoir dans les facultés de médecine, on pourra lire notamment H. Jamous, *op. cit.*, pp. 108-111.

Les hérétiques consacrés

Ceux qui occupent dans le champ des positions situées à l'opposé de celles des *lectores*, orientés en priorité vers la reproduction de la culture et du corps des reproducteurs, ont en commun de se consacrer en priorité à la recherche, bien qu'ils remplissent aussi des fonctions d'enseignement (mais plutôt dans des institutions universitairement marginales comme le Collège de France ou l'École des hautes études) : très souvent à la tête d'une équipe de chercheurs, ils se rencontrent rarement dans les positions de pouvoir universitaire dont l'occupation demande beaucoup de temps et dirigent moins de thèses. Particulièrement représentés dans les disciplines nouvelles, notamment l'ethnologie, la linguistique, la sociologie, ou dans les disciplines marginales, étrangères au curriculum canonique (comme l'assyriologie, l'égyptologie, l'indianisme, la sinologie, les études islamiques ou berbères, les langues ou littératures indiennes, etc.), ou encore dans les disciplines canoniques, mais rénovées dans leurs méthodes, comme l'histoire économique et sociale, ils ont une notoriété qui, pour certains d'entre eux au moins, dépasse largement les frontières du champ universitaire. Cumulant les titres de reconnaissance universitaire les plus prestigieux (comme l'Institut, sommet d'une longue série de relations de dépendance), auxquels ils ajoutent parfois les indices de consécration « intellectuelle » les plus reconnus du grand public (publication en livre de poche, notice dans le *Larousse* ou appartenance à l'Académie française) et des positions de pouvoir dans le champ intellectuel (participation à des comités de rédaction de revues intellectuelles, direction de collections, etc.), connus et reconnus à l'étranger (l'abondance des citations et des traductions de leurs œuvres en témoigne), écrivant souvent en langue étrangère, ces « maîtres » dont le nom, pour ceux au moins qui font école, est attaché à des concepts en -isme, ont plutôt des élèves ou des disciples que des clients, bien que le capital symbolique tende à s'accompagner, au moins en certains cas, d'un certain pouvoir social.

Le fait que l'autorité symbolique se rencontre plus souvent parmi les spécialistes des sciences nouvelles ne doit pas dissimuler que ces disciplines, par la combinaison de pouvoirs de type ancien — comme le Comité consultatif — et des pouvoirs

nouveaux liés à la recherche qu'elles offrent (comme les commissions contrôlant des postes de chercheurs au CNRS et ailleurs, des crédits de recherche, etc.), avaient permis à certains patrons « reconvertis » de réaliser une concentration de pouvoirs sans commune mesure avec les petites principautés académiques des disciplines canoniques. Le clavier des positions s'étant considérablement étendu, celui qui contrôlait à la fois, par les thèses de doctorat et le Comité consultatif, l'accès à l'enseignement supérieur, et, par les Commissions du CNRS, l'accès aux postes de chercheur et une partie importante des crédits, disposait de possibilités d'échange sans précédent et pouvait ainsi, directement ou indirectement — notamment à travers le contrôle de l'entrée dans le corps — définir, et pour longtemps, toute l'orientation d'une discipline.

Si les professeurs du Collège de France ou de l'École des hautes études et les professeurs des disciplines mineures et marginales des facultés, ou encore les professeurs les plus spécialisés des disciplines canoniques (par exemple les historiens de la philosophie chrétienne) sont particulièrement représentés du côté du pôle de la recherche, c'est qu'ils ont en commun d'échapper à peu près totalement aux contraintes qui pèsent sur les disciplines dominantes des facultés, à commencer par celles qu'imposent les programmes et les publics nombreux, avec toutes les charges et aussi les prestiges et les pouvoirs qui s'ensuivent. Libres du sujet de leur cours, ils peuvent explorer des objets nouveaux, à l'intention d'un petit nombre de futurs spécialistes, au lieu d'exposer à des élèves nombreux et pour la plupart destinés à l'enseignement l'état des recherches déjà accomplies (souvent par d'autres) sur des questions imposées chaque année par les programmes des examens et des concours, et dans un esprit qui doit inévitablement beaucoup à la logique des épreuves scolaires.

L'opposition entre les deux pôles ne se confond pas avec l'opposition entre les facultés et les grands établissements. Le Collège de France lui-même compte, à côté des spécialistes dans la tradition des cabinets d'érudits du XVIII^e siècle, et jusque dans les disciplines les plus classiques, comme les langues anciennes, quelques « universitaires éminents » qui ont suivi la filière classique (passant par la Rhétorique supérieure et la Sorbonne) et qui ont ajouté aux titres ordinaires d'excellence académique une

notoriété mondaine acquise parfois dans le journalisme³⁹. A quoi s'ajoute que de tous temps le mérite purement scolaire (un bon rang d'entrée à l'École normale et un bon rang d'agrégation) était une voie d'accès à l'érudition par l'intermédiaire de l'École d'Athènes et de l'archéologie. De leur côté, les facultés comptent aussi des professeurs tournés vers la recherche, surtout dans les sciences sociales et les disciplines mineures, mais aussi dans les secteurs les plus spécialisés des disciplines canoniques, comme la philosophie ou l'histoire.

En contrepartie, les positions marginales, quel que puisse être le prestige de certaines d'entre elles, tendent souvent à exclure plus ou moins complètement le pouvoir sur les mécanismes de reproduction. Connaissant les caractéristiques de ces postes, on comprend que ceux qui les occupent, sans être jamais en totale rupture avec l'ordre universitaire, aient presque tous accompli une déviation plus ou moins décisive par rapport aux trajectoires « normales », conduisant à la simple reproduction, et aux sécurités psychologiques et sociales qu'elles assurent (lorsqu'ils ne sont pas totalement étrangers à la carrière « normale » — comme ceux d'entre eux qui sont nés hors de France)⁴⁰.

Exemple typique de ces trajectoires universitaires aux marges ou au-dehors de l'Université, la carrière de Claude Lévi-Strauss, telle qu'il l'évoque lui-même dans un entretien (laissant voir au passage que l'enseignement a toujours cédé le pas pour lui à la recherche) : « J'ai pris ma retraite cinquante ans jour pour jour après avoir occupé mon premier poste : professeur de philosophie à Mont-de-Marsan. Cinquante ans dans l'enseignement public, c'est une très longue période. Je ne suis resté dans l'enseignement secondaire que deux ans et demi, puisque je suis parti pour le Brésil en 1935, en poste à l'université de São Paulo. A partir de ce moment, enseignement et recherche se sont toujours trouvés étroitement mêlés. Pour moi, l'enseignement a

39. La part des « universitaires éminents » s'est, semble-t-il accrue après 1968 à la faveur du rapprochement provoqué par la crise, entre les grands érudits et les grands rhéteurs, jusque-là fortement opposés.

40. Étant donné la fermeture extrême de l'Université canonique à tout ce qui lui est étranger, les institutions marginales, et notamment l'École des hautes études, ont été le lieu d'accueil de l'émigration allemande pendant l'entre-deux-guerres et des émigrés en provenance des pays de l'Est après 1945.

toujours été un banc d'essai devant un public — m'obligeant à mettre en forme mes idées, même si cette mise en forme était provisoire ou erronée, pour ce qui, par la suite, devait prendre la forme de publications. Tous les livres que j'ai écrits ont d'abord été exprimés de manière orale (...). Ma carrière a été constamment pas à y aller quand l'occasion s'en est offerte. Puis les pour le Brésil l'a profondément changée. Je ne songeais absolument pas à y aller quand l'occasion s'en est offerte. Puis les expéditions à l'intérieur du Brésil ont bouleversé pour moi la routine universitaire. Il y eut ensuite la mobilisation et la guerre. Après l'armistice, je suis revenu pour quelques semaines dans l'enseignement secondaire. Mais intervinrent les lois de Vichy et j'ai été révoqué. J'ai eu la chance de pouvoir partir pour les États-Unis, grâce à l'intérêt que des collègues américains avaient pris à mes premiers travaux. J'ai donc passé quelques années à New York avant d'être rappelé en France, dès la libération de Paris. Je ne suis resté que six mois à Paris, pendant l'hiver 44-45. Et j'ai été envoyé aux États-Unis, comme conseiller culturel de l'ambassade. A mon retour en France, en 48, j'ai enseigné au Musée de l'homme et à l'École des hautes études. Puis en 59, au Collège de France. Ce fut donc une carrière universitaire mouvementée dont le trait le plus frappant est sans doute de s'être déroulée toujours en dehors de l'Université proprement dite » (*Libération*, 2 juin 1983)⁴¹. Certains de ces marginaux consacrés, et parmi les plus éminents, ont eu des difficultés ou des démêlés avec la Sorbonne. Et l'on sait que plusieurs des maîtres les plus reconnus du Collège de France ont été longtemps « condamnés » en Sorbonne : c'est ainsi qu'autour des années 60 les candidats à la licence ne pouvaient, sans se vouer à l'échec, citer le nom de Lévi-Strauss devant Gurvitch ou évoquer le nom de Dumézil devant Heurgon (pour s'en tenir aux exemples les plus connus, avec ceux de Benveniste ou de Gourou, à l'époque de l'enquête).

C'est sans doute par là, c'est-à-dire par l'intermédiaire de la disposition à assumer les risques (relatifs) qu'implique toute déviation par rapport au cursus canonique, et du même coup par rapport au mode de pensée et au style de vie associés, que s'établit la relation intelligible avec une origine sociale et géographique nettement plus favorisée, globalement, que celle des professeurs ordinaires : on connaît, pour en avoir souvent ob-

41. On aurait pu évoquer aussi bien le cas de Georges Dumézil, dont la carrière s'est déroulée pour une grande part à l'étranger et tout entière hors de l'Université canonique.

servé les effets, la loi qui veut que la propension à prendre des risques — dans les investissements de tous ordres — est fonction des sécurités objectives et de l'assurance qu'elles favorisent⁴². C'est ainsi que l'opposition entre les professeurs les plus tournés vers la recherche et les professeurs les plus tournés vers l'enseignement reproduit dans les limites du champ universitaire (ce qui est normal à une époque où une part spécialement importante des écrivains et des critiques est entrée dans le corps professoral), donc sans doute sous une forme atténuée, l'opposition structurale entre les écrivains et les professeurs, entre les libertés et les audaces de la vie d'artiste et la rigueur stricte et un peu étriquée de l'*homo academicus*.

Cela dit, les professeurs situés du côté du pôle de la recherche et de la production culturelle, comme ceux qui se situent au pôle opposé, se distribuent, chacun dans leur ordre — le Collège de France étant à l'École des hautes études, dans le premier secteur, ce que la Sorbonne est à Nanterre dans l'autre — selon une hiérarchie dont le principe est, dans les deux cas, le volume du capital, principalement scientifique ou intellectuel d'un côté (appartenance à l'Institut, direction d'un laboratoire), surtout universitaire de l'autre (appartenance au Comité consultatif) qu'ils possèdent et qui est lui-même fortement lié au statut de normalien et à l'âge (ainsi qu'à des variables telles que le statut matrimonial ou le lieu de naissance). Au sein du secteur le plus universitaire (où la faculté de Nanterre occupe la position dominée), les principes de hiérarchisation sont purement universitaires, et la hiérarchie correspond simplement à la hiérarchie des âges mais aussi des titres rares — comme celui de normalien — et des disciplines, avec au sommet la philosophie et les lettres classiques et au plus bas la géographie. A l'autre pôle, la hiérarchie s'établit selon le capital symbolique entre un petit

42. Si l'on retrouve des religieux (par exemple Festugière, historien de la religion grecque) parmi les spécialistes les plus éminents, c'est sans doute que leur vocation scientifique est liée aux dispositions éthico-religieuses de minorités qui avaient à justifier leur place au sein de l'Université laïque par l'excellence dans la recherche (la présence de miraculés issus des classes dominées serait peut-être à comprendre selon la même logique); quant aux catholiques de gauche, comme Marrou, leur présence dans des positions scientifiquement avancées s'explique par le fait qu'ils ont dû s'affirmer à la fois contre la tradition laïque dominante et contre la tradition catholique majoritaire qui se retrouve du côté des belles-lettres (Heurgon, Courcelles, etc.) et de la réaction « humaniste » contre la tradition républicaine (la censure catholique prenant ici la forme de la censure littéraire par la bienséance et l'élégance).

nombre de professeurs dotés de tous les attributs de la célébrité et les autres, beaucoup moins consacrés, souvent liés à l'École des hautes études et aux sciences sociales, et aussi au champ intellectuel, notamment par l'intermédiaire d'une participation plus ou moins fréquente au journalisme⁴³.

L'analyse statistique, qui l'ampute de ses membres cumulants, restitue mal la position de la VI^e section de l'École des hautes études et elle ne permet pas de rendre raison du poids déterminant que cette institution universitairement mineure détient dans le champ universitaire. C'est pourquoi, il faut s'arrêter en ce cas à l'institution elle-même, et à l'*effet d'institution* qu'elle est sans doute la seule, entre tous les établissements universitaires français, à exercer. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire à la veille de 1968, c'est une institution marginale, mais prestigieuse et dynamique, qui se distingue de tous les autres établissements d'enseignement supérieur par la liberté que lui donne l'absence des servitudes scolaires des facultés ordinaires (comme la préparation aux examens et concours de recrutement, et notamment à l'agrégation) et aussi par l'action organisationnelle d'une direction scientifique et administrative dotée d'un projet scientifique et institutionnel ambitieux. A cette phase de son histoire, elle inclut nombre de professeurs officiellement rattachés à d'autres institutions (« cumulants ») à qui elle assure les conditions matérielles et institutionnelles (locaux, encadrement administratif et surtout, peut-être, esprit d'ouverture et d'entreprise) d'une activité de recherche d'une espèce nouvelle, souvent à long terme et collective, dont les grandes entreprises du Centre de recherches historiques constituent le paradigme.

Les premiers « laboratoires » de sciences sociales (comme le Laboratoire d'anthropologie sociale, le Centre de recherches historiques, le Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, etc.) n'ont pas été créés au CNRS, ni à la Sorbonne

43. Plus on va vers le pôle de la recherche, plus on voit s'accroître la possibilité d'un écart entre le capital proprement symbolique et le statut universitaire, certains des intellectuels les plus prestigieux pouvant occuper des positions universitaires tout à fait mineures (comme, au moment de l'enquête, Louis Althusser, Roland Barthes ou Michel Foucault).

ou au Collège de France, mais à l'École des hautes études, qui s'est peu à peu dotée d'instruments de travail collectifs, centres de documentation, bibliothèques, laboratoires de cartographie, centres de calcul, etc., et d'un ensemble de moyens de publication (dix-sept revues ont été lancées entre 1955 et 1970). Un des facteurs les plus importants de ce développement qui a fait de cette institution le lieu par excellence de l'innovation dans les sciences sociales, tant dans le domaine de la recherche qu'en matière de pédagogie de la recherche, est sans doute une politique d'investissements risqués fondée, d'abord, sur l'affirmation et l'exploitation rationnelle de la marginalité de l'institution — avec par exemple le souci de faire ce qui ne se faisait pas ailleurs, d'accueillir les disciplines ignorées et oubliées, de prospecter les chercheurs d'avenir, etc.; ensuite, sur la création, exceptionnelle en France, d'un véritable patriotisme d'institution⁴⁴; enfin et surtout, sur l'ouverture vers l'étranger, la VI^e section s'étant toujours montrée spécialement accueillante pour les maîtres, les influences, les innovations, voire les crédits en provenance d'autres pays⁴⁵.

Sans prétendre caractériser en quelques phrases une longue et lente évolution — liée en particulier aux transformations des facultés parisiennes après 1968 et à l'amélioration corrélative de la position de l'École des hautes études — on peut remarquer toutefois que le poids des professeurs cumulants, tant au sein de l'équipe dirigeante (pendant les années 60, le conseil scientifique était entièrement composé de cumulants) que dans le corps enseignant, tend à s'affaiblir, l'appareil (président, bureau, conseil scientifique) ayant aujourd'hui un recrutement purement interne. Par suite, si l'enquête, du fait qu'elle ampute la

44. Si l'originalité principale de l'École des hautes études, c'est-à-dire la contribution déterminante qu'elle a apportée au développement d'une véritable recherche en sciences sociales, se trouve minimisée, c'est aussi que l'enquête la saisit à un moment où ses investissements les plus réussis ont déjà apporté des profits importants, mais souvent imputés au compte d'autres institutions (le Collège de France notamment).

45. Les relations avec l'étranger, et notamment les États-Unis, sont un des principes de différenciation les plus puissants entre les agents, les disciplines et les institutions, et du même coup un des enjeux les plus disputés des luttes symboliques pour la reconnaissance. La VI^e section est un des hauts lieux de l'« internationalisme » scientifique; elle a été le lieu de l'importation de nombre de nouveautés scientifiques et aussi une des bases les plus importantes de l'exportation vers l'étranger (notamment dans le domaine de l'histoire et de la sémiologie).

VI^e section de ses membres cumulants, sous-estime le poids de cette institution en 1967, elle donne une image assez juste de ce qu'elle tend de plus en plus à devenir à mesure qu'on avance dans le temps; une image très différente en tout cas de celle qu'elle parvient à maintenir, grâce au capital symbolique collectivement accumulé par l'École des Annales, à l'effet de contamination symbolique encore assuré par la présence de cumulants prestigieux et à l'action de relations publiques que favorisent et facilitent ses liens plus ou moins organiques avec la presse et avec l'édition: une part importante des professeurs y sont dépourvus des titres et des pouvoirs de l'universitaire orthodoxe sans être pour autant dotés de titres de consécration et d'œuvres scientifiques comparables à ceux des grands maîtres. Il n'est guère de propriété de ses membres qui ne puisse être décrite de deux manières opposées, dans le langage du manque — celui de ses adversaires — ou dans le langage du refus électif. On pourrait dire la même chose à propos des modèles pédagogiques (le séminaire plutôt que le cours), des titres décernés (le diplôme de l'École ou la thèse de 3^e cycle plutôt que l'agrégation), ou même de la notoriété extérieure des professeurs, où les uns apercevront l'effet de compromissions de mauvais aloi avec le journalisme tandis que les autres y verront un témoignage d'ouverture au monde et de « modernité ». Cette *disonance structurale* est inscrite dans les règlements institutionnels sous la forme de la dépendance de l'École des hautes études (au moins jusqu'à une date récente) à l'égard des facultés pour la collation des grades, du doctorat notamment, et aussi de l'écart entre les deux titres qu'elle décerne, le diplôme de l'École, accessible à des étudiants dépourvus de baccalauréat, et la thèse de 3^e cycle, encore très peu reconnue sur le marché universitaire — sans parler de la grande dispersion corrélative du public des étudiants.

Les traditions hérétiques d'une institution fondée sur une rupture avec la routine académique, et structurellement inclinée à l'innovation pédagogique et scientifique, portent ses membres à se faire les plus vigoureux défenseurs de toutes les valeurs de recherche, d'ouverture à l'étranger et de modernité scientifique; mais il est vrai aussi qu'elles encouragent dans la même mesure les hommages verbaux et les fictions nominales et qu'elles incitent à couvrir de justifications prestigieuses des activités qui promettent le profit symbolique maximum pour un coût réel minimum. C'est ainsi que, à mesure que l'institution vieillit,

l'écart ne cesse de croître entre le niveau d'aspiration et le niveau d'accomplissement, entre la représentation idéale et la réalité des pratiques scientifiques et pédagogiques. Par là s'explique sans doute que la nécessité de combler ce décalage structural s'impose toujours plus fortement à l'institution dans son ensemble qui doit sacrifier toujours davantage à une politique de relations publiques propres à mettre en péril son autonomie ; et aussi aux enseignants les moins assurés de réaliser l'ambition de scientificité et de modernité si hautement proclamée, qui doivent transgresser l'ancienne norme universitaire interdisant toute compromission avec le journalisme pour acquérir, hors de l'institution, et notamment dans le journalisme dit culturel, un capital symbolique de notoriété partiellement indépendant de la reconnaissance au sein de l'institution. L'ambiguïté structurale de la position de l'institution renforce les dispositions de ceux que cette ambiguïté même attire en leur offrant la possibilité et la liberté de vivre en quelque sorte au-dessus de leurs moyens intellectuels, à crédit : ainsi s'explique qu'elle représente le point faible de la résistance du champ universitaire à l'intrusion des critères et des valeurs journalistiques⁴⁶. A tous les prétendants pressés qui, contre le cycle de production long et l'investissement à long terme, représentés par la thèse de doctorat monumentale (surtout chez les historiens), ont choisi la production à cycle court, dont la limite est l'article de quotidien ou d'hebdomadaire, et donné la priorité à la commercialisation au détriment de la production, le journalisme offre un recours et un raccourci : il permet de combler rapidement et à bon compte le décalage entre les aspirations et les possibilités en assurant une forme mineure de la notoriété impartie aux grands savants et aux intellectuels ; et il peut même à un certain stade de l'évolution de l'institution vers l'hétéronomie, devenir une voie de promotion à l'intérieur même de l'institution.

46. L'École des hautes études en sciences sociales est ainsi devenue la plaque tournante des échanges entre le champ universitaire et le champ du journalisme. Ceux qui associent le pouvoir sur une institution universitaire, c'est-à-dire sur des postes et des carrières, et le pouvoir sur la presse et l'édition, sont en mesure d'accumuler et d'exercer un pouvoir symbolique important à travers un circuit d'échanges très complexes entre des biens qui ont cours dans le champ universitaire, comme des postes, des promotions, et des services qui ont cours dans le champ journalistique, comme des comptes rendus et des célébrations.

Des adversaires complices.

Les conflits qui s'enracinent et s'engendrent dans l'opposition structurale entre les oblats consacrés du grand sacerdoce et les petits hérésiarques modernistes regroupés surtout autour de l'École des hautes études, n'excluent pas une forme de complicité et de complémentarité. Ces oppositions sociales qui doivent leur intensité particulière, dans le cas français, au fait que le champ universitaire a été longtemps dominé par les valeurs du champ littéraire, sont prédisposées à fonctionner comme des « couples épistémologiques » qui donnent à croire que l'univers des possibles est délimité par les deux positions polaires, et empêchent ainsi d'apercevoir que chacun des deux camps trouve la meilleure justification de ses limites dans les limites de l'adversaire. Ici comme ailleurs, l'intégrisme s'autorise des facilités qu'autorisent les audaces réelles ou supposées du modernisme pour se confirmer dans la soumission à la routine et le modernisme puise dans l'archaïsme trop évident de l'intégrisme les justifications d'une novation à demi qui, en cumulant les libertés et les facilités, se voue à servir de base à une nouvelle routine académique (comme en témoigne par exemple la consécration routinisante que la sémiologie structuraliste connaît aujourd'hui dans le système d'enseignement français).

Cet effet de tenaille est une illustration exemplaire des contraintes qu'exerce la structure même du champ et qui restent invisibles ou inintelligibles aussi longtemps qu'on appréhende les agents, les institutions ou les courants intellectuels ou scientifiques à l'état isolé, indépendamment des relations qui les unissent. Pour opérer réellement le passage de la sociologie du champ comme espace de positions à la sociologie des productions culturelles qui est ici esquissée, il faudrait mettre en relation les trajectoires correspondant aux principales positions avec l'évolution des productions correspondantes, en procédant par exemple à des monographies de cas significatifs (ce que les normes sociales tendent à interdire, s'agissant de contemporains).

Il ne faudrait pas en effet qu'en mettant l'accent sur les différences, voire sur les oppositions, comme la logique de l'analyse porte naturellement à le faire, on puisse faire oublier les solidarités et les complicités qui s'affirment jusque dans les antagonismes. Les oppositions qui divisent le champ ne sont ni

des contradictions provisoires préparant leur dépassement inévitable vers une unité supérieure, ni des antinomies indépassables. Et rien ne serait plus naïf que de se laisser imposer par exemple la vision manichéenne qui range d'un côté le « progrès » et les « progressistes », de l'autre les « résistances » et les « conservateurs ». Comme dans le champ du pouvoir ou dans le champ universitaire pris dans leur ensemble, il n'y a pas ici domination absolue d'un principe de domination mais coexistence concurrentielle de plusieurs principes de hiérarchisation relativement indépendants. Les différents pouvoirs sont à la fois concurrents et complémentaires, c'est-à-dire, sous certains rapports au moins, solidaires : ils participent les uns des autres et doivent une part de leur efficacité symbolique au fait qu'ils ne sont jamais complètement exclusifs, ne fût-ce que parce que le pouvoir temporel permet aux plus totalement démunis d'autorité intellectuelle de s'assurer par l'intermédiaire des contraintes scolaires — notamment de l'imposition des programmes — une forme, plus ou moins tyrannique, de pouvoir sur les esprits et parce que le prestige intellectuel ne va pas sans une forme très spéciale et généralement très circonscrite de pouvoir temporel.

La pluralité des principes de hiérarchisation concurrents (qui est le fondement des luttes pour l'imposition d'un principe de domination dominant) fait que, comme le champ du pouvoir dans son ensemble, chaque champ — le champ des lettres et des sciences humaines, mais aussi le sous-champ de la discipline ou, à l'intérieur de celle-ci, de la spécialité — offre d'innombrables satisfactions qui, lors même qu'elles fonctionnent comme prix de consolation (c'est le cas par exemple des positions de pouvoir temporel), peuvent être vécues comme insubstituables. Aussi est-il sans doute très peu d'univers sociaux qui fournissent autant de supports objectifs au travail de la mauvaise foi qui conduit au refus de l'inaccessible ou au choix de l'inévitable. Les universitaires (et, plus généralement, les membres de la classe dominante) ont toujours les moyens d'être à la fois infiniment plus satisfaits (et d'abord d'eux-mêmes) que ne le laisserait attendre une analyse de leur position dans leur champ spécifique et dans le champ du pouvoir, et infiniment plus mécontents (et d'abord du monde social) que ne le voudrait leur privilège relatif. Cela peut-être parce qu'ils gardent la nostalgie du cumul de tous les principes de domination et de toutes les formes d'excellence sans voir les avantages psychologiques associés à la pluralité des

taxinomies concurrentes qui fait que, si l'on cumule tous les principes de classement, on obtient à peu près autant de classes que d'individus, ainsi constitués comme incomparables, uniques, irremplaçables ; et sans apercevoir davantage les effets pour la classe prise dans son ensemble de la limitation qui se trouve ainsi apportée à la concurrence entre les individus. Ce qui ne les empêche pas d'agir continûment, tantôt en ordre dispersé, à l'occasion notamment des opérations de cooptation ou de désignation des autorités temporelles, tantôt collectivement, dans des stratégies de défense corporatistes plus ou moins savamment dissimulées sous le masque de la revendication universaliste, de telle manière que se trouve découragé ou empêché le cumul par les mêmes personnes de l'autorité intellectuelle et du pouvoir universitaire.

Rien ne peut montrer plus clairement la complicité structurale entre les différents pouvoirs et les différentes expressions, orthodoxes ou hérétiques, dans lesquelles ils se manifestent et se légitiment, que le débat qui a opposé un des détenteurs du monopole du commentaire légitime des textes littéraires, Raymond Picard, au porte-parole des exégètes modernistes, Roland Barthes. Dans la situation quasi expérimentale qui se trouve ainsi créée, on voit fonctionner comme champ de luttes, avec ses deux camps mobilisés autour de leur champion, le champ de forces dans lequel le principe de leur opposition se trouve défini. Il suffit en effet de connaître les positions occupées par les deux protagonistes dans le champ universitaire pour comprendre le véritable principe du débat qui les a opposés et que l'on chercherait en vain, comme l'ont remarqué les observateurs les plus avertis, dans le contenu même des prises de position respectives, simples retraductions rationalisées des oppositions entre les postes occupés, les études littéraires et les sciences sociales, la Sorbonne et l'École des hautes études, etc.

Raymond Picard l'a bien senti, qui reproche à Roland Barthes d'ignorer « l'extrême diversité des méthodes pratiquées dans les universités » et lui refuse le droit de ne définir la « nouvelle critique » que par opposition à « la critique universitaire, fantôme qu'il a suscité pour le pourfendre »⁴⁷. Et, de fait, ses ennemis comme ses défenseurs rangeront dans cette « nouvelle critique »

47. R. Picard, *Nouvelle critique ou nouvelle imposture*, Paris, Pauvert, 1965, p. 84 ; et *le Monde* des 14 et 28 mars. 4 et 11 avril 1964.

tout ce qui paraît s'opposer à l'*Establishment* universitaire : « la nouvelle critique » jusqu'ici était comme l'hydre de Lerne. Elle avait une tête existentialiste, une tête phénoménologique, une tête marxiste, une tête structuraliste, une tête psychanalytique, etc., selon l'idéologie dont se réclamaient ses représentants pour guider leur « approche » des œuvres littéraires »⁴⁸. Roland Barthes revendique explicitement cet enracinement de la critique dans les sciences de l'homme, sociologie, histoire, psychanalyse ; et ses partisans ne manquent pas de dénoncer une critique universitaire « qui continue à se faire comme si Marx, Freud, Adler, Saussure et Lévi-Strauss n'avaient jamais rien dit »⁴⁹. Le porte-parole de la « nouvelle critique » condense en quelque sorte tous les principes sociaux de la lutte lorsqu'il pose que les règles de la « lecture » sont « des règles linguistiques, non des règles philologiques »⁵⁰. Ce conflit manifeste une coupure qui lui préexiste — la même à peu près qui resurgira dans les années 68 : dans le camp du modernisme, des écrivains ou des critiques proches des sciences sociales et de la philosophie (les partisans de Barthes énumèrent pêle-mêle des gens qui ont en commun d'être aux marges de l'institution universitaire, parfois à l'étranger : *Tel Quel*, Jean-Paul Sartre, Gaston Bachelard, Lucien Goldmann, Georges Poulet, Jean Starobinski, René Girard, Jean-Pierre Richard)⁵¹ ; dans le camp de l'intégrisme, des universitaires canoniques, anciens normaliens ou anciens khagneux, et des journalistes conservateurs, souvent passés aussi par l'École normale ou la khagne, comme P.-H. Simon, Thierry Maulnier ou Jean Cau⁵². Dans cette querelle des anciens et des modernes qui suscite une formidable excitation dans le champ universitaire et dans le champ intellectuel (tel commentateur parle d'« affaire Dreyfus du monde des lettres »)⁵³, les rôles paraissent distribués à l'avance par la logique du champ.

Du côté de l'institution, le *lector* se voit contraint d'instituer

en orthodoxie, profession de foi explicite, la *doxa* des docteurs, croyance silencieuse, et qui n'a pas besoin de justification : mis en demeure de produire au grand jour l'impensé d'une institution, il énonce en toutes lettres la vérité de son poste d'humble et pieux desservant d'un culte qui le dépasse. Enraciné dans l'évidence de sa position, il n'a rien d'autre à proposer, à titre de méthode, que son *ethos*, c'est-à-dire les dispositions mêmes qu'appelle la position : il est et se veut « patient et modeste »⁵⁴. Prêchant sans cesse la « prudence »⁵⁵, il rappelle les limites de la fonction, qui sont par là même celles du fonctionnaire : il entend « se contenter d'établir des textes, travail essentiel et difficile », de « déterminer de façon solide tel petit fait concernant Racine »⁵⁶. Voué aux menus travaux routinisés et routinés du culte ordinaire, il choisit de *s'effacer* devant l'œuvre qu'il lui appartient seulement d'« expliquer et de faire aimer »⁵⁷. Mais, comme tout mandataire, cet homme d'ordre trouve dans son humilité qui lui vaut la reconnaissance du corps, le principe d'une extraordinaire assurance : conscient d'exprimer les valeurs ultimes, et qui iraient mieux sans dire, de toute une communauté de croyance, l'« objectivité », le « goût », la « clarté », le « bon sens », il ressent comme un scandale la mise en question des certitudes constitutives de l'ordre universitaire dont il est le produit et il se sent en droit et en devoir de dénoncer et de condamner ce qui lui apparaît comme l'effet de l'imposture indiscrète et de l'outrance inconvenante. Un de ses défenseurs dit bien l'horreur éthique qu'inspirent aux gardiens des bien-séances les insolences faciles et les prétentions impatientes de ces prétendants un peu m'as-tu vu : « certains, j'en conviens, ont l'art de s'imposer et d'en imposer ; d'autres celui de s'effacer devant un texte, qui de toute façon ne les a pas attendus pour exister (...). Si j'étais le *Petit Larousse*, je les [les deux catégories de critiques] définirais ainsi : « critique baroque » : égal ou supérieur au créateur, créateur à son tour ; lecteur qui ajoute à l'œuvre pour la compléter, la parfaire, pour la transfigurer ou la défigurer. « Critique classique » : humble serviteur des œuvres »⁵⁸. Ce langage, qui est celui des Églises, dit bien l'indi-

48. J. Piatier, La « nouvelle critique » est-elle une imposture ? *le Monde*, 23 octobre 1965.

49. J. Bloch-Michel, « Barthes-Picard : troisième round », *le Nouvel Observateur*, 30 mars-5 avril 1966.

50. R. Barthes, *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 1966, p. 53.

51. *Le Monde*, 5 février 1966. D'autres ajoutent Mauron ou Rousset.

52. On trouvera une liste des articles en faveur de Raymond Picard in R. Barthes, *op. cit.*, p. 10, n. 1.

53. R. Matignon, Le maintien de l'ordre, *l'Express*, 2-8 mai 1966.

54. R. Picard, *op. cit.*, p. 69.

55. *Id.*, p. 72.

56. *Id.*, pp. 78-79.

57. R. Picard, « Un nihilisme confortable », *le Nouvel Observateur*, 13-19 avril 1964.

58. E. Guitton, *le Monde*, 13 novembre 1965.

gnation du sacerdoce devant l'*hubris* du *lector* immodeste, petit prophète qui prétend se substituer au prophète d'origine, à l'*auctor*, usurpant l'*auctoritas* qui n'appartient qu'à lui.

Et de fait, c'est bien un rôle prophétique que revendique Roland Barthes : refusant l'ennui des « plates explications de textes » qu'offre l'institution scolaire, vouée à la répétition et à la compilation, il adopte le langage de la politique pour dénoncer l'autorité usurpée des gardiens de « l'État littéraire »⁵⁹ ; volontiers ésotérique, arborant tous les signes extérieurs de la scientificité, faisant un usage libéré et souvent approximatif des lexiques cumulés de la linguistique, de la psychanalyse et de l'anthropologie, il affirme hautement son intention de « subversion »⁶⁰ et son parti de « modernité »⁶¹. Par une double rupture avec l'humilité des desservants, il s'institue en herméneute moderniste, capable de forcer le sens des textes en leur appliquant les dernières armes de la science, et en créateur capable de recréer l'œuvre par une interprétation elle-même instituée en œuvre littéraire et ainsi située par-delà le vrai et le faux. Selon la stratégie de la chauve-souris, il se fait psychanalyste, linguiste, anthropologue pour dénoncer l'obscurantisme lansonien de la Sorbonne et se mue en écrivain pour revendiquer le droit au subjectivisme péremptoire contre la mesquinerie tatillonne de la cuistrerie scientifique, et se laver ainsi du péché plébéien de positivisme⁶². En s'affirmant capable de réunir l'imagination scientifique du chercheur de pointe et la liberté iconoclaste de l'écrivain d'avant-garde, d'annuler l'opposition sociologiquement si puissante entre les traditions et des fonctions jusque-là incompatibles, Sainte-Beuve et Marcel Proust, l'École normale et les salons, la rigueur désenchantée de la science et le dilettantisme inspiré des littérateurs, il joue évidemment sur les deux tableaux, essayant ainsi, comme cela s'est beaucoup fait depuis le succès social de l'anthropologie structurale, de cumuler les

59. R. Barthes, *op. cit.*, p. 13.

60. *Id.*, p. 14.

61. « Comment refuser à Pascal, à Racine, à Mallarmé, les lumières que peuvent leur apporter les sciences humaines, la psychanalyse, le marxisme, la sociologie ? Comment à l'époque de la peinture informelle et de la théorie des quanta laisser à la critique les seuls instruments dont elle disposait au temps de Galilée et de Philippe de Champaigne ? » (R. Maignon, *l'Express*, 2-8 mai 1966).

62. « Quand on lit Raymond Picard, on a parfois l'impression de passer son baccalauréat » (J. Duvignaud, *le Nouvel Observateur*, 3-9 novembre 1965).

profits de la science et les prestiges de la philosophie ou de la littérature. Comme si, à l'âge de la science, l'*aggiornamento* passait inévitablement par cette sorte d'hommage que le vice essayiste rend à la vertu scientifique.

Pour mesurer l'ambiguïté de cette lutte, il suffit de la comparer à ce qu'avait été, à la fin du siècle dernier, le combat de la « nouvelle Sorbonne » des Durkheim, Lanson, Lavisso ou Seignobos contre la vieille Sorbonne littéraire et les critiques mondains, alors étroitement associés, les Lemaître, Faguet ou Brunetière, soutenus, comme on le verra avec Agathon, par tout le milieu littéraire. A propos de Dreyfus comme en mai 1968, les nouvelles sciences, sociologie, psychologie, histoire, s'opposent aux vieilles disciplines littéraires et à peu près selon les mêmes principes, science contre création, travail collectif contre inspiration individuelle, ouverture internationale contre tradition nationale, gauche contre droite⁶³. Mais les analogies apparentes ne doivent pas masquer le chassé-croisé qui s'est opéré : les héritiers décadents de la « nouvelle Sorbonne » sont au moins aussi marqués par les complaisances rhétoriques chères à Agathon que par les exigences scientifiques de Lanson ; quant aux sémiologues des années 60, que l'opposition à un tel adversaire et à ses modes de pensée archaïques (« l'homme et l'œuvre ») renvoie du côté du « progressisme » scientifique et politique, ils poursuivent en fait, avec l'aide de la presse culturelle et le soutien du public étudiant qu'elle leur assure, la vieille lutte des littérateurs et des essayistes mondains contre le « scientisme », le « positivisme » et le « rationalisme » de la « nouvelle Sorbonne ». Mais cette lutte sans cesse recommencée contre le « matérialisme réducteur » des sciences sociales, cette fois incarnées dans une caricature rêvée, s'accomplit désormais au nom d'une science qui, avec la sémiologie, voire l'anthropologie structurale, s'affirme capable de réconcilier les exigences de la rigueur scientifique et les élégances mondaines de la critique d'auteurs.

L'aggiornamento.

Cette polémique pourrait avoir été une des manifestations paradoxales de la transformation des rapports de force symboli-

63. Cf. C. Charle, *La crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Paris, PENS, 1970, pp. 157 et sq., et A. Compagnon, *La Troisième République des lettres*, Paris, 1983.

ques qui s'établissaient jusque-là, au sein de tout le système scolaire et au-delà, entre les sciences et les lettres, entre la culture scientifique et la culture littéraire, entre la définition scientifique et la définition littéraire des facultés, au double sens de corps de professeurs et de capacité ou de pouvoir de l'esprit⁶⁴. Le pamphlet de Raymond Picard constitue la première grande riposte visible des disciplines anciennes et anciennement dominantes, directement liées à la reproduction de l'institution et de la culture scolaires, contre ceux qui, au prix d'une reconversion partielle, propre à leur permettre de se réclamer à la fois de la « modernité » scientifique et de l'élégance littéraire, visent à envahir le domaine réservé des disciplines canoniques; cela en s'appuyant sur le public étudiant et le grand public intellectuel dont les exigences ou les attentes sont directement exprimées et façonnées par le journalisme à prétention intellectuelle, issu de la convergence entre les plus intellectuels des journalistes et les plus journalistes des intellectuels.

Bien qu'ils ne soient pas véritablement reconnus comme enjeu de concurrence, et moins encore comme arbitres de cette concurrence, dans la définition traditionnelle de l'enseignement, les étudiants jouent en effet un rôle déterminant dans les luttes internes dont le champ universitaire est le lieu, et d'abord en fournissant aux mouvements d'avant-garde — réelle ou supposée — le contingent minimum de fidèles et de militants qui leur est nécessaire pour s'opposer à l'*Establishment* universitaire⁶⁵. C'est ainsi que l'accroissement de la population des étu-

64. L'opposition entre les défenseurs modernistes de la culture scientifique qui trouvent des alliés parmi les hauts fonctionnaires et les administrateurs scientifiques, porteurs privilégiés d'un modernisme technocratique et détenteurs d'un pouvoir nouveau, différent à la fois du pouvoir de production et du pouvoir de reproduction, et les défenseurs traditionnalistes de la culture littéraire ne doit pas dissimuler l'émergence d'un troisième pôle, la culture économico-politique, dont le poids tend à croître à mesure que s'accroît son efficacité symbolique dans le champ politique. (L'analyse des réponses à la consultation nationale de l'AEERS sur l'Université montre que la position technocratique pure qui subordonnerait tout le fonctionnement du système scolaire aux impératifs de productivité n'est pratiquement pas représentée dans le corps professoral, mais qu'on trouve un fort contingent de professeurs, surtout dans les facultés des sciences, qui s'accordent avec les grands cadres de l'État pour souhaiter une sorte de mise en ordre scientifique, leur souci de voir accrus et concentrés les moyens scientifiques rares coïncidant avec la volonté technocratique de rationaliser l'utilisation des moyens scientifiques.)

65. Ce public étudiant a sans doute joué un rôle déterminant, tout au long du XIX^e siècle, dans l'accès progressif du champ intellectuel et artistique à l'autonomie (par rapport aux autorités académiques en particulier) en fournissant à la production

diants et aussi des enseignants subalternes a été au principe d'un accroissement quantitatif de la demande de produits culturels et d'une transformation qualitative de cette demande : il est certain en particulier que toutes les « nouveautés » intellectuelles trouvent leur public d'élection parmi les étudiants des disciplines nouvelles des facultés des lettres, intellectuels d'aspiration aux catégories de perception et d'appréciation mal fixées, portés à adopter les signes extérieurs de la profession intellectuelle et souvent enclins à se satisfaire de versions en simili des sciences à la mode — sémiologie, anthropologie, psychanalyse ou marxologie. Et cela au moment où des producteurs d'un type nouveau trouvaient dans les possibilités offertes par ce public nouveau (et par les éditeurs attachés à le conquérir) l'occasion d'imposer une redéfinition des limites du publiable, d'abolir les frontières entre la recherche et l'essayisme ou le journalisme, et de faire passer des produits de culture moyenne pour d'authentiques conquêtes d'avant-garde.

On ne pourrait rendre raison complètement de l'évolution des rapports de force symboliques au sein du champ universitaire que par une analyse de l'ensemble des processus qui ont conduit à l'affaiblissement de son autonomie et à l'accroissement de l'emprise d'instances de consécration externes, et notamment du journalisme culturel, capables d'assurer à certains producteurs et à certains produits une diffusion et une notoriété beaucoup plus rapides et beaucoup plus larges que celles que les instances internes procurent à ceux-là mêmes qu'elles consacrent après un lent et long procès de canonisation. Il faudrait analyser sous ce rapport les propriétés des institutions et des agents mixtes (institutions universitaires fortement liées aux médias, comme l'EHESS, hebdomadaires culturels, comme *le Nouvel Observateur*, *le Magazine littéraire*, *les Nouvelles littéraires*, revues de haute vulgarisation, comme *l'Histoire*, *le Débat*, etc.), structurellement intéressés au mélange des genres et au brouillage des différences entre le champ de production restreinte et le champ de grande production, entre les journalistes et les universitaires ou les écrivains, ou, plus précisément, entre les entreprises de

« d'avant-garde » ce dont « l'art bourgeois » était seul à disposer, c'est-à-dire un public assez important pour justifier le développement et le fonctionnement d'instances de production et de diffusion spécifiques (cela se voit à l'évidence dans le cas du cinéma d'avant-garde) et en contribuant par là à la fermeture sur soi du champ intellectuel. Il reste que le même recours au public extérieur au champ peut servir aussi bien à fonder de réelles innovations ou à légitimer l'incompétence et la conservation (avec, par exemple, le recours à la politisation, qui s'est beaucoup pratiqué, même en peinture, comme alibi de l'incompétence ou justification de l'échec).

production culturelle à cycle court et leurs produits annuels, rapidement ficelés, qui abordent avec intrépidité les plus grands sujets en faisant flèche de tout bois et sans s'encombrer de références, notes, bibliographies ou index, et les entreprises à cycle long et leurs produits à faible circulation, thèses de doctorat, vouées, de plus en plus souvent, aux destinées obscures des éditions universitaires, ou articles originaux des revues scientifiques où puisent sans beaucoup de scrupules ni de discernement les producteurs de biens de culture moyenne et de haute vulgarisation, intermédiaires pressés de tirer les profits immédiats de leur contrebande culturelle. Il faudrait reconstruire (mais comment le faire sans s'exposer à l'accusation d'inquisition policière?) tous les réseaux de solidarités et les circuits d'échanges par lesquels l'ensemble des agents définis par la double appartenance et la double identité, journalistes-écrivains et écrivains-journalistes, universitaires-journalistes et journalistes-universitaires, tendent à se consacrer eux-mêmes comme dotés d'un pouvoir de consécration culturelle en mêlant leurs pareils, tant dans leurs palmarès qu'au sein des nouvelles instances de consécration (comités de rédaction, maisons d'édition, etc.), par une erreur de perception et d'appréciation autojustificatrice, avec les savants ou les écrivains les plus reconnus parmi leurs pairs, auxquels ils assurent sur le tard des succès de grand public en contrepartie de la consécration que leur présence confère aux essayistes⁶⁶. Il faudrait démonter la logique des stratégies par lesquelles s'accumule ce pouvoir de consécration parasitaire : analyser l'échange qui s'instaure — non sans le soupçon de mépris réciproque qu'implique inévitablement l'utilisation mutuelle — entre universitaires ou intellectuels consacrés et journalistes qui se consacrent en s'affirmant capables de les consacrer (tel universitaire-journaliste qui s'est fait connaître par ses interviews de Sartre ou de Lévi-Strauss se trouvera par là investi du pouvoir de consacrer tous ceux qu'il fera entrer dans la série, à commencer par ses pareils qui lui rendront la pareille dans un autre quotidien ou un autre hebdomadaire, en consacrant comme œuvre légitime ses essais sur le structuralisme ou la psychanalyse lacanienne ou ses dénonciations inspirées des régimes ou des idéologies totalitaires); ou décrire les conditions et les formes du transfert sur le marché universitaire (notamment à l'EHESS, point de moindre résistance à l'intrusion) du capital de pouvoir symbolique acquis et exercé dans les médias ou du

66. Cf. Annexe 3, Le hit-parade des intellectuels, ou qui sera juge de la légitimité des juges?

monnayage de l'autorité universitaire sur le marché du journalisme et de l'édition (en recensant, à titre d'exemple, les comptes rendus accordés par des universitaires à des écrits de journalistes).

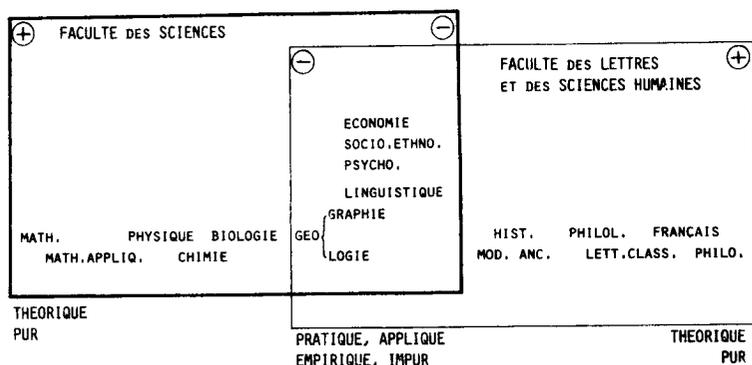
Pour comprendre la position tout à fait particulière, celle du cheval de Troie, qui revient aux sciences sociales dans la lutte pour l'imposition d'une définition rénovée de la culture légitime, il faut les replacer dans les deux espaces dont elles participent plus ou moins étroitement, celui des facultés littéraires et celui des facultés scientifiques. Si l'on prend pour indicateur le taux de normaliens (et, dans le cas des facultés des lettres au moins, le taux d'agrégés), on met en évidence une hiérarchie sociale des disciplines qui correspond, *grosso modo*, à la hiérarchie selon l'origine sociale des étudiants et aussi des professeurs (malgré le brouillage qu'introduisent les effets de la sursélection).

Ainsi, par exemple, si l'on prend pour mesure de la valeur accordée aux différentes disciplines le taux de normaliens dans l'ensemble des enseignants de rang A en 1967, on obtient la hiérarchie suivante : philosophie et langues anciennes, 40 % ; français, 39 % ; psychologie 27 % ; sociologie, 25 % ; histoire, 24 % ; linguistique, 19 % ; géographie, 4 %. Dans la population, plus sélectionnée, des professeurs et maîtres de conférence de la Sorbonne et de Nanterre en 1967, on obtient, allemand, grec, 75 % ; latin, 66 % ; philosophie, 60 % ; langues étrangères rares — scandinave, russe, etc. — 53 % ; français, 50 % ; histoire, 48 % ; psychologie, 35 % ; sociologie 30 % ; anglais, 22 % ; espagnol et géographie, 10 % ; italien et ethnologie, 0 % — et la hiérarchie est à peu près la même, mais les taux beaucoup plus bas, chez les assistants et maîtres-assistants.

Sans entrer dans le détail de l'analyse, on observe que les sciences sociales occupent une position doublement dominée, à la fois selon la hiérarchie qui tend de plus en plus à s'imposer, celle des sciences de la nature, et selon l'ancienne hiérarchie, aujourd'hui menacée par la montée des sciences de la nature et des valeurs scientifiques à la Bourse culturelle. Ce qui explique qu'elles fonctionnent encore comme disciplines refuges pour les enfants de la bourgeoisie à réussite faible ou médiocre⁶⁷. Ce que l'on pourrait appeler *l'effet de science*, typique de la plupart des

67. Les sciences sociales sont aussi un refuge pour certains spécialistes des sciences « dures », souvent inclinés à offrir à leur univers d'origine, par lequel ils restent dominés,

travaux de sémiologie et de toutes les combinaisons plus ou moins fantasmagoriques des différents lexiques des sciences de



l'homme, linguistique et psychanalyse, psychanalyse et économie, etc., qui se sont multipliées, dans les années 70, se comprend ainsi comme une tentative de disciplines socialement définies comme doublement négatives (ni littéraires ni scientifiques), pour renverser la situation en inversant les signes, et cumuler les prestiges et les profits, longtemps exclusifs, de l'avant-gardisme littéraire (ou philosophique) et de l'avant-gardisme scientifique dans et par la réunion miraculeuse des apparences de la rigueur scientifique et de l'élégance littéraire ou de la hauteur philosophique. On ne comprendrait pas la structure circulaire de domination qui fait que des disciplines (doublement) dominées selon les critères traditionnels peuvent dans le même temps dominer sous un autre rapport les disciplines qui les dominent, si l'on ne voyait qu'elle caractérise un moment critique du processus historique qui tend à soumettre à la culture scientifique, jusque-là subordonnée, la citadelle de la culture littéraire.

Le succès social de ce que l'on a appelé le « structuralisme » s'explique sans doute par le fait que ceux que le journalisme culturel a regroupés sous cette étiquette avaient au moins en

commun de paraître apporter une solution miraculeuse à la contradiction devant laquelle se trouvait placée toute une génération de professeurs et d'étudiants, tant dans les disciplines canoniques les plus ouvertes à l'extérieur comme la philosophie, les lettres ou l'histoire que dans les sciences sociales, en leur permettant de se rétablir sur le terrain de la « science ». Il suffirait pour s'en convaincre d'analyser les usages sociaux de la linguistique structurale et de la sémiologie, tant dans l'enseignement, où les emprunts plus ou moins maîtrisés à ces disciplines ont joué le rôle de rempart ultime contre le désarroi — surtout pour les plus jeunes et les plus modernistes des professeurs — que dans la production culturelle, où ils ont permis d'opérer des reconversions au moindre coût.

Les intérêts qui sont associés à la position occupée dans un espace organisé autour de l'opposition entre les humanités traditionnelles et les nouvelles disciplines à prétention scientifique, linguistique, psychologie, sociologie, ethnologie, voire sémiologie, entrent toujours pour une part, la plus inconsciente, dans les conflits les plus purement intellectuels ; et les prises de position en matière de théorie, de méthode, de technique, voire de style, sont toujours aussi des stratégies sociales dans lesquelles s'affirment et se revendiquent des pouvoirs. Sans doute faut-il se garder de voir une relation de cause à effet dans la corrélation qui s'observe entre le poids de la recherche dans une discipline déterminée et la plupart des caractéristiques attachées à l'ensemble de la discipline, à commencer par les dispositions des enseignants à l'égard de la recherche ; cependant, lors même que, comme c'est le cas dans les sciences sociales en France, la recherche a d'abord été, bien souvent, une échappatoire ou un refuge pour les exclus des carrières traditionnelles, l'apparition, au sein d'une discipline universitaire, d'un corps de chercheurs professionnels, menant leur recherche à titre d'activité principale, officiellement reconnue et rémunérée, dans des organismes spécialement aménagés à cette fin (comme le CNRS), constitue par soi une rupture avec la caractéristique la plus spécifique du modèle universitaire : l'indifférenciation de l'activité d'enseignement et de l'activité de recherche, qui fait que les problématiques et les thématiques scolaires sont tant de fois au principe de publications d'ambition scientifique et que les recherches les plus « personnelles » peuvent si souvent fournir la matière des cours préparatoires aux grands concours.

l'oblation obligée d'une représentation critique et dévalorisante des sciences sociales, dont ils maîtrisent souvent mal la logique spécifique ; cela tout en se servant de leur capital spécifique pour faire régner sur les sciences sociales une forme de censure méthodologique sans aucun rapport, bien souvent, avec la logique réelle de la science.

En outre, lorsque le poids numérique des chercheurs s'accroît, le statut des enseignants, eux-mêmes divisés entre les produits de l'ancien recrutement et les nouveaux venus, qui présentent souvent des propriétés scolaires et sociales proches de celles des chercheurs⁶⁸, s'en trouve transformé : par l'intermédiaire des institutions propres à la discipline, comités et commissions chargés de financer la recherche et de nommer les nouveaux chercheurs, mais aussi et surtout peut-être à travers l'institutionnalisation du statut de chercheur, qui tend à constituer la recherche et la publication scientifique en norme subjective de toutes les pratiques, reléguant au second rang les investissements pédagogiques, ce sont de nouvelles solidarités et de nouvelles nécessités qui s'imposent, contrecarrant les effets de l'appartenance au corps professoral ; de même qu'à travers les nouveaux modes institutionnalisés de production et de circulation des œuvres culturelles (clubs de réflexion, bureaux d'étude, colloques, etc.) que favorise la relation avec les bureaucraties, ce sont des modes de pensée et d'expression nouveaux, de nouvelles thématiques et de nouvelles manières de concevoir le travail intellectuel et le rôle de l'intellectuel qui s'insinuent dans l'univers intellectuel. L'apparition d'une demande publique ou privée de recherche appliquée et d'un public de lecteurs attentifs aux usages sociaux de la science sociale, hauts fonctionnaires et hommes politiques, éducateurs et travailleurs sociaux, publicitaires et experts de la santé, etc., favorise le succès de producteurs culturels d'un genre nouveau, dont la présence dans le champ universitaire (au sens élargi qui tend de plus en plus à s'imposer) constitue une rupture décisive avec les principes fondamentaux de l'autonomie académique, et avec les valeurs de désintéressement, de gratuité et d'indifférence aux sanctions et aux exigences de la pratique : ces managers scientifiques, occupés à rechercher des crédits pour leurs « laboratoires », à fréquenter les comités et les commissions où s'acquièrent les relations, les informations et les subventions nécessaires au bon fonctionnement de leurs entreprises, à organiser des colloques destinés à faire connaître leurs productions autant qu'à accroître leurs capacités productives, introduisent des problèmes nouveaux, souvent empruntés tels quels et sans critique préalable aux hommes d'action, et une manière nouvelle de les aborder ; ils produisent des œuvres d'un

ton et d'un style qui cumulent la neutralité du compte rendu positiviste et la fadeur du rapport bureaucratique pour obtenir l'effet de respectabilité propre à couvrir de l'autorité de la science les recommandations de l'expert⁶⁹.

La revendication du sérieux bureaucratique qui définit l'*intellectuel responsable* sous toutes ses formes (et notamment le permanent des appareils politiques ou syndicaux) a en effet pour contrepartie l'abdication du parti pris de distance critique à l'égard des pouvoirs et de l'ambition totale qui définissent le personnage social de l'intellectuel (tel qu'il s'est constitué, en France, de Voltaire en Zola, et de Gide en Sartre)⁷⁰. Ce nouveau protagoniste du champ des luttes culturelles trouve un soutien naturel dans des instances de consécration d'un type nouveau, propres à contrebalancer, au moins politiquement, le poids des instances universitaires ou intellectuelles : clubs (club Jean Moulin, Prospective, Futuribles, etc.) où les plus intellectuels des managers et les plus managers des intellectuels échangent leurs visions du monde, commissions (notamment les commissions du Plan et les commissions de financement de la recherche à l'usage des planificateurs) où les chercheurs d'administration et les administrateurs de la recherche s'entendent pour décréter l'avenir de la science, sans parler des institutions constitutives de l'ordre culturel bureaucratique, comme les instituts d'études politiques ou les critiques des journaux semi-officiels dont la lecture est la prière du soir de l'intellectuel d'action⁷¹.

Mais, surtout, les salariés de la recherche qui se multiplient à mesure que se développent les grandes unités de production différenciées socialement et techniquement (INSEE, INED,

69. L'apparition de ce nouveau marché a transformé la distribution des chances entre les professeurs eux-mêmes, en géographie surtout, et aussi en sociologie. C'est ce que notait un observateur, conscient que de nouveaux critères d'appréciation, et de nouvelles capacités étaient désormais en jeu : « Il y a de plus en plus d'organismes : ce qui compte, c'est l'accès à l'argent, aux missions, aux travaux financés par les ministères, par le District, par la préfecture de la Seine, etc., et à ce moment-là ce n'est pas nécessairement le niveau intellectuel qui joue pour l'attribution de l'argent » (Géographie, 1972).

70. Pour une expression idéal-typique de la *revendication* d'une nouvelle définition de l'intellectuel, voir M. Crozier, *La Révolution culturelle*, *Daedalus*, décembre 1963.

71. Il est certain que l'ascension de l'ENA au détriment de l'ENS ne contribue pas peu à cette transformation de la représentation dominante de l'intellectuel.

68. Cf. ci-dessous, chapitre IV.

CREDOC, INSERM, etc.) ne peuvent plus s'entourer de l'aura charismatique qui s'attache à l'écrivain ou au professeur traditionnels, petits producteurs indépendants mettant en œuvre leur seul capital culturel, prédisposé à être perçu comme don de la grâce⁷². D'autant que les produits de leur travail portent souvent la marque des conditions dans lesquelles ils ont été réalisés : les « rapports » et les « comptes rendus », souvent rédigés à la hâte pour respecter une échéance, selon les normes standardisées d'une production de série, et voués par le souci de justifier les crédits dépensés à sacrifier à l'exhibition du travail réalisé — avec les interminables notes méthodologiques, les annexes volumineuses, etc. — plutôt qu'à l'interprétation ou à la systématisation des résultats, sont tout aussi éloignés de l'ouvrage ou de l'article scientifique que les thèses de doctorat les plus traditionnelles, elles aussi marquées par la nécessité sociale de faire voir et de faire valoir le travail faute de toujours pouvoir en exhiber des produits indiscutables.

En fait, le développement d'institutions de recherche indépendantes a renforcé l'action de principes de division nouveaux qui concernent toutes les dimensions de la vie intellectuelle : à la différence de celles qui pouvaient s'observer, à la phase antérieure, dans le secteur le plus scolaire du système scolaire, et qui, produites par le fonctionnement même du système, étaient indispensables à son fonctionnement, c'est-à-dire à la reproduction de ses hiérarchies, les différences toujours plus marquées qui séparent les enseignants et les chercheurs ou les produits de l'ancien et du nouveau recrutement, tendent à substituer, au moins à terme, une pluralité de mondes régis par des lois différentes à l'univers unifié des différences produites par un principe dominant de hiérarchisation⁷³.

72. Parmi les transformations insensibles que seule la statistique peut révéler, une des plus importantes est l'accroissement considérable du nombre des producteurs salariés, qui est lié au développement de la radio, de la télévision et des organismes de recherche publics et privés, et le déclin des professions artistiques ou juridiques indépendantes, c'est-à-dire de l'artisanat intellectuel.

73. Du point de vue du partage du temps entre l'enseignement et la recherche, l'opposition est très marquée entre les deux pôles extrêmes que marquent d'une part les professeurs des disciplines canoniques des facultés des lettres (ou, à la limite, les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles) et d'autre part les professeurs et les chercheurs en sciences sociales qui peuvent se consacrer plus complètement à

Positions et prises de position.

On comprend ainsi que la position dans l'espace universitaire telle qu'elle peut être définie à partir de critères et de propriétés exclusivement universitaires soit aussi étroitement liée aux prises de position « politiques ». On observe en effet que, dans un espace construit à partir des seules propriétés universitaires, les voisinages et les distances correspondent très étroitement à des affinités et des antagonismes « politiques » dans les conflits de mai 1968 et *au-delà* (ainsi, par exemple, l'ensemble des signataires d'une motion de soutien à Robert Flacelière occupent dans l'espace universitaire des positions très proches de celle de leur collègue « menacé » ; de même, les professeurs qui ont pris publiquement position, dans des pétitions, des déclarations, des ouvrages, etc., pour ou contre le mouvement de mai 1968 occupent dans l'espace universitaire des positions diamétralement opposées, les *pour* se situant en totalité dans le secteur sud-ouest du diagramme, les *contre* surtout dans le secteur sud-est). S'il en est ainsi, c'est en effet que la propension des différents professeurs à lier la défense du corps à la défense du marché protégé que leur assure un public scolaire étroitement contrôlé varie comme le degré auquel la valeur de leurs produits dépend de la constance de ce marché ou, si l'on veut, comme le degré auquel leur compétence — c'est-à-dire leur capital spécifique — dépend de la garantie statutaire conférée par l'institution⁷⁴. La violence des réactions qu'a suscitées, chez les maîtres les plus traditionnalistes des disciplines les plus traditionnelles, la mise en question de l'institution scolaire et du marché dont elle leur garantissait le monopole, est strictement à la mesure de la dépendance de leur production à l'égard de ce marché : étant

la recherche. Le même type d'opposition se retrouve en ce qui concerne la relation entre la formation reçue et la pratique professionnelle : la continuité parfaite qui caractérise la carrière scolaire et professionnelle des professeurs de khâgne ou de taupe et, presque au même degré, des professeurs de lettres ou de grammaire, s'oppose à la discontinuité à peu près totale (et parfois délibérément redoublée, par souci de manifester la conversion et la rupture) qui s'observe chez les chercheurs en sciences sociales (cf. ci-dessous, chapitre IV).

74. La dépendance différentielle des différentes espèces de capital universitaire à l'égard du marché universitaire se voit aussi très bien à l'occasion de l'émigration vers un pays étranger : la perte de valeur qui affecte tous les capitaux culturels scolairement garantis semble toucher plus fortement les espèces les plus directement liées aux particularités d'une institution scolaire nationale, comme l'histoire littéraire ou le droit.

souvent à peu près dépourvues de valeur hors des limites du marché scolaire (elles sont très peu traduites à l'étranger), les productions culturelles des professeurs ordinaires — à commencer par leurs cours — sont menacées de dévaluation par la crise qui frappe l'institution alors qu'arrivent sur le marché des produits nouveaux, offerts par des disciplines plus formalisées et plus puissantes, comme la linguistique ou les sciences sociales⁷⁵. Le destin de la philologie, vieille discipline typiquement scolaire, brutalement renvoyée au Cabinet des antiques par la linguistique, représente la limite de ce qui est arrivé à la plupart des disciplines littéraires, même les plus protégées, comme l'histoire de la littérature, les langues anciennes ou la philosophie⁷⁶. La crise a touché de plein fouet les normaliens philologues qui, restés totalement étrangers, du haut de leur certitude statutaire, à l'évolution des sciences du langage et à tout ce qui se passait au-dehors, et en France même, mais dans des institutions marginales comme l'École des hautes études et le Collège de France, se sont trouvés soudain dévalués, puis relégués ou contraints à des reconversions périlleuses et perdues d'avance, devant l'irruption de la linguistique, importée et défendue par des marginaux, souvent non normaliens, provinciaux ou issus de disciplines « inférieures » (comme les langues vivantes)⁷⁷. Par un effet qui s'observe toutes les fois que les places dans l'espace

75. L'effet du monopole statutaire ne se voit jamais aussi bien qu'à l'occasion des crises individuelles que représentent les mises à la retraite : la fin des règnes les plus tyranniques a souvent été marquée par une chute brutale du cours de ces auteurs obligés.

76. Les relations entre la philosophie et les sciences sociales obéissent à la même logique, avec la différence qu'une fraction des « philosophes » a pu échapper au destin commun (ainsi, il est vrai, qu'une fraction, mais infime, de « grammairiens ») au prix de stratégies de reconversion, plus ou moins audacieuses, tendant entre autres choses à « fonder », à « penser » ou à annexer les sciences sociales — notamment le structuralisme — et à sauver ainsi au moins les apparences de l'ambition et de la domination anciennes. Le sort de ceux qui se sont attachés à la définition ancienne du poste n'en est que plus difficile. Les sciences sociales, et notamment l'ethnologie et la sociologie qui, dans les années 50, apparaissaient comme des disciplines refuges, un peu méprisées par ceux qui avaient la possibilité de suivre la voie royale, École normale et agrégation, peuvent leur apparaître aujourd'hui comme faisant peser une menace intolérable sur la philosophie et, en tout cas, comme capables d'usurper la position régaliennne qu'a toujours revendiquée cette discipline.

77. Du philologue dont le nom est attaché à la résistance la plus forcenée au mouvement de mai 1968, un informateur dit : « C'est un pur produit de ce qu'on appelait autrefois l'agrégation de grammaire ; sa thèse est une thèse de lexicographie ou de lexicologie (...). C'est quelqu'un qui..., enfin, il l'a dit..., il était très fier d'être le premier de sa promotion [de l'École normale] à soutenir sa thèse et il avait choisi exprès ce genre de filière. En fait, la grammaire lui a été moins un objet d'étude qu'un

social de deux positions viennent à s'inverser, de manière insensible ou brutale, au cours du temps, les anciens dominants de la position anciennement dominante qui se trouvent peu à peu conduits, à leur insu et malgré eux, à une position dominée, contribuent en quelque sorte à leur propre déclin en obéissant au sens de la hauteur statutaire qui leur interdit de déroger et d'opérer à temps les reconversions nécessaires. On pense évidemment aux rapports entre les aristocrates et les bourgeois à l'aube du capitalisme ; mais on peut évoquer aussi bien les aînés des « grandes » familles paysannes qui, dans le Béarn des années 50, ont été condamnés au célibat par le souci d'éviter la mésalliance en une période de crise du marché matrimonial (crise déterminée, entre autres raisons, par la modification des positions relatives du petit paysan et du petit fonctionnaire). Et l'on comprend ainsi quelle peut être l'amertume des normaliens agrégés issus de la petite bourgeoisie ou des classes populaires qui sont restés dans les filières et les positions autrefois dominantes lorsqu'ils découvrent, mais trop tard, que, au terme de changements aussi imperceptibles que la dérive des continents, leurs investissements ne seront que très imparfaitement payés de retour. Victimes consentantes de succès scolaires qui, au travers de l'effet de consécration, les ont portés d'abord à tenir un poste de professeur de l'enseignement secondaire, puis, à la faveur de l'expansion universitaire, d'assistant ou de chargé d'enseignement dans une faculté de province, avec tous les effets corrélatifs, ceux de l'isolement provincial, des charges pédagogiques, etc., ils voient leurs concurrents malheureux, initialement relégués dans des positions dédaignées, se trouver promus, à la faveur d'une transformation du rapport entre les disciplines canoniques et les disciplines nouvelles, à l'avant-garde de la « recherche », sans autres titres bien souvent que leur insertion dans les groupes qui font la mode et sans autres vertus à leurs yeux que le « culot », souvent associé à une origine sociale plus élevée, qui leur a permis d'affronter les risques du placement dans des institutions marginales⁷⁸.

objet de promotion. Il l'a dit et redit. De même qu'il se vantait de ne pas préparer ses cours » (Lettres classiques, 1971).

78. Il faudra avoir à l'esprit ces analyses pour comprendre les réactions désespérées et, en ce sens, pathétiques, devant le mouvement de Mai de ces petits ou grands porteurs d'actions culturelles, soudain dévaluées à la façon des titres d'emprunts russes (cf. chapitre V).

chapitre 4

défense du corps et rupture des équilibres

• La représentation des âges, et de la durée qui les sépare, est relative à la composition de la société et de ses parties, à ses besoins, à ses possibilités. Dans nos vieilles nations, surtout avant guerre, où tous les postes étaient occupés, où l'on n'avancait guère qu'à l'ancienneté, chacun devait prendre rang et attendre son tour, et les jeunes se trouvaient séparés des vieux par une masse dense, incompressible, dont l'épaisseur leur imposait le sentiment des étapes qu'ils devaient franchir avant de rejoindre leurs aînés. •

M. Halbwachs, *Classes sociales et morphologie*.

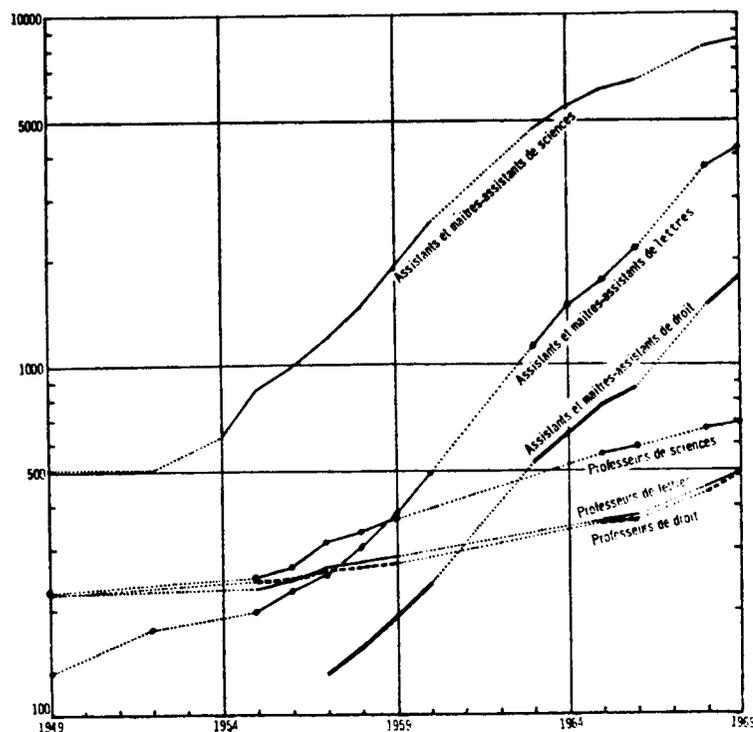
La structure du champ universitaire n'est que l'état, à un moment donné du temps, du rapport de forces entre les agents ou, plus exactement, entre les pouvoirs qu'ils détiennent à titre personnel et surtout à travers les institutions dont ils font partie ; la position occupée dans cette structure est au principe des stratégies visant à la transformer ou à la conserver en modifiant ou en maintenant la force relative des différents pouvoirs ou, si l'on préfère, les équivalences établies entre les différentes espèces de capital. Mais, s'il est certain que les crises (celle de mai 1968, notamment) divisent le champ selon des lignes de fracture qui leur préexistent, en sorte que toutes les prises de position des professeurs sur l'institution scolaire et sur le monde social trouvent en dernière analyse leur principe dans leur position au sein du champ, il ne faudrait pas en conclure que l'issue des luttes internes dépende seulement des forces en présence et de l'efficacité des stratégies des différents camps. Les transformations globales du champ social affectent le champ universitaire, notamment par l'intermédiaire des changements morphologiques, dont le plus important est l'afflux de la clientèle d'étudiants qui détermine pour une part l'accroissement inégal du volume des différentes parties du corps enseignant et, par là, la transformation du rapport de forces entre les facultés et les disciplines et surtout, à l'intérieur de chacune d'elles, entre les différents grades.

C'est ce que sentent, confusément, les défenseurs de l'ordre ancien : du fait que le changement advient pour une large part en raison du nombre des étudiants qui, à travers l'accroissement corrélatif de la demande d'enseignants, menace de transformer le fonctionnement du marché universitaire et de modifier, à travers la transformation des carrières, l'équilibre des forces au sein du corps enseignant, ils se font les défenseurs du *numerus clausus* et ils travaillent, sans se concerter, à défendre le corps professoral contre les effets de l'accroissement inévitable. Ainsi, pour comprendre les changements survenus dans les différentes facultés en réponse au problème posé par l'accroissement du

nombre des étudiants, il faut prendre en compte non seulement la forme particulière qu'a revêtue, en chaque cas, la transformation morphologique de la population des étudiants, c'est-à-dire des *variables externes* telles que l'importance de l'accroissement, son moment, son intensité et sa durée, mais aussi les caractéristiques propres de l'institution affrontée à cette transformation, c'est-à-dire des *variables internes* telles que les principes qui régissent le recrutement et la carrière dans les différentes facultés et, à l'intérieur de celles-ci, dans les différentes disciplines.

L'accroissement brutal et rapide de la population étudiante qui résulte de la conjonction de l'élévation du taux de fécondité dans les années postérieures à la guerre et de la croissance générale

Graphique 1. L'évolution du corps professoral dans les facultés de droit, lettres et sciences



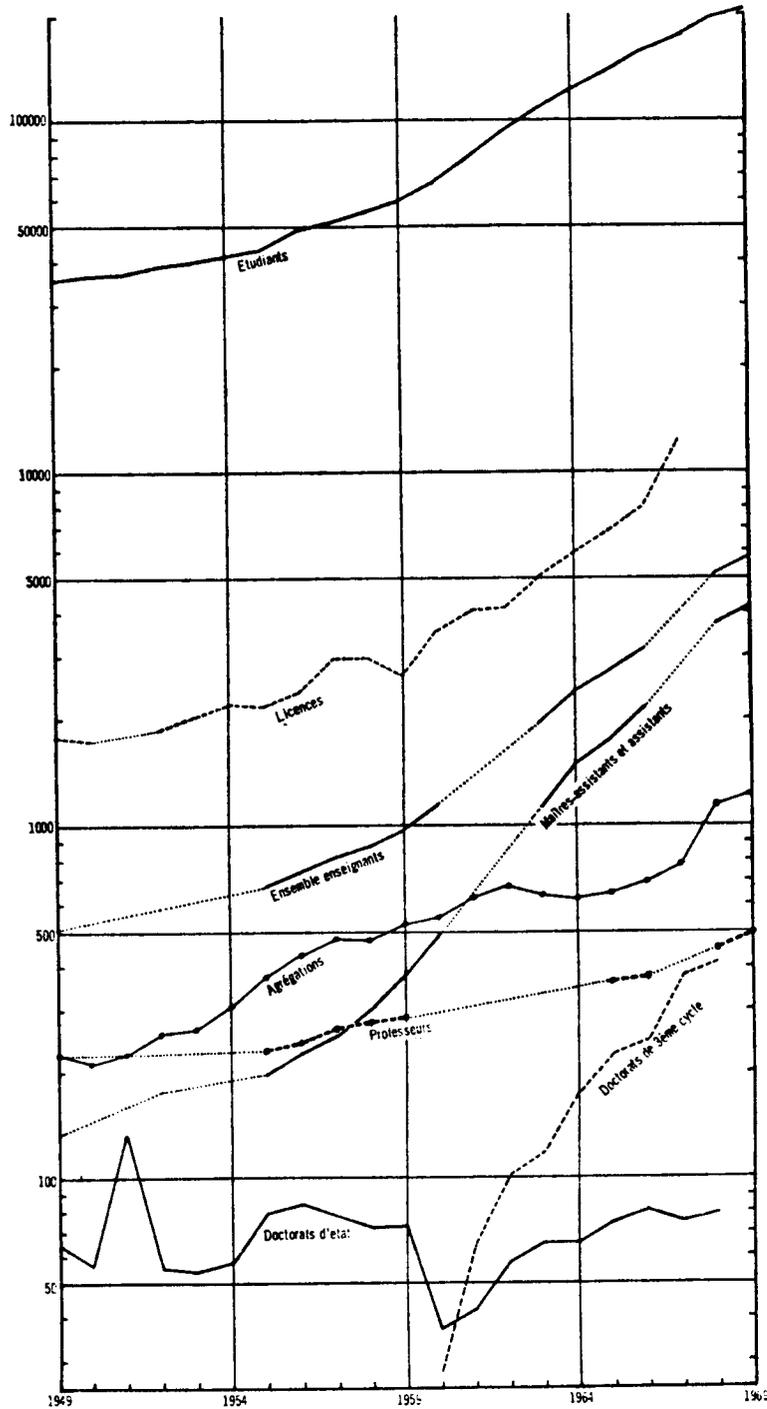
du taux de scolarisation¹ a déterminé autour des années 60 un accroissement du corps professoral d'autant plus important que, dans le même temps, l'encadrement des étudiants s'accroissait fortement, bien qu'à des degrés différents, dans toutes les facultés². La conséquence la plus directe de ce processus a été un accroissement important des postes offerts en faculté et, au moins pour certaines catégories d'enseignants, une accélération des carrières.

Il est remarquable que la plupart de ceux qui se sont intéressés aux transformations de l'Université n'aient retenu de l'accroissement de la population étudiante que *l'effet de nombre* (ou de masse ou de « massification »), comme fait d'ordinaire — à propos des problèmes d'urbanisation, par exemple — la sociologie spontanée ou demi-savante. On a sans doute à l'esprit les débats sur « qualité et quantité », « élite et masse », « masse et qualité », qui ont fait les beaux jours des journalistes universitaires et des universitaires journalistes dans les années 60. Or on peut poser en loi générale que, en dehors des effets *purements mécaniques d'encombrement* que les agents sociaux, en tant qu'ils sont dotés de corps biologiques et de propriétés occupant de l'espace, exercent inévitablement, et des effets déjà plus spécifiquement sociaux d'anonymisation et d'« irresponsabilisation » qui résultent du fait de « passer inaperçu », *l'action des facteurs morphologiques ne s'exerce jamais qu'au travers de la logique spécifique de chaque champ* qui donne leur forme propre à tous ces effets. On ne passe pas mécaniquement de l'accroissement de la *taille* des universités à l'accroissement de la complexité (d'ailleurs, est-il certain ?) de la bureaucratie universitaire, ou, selon le stéréotype savant, à la transformation de la « communauté » en « masse » ou, moins encore, du *scholar en educational worker*. De même, l'apparition d'un corps d'administrateurs scientifiques et l'accroissement de son poids dans la structure des pouvoirs universitaires ne peuvent être compris que par une analyse de la structure du champ dans son ensemble, des luttes

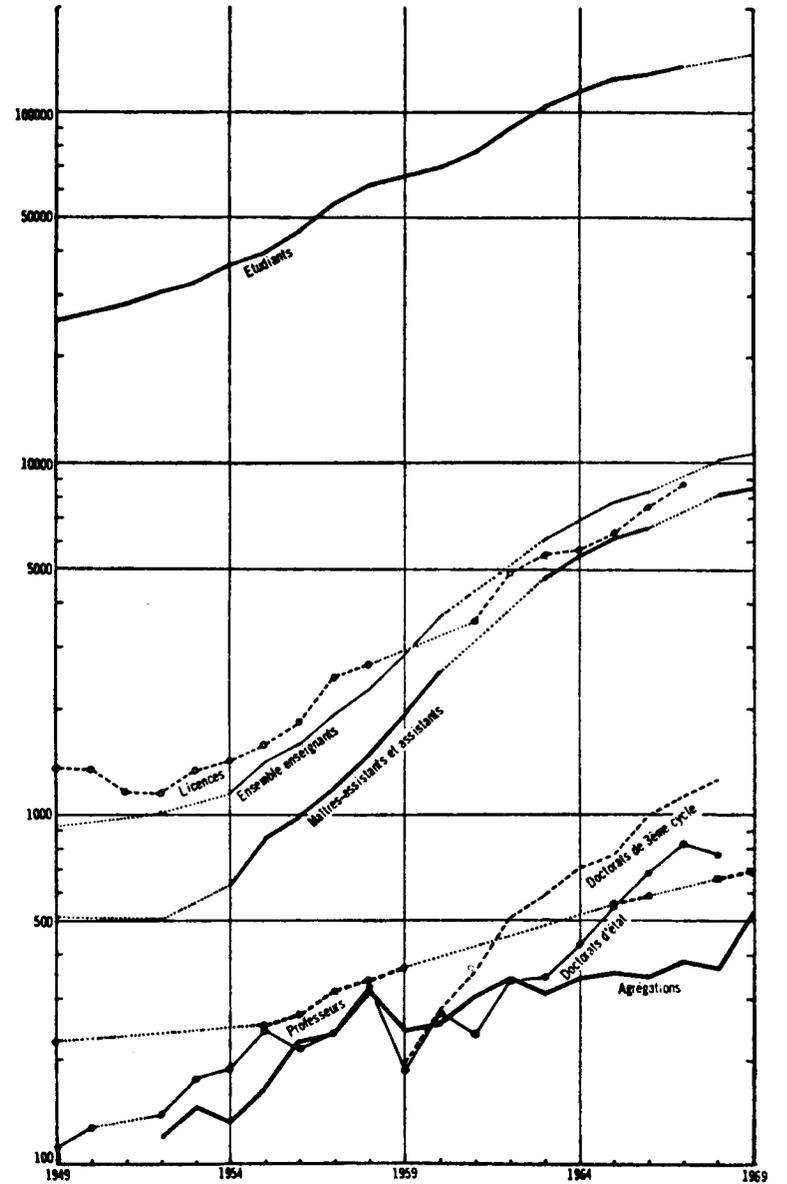
1. Faute de pouvoir rappeler ici l'analyse des facteurs de la croissance du taux de scolarisation, on ne peut que renvoyer à P. Bourdieu, Classement, déclassement, reclassement, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, novembre 1978, pp. 2-22, et *La distinction*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, pp. 147-157.

2. On trouvera en Annexe II les données sur les transformations morphologiques de la population étudiante, du corps professoral (par grades), des taux d'encadrement et des rapports entre les grades (collège A/collège B) dans les différentes facultés entre 1949 et 1969.

Graphique 2. L'évolution morphologique dans les facultés des lettres



Graphique 3. L'évolution morphologique dans les facultés des sciences



qui s'y déroulent et des partis que les différents camps peuvent tirer des effets de l'accroissement du nombre des étudiants et des différentes catégories d'enseignants (comme cela se voit spécialement bien dans le cas des universités américaines qui, du fait de leur statut, sont plus directement subordonnées à la demande que l'Université française). C'est pourquoi l'analyse de l'effet que les transformations morphologiques ont exercé sur le corps professoral, sur sa vision du monde universitaire et de ses divisions, passe par une *histoire structurale* du champ universitaire qu'il faut au moins esquisser, à la mesure des données disponibles.

L'accroissement de la rentabilité des titres scolaires qui résulte de l'accroissement de l'offre d'emploi sur le marché universitaire se voit clairement dans les différences qui séparent les carrières offertes aux normaliens et aux agrégés à différentes époques de l'histoire du système d'enseignement³.

Les professions exercées par les anciens élèves de l'École normale supérieure en 1938 et en 1969 (en pourcentage)		
	1938 (n = 535)	1969 (n = 629)
Enseignants :		
— dans les lycées	44,5	16,4
— dans les classes préparatoires	6,5	7,5
— dans les facultés	24,6	46,8
Chercheurs	1,5	6,8
Autres carrières	22,9	22,5
Total	100	100

Statistique établie à partir de l'Annuaire de l'ENS (les pourcentages ont été calculés sans tenir compte des anciens élèves dont la profession n'était pas mentionnée dans l'Annuaire, soit 30,7 % en 1938 et 31,7 % en 1969).

3. Si, s'agissant d'analyser les fluctuations sur la longue durée de la valeur globale des titres scolaires, on a choisi d'étudier le destin social de deux séries de promotions de normaliens, c'est que le titre d'ancien élève de l'École normale supérieure constitue sans doute (contrairement aux différentes agrégations et *a fortiori* aux différentes licences) le titre scolaire dont la valeur est la plus constante sur les différents marchés où il peut être négocié, c'est-à-dire sur les différents sous-marchés universitaires et même sur les marchés externes (quoique à un degré moindre, du fait de la dévaluation entraînée par la concurrence de l'ENA).

Le rapport entre la part des anciens élèves de l'École normale supérieure qui enseignent dans un lycée et la part de ceux qui enseignent en faculté s'est inversé entre 1938 et 1969. Et la transformation est sans doute beaucoup plus importante que ne le suggèrent les chiffres, du fait que la plupart des normaliens qui enseignent dans les lycées appartiennent aux promotions les plus anciennes : on comptait en 1969, 40 professeurs de l'enseignement secondaire contre 31 professeurs de l'enseignement supérieur parmi les normaliens des promotions 1920 à 1929 ; à l'inverse, on ne comptait plus que 23 professeurs de l'enseignement secondaire (dont 5 dans les classes préparatoires), contre 150 professeurs de l'enseignement supérieur parmi les normaliens des promotions 1945 à 1959 (soit 1 pour 6,5). De même, en dépit d'un accroissement considérable du nombre des nouveaux agrégés (on en compte 970 en moyenne par an entre 1965 et 1970, contre 250 entre 1945 et 1950), les chances pour un agrégé des lettres d'enseigner dans l'enseignement supérieur plutôt que dans l'enseignement secondaire se sont très fortement accrues entre 1949 et 1968. Et tout semble indiquer que cette évolution est encore plus marquée pour les détenteurs de titres scientifiques : ainsi, en 1969, 7,6 % seulement des normaliens scientifiques des promotions 1945-1959 enseignaient dans le secondaire, contre 46,5 % des scientifiques des promotions 1919-1930 ; pour les littéraires, les proportions étaient respectivement de 11,6 % et 31,7 %.

Les bénéfices trop visibles (surtout aux yeux des plus âgés) que la situation d'expansion procure aux plus jeunes en leur

L'évolution du nombre des agrégés dans l'enseignement supérieur entre 1949 et 1968			
	Secondaire [s]	Supérieur [S]*	S/s
1949	5 000 (100)**	510 (100)**	0,10
1960	7 200 (144)	1 110 (217)	0,15
1968	6 020 (120)	4 200 (823)	0,69

Sources : Service des statistiques et de la conjoncture et A. Prost, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, p. 462.
* Estimations.
** Base 100 en 1949.

permettant, entre autres choses, de franchir à moindre coût (comme en témoigne la réduction très importante du temps passé dans le secondaire) le *seuil* de l'enseignement supérieur, ne doivent pas faire oublier que toutes les catégories d'enseignants ont profité, à des degrés divers, de cette conjoncture favorable. Ainsi, l'accroissement du nombre des chaires disponibles et la pénurie des enseignants dotés du titre nécessaire pour les occuper (doctorat) ont eu pour effet d'offrir aux professeurs et maîtres de conférences déjà en poste dans les facultés de province au moment de l'expansion, des chances beaucoup plus grandes d'accéder à l'université de Paris, sommet de toute hiérarchie universitaire qui n'était jusque-là accessible qu'à un tout petit nombre⁴. (Ceux d'entre les professeurs titulaires de la faculté des lettres de Paris qui ont accédé à ce poste depuis 1960 et qui occupaient auparavant une chaire en province sont moins souvent normaliens ou agrégés que leurs collègues plus anciens — soit 34 % ou 80 % respectivement, contre 47 % ou 89 % — et, comme on l'a vu, il en va de même des professeurs de la faculté de Nanterre). Si l'on sait en outre que l'expansion universitaire a eu pour effet d'assurer des carrières très fortement accélérées à ceux des enseignants d'âge intermédiaire qui ont accédé au titre de docteur pendant cette période, on voit que cette double transformation a porté aux positions les plus élevées d'une part des enseignants de second choix (selon les critères d'excellence de l'ancien état du système), dont il est peu probable qu'ils fussent plus libérés pour autant des valeurs traditionnelles du corps, et d'autre part ceux d'entre les enseignants de la génération suivante qui se sont pliés le plus facilement ou le plus docilement, dans une période de crise des modèles universitaires et intellectuels (au moins pour les facultés des lettres), aux normes de la production universitaire.

Mais si, au niveau des professeurs titulaires ou des maîtres de conférence (collège A), la simple translation vers le haut et les limitations apportées à l'accroissement exigé (on observe en effet une baisse du taux d'encadrement en professeurs titulaires qui

4. Dans les facultés des lettres, le nombre des professeurs ou le nombre des doctorats varient très faiblement entre 1949 et 1969, tandis que le nombre des assistants et maîtres-assistants croît très rapidement, surtout depuis 1959. Par ailleurs, le nombre des thèses de troisième cycle augmente à un rythme très élevé, sans que l'agrégation cesse d'occuper une place centrale.

est particulièrement marquée dans les facultés des lettres) permettent de répondre au nouvel état de la demande sans altération grave des principes du recrutement ancien, il n'en va pas de même aux niveaux subalternes du corps enseignant : en ce cas, la pénurie risque d'imposer des stratégies propres à menacer, au moins à terme, la reproduction du corps professoral en contraignant les professeurs à puiser de plus en plus largement dans la *réserve limitée* des candidats traditionnellement considérés comme légitimes. Or les différentes disciplines se distinguent sous trois rapports fondamentaux : l'importance de leur besoin d'encadrement, lié à l'importance de l'afflux d'étudiants, le volume de la réserve d'agrégés dont elles disposent et enfin la propension des professeurs titulaires à puiser exclusivement dans cette réserve, propension qui est principalement fonction de leurs titres scolaires⁵. Les disciplines nouvelles et les disciplines canoniques s'opposent assez fortement sous ces trois rapports pour qu'on puisse les traiter comme deux marchés — ou deux sous-champs — différents. En effet, de même qu'on ne peut rendre compte des variations des salaires selon les régions, les branches ou les professions qu'à condition d'abandonner l'hypothèse d'un marché du travail *unifié* et de renoncer du même coup à agréger des données radicalement hétérogènes pour rechercher les lois de fonctionnement (formes de capital et d'investissement spécifiques, normes de recrutement et de carrière, procédures institutionnalisées ou non de

5. Les analyses qui suivent s'appuient sur des données statistiques tirées de l'enquête (déjà utilisée ci-dessus) qui a été réalisée en 1967-1968 par la Maison des sciences de l'homme. D'abord destinée à la préparation d'un Annuaire, cette enquête avait été conçue d'emblée de manière à faire l'objet d'une analyse scientifique et M. Jean Viet, responsable de l'entreprise, nous avait offert la possibilité de participer à la fabrication du questionnaire et d'y insérer un ensemble de questions détaillées sur l'origine sociale. Bien qu'elle ait obtenu un taux de réponses très élevé (situé près de 80 % dans l'ensemble, il varie entre 86 % en histoire et 67 % en études littéraires), cette enquête souffre des défauts inhérents à toute enquête par correspondance. Si l'on sait que, comme on a pu le vérifier par ailleurs, la propension à répondre varie en fonction du degré d'identification à l'institution, que les responsables s'étaient donnés pour objectif prioritaire le recensement exhaustif des chercheurs et des enseignants occupant le haut de la hiérarchie, et enfin que le repérage des enseignants du collège B est à la fois plus difficile et plus incertain, on comprend que les enseignants du collège B soient légèrement sous-représentés dans toutes les disciplines, comme le fait apparaître la comparaison systématique des structures de la population de l'échantillon et des structures de la population globale des maîtres de l'enseignement supérieur. Selon la même logique, les provinciaux et les femmes paraissent un peu sous-représentés par rapport aux Parisiens et aux hommes.

gestion des conflits, etc.) propres aux différents champs relativement autonomes, espaces structurés de relations durables (entre des producteurs et entre les producteurs et une clientèle) qui coexistent à l'intérieur d'un même espace économique, de même on ne peut comprendre les variations qui s'observent non seulement dans les carrières mais aussi, à travers elles, dans les pratiques et dans les représentations des enseignants des différentes facultés et même des différentes disciplines, qu'à condition de faire l'hypothèse que ces différentes unités constituent autant de marchés différents où des titres formellement identiques peuvent recevoir des *valeurs* différentes et procurer des rémunérations proprement *incommensurables* (par exemple, du « pouvoir » universitaire ou du prestige intellectuel). On aperçoit ainsi d'emblée que la part des agrégés parmi les membres du collège A (donc la propension à maintenir l'agrégation comme critère implicite du recrutement des nouveaux entrants) est nettement plus forte dans les disciplines canoniques (97% en langues anciennes, 96% en littérature, 87% en histoire) que dans les disciplines nouvelles (53% en sociologie, 50% en psychologie) qui, n'ayant acquis une existence autonome qu'en se détachant des disciplines anciennes, comme la philosophie, et n'étant pas enseignées dans le secondaire, ont en commun d'être dépourvues de concours de recrutement et, du même coup, de réserves de main-d'œuvre propres⁶. Si l'on ajoute que ces disciplines nouvelles ont connu un taux d'accroissement nettement plus fort que les disciplines anciennes, on comprend que s'y soit institué un mode de recrutement des nouveaux enseignants tout à fait différent de celui des disciplines classiques⁷.

Les substitutions fonctionnelles.

C'est en se laissant guider, comme dans tous les choix pratiques, par un système de critères implicites, et néanmoins

6. Ainsi, la sociologie qui ne trouvait place dans les facultés des lettres que dans le cadre d'un certificat de la licence de philosophie (le certificat de morale et sociologie) et dont le corps enseignant ne se distinguait de celui de la philosophie ni par son recrutement ni par le style de ses recherches, accède à l'indépendance en 1958, avec la création de la licence de sociologie, au moment même de l'arrivée dans les facultés des cohortes d'étudiants les plus nombreuses.

7. Cf. Annexe II, b.

grossièrement hiérarchisés, que les professeurs responsables du recrutement ont, en dehors de toute concertation, travaillé à défendre les constantes sociales du corps professoral. Cela au prix d'une série de substitutions fonctionnelles qui s'imposaient à eux d'autant plus fortement que la réserve de candidats conformes était plus faible ou plus entamée par les recrutements antérieurs. Ils ont dû renoncer, plus ou moins totalement selon les disciplines, c'est-à-dire selon la relation entre la main-d'œuvre demandée et la réserve de postulants légitimes, aux exigences secondaires concernant les titres scolaires, le sexe et l'âge, qu'ils engageaient tacitement et même inconsciemment dans leurs pratiques de recrutement (de manière d'autant plus stricte qu'ils appartenaient à des disciplines plus haut situées dans la hiérarchie universitaire, donc dotées d'une abondante réserve de main-d'œuvre pourvue des propriétés les plus rares). Ainsi, dans une discipline qui, comme la littérature française, occupe un rang élevé dans la hiérarchie universitaire et dont les membres, très fortement sélectionnés, sont pratiquement tous agrégés et pour une très forte part normaliens, la part relative des anciens élèves de la rue d'Ulm parmi les enseignants qui ont été recrutés depuis le début de la période d'expansion (et qui sont relativement nombreux, puisque le corps enseignant a doublé entre 1963 et 1967 sans épuiser une réserve de main-d'œuvre très abondante) a décliné au profit des anciens élèves de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (autrefois extrêmement rares, au moins dans les disciplines canoniques) et, plus généralement, au profit des agrégés qui ne sont pas passés par une grande école, en même temps que la part des titulaires d'une agrégation de lettres classiques décroissait au profit des titulaires d'une agrégation de grammaire ou de lettres modernes, traditionnellement moins réputées.

Ainsi, on compte en littérature 20% seulement d'anciens élèves de l'ENS de la rue d'Ulm parmi les enseignants recrutés après 1960 contre 34,4% parmi ceux qui sont entrés avant 1960; à l'inverse, on compte 7,4% d'anciens de Saint-Cloud et 65,5% d'agrégés non normaliens parmi les enseignants recrutés après 1960, contre 5,4% et 58% parmi ceux qui sont entrés avant 1960. Parmi les enseignants de langues anciennes, la part des agrégés de lettres classiques passe de 76% pour ceux d'entre eux qui sont entrés en fonction avant 1960 à 62,5% pour ceux dont le recrutement est ultérieur à 1960. À l'inverse, la part des agrégés

de grammaire et de lettres modernes passe de 24% pour les enseignants entrés en fonction avant 1960 à 37,5% pour les enseignants recrutés depuis cette date.

Le même souci d'accroître le corps sans contribuer à sa « dégradation » s'exprime aussi, pour des disciplines moins prestigieuses, comme les langues anciennes ou l'histoire, dans le recrutement d'enseignants occupant dans la hiérarchie implicite ou explicite de l'excellence scolaire un niveau immédiatement inférieur à celui qu'occupaient dans cette hiérarchie les titulaires des mêmes postes à la génération scolaire précédente. Dans une discipline qui, comme la géographie, se situe au dernier rang de la hiérarchie universitaire — la part des normaux y a toujours été très faible et les professeurs y sont souvent d'anciens khâgneux, dépourvus, pour la plupart, de titres plus rares que l'agrégation —, la logique de la défense du corps se traduit non dans les titres universitaires des enseignants nouvellement recrutés, puisque, en ce cas, l'agrégation constitue à la fois la limite inférieure et la limite supérieure de la réserve, mais dans une féminisation ou une extension de la tranche d'âge à l'intérieur de laquelle sont prélevés les enseignants.

Ainsi, le collège B, qui ne comptait que 15,2% de femmes en 1963, en compte 23,6% en 1967; d'autre part, alors que la majorité des enseignants recrutés avant 1950 étaient entrés dans l'enseignement supérieur avant l'âge de 28 ans, le mode de la distribution selon le même critère se situe, pour les enseignants recrutés après 1960, entre 30 et 35 ans. Si la féminisation et le vieillissement ne sont pas plus marqués, c'est que l'action des facteurs qui, dans les lettres et les langues anciennes, renforcent la propension à privilégier les agrégés est sans doute beaucoup moins forte dans une discipline qui est placée au bas de la hiérarchie traditionnelle et qui est relativement ouverte à la recherche scientifique.

Les stratégies du sens pratique qui tendent à maintenir l'*homéostasie* sociale du corps ne sont pas sans faire penser aux stratégies matrimoniales qui font que, dans le cas d'un déséquilibre du *sex-ratio*, le changement de l'âge modal au mariage (et surtout peut-être de la dispersion autour de cet âge) des individus appartenant au sexe déficitaire rend possible un réajustement du marché en permettant aux membres de chaque groupe

social de se procurer un conjoint sans transiger sur les critères les plus pertinents sous le rapport de l'union matrimoniale, comme le statut économique et social⁸. Le même accroissement de la réserve de main-d'œuvre qui peut être obtenu au prix d'un abaissement de l'âge d'accès à l'enseignement supérieur peut aussi bien être assuré par le choix opposé de prélever dans l'enseignement secondaire des enseignants relativement âgés, en tout cas engagés depuis longtemps dans la carrière, qui n'auraient jamais accédé à l'enseignement supérieur, ayant « passé l'âge », si l'expansion ne leur avait offert cette deuxième chance. Si entre ces deux stratégies, qui ne sont jamais complètement exclusives, la seconde semble l'avoir emporté dans les disciplines les plus traditionnelles, à savoir les langues anciennes et à un moindre degré, la littérature, c'est sans doute que tout prédispose les professeurs de ces disciplines à ressentir avec une acuité et une impatience particulières les dérogations imposées par la conjoncture et à essayer d'en minimiser la portée en prenant le parti le moins risqué. C'est aussi qu'ils tendent inconsciemment à reproduire, dans une tout autre conjoncture, le modèle de leur propre carrière : il est remarquable qu'une forte proportion des assistants entre dans les facultés à l'âge où, vingt ans plus tôt, les professeurs responsables de leur recrutement y accédaient, après avoir passé également dix à quinze années dans un lycée, mais avec un grade plus élevé, celui de maître de conférence le plus souvent.

Dans les langues anciennes, 87% des enseignants qui ont accédé à des postes d'assistants ou de maîtres-assistants entre 1950 et 1960 étaient âgés de moins de 32 ans au moment de leur entrée en fonction, contre 59% de ceux qui ont accédé aux mêmes postes depuis 1960, alors que 13% des premiers étaient âgés de plus de 35 ans, contre 28% des seconds. De même, en littérature, outre que la part des femmes dans le collège B passe de 19% en 1963 à 34,6% en 1967, 40% des enseignants qui ont accédé au collège B entre 1950 et 1960 étaient âgés de moins de

8. Analysant les perturbations du marché matrimonial consécutives à la première guerre mondiale, Halbwachs montre comment « la réduction extrêmement forte (à peu près du quart) de la population masculine (classes 1900 à 1915) comprenant, à la fin de la guerre, les catégories d'âge de 23 ans à 38 ans » a eu pour conséquence « de relever les jeunes dans l'échelle des âges (et peut-être d'y faire descendre de quelques échelons les plus âgés) » (cf. M. Halbwachs, *La nuptialité en France pendant et depuis la guerre*, *Annales sociologiques*, série E, fascicule 1, 1935, pp. 1-46, repris in M. Halbwachs, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1972, pp. 231-274).

30 ans et 27% de plus de 35 ans au moment de leur entrée en fonction, contre respectivement 25% et 33% de ceux qui ont accédé aux mêmes postes depuis 1960. A l'inverse, dans une discipline qui, comme l'histoire, occupe une position à peu près identique à celle des langues anciennes sous le double rapport de l'importance de la réserve et du taux d'accroissement, l'augmentation du volume de la réserve a été obtenu en abaissant l'âge d'entrée dans le supérieur : 50% des historiens qui ont accédé au collège B entre 1950 et 1960 étaient âgés de moins de 32 ans et 30% de plus de 36 ans au moment de leur entrée en fonction, contre respectivement 57,8% et 23% de ceux qui ont accédé aux mêmes postes depuis 1960.

Bien que l'on justifie parfois cette forme de recrutement en invoquant la « secondarisation » que déterminerait inévitablement l'augmentation du nombre des étudiants, le recours à des agrégés déjà âgés constitue sans nul doute l'indicateur le plus clair de la situation de ces disciplines où la coupure entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur est si peu marquée, tant pour les méthodes que pour les savoirs transmis, que des maîtres passés par plusieurs années d'enseignement secondaire peuvent y tenir leur place et où, avec la crise du système d'enseignement et de la culture qu'il est censé transmettre, les jeunes enseignants, même faits sur mesure, comme les normaliens, enferment une menace pour la perpétuation du système. En choisissant ou bien de « vieux » agrégés dépourvus de toute compétence hétérodoxe, donc peu portés à relativiser la culture de leurs maîtres et renforcés (provisoirement au moins) dans l'adhésion au système par cette promotion de la dernière chance, ou bien ceux d'entre les plus jeunes agrégés que leurs titres et leur style désignent pour reproduire l'institution, les professeurs des disciplines classiques contribuent aussi plus ou moins consciemment à éviter qu'une brusque transformation du mode de reproduction des producteurs et des consommateurs scolaires de produits scolaires ne vienne déterminer le « vieillissement technologique » et la dévaluation de leur compétence : l'enjeu de la politique de recrutement est l'éternisation du mode de reproduction scolaire dont la compétence des maîtres est le produit et la perpétuation du marché sur lequel ses produits peuvent recevoir une valeur, la clientèle toujours recommencée des khâgneux et des agrégatifs. Et le privilège absolu qui est accordé à l'agrégation sur tout autre critère se

comprend si l'on sait que c'est à travers la domination de l'agrégation, fin ultime de tous les cours et de tous les concours, que les normes intellectuelles régissant ce concours s'imposent sur tout enseignement et tout apprentissage de degré inférieur, qu'il s'agisse de la préparation de la licence ou même de la rédaction d'un mémoire.

La même logique ne pouvait opérer dans les disciplines nouvelles. Faute de réserve propre et bien qu'ils puissent recruter parmi les agrégés des disciplines canoniques — en philosophie, notamment — les professeurs titulaires ne pouvaient circonscrire le recrutement des enseignants subalternes dans la limite de la population des agrégés : la part des agrégés qui se maintient à peu près constante parmi les enseignants en lettres décroît fortement depuis 1960 dans toutes les disciplines nouvelles, passant par exemple de 44,4% parmi les enseignants de psychologie recrutés avant 1960 à 22,8% parmi ceux qui ont été recrutés au-delà et de 71,5% à 42% dans les catégories correspondantes des enseignants de sociologie. Mais l'essentiel est que, dans ces disciplines, les enseignants sont dominés numériquement et, sous certains rapports au moins, socialement, par les chercheurs qui importent et imposent des dispositions tout à fait différentes de celles qui avaient cours dans l'ordre universitaire ancien. Sans doute les professeurs de faculté, qui gardent un grand poids (au moins jusqu'en 1967, date de l'enquête) dans l'Université et même, jusqu'à un certain point, dans les instances de recrutement de la recherche, s'efforcent-ils de maintenir, au niveau du recrutement des professeurs, des principes peu différents de ceux des disciplines traditionnelles (continuant à attirer des chercheurs mieux dotés en titres scolaires que l'ensemble de la catégorie)⁹. Il reste que l'écart ne cesse de croître entre les professeurs titulaires et les enseignants subalternes ou les chercheurs (qui, au moins dans les années 1945-1960, sont souvent le produit d'une sélection négative à l'intérieur de la

9. On voit ainsi que ceux des chercheurs en sociologie qui ont quitté la recherche pour passer dans l'enseignement supérieur ont un niveau de formation plus élevé que ceux qui sont demeurés dans la recherche : 46% des chercheurs du collège B devenus enseignants sont agrégés ou anciens élèves de l'ENS, alors que l'ensemble des chercheurs du collège B ne compte que 9,5% d'agrégés ou d'anciens élèves de l'ENS. De la même façon, pour le collège A, la part des agrégés ou anciens élèves de l'ENS est respectivement de 50% parmi les chercheurs devenus enseignants et de 21% parmi l'ensemble des chercheurs.

clientèle des disciplines canoniques) et que la dispersion, peu favorable au consensus méthodologique, est extrême, à l'intérieur même des différentes catégories statutaires.

La diversité des formations, des cursus et des titres va croissant, parmi les enseignants de la même discipline, à mesure que l'on s'éloigne des disciplines traditionnelles, dont le marché est resté relativement tendu, pour aller vers les disciplines nouvelles : ainsi, la part des enseignants du collège B qui sont passés par la khâgne décroît continûment quand on va des disciplines traditionnelles (33% en littérature, 32% en philosophie, 25% dans les langues anciennes, 21% en histoire, 20% en anglais) aux disciplines nouvelles (18,8% en linguistique, 16,3% en psychologie, 8,4% en sociologie). Dans ces disciplines, les enseignants ont reçu, le plus souvent en faculté, une formation plus courte, sans doute moins réussie scolairement (à en juger d'après le taux des mentions) et tout à fait disparate, tant au niveau des cursus individuels (avec le cumul de certificats de licence empruntés à des disciplines différentes) qu'au niveau collectif : la diversité des titres possédés par les membres d'une même discipline et l'hétérogénéité des disciplines mises en jeu dans leur formation sont de plus en plus fortes à mesure qu'on va vers des disciplines dont la consécration universitaire est plus récente. De même, tandis que les enseignants des disciplines traditionnelles ont à peu près tous commencé leur carrière dans l'enseignement secondaire, les enseignants des disciplines nouvelles qui, pour une part relativement importante (d'autant plus importante qu'on va vers les catégories les plus récemment recrutées, donc les plus jeunes), sont entrés directement dans l'enseignement supérieur et surtout dans la recherche, ont préalablement exercé des activités très diverses et souvent sans rapport avec leur profession actuelle.

La discordance extrême des titres scolaires ou des types et des niveaux de formation des spécialistes des sciences de l'homme résulte du fait que les responsables du recrutement ne sont pas en mesure de recourir au mode de recrutement traditionnel sans être davantage à même de profiter de la liberté que leur donne l'indépendance à l'égard de l'enseignement secondaire (liée à l'absence, jusqu'à une date récente, de concours d'agrégation et de carrières de professeur de l'enseignement secondaire) pour élaborer et imposer des critères d'évaluation et des exigences spécifiques. Dans les facultés des sciences, en partie sans doute parce que la coupure y est infiniment plus claire et plus tranchée,

au moins en mathématiques et en physique, entre la leçon d'agrégation et la recherche scientifique, se sont élaborés et imposés des critères d'évaluation nouveaux, ressortissant pour la plupart à l'activité de recherche, comme la thèse de 3^e cycle, cependant que les titres les plus exclusivement scolaires (comme l'agrégation) tendaient à devenir inutiles sur le marché de la recherche et ne pouvaient en tout cas obtenir leur plein rendement que dans la mesure où ils s'associaient à des titres scientifiques (comme le montre le fait que le nombre des enseignants du collège B et le nombre des thèses de 3^e cycle augmentent de façon à peu près parallèle, tandis qu'à l'inverse l'agrégation semble réduite à son rôle officiel de concours de recrutement de l'enseignement secondaire). Dans les disciplines nouvelles des facultés des lettres, au contraire, s'il est vrai que la part des titulaires d'un doctorat de 3^e cycle est plus grande parmi les enseignants dépourvus de l'agrégation, il reste que ce titre est loin de constituer une condition nécessaire et suffisante de l'accès à l'enseignement supérieur ou à la recherche scientifique : l'agrégation (sans parler du titre d'ancien élève d'une grande école) est si évidemment reconnue par les responsables du recrutement (et, jusqu'à 1968, par les commissions du CNRS elles-mêmes) que la plupart des agrégés qui se destinent à la recherche ou y sont déjà engagés se dispensent encore souvent du doctorat de 3^e cycle, lequel, à l'inverse, est loin d'ouvrir automatiquement l'accès à des postes de maître-assistant ou même d'assistant — ce qui ne signifie pas, on l'a vu, que le fait de ne posséder ni l'un ni l'autre titre suffise à interdire l'accès à l'enseignement supérieur.

Ainsi, dans une discipline comme la sociologie, où la part des enseignants qui détiennent ou préparent le doctorat de 3^e cycle est relativement forte, la part des enseignants du collège B qui n'ont pas de doctorat de 3^e cycle ou ne disent pas au moins le préparer n'est que de 28%, contre 85% chez ceux qui sont agrégés ou anciens élèves d'une grande école. Toutefois, moins de la moitié (44%) des enseignants en sociologie du collège B qui ne sont pas titulaires de l'agrégation ni anciens élèves d'une grande école ont soutenu leur thèse de 3^e cycle — et cela, pour une partie importante d'entre eux, alors qu'ils exerçaient déjà dans l'enseignement supérieur.

Il s'ensuit que l'entrée dans le corps est livrée à l'arbitraire des différents responsables (et notamment des directeurs de groupes

de recherche) dont les choix finissent par être entérinés et ratifiés par le corps dans son ensemble¹⁰; et qu'en conséquence les chances d'accéder à la recherche et, de plus en plus, à l'enseignement supérieur tendent à dépendre au moins autant de l'étendue, de la diversité et de la qualité des relations sociales universitairement rentables (et par là de la résidence et de l'origine sociale) que du capital scolaire. L'absence ou l'incohérence des critères de recrutement voue les aspirants à un poste de chercheur, qui ne peuvent ignorer le caractère quasi aléatoire de la relation entre les caractéristiques attachées à l'individu et les caractéristiques objectives du poste, à une quête de l'emploi aussi assurée — puisque rien n'est impossible — qu'anxieuse — puisque rien n'est sûr — qui peut les conduire à se placer dans la dépendance de quelque protecteur puissant ou bien à essayer de se doter d'un surcroît de rareté en cumulant les titres les plus disparates.

Une crise des successions.

Le système universitaire dans son état antérieur tendait à assurer sa propre reproduction en produisant des maîtres dotés de caractéristiques sociales et scolaires à peu près constantes et homogènes, donc à peu près interchangeables aussi bien dans le temps que dans l'instant. Plus précisément, la constance du système à travers le temps supposait que les maîtres fussent dotés, à tous les niveaux hiérarchiques, d'un habitus universitaire, véritable *lex insita*, comme dit Leibniz, loi immanente du corps social qui, devenue immanente aux corps biologiques, fait que les agents individuels réalisent la loi du corps social sans avoir ni intention ni conscience de lui obéir : en l'absence même de toute réglementation expresse et de tout rappel à l'ordre explicite, les aspirations tendent à s'ajuster à la trajectoire modale, donc normale pour une catégorie déterminée à un moment déterminé ; les détenteurs d'un titre doté d'une valeur déterminée sur le marché universitaire n'aspirent jamais vraiment qu'aux postes dotés d'une rareté et d'une valeur correspon-

dant à la valeur de leur titre ou, plus exactement, ils ne se sentent pas autorisés, ou même inclinés, à postuler un emploi lorsqu'ils sont plus jeunes — ou même plus vieux — que la moyenne des titulaires de ce poste dotés d'un titre identique au leur. Le bon élève est celui qui, ajusté aux rythmes du système, se sait et se sent en retard ou en avance et agit en conséquence, pour maintenir les écarts ou les annuler ; de même, le professeur conforme est celui qui, ayant incorporé la structure des âges normaux, peut toujours se sentir trop jeune ou trop vieux, quel que soit son âge, pour postuler ou revendiquer une position, un avantage, un privilège.

Principe de plaisir et principe de réalité, l'institution excite la *libido sciendi*, et la *libido dominandi* que celle-ci recèle (et qu'elle exploite la compétition) mais elle leur assigne des limites, traçant des frontières incorporées entre ce qu'il est légitime d'obtenir, même en matière de savoir, et ce qu'il est légitime d'espérer, de vouloir, d'aimer (c'est ainsi qu'a fonctionné, longtemps, la frontière entre le primaire, ou les « primaires », et le secondaire). Telles sont les voies par lesquelles, dans la phase d'équilibre, elle parvient, tant bien que mal, à obtenir de tous les agents qu'ils engagent leurs investissements dans les jeux et les enjeux qu'elle propose sans que les frustrations qu'elle ne peut manquer de produire chez quelques-uns viennent à se transformer en révolte contre le principe de l'investissement, c'est-à-dire contre le jeu lui-même (et le drame du « premier collé » ou l'imposture de l'ancien élève de Saint-Cloud ou du candidat malheureux à la rue d'Ulm qui se dit « normalien », répétant l'échec dans l'effort indéfini pour le dénier, sont là pour attester que l'institution parvient à exclure chez ceux qu'elle exclut l'idée même de contester le principe de l'exclusion).

On comprend mieux, à la lumière de ces analyses, les effets disruptifs que peut avoir une transformation objective de la structure temporelle qui est constitutive de l'institution, de son ordre, de cet *ordre des successions* qui se retraduit, à chaque moment, par une correspondance déterminée entre des âges et des grades. En choisissant, pour sauver l'essentiel, de recruter envers et contre tout des agrégés, fussent-ils non normaliens, femmes ou trop âgés — au regard des normes anciennes —, les professeurs agissaient, sans le savoir, en bons défenseurs du corps professoral : on peut en effet attendre d'agents qui, ayant subi et accepté les manipulations pendulaires de l'institution, ont pour

10. Comme on l'a vu, dans la période récente, avec l'intégration massive des « hors-statut ».

loi immanente la loi de l'institution, qu'ils modifient leurs aspirations conformément aux modifications des chances définies par la loi de l'institution. Ainsi, dans la mesure où les instances de formation et de sélection du corps professoral étaient en mesure d'inculquer à tous les enseignants une disposition intense et durable à reconnaître les hiérarchies et les valeurs de ce corps, l'institution aurait sans doute pu maîtriser les effets de l'accroissement du nombre des étudiants si le défaut d'une réserve suffisante de main-d'œuvre dévouée à ses valeurs n'avait contraint à recruter des agents qui, ayant échappé aux filières traditionnelles de formation, étaient dépourvus de « loi intérieure ».

La transformation des pratiques de recrutement a fait entrer dans la profession deux catégories de maîtres par qui pouvait s'introduire dans l'institution ce qu'elle excluait par-dessus tout, des aspirations décrochées des espérances légitimes : d'une part ceux qui, bien que dotés de certaines des propriétés exigées par le mode de recrutement ancien, étaient voués à découvrir plus ou moins rapidement qu'ils avaient bénéficié d'une fausse promotion, du fait que le poste qu'ils occupaient n'était plus ce qu'il était du moment que des gens comme eux y accédaient et qu'il n'enfermait plus la certitude de la carrière autrefois tacitement assurée aux bénéficiaires de ce mode de recrutement (comme le rappelle le fait que le nombre des assistants excède si largement celui des professeurs qu'une part sans cesse plus grande des nouveaux promus semble objectivement destinée à demeurer dans les grades inférieurs de la hiérarchie); et d'autre part tous ceux qui, étant dépourvus des titres d'accès anciens et surtout des dispositions qui leur étaient associées, étaient peu enclins à apercevoir comme une consécration miraculeuse leur accès à l'enseignement supérieur et à accepter de se contenter d'une carrière inférieure. Toutes les conditions se trouvaient donc remplies pour que, à plus ou moins long terme, les nouveaux entrants les plus éloignés de posséder les propriétés et les dispositions qui étaient de nature à assurer la carrière autrefois garantie à la quasi-totalité de ceux qui accédaient à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire aussi bien l'agrégée de grammaire devenue assistante à 35 ans que le licencié de sociologie nommé assistant à 28 ans, viennent à découvrir que le maintien des *normes de carrière* (attesté par les propriétés des professeurs titulaires des universités parisiennes au moment de

l'enquête) rendait fictive la transgression des *normes de recrutement* dont ils avaient bénéficié¹¹.

Dans la mesure où elle ne s'accompagne d'aucune transformation réelle des procédures d'avancement dans la carrière, la transformation du mode de recrutement conduit ainsi à une division des maîtres subalternes en deux catégories d'enseignants promis à des carrières aussi différentes que leurs formations et les critères selon lesquels ils ont été recrutés : d'un côté, les assistants et les maîtres-assistants qui sont destinés à obtenir les profits de carrière implicitement inscrits dans leur position telle qu'elle se définissait en un état antérieur de l'institution et de la structure des chances, et, de l'autre, ceux qui achèveront leur carrière dans une position subalterne (celle de maître-assistant de première classe ou, en sciences, d'assistant titulaire). L'identité formelle des positions synchroniquement définies masque des différences considérables, liées au capital scolaire, entre les trajectoires potentielles qui sont le véritable principe des prises de position sur le système scolaire. Ces différences se révèlent dans cet *indicateur* simple de la *pente* de la trajectoire qu'est la précocité relative dans le poste (à discipline identique), toujours associée elle-même à la possession de propriétés qui, comme celles que désigne le titre de normalien ou d'agrégé, favorisent une carrière plus rapide, donc plus réussie. Et ces différences dans les trajectoires potentielles correspondent elles-mêmes à des rapports tout à fait différents à l'égard du système d'enseignement (et même à l'égard des titres ou des propriétés qui semblent fonder ces différences dans les trajectoires). Par exemple, si les assistants ou maîtres-assistants qui sont dépourvus de l'agrégation sont plus favorables à la suppression de l'agrégation que ceux qui sont agrégés (74 % contre 44 %), les agrégés y sont d'autant plus favorables qu'ils sont plus jeunes dans le grade occupé (par exemple, parmi les assistants agrégés, les moins de 30 ans sont plus favorables à la suppression de l'agrégation que les plus de 30 ans : 48 contre 42 %, la même différence se

11. Ce décalage entre la transformation forcée des principes de recrutement et la conservation des principes d'avancement est sans doute un phénomène très général, qui s'observe toutes les fois qu'un corps vise à se défendre contre la menace introduite par la qualité et la quantité des nouveaux entrants : par exemple dans le cas du personnel des bibliothèques municipales (cf. B. Seibel, *Bibliothèque municipale et animation*, Paris, Dalloz, 1983, p. 95).

retrouvant chez les maîtres-assistants)¹². Cette liberté à l'égard de l'agrégation se comprend si l'on sait que la possession de ce titre promet aux nouveaux entrants des positions dont la valeur est indépendante de la possession de l'agrégation : c'est ainsi que la critique du concours d'agrégation et de la formation afférente se rencontre à peu près exclusivement chez ceux des agrégés qui, du fait de leur position élevée dans l'institution scolaire ou de leur appartenance à des disciplines tournées vers la recherche, sont en mesure d'imposer leur valeur indépendamment de la référence à l'agrégation¹³. On comprend selon la même logique que les maîtres-assistants qui ne sont pas titulaires de l'agrégation et qui sont âgés pour leur grade attendent surtout leur salut des nouveaux organismes de gestion universitaire : par exemple, ceux qui sont âgés de plus de 35 ans sont plus enclins à considérer que les pouvoirs des nouveaux organismes universitaires sont insuffisants (62%) que les maîtres-assistants agrégés du même âge (21%) (on observe une différence de même sens mais beaucoup moins importante pour les assistants âgés de plus de 30 ans selon qu'il sont agrégés : 45% — ou non : 40%). On comprend que, contrairement à ce que l'on a pu croire et écrire à l'occasion de la crise de mai 1968, le conflit qui a divisé les facultés n'opposait pas des générations entendues au sens de classes d'âge mais des *générations universitaires*, c'est-à-dire des agents qui, même lorsqu'ils sont du même âge, ont été produits par deux modes de génération universitaire différents. Qu'ils soient âgés et déjà établis ou encore jeunes et promis à l'établissement, les enseignants qui sont le produit du mode de génération ancien ont intérêt à maintenir au niveau des carrières la différence qu'ils n'ont pu défendre au niveau du recrutement dans les facultés; qu'ils soient déjà âgés et pourvus des titres minimaux qu'exigeait l'ancien mode de recrutement ou jeunes et démunis de titres, les produits du nouveau mode de recrutement sont condamnés à découvrir qu'ils ne peuvent attendre que d'une modification des lois de la carrière l'accès aux avan-

tages que l'accès aux facultés leur avait fait espérer. Et quand on sait que les lois qui se dégagent après coup de la régularité des pratiques n'étaient en rien des règles expressément édictées et consciemment appliquées et que les prétendants collaboraient plus ou moins consciemment à déterminer le rythme de leur propre avancement, on comprend qu'une telle *prise de conscience* constitue par soi un changement objectif, de nature à gripper tout le mécanisme.

Une finalité sans fins.

La statistique qui porte au jour la logique immanente aux conduites d'un ensemble d'agents encourage toute une série d'erreurs théoriques, alternatives ou simultanées. On peut à peine énoncer le constat statistique de régularités sans que vienne à s'introduire, à travers les automatismes du langage, la philosophie mécaniste ou finaliste de l'action qui semble inscrite dans les choses mêmes. La vigilance linguistique la plus extrême, et tous les « tout se passe comme si » du monde n'empêcheront pas le lecteur entraîné par ses habitudes de pensée, celle de la vision politique notamment, de voir l'effet d'un mécanisme mystérieux ou d'une sorte de complot collectif dans le fait que les différentes disciplines (sujet collectif qui encourage aussi bien le mécanisme que le finalisme des collectifs) accueilleraient des agents aussi conformes que possible aux principes de recrutement anciens (aussitôt exposés à être perçus comme des règles expresses), c'est-à-dire aussi peu différents que possible de l'idéal du normalien (et reçu en bon rang), agrégé (et dans les premiers), homme (cela va de soi), jeune, c'est-à-dire « brillant ». La lecture la plus probable consistera à comprendre la résultante enregistrée par la statistique comme le produit de l'agrégation d'actions fondées sur le calcul rationnel de l'intérêt bien compris ou, pire, à penser l'action de ceux que la polémique ordinaire appelle les « mandarins » comme le produit d'une stratégie collective, consciente et organisée, de défense des intérêts collectifs; cela sans que soit posée la question des conditions d'une telle *conspiration*, concertation préalable, connaissance claire des « règles » en vigueur, position explicite des règles nouvelles de conduite, structure hiérarchique permettant d'en imposer l'application, etc. Ce qui obligerait à découvrir que ces

12. Ces données statistiques sont tirées de l'analyse des réponses à la Consultation nationale de l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique de 1969 (sur cette enquête, voir Annexe 1, p. 266).

13. De façon plus générale, cette enquête montre que les enseignants sont d'autant plus indifférents à une propriété (latin, agrégation, grandes écoles) que leur valeur actuelle dépend moins de cette propriété, même si cette valeur n'a pu être acquise que grâce à la possession initiale de cette propriété.

conditions ne sont évidemment pas remplies, comme en témoigne d'ailleurs la statistique qui atteste que la hiérarchie des substitutions compensatoires — entre une agrégée femme et un agrégé vieux, qui n'est pas nécessairement un vieil agrégé, que choisir? — n'a rien de parfaitement strict. Mais pour peu que le compte rendu scientifique ait employé le langage, commode, du « mécanisme » (parlant par exemple de mécanismes de recrutement), on pourra penser aussi le corps universitaire comme un appareil capable de produire, en dehors de toute intervention consciente ou inconsciente des agents, les régularités constatées. Les démographes, et tous ceux qui aimeraient réduire l'histoire à une histoire de la nature, succombent souvent à ce physicalisme spontané, qui n'est pas exclusif d'ailleurs d'un finalisme : le modèle d'un mécanisme cybernétique programmé pour enregistrer les effets de sa propre action et y réagir est le mythe rêvé pour rendre compte des mystérieux retours à l'équilibre dont s'émerveille le scientisme conservateur. On glissera ainsi à penser le corps professoral — les mots sont inducteurs — comme un organisme habité par de mystérieux mécanismes homéostatiques qui, en dehors de toute intervention consciente des agents, tendraient à rétablir les équilibres menacés, le taux d'agrégés parmi les assistants jouant le rôle d'une de ces constantes organiques que la « sagesse du corps » (*The wisdom of the body*, selon le titre de Cannon) viserait à maintenir. Mais où situer le principe de cette sagesse, l'entéléchie qui détermine et oriente les actions de ces agents inconscients et pourtant ajustés aux fins collectives les plus conformes en définitive à leurs intérêts individuels et collectifs?

C'est seulement à condition d'y voir le produit de la combinaison — irréductible à la simple agrégation mécanique — des stratégies engendrées par des habitus objectivement orchestrés que l'on peut rendre raison des régularités statistiques des pratiques et de l'apparence de finalité qui s'en dégage sans souscrire ni à la téléologie subjective d'un univers d'agents rationnellement orientés vers la même fin — ici, la défense de privilèges de dominants — ni à la téléologie objective des collectifs personnifiés poursuivant leurs propres fins — ici, la défense du corps professoral¹⁴. Mais les esprits sont si profon-

dément accoutumés à penser l'histoire selon cette alternative que toute tentative pour la dépasser s'expose à se voir rabattre sur l'un ou l'autre des modes de pensée ordinaire¹⁵. Le glissement est d'autant plus probable qu'il ne peut être évité qu'au prix d'une lutte permanente contre le langage ordinaire. Ainsi, il suffit de constituer en sujet d'une phrase un de ces noms de collectifs que chérit la politique pour constituer les « réalités » désignées en sujets historiques capables de poser et de réaliser leurs propres fins (« le Peuple demande... »). La téléologie objective qu'implique cet anthropomorphisme social coexiste très bien avec une sorte de personnalisme spontané, lui aussi inscrit dans les phrases à *sujets* du langage ordinaire, qui, comme dans le récit romanesque, porte à voir l'histoire individuelle ou collective comme un enchaînement d'actions décisives. Le sociologue se trouve ainsi placé devant un problème d'écriture tout à fait semblable à celui qui s'est posé aux romanciers, Victor Hugo, notamment dans *Quatre-vingt-treize*, et surtout Flaubert, lorsqu'ils ont voulu rompre avec le point de vue privilégié du « héros » — Fabrice à Waterloo — pour, comme dit Michel Butor, évoquer « le champ de bataille de telle sorte que nous puissions en déduire les mouvements et les impressions de n'importe lequel des individus qui s'y trouveraient engagés » et, plus généralement, pour « révéler des champs historiques dans lesquels les individus sont entraînés comme des grains de limaille »¹⁶. Il faut échapper à la vision mécaniste qui réduirait les agents à de simples particules jetées dans des champs de force en réintroduisant non des sujets rationnels travaillant à réaliser leurs préférences dans les limites des contraintes mais des agents socialisés qui, quoique biologiquement individués, sont dotés de dispositions transindividuelles, donc portés à engendrer des

de l'apparence de téléologie objective que procurent certains collectifs, je ne me reconnais aucunement dans des étiquettes, comme celles de « sociologisme », de « réalisme totalitaire » ou d'« hyperfonctionnalisme », qui me sont parfois appliquées (cf. F. Bourricaud, *Contre le sociologisme : une critique et des propositions*, *Revue française de sociologie*, 16, 1975, supplément, pp. 583-603 et R. Boudon, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977)?

15. Je pense par exemple à ce compte rendu (au demeurant très compréhensif) d'un de mes livres qui disait : « Cette compétence [linguistique] ressemble à un capital, rémunéré en distinction et en pouvoir. Ses détenteurs *la défendent* comme on sauve un marché, et *veillent à ce que* le capital linguistique *reste inégalement réparti. Il importe que*, au-dessus du parler ordinaire, *règne* une langue érudite, mal accessible, seule susceptible d'être écrite, publiée, citée en exemple. »

16. M. Butor, *Répertoire*, II, Éd. de Minuit, 1964, pp. 214 et 228.

14. Ai-je besoin de dire que, ayant depuis longtemps dénoncé ce que j'appelle le *fonctionnalisme du pire* et fourni, avec la notion d'habitus, le moyen de rendre raison

pratiques objectivement orchestrées et plus ou moins adaptées aux exigences objectives, c'est-à-dire irréductibles aussi bien aux forces structurales du champ qu'aux dispositions singulières.

La posture savante porte à méconnaître la logique des « choix » de la pratique qui s'opèrent le plus souvent en dehors de tout calcul et sans critères explicitement définis¹⁷ : il n'y aurait guère plus de sens à demander à un « patron » comment il a choisi son assistant qu'à lui demander selon quels critères il a choisi son épouse¹⁸. Cela ne signifie pas que, dans l'un et l'autre cas, il n'ait pas engagé des principes de sélection pratiques, des schèmes de perception et d'appréciation, dont les effets cumulés, que la statistique dégage après coup de l'ensemble des pratiques de cooptation, n'ont rien d'aléatoire. Ce qui peut apparaître comme une sorte de défense collective et organisée du corps professoral n'est autre chose que le résultat agrégé de milliers de stratégies de reproduction indépendantes et pourtant orchestrées, de milliers d'actions qui contribuent effectivement à la conservation du corps parce qu'elles sont le produit de cette sorte d'instinct social de conservation qu'est un habitus de dominant.

Pour convaincre que les différentes philosophies de l'action qui sont le plus souvent engagées inconsciemment, donc en ordre dispersé, dans les analyses sociologiques, sont purement et simplement incompatibles avec les faits, il suffira d'ajouter, à titre de transition vers une description des fonctionnements réels, qui sont un véritable défi aux alternatives traditionnelles, cette sorte de réfutation expérimentale de la vision finaliste de l'action des individus ou des collectifs qui s'est trouvée apportée par la crise du mode de fonctionnement ancien. On sait en effet que la crise de 1968 a fait subir à la logique de l'action collective des professeurs une transformation profonde, en substituant une action concertée et délibérément orientée vers la conservation

17. Cette erreur inhérente à la posture savante est redoublée lorsque l'enquête scientifique s'efforce d'appréhender en situation artificielle les actes de classement et les critères utilisés.

18. « Qui vous a proposé d'entrer dans l'enseignement supérieur ? — Ce ne sont pas des choses qui se précisent de façon aussi précise. Quand j'étais élève de l'École normale, le directeur de l'École s'appelait M. Bouglé. Il m'avait pris en sympathie et m'avait proposé de préparer une thèse. C'est pourquoi il m'a appelé auprès de lui pendant trois ans comme assistant à l'École. Ça a été le déclenchement de cette orientation. A ce moment-là, l'entrée dans le supérieur était difficile » (Professeur de philosophie, 1972).

du *statu quo* à l'ensemble spontanément orchestré d'actions inspirées par la solidarité d'une « élite » : la mobilisation réactionnelle qu'a suscitée la contestation de ce qui, du point de vue des dominants, allait de soi, c'est-à-dire l'ordre ordinaire de l'Université, a tendu à transformer la complicité diffuse et insaisissable qui était au fondement des réseaux fondés sur l'affinité des habitus, les souvenirs communs, les amitiés d'École normale, en une solidarité active et institutionnalisée, fondée sur une organisation orientée vers le maintien ou la restauration de l'ordre, le Syndicat autonome¹⁹. Dès lors, tout ce qui faisait l'ordre ancien, les libertés et les connivences impalpables qui s'imposent entre personnes du même monde, la familiarité respectueuse qui est de rigueur entre générations d'une même famille, s'est trouvé aboli. S'agissant de prendre la défense de ce qui allait tellement de soi que personne n'aurait songé à le défendre, on voit apparaître des personnages nouveaux, souvent hommes d'appareil et transfuges du camp opposé, seconds rôles en tout cas et portés au premier plan par le retrait des anciens dominants. A la faveur de la politisation et de la professionnalisation liée à la constitution d'appareils, ces porte-parole anonymes, souvent un peu méprisés des anciennes autorités, ont, comme on dit, « pris les choses en main » : se donnant pour objectif des fins qui, dans l'état ancien, ne pouvaient être atteintes qu'à condition de n'être pas posées comme telles, constituant en droits d'entrée explicites des propriétés et des titres qui ne s'appréhendaient jusque-là qu'au travers des indices ineffables du maintien ou des rumeurs infalsifiables de la renommée d'École, ils ont tiré toutes les conséquences et tous les profits de la transformation d'un club sélect, dont on n'a pas à défendre l'entrée, en syndicat corporatif. Et ils ont contribué de ce fait à renforcer la logique même qu'ils prétendaient combattre : en travaillant à réduire la discordance apparente des libertés, à minimiser les contradictions, les conflits et les concurrences entre patrons qui dissimulaient le consensus sans conspiration sur les valeurs communes, en s'efforçant d'opposer un front uni du syndicat patronal au front uni des syndicats dominés par les enseignants subalternes, bref, en donnant la cohérence d'un plan

19. On peut reconnaître l'orientation conservatrice du Syndicat autonome sans pour autant conférer un brevet de progressisme aux SNESup ou au SGEN, toute cette analyse ayant pour effet de faire apparaître ce que cachent ces oppositions affichées.

de défense à ce qui n'était que l'effet quasi cohérent de l'orchestration spontanée des habitus, ils ont renforcé la coupure entre les catégories qui est au principe de la contestation contre laquelle ils entendaient lutter et surtout ils ont contribué à détruire un des fondements principaux de l'ordre ancien, la méconnaissance ou, si l'on veut, la croyance : il y a une fonction sociale du flou et, comme on le voit avec les clubs, les plus inattaquables des critères sont les plus indéfinissables²⁰.

Un ordre temporel.

La crise qui a divisé le corps enseignant est une crise de croyance : les barrières statutaires, en l'occurrence, sont des frontières sacrées qui supposent la reconnaissance. Et l'on ne peut comprendre la crise sans comprendre dans sa vérité l'ordre doxique avec lequel elle rompt et que cette rupture même fait comprendre. Il est à peine possible de décrire les deux états, organique et critique, de l'institution, autrement que dans leur relation, en passant sans cesse de l'un à l'autre, l'état critique fonctionnant comme analyseur pratique de l'état organique. Le mode de recrutement ancien était une forme de cooptation anticipée par laquelle les anciens choisissaient non des subordonnés voués à une carrière subalterne (institutionnalisée depuis sous la forme de la position de maître-assistant) mais des pairs potentiels, susceptibles d'être appelés un jour à leur succéder. C'est pourquoi il reposait sur l'acceptation tacite d'une définition du poste et des conditions d'accès au poste, donc de critères de sélection d'autant plus impératifs qu'ils ne pouvaient fonctionner que sur le mode implicite, comme il convient s'agissant de l'élection d'une « élite ». Il ne supposait rien de plus qu'un consensus minimal sur les conditions minimales, c'est-à-dire négatives, de l'accès à la profession ou, plus exactement, sur les limites de la population des éligibles : du fait que chacun s'accordait, sans même avoir à en faire profession, pour admettre la valeur des critères qui étaient au principe de sa propre valeur et de la valeur de ses collègues, comme le titre de normalien auquel les non-normaliens témoignaient souvent leur reconnaissance en s'entourant de normaliens, nul ne songeait à rejeter ou

à contester les choix des autres professeurs pour autant qu'ils obéissaient à ces critères. C'est ainsi que l'homogénéité synchrone et diachronique du corps reposait sur l'accord des habitus qui, produits de conditions de sélection et de formation identiques, engendrent des pratiques et notamment des opérations de sélection objectivement accordées.

Si la crise des hiérarchies universitaires s'est cristallisée autour de l'opposition entre professeurs et maîtres-assistants, c'est que ces derniers, et surtout les plus âgés d'entre eux, en tant que produits typiques du nouveau mode de recrutement, étaient condamnés, plus que les assistants, surtout jeunes, et les chargés d'enseignement, sortes de professeurs par anticipation, à ressentir dans toute son intensité la contradiction entre les promesses inscrites dans leur recrutement et l'avenir réellement assuré par des procédures inchangées de carrière. Les assistants qui, dans l'état ancien de l'institution, n'étaient pas plus nombreux que les professeurs titulaires, et qui étaient presque toujours agrégés et souvent anciens élèves de l'École normale supérieure, n'étaient séparés que par l'âge, c'est-à-dire par de la durée, de professeurs dont ils étaient aussi peu différents que possible sous tous les autres rapports. Différence à la fois nulle et absolue, comme celle qui sépare les générations dans tout ordre social fondé sur la reproduction simple. Nulle, parce que la carrière était à peu près totalement prévisible — ce qui n'empêchait pas des agents que tous les apprentissages scolaires avaient accoutumés à interpréter les compétitions professionnelles dans la logique du concours de vivre comme incomparables des trajectoires qui n'étaient séparées en fait que par des différences infimes ; et aussi parce que la stabilité du nombre des chaires était telle qu'il fallait et suffisait d'attendre qu'un cycle de vie universitaire fût arrivé à son terme pour qu'un autre puisse s'accomplir. Si bien qu'il était à peu près inconcevable que les assistants puissent seulement concevoir des revendications catégorielles opposées à celles des professeurs. Mais, simultanément, l'intervalle incompressible de temps qui séparait les occupants des différents grades établissait entre eux une distance infranchissable : identiques à un cycle de vie universitaire près, professeurs et assistants ne pouvaient pas entrer en concurrence pour les mêmes postes, les mêmes fonctions, les mêmes pouvoirs.

Dotés des mêmes titres de noblesse universitaire, c'est-à-dire de la même essence, les jeunes et les vieux sont seulement

20. Cf. P. Bourdieu, *La distinction, op. cit.*, p. 182.

parvenus à des degrés d'accomplissement différents de l'essence. La carrière n'est que le temps qu'il faut attendre pour que l'essence se réalise. L'assistant est prometteur; le maître est promesse réalisée, il a fait ses preuves²¹. Tout cela concourt à produire un univers sans surprise; et à exclure les individus capables d'introduire d'autres valeurs, d'autres intérêts, d'autres critères par rapport auxquels les anciens se trouveraient dévalués, disqualifiés. Noblesse oblige : elle établit d'un même mouvement le droit de succéder et les devoirs du successeur; elle inspire les aspirations et leur assigne des limites; elle donne aux jeunes une *assurance* qui, étant à la mesure des assurances accordées, implique la patience, la reconnaissance de l'écart, donc la sécurité des anciens. On ne peut en effet obtenir des assistants qu'ils se résignent pendant si longtemps et jusqu'à un âge avancé à n'avoir rien, à n'occuper que des positions subalternes dans une hiérarchie où les degrés intermédiaires, d'ailleurs fort rares, ne sont définis que négativement, par la privation de certains des attributs attachés aux positions supérieures, que parce qu'ils sont assurés d'avoir tout et tout d'un coup, de passer sans transition de l'incomplétude de l'assistant à la plénitude du professorat et, du même coup, de la classe des héritiers démunis à celles des titulaires légitimes. De même que la certitude des gratifications attachées au majorat pouvait déterminer les aînés des familles nobles (ou, dans certaines traditions, des familles paysannes) à accepter les sacrifices et les servitudes d'un état de minorité prolongée, de même l'assurance de l'héritier désigné est, paradoxalement, le principe de la longue résignation des prétendants au poste de professeur et, comme on le voit avec la thèse, les contraintes des institutions qui contribuent à régler le rythme des carrières n'opèrent qu'avec la complicité de ceux qui les subissent²².

21. Cela se voit bien dans l'enquête sur le pouvoir dans les facultés des lettres qui établit (cf. ci-dessus, chapitre III) que la distribution des différents pouvoirs est étroitement liée à l'âge (ce qui se comprend puisque, s'appliquant à une population définie par une possession minimale de pouvoirs, elle oppose des puissants réels et des puissants potentiels): les jeunes ont les facteurs de la puissance (École normale, etc.) mais ils n'en ont pas encore tous les attributs et tous les profits.

22. Tous ces effets se trouvaient sans doute redoublés dans les petites facultés de province où, en raison du petit nombre d'enseignants, les membres du collège B assumaient souvent les mêmes tâches pédagogiques que les professeurs titulaires (cours d'agrégation, de CAPES, direction de mémoires de maîtrise), renforçant la propension, non dénuée d'ambivalence, à l'identification anticipée au poste professoral. De façon

La thèse de doctorat d'État est, on l'a vu, ce qui permet aux professeurs d'exercer un contrôle durable sur les aspirants à la succession; elle offre un moyen de prolonger sur de longues années la mise à l'épreuve qu'impliquent toujours les opérations de cooptation en même temps qu'elle permet de *tenir* durablement les aspirants à la succession, ainsi maintenus dans une position de dépendance (excluant la polémique, la critique ou même, à la faveur de la règle qui interdit la publication préalable, la concurrence). L'écart temporel entre les générations universitaires (entre vingt et vingt-cinq ans) étant la condition de la bonne conservation de l'ordre des successions, la durée de la préparation de la thèse doit se situer entre dix et quinze ans (auxquels s'ajouteront un séjour de dix à quinze ans dans des positions de maître de conférence et de professeur en province) pour que cet écart soit maintenu. Et il n'est sans doute pas excessif de penser que ce sont les nécessités institutionnelles de la reproduction heureuse du corps qui déterminent le temps de travail nécessaire à la production de la thèse et, par là, la nature même du travail, son volume, son ambition, plutôt que l'inverse²³; le fait que la contrainte de l'institution soit vécue comme nécessité intérieure du travail de recherche et de l'œuvre elle-même faisant partie des effets de méconnaissance et de croyance qui contribuent à l'accomplissement de la nécessité institutionnelle. Cet investissement dans l'œuvre même, qui est d'autant plus grand que le candidat se sent déjà plus consacré universitairement, donc plus tenu d'exceller, et qui peut être renforcé par les injonctions ou les rappels à l'ordre du directeur

générale, il faudrait analyser plus en détail cet autre principe de division du champ qu'est l'opposition entre Paris et la province (les deux populations analysées sont strictement parisiennes): bien que, sauf exceptions, la hiérarchie des agglomérations corresponde grossièrement à la hiérarchie implicite des facultés et que la centralisation fasse de Paris le terme idéal de toute carrière accomplie, l'appartenance à la société locale peut être au principe de pouvoirs spécifiques non négligeables et chacune des facultés de province a ses *notables universitaires* qui, quoique inconnus ou ignorés à l'échelle nationale ou internationale, participent aux instances de pouvoir local (organismes de planification, comités régionaux, municipalités, etc.)

23. « Pensez-vous que vous auriez dû présenter votre thèse plus tôt? — Du point de vue carrière, c'était impossible... du point de vue de la maturité de la thèse (...), non, je pense que cela pouvait aller » (Professeur d'histoire, 1972). Et la plupart des professeurs interrogés répondent négativement à la question, même lorsqu'ils se situent au-delà de ce qui est considéré comme la *durée normale* (tel professeur de lettres qui a consacré quatorze ans à la préparation de sa thèse déplorant seulement un délai trop long entre la soutenance et la publication).

de thèse, tend à compenser les effets des dispositions qui portent à la précocité les plus consacrés parmi les impétrants.

La précocité légitime (par opposition à la précipitation carriériste) est l'exception qui confirme la règle, contribuant à la méconnaissance de la logique réelle des carrières. Ce n'est sans doute pas par hasard si elle se rattache souvent à l'intervention de maîtres dont l'action atypique tend aussi à masquer la logique commune. Tout semble indiquer en effet que les professeurs s'écartent d'autant plus de la propension ordinaire à freiner les impatiences qu'ils sont plus éminents scientifiquement — c'est-à-dire, sans doute, moins tributaires des écarts statutaires pour maintenir leur autorité. On peut le voir à travers ce témoignage d'un professeur (normalien, reçu premier à l'agrégation de philosophie dans les années 20) : « Ah non, je ne pouvais pas la [la thèse] passer plus tôt, parce que je l'ai déjà passée très tôt, parce que des hommes comme Gilson et Brunschvig, dès cette époque, m'avaient dit : « Ne considérez pas votre thèse comme l'œuvre de votre vie. Il faut passer la thèse jeune, c'est le premier travail d'un chercheur. (...) C'était vraiment la politique intellectuelle d'hommes comme Gilson et Brunschvig (qui était beaucoup plus âgé que Gilson) de dire aux gens : « N'attendez pas quarante-cinq ans pour faire votre thèse ». C'était leur idée. On dit : « Les thèses françaises, les gens y passent beaucoup trop de temps », mais dès cette époque des hommes tout à fait éminents vous conseillaient, non pas d'aller trop vite, mais de ne pas considérer que c'était l'œuvre de toute votre existence ». On pourrait aussi invoquer le cas de Meillet, responsable de toute une série de carrières accélérées (entre autres celles de Benveniste et de Chantaine).

Mais le véritable régulateur n'est autre chose que cette sorte de *sens des ambitions légitimes* (pour soi) qui porte à se sentir à la fois incité et autorisé à revendiquer des positions ou à faire ce qu'il faut pour les obtenir, ce sens du rythme de la vie universitaire qui ne peut se comprendre autrement que comme l'effet de l'incorporation des structures de carrières probables (pour l'ensemble d'une génération et pour un individu particulier, doté de propriétés particulières). Tout se passe comme si l'ensemble des agents convenablement socialisés (dont les normaliens et les anciens khâgneux sont le noyau) avaient en tête — ce qui ne veut pas dire à la conscience — le faisceau des trajectoires probables des agents de leur âge (réduits le plus souvent au

groupe d'interconnaissance que constitue la promotion d'École) et pouvaient à chaque moment mesurer leur propre trajectoire passée, et la trajectoire future qu'elle implique, à cet étalon de la normalité universitaire, donc évaluer leur réussite et leur échec relatifs²⁴.

La rupture du cycle de reproduction simple qui proposait un avenir de professeur pour tous les assistants est cause et, partiellement au moins, effet de l'autonomisation de la production de la thèse par rapport aux structures temporelles de la carrière. Le bouleversement (au moins apparent) de l'espace des trajectoires possibles que détermine l'accroissement, même limité, du corps des professeurs titulaires contribue sans doute à expliquer que, traitant le doctorat comme un examen de promotion interne, les moins socialisés universitairement des assistants nouvellement recrutés se mettent à produire des thèses en un temps beaucoup plus court, donc en rupture avec les conventions et les convenances qui définissaient la longue patience des prétendants ; mais il explique aussi que, dans le même temps, nombre des détenteurs des titres officiels (ceux de normalien et d'agrégé), qui s'obstinent à produire au rythme du cycle de vie universitaire ancien, à la façon de ces animaux marins qui, rejetés sur le rivage, continuent à vivre au rythme des marées, se trouvent en fait privés, surtout lorsqu'ils ne sont pas particulièrement précoces, des profits de l'expansion universitaire. La pénurie de candidats réunissant les titres officiels et officiels (celui de docteur d'État) a ainsi permis à ceux des nouveaux venus qui ont été les plus prompts à comprendre le nouveau jeu d'occuper une bonne part des postes de professeur nouvellement créés.

La rupture des équilibres.

Ainsi, sous l'effet d'une augmentation (limitée) des chances d'ascension et surtout d'une transformation des dispositions des

24. « Enfin, il faut bien dire qu'un délai de dix ans, puisque j'ai passé l'agrégation en 36 et que j'ai passé ma thèse tout au début 47, c'est normal pour une thèse d'État, c'est normal en lettres, c'est ce qu'on compte (...). Je n'ai pas fait de statistiques, mais enfin, c'est pas une chose qu'on peut faire vite. Dix ans, à mon avis, c'est une bonne période » (Professeur de grec, 1972).

agents liée à une modification du recrutement, l'accord immédiat entre les attentes et les trajectoires probables, qui portait à admettre comme allant de soi l'ordre des successions, s'est trouvé rompu et l'ordre universitaire fondé sur la concordance des structures temporelles incorporées et des structures objectives a été soumis à deux sortes de défis. D'une part le défi individuel des nouveaux entrants qui, dépourvus des titres et des dispositions que supposait autrefois l'entrée dans le corps, ont répudié les lenteurs et les prudences jugées jusque-là convenables : c'est particulièrement le cas dans les disciplines nouvelles, où l'abandon des critères anciens de recrutement ne s'est pas accompagné de la constitution d'un nouveau système de critères d'évaluation de la compétence pédagogique et scientifique; en sorte que l'accroissement du corps des titulaires a bénéficié plus qu'ailleurs à la fois aux nouveaux venus dépourvus des titres canoniques qui ont su brûler les étapes en offrant, comme droit d'entrée, non une nouvelle forme de production plus conforme aux exigences de la scientificité — par exemple, des travaux fondés empiriquement et débarrassés des préalables rhétorico-théoriques, etc. —, mais une forme allégée et minorée de l'ancienne thèse, et aux détenteurs de titres canoniques, qui ne garantissent ni l'acquisition d'une compétence spécifique ni les dispositions à l'acquiescer²⁵. Et d'autre part, le défi collectif que constitue la contestation ouverte ou larvée de hiérarchies universitaires ainsi fondées sur des principes profondément contradictoires et également difficiles à justifier selon des critères proprement scientifiques: le mouvement syndical s'est souvent fait l'expression de tous ceux qui ont le sentiment d'avoir été déçus dans leurs espérances légitimes, qu'il s'agisse des bénéficiaires du nouveau recrutement qui n'ont pas su tirer parti des nouvelles possibilités offertes par l'accroissement du corps ou des derniers venus de l'ancien mode de recrutement, victimes de l'*hysteresis* des habitus qui les porte à prolonger la préparation d'une thèse

25. Si elles frappent par leur caractère exceptionnel, les carrières accélérées des outsiders ne sont guère sensibles statistiquement. Les normaliens et les agrégés ont partout des carrières plus rapides que les autres catégories d'enseignants et cet écart est plus fort dans les sciences sociales, où ils sont plus rares, que dans les autres disciplines: ainsi, en sociologie, 10% seulement des anciens élèves de l'ENS qui appartiennent au collège B sont âgés de 36 ans ou plus contre 23% des agrégés non normaliens et 36% des licenciés, alors qu'en lettres 41% des anciens élèves de l'ENS qui appartiennent au collège B sont âgés de 36 ans ou plus, contre 65% des agrégés et 67% des licenciés.

souvent entreprise tardivement, et concurrencée (dans le cas des chargés d'enseignement) par les charges et les obligations inscrites dans des positions magistrales obtenues au prix d'une fausse promotion accélérée.

La transformation des conditions de recrutement des enseignants subalternes a déterminé l'apparition et l'affirmation d'intérêts propres aux assistants et aux maîtres-assistants et, du même coup, l'affirmation des intérêts catégoriels des professeurs (avec le Syndicat autonome); la logique des « luttes » syndicales tendant toujours davantage à se substituer, au moins dans les occasions officielles (comme les élections au CNRS ou dans les CCU des facultés, par exemple), à la logique des relations patrimoniales, marquées par le libéralisme et le *fair play* qui étaient de mise aussi longtemps que les professeurs et les assistants étaient issus d'un même mode de recrutement²⁶. Toutefois, les divisions et les cohésions fondées sur les oppositions entre catégories statutaires (assistant, maître-assistant, chargé d'enseignement, professeur), souvent pensées ou parlées sur le modèle de la lutte des classes ou des conflits du travail, cachent des différences considérables, à position égale, selon la trajectoire escomptée; en sorte que les enseignants des catégories intermédiaires sont portés à des stratégies et à des alliances fluctuantes et sont voués à balancer et à alterner entre le salut individuel et le salut collectif selon l'appréhension pratique qu'ils ont de leurs chances propres d'accéder aux positions dominantes.

En rompant la relation d'identification anticipée aux maîtres et aux positions magistrales et la complicité des tenants et des prétendants dans l'adhésion aux normes de l'avancement légitime, la transformation des normes de recrutement a livré le champ universitaire aux effets réunis de l'ancienne loi de carrière et de la transgression de cette loi: et l'on ne voit pas d'où pourraient surgir les forces capables d'imposer l'instauration pratique d'un ordre où le recrutement et l'avancement dépendraient des seuls critères de productivité et d'efficacité pédagogiques ou scientifiques.

26. Il faudrait analyser tous les changements dans les représentations et les pratiques que cette situation a déterminés, comme l'apparition de formes de *bargaining* et de compromis de catégorie à catégorie (collège A et collège B) ou de syndicat à syndicat au Comité consultatif des universités ou au CNRS, etc.

chapitre 5

le moment critique

• Comme les affaires étaient suspendues, l'inquiétude et la badauderie poussaient tout le monde hors de chez soi. Le négligé des costumes atténuait la différence des rangs sociaux, la haine se cachait, les espérances s'épalaient, la foule était pleine de douceur. L'orgueil d'un droit conquis éclairait sur les visages. On avait une gaîté de carnaval, des allures de bivac ; rien ne fut amusant comme l'aspect de Paris, les premiers jours. »

• Le jeu de l'acteur échauffait la multitude, et des motions subversives se croisaient.

- Plus d'académies ! plus d'Institut !
- Plus de missions !
- Plus de baccalauréat !
- A bas les grades universitaires !
- Conservons-les, dit Sénecal, mais qu'ils soient conférés par le suffrage universel, par le Peuple, seul vrai juge ! »

• La raison publique était troublée comme après les grands bouleversements de la nature. Des gens d'esprit en restèrent idiots pour toute leur vie. »

G. Flaubert, *L'éducation sentimentale*.

Limités aux données partielles et superficielles de l'expérience biographique mais orientés par l'ambition de juger et d'expliquer, la plupart des essais consacrés aux journées de Mai font penser à ce que Poincaré disait des théories de Lorentz : « Il fallait une explication, on l'a trouvée ; on en trouve toujours ; les hypothèses, c'est le fonds qui manque le moins »¹. La tentation de multiplier sans mesure les hypothèses sur mesure ne s'exerce jamais autant sur les spécialistes des sciences sociales que lorsqu'ils ont affaire à des *événements*, et à des événements *critiques*. Les instants où le sens du monde social bascule sont un défi, qui n'est pas seulement intellectuel, pour tous ceux qui font profession de lire le sens du monde et qui, sous apparence d'énoncer ce qui est, prétendent faire exister les choses conformément à leur dire, donc produire des effets politiques immédiats ; ce qui implique qu'ils prennent la parole *sur-le-champ*, et non après réflexion, mais aussi après la bataille. Les profits politiques que peut procurer l'interprétation d'un événement social dépendent étroitement de son « actualité », c'est-à-dire du degré auquel il suscite l'intérêt parce qu'il est l'enjeu de conflits d'intérêts matériels ou symboliques (c'est la définition même du *présent*, jamais complètement réductible à ce qui est immédiatement donné). Il s'ensuit que le principe de la plupart des différences entre les productions culturelles réside dans les marchés auxquels elles sont plus inconsciemment que consciemment destinées, marché restreint, dans lequel le producteur n'a, à la limite, pour clients que l'ensemble de ses concurrents, ou marché de grande production² ; ces marchés assurent aux produits culturels (et à leurs auteurs) des profits matériels et symboliques, c'est-à-dire des succès de vente, des publics, des clientèles, et une

1. H. Poincaré, *Congrès de physique de 1900*, I, 1900, 22, cité par G. Holton, *L'invention scientifique, Thémata et interprétation*, trad. P. Scherer, Paris, PUF, 1982, p. 368.

2. Sur cette opposition, voir P. Bourdieu, *Le marché des biens symboliques*, *l'Année sociologique*, vol. 22, 1971, pp. 49-126.

visibilité sociale, une renommée — dont la surface occupée dans les journaux constitue une bonne mesure — extrêmement inégaux, tant dans leur importance que dans leur durée. Une des raisons du retard des sciences sociales, sans cesse exposées à la régression vers l'essayisme, est que les chances d'obtenir le succès purement mondain, lié à l'intérêt d'actualité, diminuent à mesure que l'on s'éloigne dans le temps de l'objet étudié, c'est-à-dire à mesure que croît le temps investi dans le travail scientifique, condition nécessaire, quoique non suffisante, de la qualité scientifique du produit. Le chercheur ne peut arriver qu'après la fête, quand les lampions sont éteints et les tréteaux retirés, et avec un produit qui n'a plus aucun des charmes de l'*impromptu*. Construit contre les questions surgies de l'immédiateté de l'événement, énigmes plutôt que problèmes, appelant des prises de position totales et définitives plutôt que des analyses nécessairement partielles et révisibles, le protocole scientifique n'a pas pour lui la belle clarté du discours du bon sens à qui il n'est pas difficile d'être simple puisqu'il commence toujours par simplifier.

L'attention immédiate à l'immédiat qui, noyée dans l'événement et les affects qu'il suscite, isole le moment critique, ainsi constitué en totalité enfermant en elle-même son explication, introduit par là même une philosophie de l'histoire : elle conduit à présupposer qu'il y a dans l'histoire des moments privilégiés, plus historiques que les autres en quelque sorte (on peut en voir un cas particulier dans la vision eschatologique, classique ou modernisée, qui décrit la révolution comme terme final, *telos*, et point culminant, *acmé*, et ses agents — prolétaires, étudiants, ou autres — comme classe universelle, donc ultime). L'intention scientifique au contraire vise à replacer l'événement extraordinaire dans la série des événements ordinaires, à l'intérieur duquel il s'explique. Cela pour demander ensuite en quoi réside la singularité de ce qui reste un moment quelconque de la série historique, comme on le voit bien avec tous les phénomènes de *seuil*, sauts qualitatifs dans lesquels l'addition continue d'événements ordinaires conduit à un instant singulier, extraordinaire.

Intersection de plusieurs séries en partie indépendantes d'événements survenus dans plusieurs champs habités par des nécessités spécifiques, une crise comme celle de mai 1968 — et sans doute toute crise — introduit une rupture visible par rapport à ce qui l'a précédée, bien qu'on ne puisse la comprendre

qu'en la resituant dans la série des événements antécédents. Crise universitaire qui se transforme en crise générale, elle pose la question des conditions de l'extension différentielle de la crise au sein du champ universitaire et au-dehors : pour expliquer qu'une crise du mode de reproduction (dans sa dimension scolaire) ait ainsi pu se trouver au principe d'une crise générale, il faut, sachant la contribution de plus en plus importante que le système d'enseignement apporte à la reproduction sociale, et qui en fait un enjeu de plus en plus disputé des luttes sociales³, proposer un modèle permettant de rendre compte des effets sociaux qu'il a produits, et dont le plus marquant est le *déclassement structural*, générateur d'une sorte de disposition collective à la révolte. Mais le modèle qui permet de comprendre, sur la base d'une analyse des conditions structurales de la crise et sans recourir à des hypothèses *ad hoc*, la logique de l'apparition de la crise dans les différentes régions de l'espace universitaire, puis de l'espace social où elle s'est manifestée, permet-il aussi de comprendre comment s'est instauré, dans une région bien déterminée du champ universitaire, l'*état critique* de la structure ? La probabilité que les facteurs structuraux qui, dans un champ particulier, sont au principe d'une tension critique viennent à engendrer une situation de crise, favorable à l'apparition d'événements extraordinaires, que le fonctionnement normal rend impensables ou, pour le moins, « exceptionnels » et « accidentels », donc dénués d'efficacité et de signification sociales, atteint son maximum lorsque se réalise la *coïncidence* des effets de plusieurs crises latentes d'intensité maximum : quelles sont les causes spécifiques qui sont responsables de la

3. Du fait que le système d'enseignement tend à devenir l'instrument officiel de la redistribution du droit à occuper une part sans cesse croissante des positions et un des principaux instruments de la conservation ou de la transformation de la structure des rapports de classe par la médiation du maintien ou du changement de la quantité et de la qualité (sociale) des occupants des positions dans cette structure, le nombre des agents individuels ou collectifs (associations de parents d'élèves, administration, chefs d'entreprise, etc.) qui s'intéressent à son fonctionnement et prétendent à le modifier parce qu'ils en attendent la satisfaction de leurs intérêts tend à augmenter. On peut voir des indices de ce processus dans l'extension des associations de parents d'élèves aux classes moyennes, la création d'un nouveau type d'associations familiales dont l'action se porte principalement vers le système d'enseignement, l'apparition de groupes de pression spécifiques — tels ceux qui organisent les colloques de Caen, Amiens ou Orléans — réunissant patrons, technocrates et enseignants (et, secondairement, la place réservée aux problèmes de l'enseignement dans les journaux, qui ont tous aujourd'hui un ou plusieurs « spécialistes », groupés en association, ou encore la part des questions consacrées à ces problèmes dans les sondages d'opinion).

coïncidence des crises locales et, par là, de la crise générale comme intégration — et non simple somme — de crises synchronisées et quel est l'effet propre de cette *synchronisation* de différents champs qui définit l'événement historique comme faisant date et la situation de crise générale comme mise en phase de différents champs? Paradoxalement, c'est sans doute à condition de réinsérer les moments critiques dans les séries où réside le principe de leur intelligibilité, annulant ce qui en fait en un sens la singularité, que l'on peut comprendre ce qui définit en propre la situation critique, sinon comme « création d'imprévisible nouveauté », du moins comme surgissement de la possibilité de la nouveauté, bref, comme temps ouvert où tous les avènements paraissent possibles, et le sont pour une part, dans cette mesure même⁴.

Toutes ces questions, que l'on pourrait dire théoriques, doivent être pensées comme des questions historiques. Ce qui suppose que l'on travaille à neutraliser les effets de la division socialement instituée entre la simple description qui, comme le remarquait Hegel dans la Préface de la *Phénoménologie de l'esprit*, s'accommode mal de l'« interruption » par le concept, et la pure « ratiocination » qui ne supporte pas davantage l'irruption de la réalité effective. Mais on ne peut mettre en question les principes les mieux établis de la vision et de la division du travail scientifique sans courir le risque que les produits de cet effort de rupture restent incompris ou passent inaperçus; sans s'exposer à paraître manquer à la fois aux exigences de la théorie et aux exigences de l'empirie et à voir les acquis les plus sûrs de la recherche échapper à ceux qui ne savent reconnaître les questions théoriques que lorsqu'elles donnent lieu à des dissertations (sur le pouvoir, la politique, etc.) aussi bien qu'à ceux qui seront inclinés à la suspicion et à la réticence par l'effort même pour traiter la série des événements que déroule la description

4. Ces réflexions et ces interrogations peuvent, semble-t-il, être étendues à toute crise (ou révolution): faute d'appréhender comme telle la logique des différents champs, n'est-on pas porté soit à se donner comme allant de soi l'unité des événements révolutionnaires, soit, à l'inverse, à traiter les différentes crises locales comme des moments successifs, correspondant à des groupes différents (révolution aristocratique, parlementaire, paysanne, etc.), mus par des mobiles différents, d'un ensemble additif de crises séparées, justiciables à la limite d'explications séparées? Si chaque révolution enferme en réalité plusieurs révolutions liées entre elles et renvoie donc à plusieurs systèmes de causes, ne faut-il pas poser en outre la question des causes et des effets de l'intégration des crises particulières? Etc.

historique comme le produit de différents *effets* — au sens de la physique —, c'est-à-dire comme intégration singulière de séquences intelligibles d'événements destinés à apparaître chaque fois que seront données, toutes choses étant égales d'ailleurs, certaines conditions.

Une contradiction spécifique.

On ne peut rendre raison de la crise, ou du moins des conditions structurales de son apparition et de sa généralisation, sans rappeler⁵ les effets principaux de l'accroissement de la population scolarisée, c'est-à-dire la dévaluation des titres scolaires qui détermine un déclassement généralisé, particulièrement intolérable pour les plus favorisés, et, secondairement, les transformations du fonctionnement du système d'enseignement qui résultent des transformations morphologiques et sociales de son public. L'accroissement de la population scolarisée et la dévaluation corrélative des titres scolaires (ou des positions scolaires auxquelles ils donnent accès, comme le statut d'étudiant) ont affecté l'ensemble d'une classe d'âge, ainsi constituée en génération sociale relativement unifiée par cette expérience commune, déterminant un *décalage structural* entre les aspirations statutaires — inscrites dans des positions et des titres qui, en l'état antérieur du système, offraient réellement les chances correspondantes — et les chances effectivement assurées, au moment considéré, par ces titres et ces positions⁶. Ce décalage n'est jamais aussi grand que chez les enfants issus de la classe dominante qui n'ont pas réussi à opérer la reconversion du capital culturel hérité en capital scolaire; cela lors même que leur avenir social ne dépend pas entièrement du capital scolaire et que le capital économique ou social dont dispose leur famille leur permet d'obtenir le rendement maximum de leurs titres scolaires sur le marché du travail et de compenser ainsi leur

5. Sur ce point, et notamment sur la logique proprement *statistique* de la reproduction scolaire et sur les effets unifiants de l'expérience commune de la dévaluation, voir P. Bourdieu, Classement, déclassement et reclassement, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, novembre 1978, pp. 2-23 et *La distinction*, pp. 147-185.

6. On voit ainsi que tous ceux (et ils sont nombreux) qui ont voulu penser la crise de Mai selon le schème du conflit de générations (au sens ordinaire) se sont laissés prendre aux apparences. On sait en outre que la dévaluation des titres a eu des effets tout à fait différents selon l'origine sociale des agents concernés.

échec (relatif) par des carrières de substitution⁷. Bref, la contradiction spécifique du mode de reproduction à composante scolaire qui ne peut contribuer à la reproduction de la classe qu'en éliminant, avec leur assentiment, une partie de ses membres, revêt une forme de plus en plus critique à mesure que s'accroît le nombre de ceux qui voient leurs chances de reproduction menacées et qui, refusant leur exclusion, se trouvent renvoyés vers une contestation de la légitimité de l'instrument de leur exclusion propre à menacer l'ensemble de la classe en mettant en cause un des fondements de sa perpétuation.

Les effets de la dévaluation s'exercent sans doute de plus en plus pleinement, n'étant aucunement corrigés par l'adjonction de capital social, à mesure que, à titre ou à position équivalents, on descend dans la hiérarchie des détenteurs selon l'origine sociale : toutefois, la *tolérance* à ces effets varie aussi selon le même critère, mais en sens inverse, d'une part parce que les aspirations tendent à diminuer comme les chances objectives et d'autre part parce que divers mécanismes tendent à masquer la dévaluation, comme la pluralité des marchés — certains diplômes dévalués gardant une certaine valeur symbolique aux yeux des plus démunis — et les profits secondaires liés à l'élévation de la valeur nominale des titres. L'ascension partiellement fictive du miraculé qui accède à une position peu probable pour les membres de sa classe d'origine (avec le fils d'instituteur devenu assistant en sciences ou le fils de petit paysan professeur de CEG) à un moment où cette position se trouve dévaluée par l'effet de translation, c'est-à-dire déclassée, est fondamentalement différente, malgré les analogies, du déclin plus ou moins marqué de celui qui, issu de la classe dominante, ne parvient pas à se doter des titres suffisants pour maintenir sa position, tel le fils de médecin devenu étudiant en lettres modernes ou éducateur. Il reste que, si différentes soient-elles, les expériences liées au déclasserment peuvent servir de fondement à des alliances, plus

ou moins fictives, entre des agents occupant des positions différentes dans l'espace scolaire et dans l'espace social, ou, à tout le moins, à des réactions partiellement orchestrées devant la crise dont il serait faux d'imputer la concordance objective aux seuls effets de la « contagion ».

Pour comprendre les formes que la crise a revêtues au sein du système scolaire, il ne suffit donc pas d'apercevoir l'accroissement du volume du public des différentes institutions d'enseignement. Il est vrai que ces phénomènes proprement morphologiques ont sans doute exercé des effets très importants, en favorisant une transformation du rapport pédagogique et de toute l'expérience de la condition d'étudiant. Mais l'essentiel est que l'accroissement du volume du public d'un établissement scolaire, et surtout la transformation corrélative de la composition sociale de ce public, sont fonction de la position qu'elle occupe actuellement ou potentiellement dans la hiérarchie scolaire (et sociale) des établissements. C'est ainsi que les grandes écoles (ou les classes préparatoires) ont été beaucoup moins affectées que les facultés ; que, à l'intérieur de celles-ci, les facultés de droit et de médecine ont été beaucoup moins affectées que les facultés des sciences et surtout des lettres, et que, au sein de ces dernières, les disciplines traditionnelles ont été beaucoup moins touchées par l'afflux d'étudiants que les disciplines nouvelles, notamment la psychologie et la sociologie. Autrement dit, les effets sociaux et scolaires de l'augmentation du public sont d'autant plus marqués dans une institution scolaire (établissement, faculté ou discipline) que sa position dans la hiérarchie — et, secondairement, le contenu de l'enseignement proposé — la prédisposent davantage à servir de refuge à des étudiants qui, dans l'état antérieur du système, auraient été exclus ou se seraient eux-mêmes éliminés. A quoi s'ajoute que les effets spécifiquement liés à la discordance entre les aspirations et les chances objectives ne sont jamais aussi puissants que dans ces refuges de luxe que représentent certaines des disciplines nouvelles, notamment la sociologie pour les garçons et, à un moindre degré, la psychologie pour les filles : ces positions scolaires mal déterminées ouvrant à des positions sociales elles-mêmes mal déterminées sont bien faites pour permettre à leurs occupants d'entretenir un halo d'indétermination et de flou, pour eux-mêmes et pour les autres, autour de leur présent et de leur avenir.

7. Parmi les raisons qui limitent la validité de l'analogie de l'inflation — à laquelle j'ai eu recours dans une phase ancienne de mon travail (cf. P. Bourdieu, *L'inflation des titres scolaires*, ronéotypé, Montréal, 1973) — il y a le fait que les agents peuvent opposer à la dévaluation des stratégies individuelles ou collectives, comme celles qui consistent à produire de *nouveaux marchés* propres à faire valoir les titres (création de nouvelles professions) ou à modifier plus ou moins complètement les critères définissant le droit à occuper les positions dominantes et, corrélativement, la structure des positions à l'intérieur du champ du pouvoir.

La même loi qui régit l'extension de la crise à l'intérieur de l'institution scolaire régit aussi l'extension hors de l'institution de la crise spécifique de l'institution : la fréquence, parmi les occupants d'une position sociale, des agents appartenant à la génération scolaire marquée par la dévaluation des titres scolaires, donc dotés d'aspirations désajustées par rapport à leurs chances objectives d'accomplissement, rend compte des réactions différentielles à la crise des occupants des différentes positions dans l'espace social. La crise qui trouve son principe dans le système scolaire ne se confond jamais totalement avec la crise d'une classe ou d'une fraction de classe déterminée : sans doute le mouvement de contestation a-t-il trouvé son terrain d'élection dans les fractions intellectuelles et, plus particulièrement, dans les régions de l'espace social les plus propres à accueillir les agents issus de la classe dominante que le système d'enseignement n'a pas reconnus ; mais il a pu aussi rencontrer un écho, voire une complicité, au sein des différentes fractions des classes moyennes et jusque dans la classe ouvrière ou paysanne, parmi les adolescents qui, passés par l'enseignement technique ou même par l'enseignement général long, ont été déçus dans les aspirations apparemment inscrites dans la situation de collégien ou de lycéen (positions d'autant plus valorisées qu'elles étaient plus rares dans le groupe d'origine), ou même de bachelier.

C'est le cas, qui a valeur de limite, des détenteurs d'un diplôme d'enseignement général ou d'un C.A.P., voire d'un baccalauréat (on compte, en 1968, plusieurs milliers d'O.S. dotés de ce titre), qui sont renvoyés vers des professions manuelles accordant une faible valeur économique et symbolique aux diplômes d'enseignement général et même aux diplômes techniques et qui se trouvent ainsi voués à la déqualification objective et/ou subjective, et à la frustration engendrée par l'expérience de l'inutilité du diplôme (tel ce jeune ouvrier diplômé qui, condamné à accomplir le même travail que des ouvriers démunis de tout diplôme scolaire ou, « pire », que des « étrangers » conclut : « Je n'ai pas suivi des cours pendant quatre ans pour découper des rondelles »). Les réponses à la question (posée en 1969 à un échantillon représentatif de la population ouvrière) de savoir si, en 1968, il aurait été souhaitable que les étudiants « puissent venir dans les usines discuter avec les travailleurs » fournit des indications sur les caractéristiques sociales de ceux qui se sentent

« concernés » par la crise du système d'enseignement : la part des ouvriers qui se déclarent favorables à l'ouverture des usines aux étudiants est maximum dans la classe d'âge 20-24 ans et surtout 15-19 ans et parmi les ouvriers titulaires d'un C.A.P. (cf. G. Adam, F. Bon, J. Capdevielle, R. Mouriaux, *L'ouvrier français en 1970*, Paris, A. Colin, 1970, pp. 223-224). Et l'on a observé par ailleurs que, parmi les ouvriers (dont on sait que, à l'inverse des membres de la classe dominante, ils se disent de plus en plus souvent à gauche à mesure qu'ils avancent en âge), comme parmi les autres catégories sociales, la participation aux manifestations croît avec le niveau d'instruction et en raison inverse de l'âge.

Les effets de l'accroissement du nombre des agents scolarisés et de la dévaluation corrélative des titres décernés ne s'exercent pas de façon mécanique, donc homogène, mais ils ne prennent sens qu'en fonction des dispositions des agents qui les subissent. C'est ainsi que, contre la logique même de l'analyse, et du discours dans lequel elle s'exprime, c'est-à-dire contre la tendance à synchroniser et à universaliser ce qui a pris la forme d'un processus de lente et inégale transformation des esprits, il faudrait pouvoir décrire les différentes formes que revêt, en fonction principalement de l'origine sociale, et des dispositions corrélatives à l'égard du système d'enseignement, le processus d'ajustement des espérances aux chances, des aspirations aux accomplissements, et en particulier le travail de désinvestissement nécessaire pour accepter le moindre succès ou l'échec.

Il faut en effet se garder d'oublier l'écart temporel important entre le moment où apparaissent, et d'abord dans les facultés des sciences, les transformations morphologiques responsables des tensions entre les enseignants et du déclassement des étudiants, et le moment où éclate, dans un secteur bien particulier du champ universitaire, la crise déclarée qui viendra ensuite à se généraliser. Cet intervalle correspond au temps nécessaire pour qu'affleurent, par intermittence, à la conscience de certains des agents les transformations survenues dans l'institution et les effets que ces transformations exercent sur leur condition présente et future : c'est-à-dire, dans le cas des étudiants, la dévaluation des titres scolaires et leur déclassement relatif ou absolu et, dans le cas des enseignants subalternes recrutés selon les nouveaux critères, l'inaccessibilité de fait des carrières apparemment promises aux occupants de leur position. Et si le travail (de deuil) indispensable pour ajuster les aspirations aux effets de

l'évolution morphologique est nécessairement long, c'est que les agents n'aperçoivent qu'une fraction très limitée de l'espace social (d'ailleurs au travers de catégories de perception et d'appréciation qui sont le produit d'un état antérieur du système) et qu'ils sont portés de ce fait à interpréter leur propre expérience et celle des agents qui appartiennent à leur univers d'interconnaissance dans une logique individuelle plutôt que catégorielle, en sorte que les changements morphologiques ne peuvent leur apparaître que sous la forme d'une multitude d'expériences parcellaires, difficiles à saisir et à interpréter en tant que totalité. Il faudrait aussi prendre en compte dans l'analyse de ce processus de transformation de la vision de l'avenir le rôle des institutions chargées de produire des représentations savantes du monde social (comme les instituts officiels et officieux de statistique) et de manipuler en conséquence les représentations de l'avenir susceptible d'être escompté (comme les conseillers d'orientation et, plus généralement, tous les agents chargés d'informer sur l'avenir des titres et des postes).

Dans le cas de ces sortes de miraculés que sont les étudiants (ou les maîtres) issus de catégories sociales spécialement improbables dans les positions qu'ils occupent, le seul fait d'être présent dans ces positions, même dévaluées — et par leur présence même —, constitue une forme de rétribution symbolique, comparable à l'élévation du salaire nominal en période d'inflation : l'*allodoxia* est inscrite dans le fait que les schèmes qu'ils mettent en œuvre pour percevoir et apprécier leur position sont le produit de l'état antérieur du système. En outre, les agents eux-mêmes ont un intérêt psychologique à se faire les complices de la mystification dont ils sont les victimes — selon un mécanisme très général qui porte (d'autant plus sans doute qu'on est plus défavorisé) à travailler à *se contenter* de ce qu'on a et de ce qu'on est, à aimer son destin, si médiocre soit-il⁸. En fait, on peut douter que ces représentations puissent jamais réussir complètement, même avec la complicité d'un groupe, et il est probable que l'image enchantée coexiste toujours avec la représentation réaliste, la première s'éprouvant plutôt dans la

8. Nombre d'interactions, et même de relations sociales plus ou moins durables, ont pour principe la recherche inconsciente d'un renforcement objectif des systèmes de défense que sont toujours pour une part (mais à des degrés très variables) les visions du monde social.

concurrence avec les *voisins* immédiats (dans l'espace social) et la seconde dans les revendications collectives face à l'*out group*.

Ces effets de *double conscience* sont encore plus visibles dans la logique qui conduit les étudiants issus de la classe dominante et peu dotés de capital scolaire vers les disciplines nouvelles, dont le pouvoir d'attraction tient sans doute beaucoup au flou de l'avenir qu'elles offrent et à la liberté qu'elles laissent de différer le désinvestissement. Ou dans l'orientation vers des professions mal déterminées qui sont comme faites pour permettre de perpétuer le plus longtemps possible, pour soi-même autant que pour les autres, l'indétermination de l'identité sociale, telles, autrefois, les professions d'écrivain ou d'artiste et tous les petits métiers de la production culturelle, ou tous les métiers nouveaux, aux frontières du champ intellectuel et du champ universitaire ou médical, qui ont proliféré en relation directe avec l'effort pour échapper à la dévaluation en produisant de nouvelles professions. Tout permet de supposer que la tension critique est d'autant plus forte que la distance entre la réalité et la représentation de soi et de son avenir social est plus grande et qu'elle a été entretenue plus longtemps, donc au prix d'un travail psychologique plus important⁹.

On peut ainsi poser, premièrement, que la crise patente a connu son intensité maximum dans tous les lieux sociaux favorables à la perpétuation d'aspirations désajustées; et, deuxièmement, que ces lieux propres à favoriser un désajustement exposé à des révisions dramatiques sont ceux qui, du fait de l'imprécision de l'avenir social qu'ils promettent, attirent des agents aux aspirations désajustées auxquels ils assurent les conditions favorables à la perpétuation de ce désajustement. Pour vérifier ces hypothèses, on peut prendre pour indice de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité d'une position, faculté, école, discipline, la dispersion de la distribution de la population

9. Le retour aux réalités, véritable *retour du refoulé social* (qui n'a rien à voir avec ce qu'on entend d'ordinaire par « prise de conscience »), et l'effondrement des défenses longtemps opposées à la découverte de la vérité objective de la position occupée peuvent prendre la forme d'une crise dont la violence est sans doute d'autant plus grande qu'elle a été plus longtemps différée (cf. la « crise de la quarantaine ») et qui peut trouver dans la crise collective un déclencheur et une occasion de s'exprimer sous une forme plus ou moins sublimée (comme en témoignent tous les cas de conversion éthique ou politiquement associés à la crise de Mai).

correspondante, soit selon l'origine sociale, soit selon le capital scolaire (la section au baccalauréat) ou, plus près de l'hypothèse, selon la relation entre l'origine sociale et le capital scolaire : on peut supposer en effet que le décalage entre les aspirations et les chances va selon toute vraisemblance en s'accroissant lorsque croît le taux des étudiants d'origine sociale élevée et de capital scolaire faible. Et déterminer ensuite si les variations du degré d'homogénéité sociale et scolaire selon les secteurs de l'institution scolaire correspondent aux variations de l'intensité de la crise¹⁰.

Seule la confrontation de la distribution selon l'origine sociale et le capital scolaire (et aussi, secondairement, selon le sexe, le taux d'accroissement et la résidence) des occupants (étudiants ou enseignants, notamment subalternes) des différentes positions (grandes écoles, facultés, disciplines) dans le champ universitaire, et des variations selon les mêmes variables des prises de position de ces groupes au cours du mois de mai 1968 permettrait de vérifier ou de réfuter le modèle proposé. On peut toutefois, à la mesure des données disponibles, établir qu'il existe une correspondance entre ces deux séries. Bien que les statistiques où se lit un accroissement de la part relative des enfants issus des classes moyennes dans les institutions d'enseignement confondent les publics des différents types d'établissement (lycée, CEG, etc.), masquant ainsi les mécanismes de ségrégation scolaire qui tendent à maintenir une relative homogénéité sociale du public scolaire à l'intérieur de chaque établissement ou même de chaque classe, on observe une tendance générale à la décroissance de l'homogénéité sociale du public scolaire au cours de la période qui a précédé la crise : encore très forte dans les établissements, les sections ou les disciplines les plus hauts (comme les grandes écoles, les facultés de médecine, ou même les sections classiques des lycées) ou les plus bas (comme les CET ou les IUT), l'homogénéité sociale, scolaire et surtout, si l'on peut dire, socio-scolaire est généralement faible dans les établissements, sections ou disciplines occupant une position

10. Ce modèle ne permet pas de comprendre exactement les réactions individuelles à la crise : celles-ci dépendent de variables dispositionnelles, liées à l'origine sociale, de variables positionnelles, liées à la position de la discipline et à la position dans la discipline (statut universitaire et prestige intellectuel) et de variables conjoncturelles, notamment de l'intensité de la crise et de la critique de l'institution universitaire qui dépend de la discipline (et de sa localisation parisienne ou provinciale) et des prises de position les plus fréquentes parmi les agents de même rang ou de même statut.

intermédiaire ou, au moins, ambiguë dans la hiérarchie du système d'enseignement. D'autre part, si faute d'indices de participation aux activités subversives¹¹, on accepte de voir un indicateur de la conformité ou de l'adhésion à l'ordre universitaire établi dans les taux de participation aux élections universitaires de 1969 — indicateur d'ailleurs ambigu, puisqu'un taux élevé d'abstention peut être soit le produit d'un refus explicite de participer, donc une véritable prise de position négative, soit l'expression d'un sentiment d'impuissance politique, résultant d'un processus de dépossession —, on observe que le taux de votants est maximum dans les établissements, les disciplines ou les facultés qui se définissent clairement par rapport aux professions précises auxquelles elles conduisent, soit, par exemple les facultés de médecine (68 %) et, à un moindre degré, les facultés de droit (53 %) ou, à l'autre extrême de la hiérarchie universitaire, les IUT (77 %); inversement, le taux est faible dans les facultés ou les disciplines conduisant à des professions correspondant à des positions très fortement dispersées dans la hiérarchie sociale : nettement inférieur dans les facultés des lettres (42 %) et des sciences (43 %) dans leur ensemble, il s'établit à son niveau le plus bas dans les disciplines comme la sociologie (26 %) et la psychologie (45 %), qui, conduisant à des professions particulièrement dispersées et ambiguës, s'opposent nettement aux disciplines ouvrant droit au professorat du second degré, comme la littérature française (60 %), le grec (68,5 %), le latin (58 %), l'histoire (55 %), ou la géographie (54,4 %) — la philosophie mise à part qui, par l'avenir qu'elle propose, s'apparente aux sciences sociales et qui a un taux très bas, 20 % (*le Monde*, 13 mars 1969)¹². La structure de la distribution selon les facultés et les disciplines est la même en province, quoique la participation se situe dans l'ensemble à un niveau plus élevé (sans

11. Les historiens de l'avenir trouveront peut-être dans les archives de la police les informations nécessaires pour tester le modèle.

12. A ceux qui verraient une exception dans le rôle qu'un certain nombre de normaliens ont tenu, avant et pendant mai 1968, dans les mouvements subversifs, il suffira de rappeler que la période 1960-1970 a été marquée par un déclin de la position scolaire de l'École normale et aussi, sans doute, des positions sociales objectivement offertes aux normaliens — malgré l'augmentation du recrutement de normaliens dans les facultés —, qui coïncide avec une élévation de l'origine sociale des élèves. Ainsi, la part des fils de membres des professions libérales, ingénieurs et cadres supérieurs est passée de 38 % entre 1958 et 1965, à 42 % entre 1966 et 1973 et 43,3 % entre 1974 et 1977 à l'ENS de la rue d'Ulm, de 14 % entre 1956 et 1965, à 28,6 % entre 1966 et 1973 et 32,2 % entre 1974 et 1979 à l'ENS de Saint-Cloud (J. N. Luc et A. Barbé, *Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, Paris, Presses de la FNSP, 1982, tableau 10, p. 254, et tableau 6, p. 248).

doute pour une part en raison de l'effet de la taille des établissements qui s'observe partout)¹³.

Mais on ne comprend pas complètement le rôle spécial des disciplines nouvelles, et notamment de la sociologie, dans le déclenchement de la crise, si l'on ne voit pas que ces positions sont le lieu où se réalise la coïncidence des effets de deux crises latentes d'intensité maximum. A la fois inférieures et indéterminées, les disciplines nouvelles des facultés des lettres étaient prédisposées à accueillir surtout des étudiants originaires de la classe dominante ayant connu une faible réussite scolaire, donc dotés d'aspirations fortement désajustées par rapport à leurs chances objectives de réussite sociale, et des étudiants des classes moyennes relégués hors des filières nobles et menacés d'être déçus dans leurs ambitions faute de posséder le capital social indispensable pour faire valoir des titres dévalués ; d'autre part, elles ont dû, comme on l'a vu, répondre à l'accroissement très rapide de la population des étudiants en recrutant en grand nombre des enseignants subalternes faiblement intégrés à l'institution universitaire et portés au ressentiment par la contradiction entre l'élévation de leurs aspirations résultant de leur accès (plus ou moins) inespéré à l'enseignement supérieur et la déception de ces aspirations entraînée par le maintien dans les grades inférieurs de la hiérarchie universitaire¹⁴.

De même que l'hétérogénéité sociale et scolaire semble rendre compte des attitudes des étudiants à l'égard du mouvement de Mai, de même la dispersion des trajectoires passées, et surtout

13. Il semble que, de façon générale, la crise ait revêtu des formes tout autres dans les petites facultés de province, où le volume des populations rassemblées et la « réserve » en meneurs politiques étaient moins importants, et où, comme on l'a vu, les rapports entre les grades étaient qualitativement très différents.

14. Les deux processus qui se trouvent ainsi mis *en phase* ont leur principe (au moins partiellement) hors du champ, le premier dans l'ensemble des facteurs qui ont déterminé l'accroissement général de la scolarisation secondaire et supérieure et la distribution différentielle des élèves des différentes origines sociales entre les facultés et les disciplines ; le second dans les rapports entre les différents secteurs du champ universitaire et le marché du travail ou, si l'on préfère, entre les différents titres et les postes offerts au moment considéré sur le marché de l'emploi, avec les effets de « dévaluation » différentielle qui touchent les différents titres et, plus ou moins fortement selon leur capital social hérité, les différents porteurs.

potentielles, et les tensions corrélatives entre les grades semblent être au principe des attitudes différentes des enseignants. Il suffit pour s'en convaincre de mettre en relation mentalement les caractéristiques synchroniques et diachroniques du corps des enseignants des différentes disciplines et leur participation différentielle au mouvement de Mai ou l'intensité qu'y ont revêtue les conflits entre les enseignants de différents grades. Mais, pour pousser aussi loin que possible la démonstration, on peut appliquer l'analyse au cas des enseignants de géographie et de sociologie, qui, bien qu'ils appartiennent à des disciplines toutes deux dominées, présentent des différences propres à expliquer qu'ils aient joué des rôles très différents et dans le mouvement et dans les conflits ultérieurs à propos de l'avenir du système d'enseignement. Alors que les géographes, qui sont situés au niveau le plus bas des hiérarchies tant sociales que scolaires, présentent un ensemble de caractéristiques sociales et scolaires fortement cristallisées à tous les grades, les sociologues se caractérisent par une discordance très marquée entre ces caractéristiques, surtout aux niveaux inférieurs de la hiérarchie : la part des normaliens, également faible dans les collèges A et B (4,5 % et 3 %) chez les géographes, est relativement forte (25 %) chez les sociologues du sommet de la hiérarchie (très proches des historiens, 24 %, et des psychologues, 27 %) qui, en outre, sont souvent issus de la philosophie, alors qu'elle est parmi les plus faibles (5,5 % contre 10 % en psychologie et 13 % en histoire) chez les sociologues du niveau inférieur (collège B), bien que la part des enseignants issus de la classe dominante soit à peu près aussi élevée dans ces catégories qu'au niveau supérieur (collège A)¹⁵. Cette double discordance (fondée sur une distribution quasi chiasmique des titres sociaux et scolaires selon les grades) entre le sommet et la base de la hiérarchie est sans doute l'expression la plus visible d'une dualité des modes de recrutement qui résulte de l'ambiguïté structurale de la discipline en même temps qu'elle la renforce : la sociologie, discipline pré-

15. Dans la plupart des disciplines, les chercheurs sont d'origine sociale plus élevée que les enseignants : 58 % des chercheurs en sociologie, 52 % des chercheurs en psychologie, 56,5 % des chercheurs en géographie sont originaires des classes supérieures, contre respectivement 50 %, 40 % et 40,5 % des enseignants de même discipline. Phénomène compréhensible, puisque les chances d'accéder aujourd'hui à la carrière de chercheur dépendent fondamentalement de la possibilité de se maintenir dans la position d'étudiant ou d'apprenti chercheur (ce qui, malgré bourses et vacations, suppose des dispositions et des moyens économiques en fait réservés aux plus favorisés) assez longtemps pour s'imposer dans un groupe de recherche (grâce à des relations, elles aussi inégalement distribuées) ou pour gagner l'appui d'un « patron » influent.

tentieuse, comme disait quelque part Georges Canguilhem¹⁶, qui se situe en aspiration au sommet de la hiérarchie des sciences, rivalisant alors avec la philosophie dont elle prétend remplir les ambitions mais avec la rigueur de la science, est aussi un refuge, mais un refuge de luxe offrant à tous ceux qui veulent affirmer les grandes ambitions de la théorie, de la politique et de la théorie politique, le profit symbolique maximum pour le droit d'entrée scolaire minimum (le lien avec la politique expliquant qu'elle soit aux étudiants d'origine sociale élevée et de réussite scolaire médiocre ce que la psychologie est aux étudiantes dotées des mêmes propriétés)¹⁷. On comprend que sociologues et géographes se soient si clairement distingués, au sein du mouvement de contestation de l'Université, au point de symboliser, notamment dans le mouvement syndical, l'opposition entre la tendance « gauchiste » et la tendance « réformiste », entre la contestation globale et « radicale » de l'institution universitaire et du monde social et la revendication « corporatiste » mettant l'accent sur les carrières des enseignants ou la transformation des méthodes et des contenus de l'enseignement.

Pour donner l'intuition immédiate de l'affinité structurale entre les étudiants et les enseignants subalternes des disciplines nouvelles parmi lesquels se sont recrutés bon nombre des leaders de Mai, il suffirait de présenter d'un côté les courbes de l'accroissement entre 1950 et 1968 des élèves des grandes écoles et des étudiants en lettres ou en sciences, et de l'autre celles des professeurs titulaires et des enseignants subalternes (assistants et maîtres-assistants) : alors que la population des professeurs et celle des élèves des Écoles normales supérieures, qui ont des chances de devenir professeurs d'enseignement supérieur nettement plus fortes que les étudiants, restent à peu près stables, les deux autres populations, celle des enseignants subalternes et celle des étudiants, ont connu une très forte croissance. En conséquence, les élèves des grandes écoles peuvent reconnaître dans leurs professeurs (de classe préparatoire ou de faculté) les occupants d'une position qui pourra être un jour la leur ; au

contraire, les étudiants, mais aussi ceux d'entre les assistants qui, ayant bénéficié du nouveau mode de recrutement, n'ont pas les propriétés secondaires (le titre de normalien ou d'agrégé) toujours nécessaires en fait pour accéder au professorat, et qui, surtout en sciences et dans les disciplines nouvelles des facultés des lettres, sont très proches des étudiants, se sentent sans doute moins enclins à instituer avec les professeurs titulaires la relation d'identification anticipée qui, sans doute bien faite pour favoriser l'investissement, est surtout favorable à la perpétuation de l'adhésion à l'ordre pédagogique¹⁸. Autrement dit, la relation paradoxale qui s'établissait depuis longtemps en sciences et en lettres — et qui s'est aussi imposée depuis peu en sciences économiques — entre les maîtres issus des concours les plus sélectifs et les élèves les moins sélectionnés, tend à s'instaurer entre des enseignants subalternes, souvent issus de la population des étudiants et exclus en fait de la carrière conduisant aux positions de professeur, et les professeurs titulaires, en qui, à la différence des héritiers légitimes, ils ne peuvent voir la réalisation de leur propre avenir¹⁹. Bref, la ligne virtuelle de fracture passe de plus en plus clairement entre les professeurs et les assistants ou les maîtres-assistants, qui, dans leur majorité, sont objectivement plus proches des étudiants que des professeurs titulaires. Cette rupture de la *chaîne des identifications anticipées*, fondées dans l'ordre des successions qu'elles tendent à reproduire, est de nature à favoriser une sorte de sécession des agents qui, exclus de la course pour l'avenir jusque-là inscrit dans leur position, sont portés à mettre en question la course elle-même. Et l'on peut sans doute reconnaître là une réalisation particulière d'un modèle général des processus révolutionnaires : la rupture objective du cercle des espérances et des chances conduit une fraction importante des moins dominés parmi les dominés (ici les catégories intermédiaires d'enseignants, ailleurs les petits bourgeois) à sortir de la course, c'est-à-dire d'une lutte de

16. Cf. G. Canguilhem, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin, 1977, pp. 33-45.

17. On voit que l'intensité particulière que revêtent les conflits dans le champ de la sociologie tient sans doute avant tout à la dispersion du corps et qu'on ne peut en tout cas y voir, comme on fait souvent, un indice d'un moindre degré de scientificité de la discipline.

18. On a montré comment certains assistants des facultés des sciences sont amenés à se rapprocher de leurs étudiants et à abandonner le rôle magistral pour échapper aux difficultés que fait surgir pour eux la concurrence des maîtres et des « normaliens » dont la « menace » est souvent évoquée dans les entretiens et qui peuvent être assistants comme eux (P. Bourdieu, *Épreuve scolaire et consécration sociale, les classes préparatoires aux grandes écoles*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 39, septembre 1981, pp. 3-70).

19. J.-Y. Caro, *Formation à la recherche économique : scénario pour une réforme*, *Revue économique*, vol. 34, 4 juillet 1983, pp. 673-690.

concurrence impliquant la reconnaissance du jeu et des enjeux posés par les dominants, et à entrer dans une lutte que l'on peut dire révolutionnaire dans la mesure où elle vise à instituer d'autres enjeux et à redéfinir ainsi plus ou moins complètement le jeu et les atouts permettant d'y triompher.

La synchronisation.

Les étudiants et les assistants en sociologie représentent ainsi un des cas de la *coïncidence* entre les dispositions et les intérêts d'agents occupant des positions homologues dans des champs différents qui, à travers la *synchronisation* des crises latentes de différents champs, a rendu possible la généralisation de la crise. De telles convergences, favorables à la mise en phase des crises locales ou aux alliances conjoncturelles, s'observaient dans l'ensemble des facultés des lettres et des sciences, où le désenchantement d'une fraction importante des enseignants subalternes, affrontés à un poste difficile et voués à des carrières mutilées, rencontrait celui des étudiants correspondants, menacés par le déclassement lié à la dévaluation des titres ; elles s'observaient aussi entre l'ensemble de ceux qui, dans le champ universitaire même, entraient dans la contestation et de ceux qui, hors du champ, occupaient des positions homologues, structurellement et parfois fonctionnellement, comme les agents subalternes des instances de production et de diffusion culturelles.

Une crise régionale peut s'étendre à d'autres régions de l'espace social et se transformer ainsi en une crise générale, un *événement historique*, lorsque par l'effet d'*accélération* qu'elle produit, elle a le pouvoir de *faire coïncider* des événements qui, étant donné le *tempo* différent que chaque champ doit à son autonomie relative, devaient normalement s'ouvrir ou se clore en ordre dispersé ou, si l'on veut, se succéder sans s'organiser nécessairement en une série causale unifiée, telle que celle que suggère après coup, à la faveur de l'illusion rétrospective, la chronologie de l'historien. Il s'ensuit que la position des différents champs dans la crise générale et les comportements des agents correspondants dépendront, pour une large part, de la relation entre les temps sociaux propres à chacun de ces champs, c'est-à-dire entre les rythmes auxquels s'accomplissent en chacun d'eux les processus générateurs des contradictions spécifiques.

On ne peut comprendre les rôles tenus dans la crise par les différentes facultés ou disciplines ou même par les individus qui sont apparus comme les incarnations du mouvement (notamment Daniel Cohn-Bendit, étudiant en sociologie de Nanterre, Jacques Sauvageot, leader de l'UNEF, et Alain Geismar, maître-assistant de physique à Paris, et secrétaire général du SNESup) qu'à condition de savoir que, à ce moment du temps objectif où la crise se déclare dans les facultés des lettres, les conditions structurelles qui en ont favorisé l'apparition étaient présentes depuis plus de dix ans dans les facultés des sciences — où le SNESup, qui a joué un rôle déterminant dans la généralisation du mouvement, était très fortement implanté, et depuis longtemps — tandis qu'elles commençaient seulement à apparaître dans les facultés de droit.

La crise comme conjoncture, c'est-à-dire comme conjonction de séries causales indépendantes, suppose l'existence de *mondes* séparés mais qui participent du même *univers* à la fois dans leur principe et dans leur fonctionnement actuel : l'indépendance de séries causales qui, comme dit Cournot, « se développent parallèlement » suppose l'autonomie relative des champs ; la rencontre de ces séries suppose la dépendance relative à l'égard des structures fondamentales — notamment celles de l'économie — qui déterminent l'axiomatique des différents champs. C'est cette indépendance dans la dépendance qui rend possible *l'événement historique*, — les sociétés sans histoire étant peut-être des sociétés si indifférenciées qu'il n'y a pas de place pour l'événement proprement historique qui naît au carrefour des histoires relativement autonomes. Prendre en compte l'existence de ces mondes « dans chacun desquels, comme dit encore Cournot, on peut observer un enchaînement de causes et d'effets qui se développent simultanément, sans avoir entre eux de connexion, sans exercer les uns sur les autres d'influence appréciable », c'est échapper à l'alternative, où l'on s'enferme souvent, de l'histoire structurelle et de l'histoire événementielle et se donner le moyen de comprendre que des champs différents, à la fois relativement autonomes et structurés, mais aussi ouverts, et liés aux mêmes facteurs, donc entre eux, puissent entrer en interaction pour produire un événement historique dans lequel s'expriment à la fois les potentialités objectivement inscrites dans la structure de chacun d'eux et les développements relativement irréductibles qui naissent de leur conjonction.

La synchronisation comme coïncidence dans le même temps objectif (celui que marque la date historique) des crises latentes propres à chaque secteur du champ universitaire ou, ce qui revient au même, l'unification des différents champs qui résulte de la mise en suspens provisoire des mécanismes tendant à maintenir l'autonomie relative de chacun d'eux, engage dans le même jeu, avec des positions identiques, des agents occupant jusque-là des positions homologues dans des champs différents. L'effet de synchronisation exercé par les événements critiques qui sont à l'origine *chronologique* de la crise et qui peuvent comporter une part d'accident (imputable à des facteurs externes au champ, comme la violence policière) ne s'exerce complètement que s'il existe un rapport *d'orchestration objective* entre les agents en crise du champ parvenu à l'état critique et d'autres agents, dotés de dispositions semblables, parce que produites par des conditions sociales d'existence semblables (*identité de condition*). Mais, en outre, des agents soumis à des conditions d'existence très différentes et dotés de ce fait d'habitus très différents, voire divergents, mais occupant dans des champs différents des positions structurellement homologues à la position occupée par les agents en crise dans le champ en crise (*homologie de position*) peuvent se reconnaître à tort (*allodoxia*) ou à raison dans le mouvement ou, plus simplement, saisir l'occasion créée par la rupture critique de l'ordre ordinaire pour faire avancer leurs revendications ou défendre leurs intérêts.

Partie des disciplines nouvelles des facultés de lettres et des sciences humaines pour s'étendre à l'ensemble du champ universitaire, la crise a trouvé son terrain d'élection dans les institutions de production et de diffusion de biens culturels de grande consommation — organismes de radio et de télévision, cinéma, organes de presse, de publicité ou de marketing, instituts de sondage, organisations de jeunesse, bibliothèques, etc. — qui, ayant offert, à la faveur d'un accroissement rapide et considérable en volume, toute une variété de positions nouvelles aux produits de l'Université menacés de déclassement, sont le lieu de contradictions analogues à celles que connaît le système d'enseignement : animés d'ambitions intellectuelles qui n'ont pas toujours pu se réaliser dans des œuvres propres à leur ouvrir l'accès à des positions reconnues dans le champ intellectuel, les nouveaux agents de manipulation symbolique sont portés à vivre

dans le malaise ou le ressentiment l'opposition entre la représentation qu'ils ont de leur tâche comme création intellectuelle à part entière et les contraintes bureaucratiques auxquelles ils doivent plier leur activité; leur *humeur anti-institutionnelle*, constituée pour l'essentiel dans leur rapport ambivalent à une Université qui ne les a pas pleinement reconnus, ne peut que se reconnaître dans toutes les formes de contestation des hiérarchies culturelles dont la révolte des étudiants et des enseignants subalternes contre l'institution scolaire représente sans doute la forme archétypale. C'est dire qu'on ne peut imputer aux seuls effets de mode ou de « contamination » (on a beaucoup pensé la diffusion sur le mode de la contagion) la parenté entre les thèmes qui s'inventent et s'expriment dans les secteurs les plus éloignés du « mouvement », à la faveur de la levée des censures qui offre une occasion d'afficher des prétentions, voire des pulsions sociales, souvent à peine euphémisées par une apparence d'universalisation politique²⁰.

La thématique *spontanéiste* qui fait l'unité des « idées de Mai », combinaison plus ou moins anarchique de bribes décontextualisées de messages divers, et qui est vouée surtout à réaffirmer les complicités fondatrices des communautés émotionnelles, fonctionne sur le mode que Malinowski appelle « phatique », c'est-à-dire en tant que communication qui n'a d'autre fin qu'elle-même, ou, ce qui revient au même, le renforcement de l'intégration du groupe²¹. Le « gauchisme pratique » doit sans doute beaucoup moins qu'on ne l'a cru à la diffusion d'idéologies

20. Faute de pouvoir livrer ici soit les notations ethnographiques relevées sur le champ, et inévitablement partielles et décousues — du fait de l'impossibilité pratique de la totalisation —, soit un récit reconstruit à partir des observations et des témoignages, on ne peut que renvoyer, pour une évocation d'atmosphère, aux pages que Flaubert consacre à la révolution de 1848 dans *L'éducation sentimentale* et notamment, touchant les pratiques dont on donne ci-dessus le principe, à la tournée des « clubs » où s'élaborent des « systèmes de félicité publique » et où se croisent « les motions subversives » (« Plus d'académies ! plus d'institut ! » etc.).

21. C'est là une des raisons qui font que, contre les théories naïvement utilitaristes telles que celle qu'Olson propose dans *La logique de l'action collective* (et dont Albert Hirschman remarque, non sans quelque cruauté, qu'elle a sans doute dû son succès, après 1968, au fait qu'elle tendait à démontrer l'impossibilité de mouvements comme ceux de mai 68), le travail politique, celui du militant des temps ordinaires ou celui des manifestants des occasions extraordinaires, peut être à lui-même sa propre fin et sa propre récompense : les efforts mêmes de la lutte, sans parler des joies de la solidarité militante ou du sentiment du devoir accompli ou encore de l'expérience, réelle ou imaginaire, du pouvoir de transformer le monde, constituent par soi autant de satisfactions indiscutables (cf. A. Hirschman, *Bonheur privé, action publique*, Fayard, 1984, pp. 135-157).

savantes — comme celle de Marcuse, plus souvent invoqué par les commentateurs que par les acteurs — même si, selon la logique caractéristique de la prophétie, certains des porte-parole ont dû une part de leurs effets et de leur charisme à leur art de porter dans la rue et dans le débat public des versions vulgarisées des savoirs savants, réduits souvent à des thèmes et des mots inducteurs qui étaient jusque-là réservés à l'échange restreint entre les docteurs (« répression » et « répressif », par exemple). L'apparence de la diffusion résulte en fait de la multiplicité des *inventions simultanées*, mais indépendantes, quoique objectivement orchestrées, que réalisent en des points différents de l'espace social, mais dans des conditions similaires, des agents dotés d'*habitus* semblables et, si l'on peut dire, d'un même *conatus* social, en entendant par là cette combinaison des dispositions et des intérêts associés à une classe particulière de position sociale qui incline les agents à s'efforcer de reproduire, constantes ou augmentées, sans même avoir besoin de le savoir ni de le vouloir, les propriétés constitutives de leur identité sociale. Aucune production idéologique n'exprime mieux en effet les contradictions spécifiques et les intérêts matériels ou symboliques des intellectuels subalternes — actuels ou potentiels — des grandes bureaucraties de la production culturelle, dont le paradigme le plus ancien est évidemment l'Église, que la thématique qui s'invente alors, dans l'apparence de la liberté la plus anarchique, selon un petit nombre de schèmes générateurs communs tels que les oppositions entre l'invention et la routine, la conception et l'exécution, la liberté et la répression, formes transformées de l'opposition entre l'individu et l'institution. La contestation typiquement *hérétique* des hiérarchies culturelles et de la parole d'appareil qui, dans une variante moderne de l'idée de *sacerdoce universel*, professe une sorte de droit universel à l'expression spontanée (le « droit à la parole »), entretient une relation évidente avec les intérêts spécifiques des intellectuels dominés des grandes bureaucraties de la science et de la culture : opposer la « créativité naturelle » et « spontanée » que tout individu enferme en lui à la compétence socialement, c'est-à-dire scolairement garantie, c'est, à travers le mot d'ordre humaniste, dénoncer le monopole de la légitimation culturelle que s'arroge le système d'enseignement et du même coup dévaloriser la compétence, certifiée et légitimée par l'institution universitaire, des agents qui, au nom de cette compétence,

occupent les échelons les plus élevés de la hiérarchie institutionnelle. Et l'on voit en outre l'affinité spéciale qui unit à cette représentation de la culture tous ceux qui n'ont pas réussi à faire reconnaître et consacrer scolairement un capital culturel hérité.

C'est encore à l'effet des solidarités fondées sur les homologues structurales entre les occupants de positions dominées dans des champs différents et souvent associées à l'expérience du déclassement structural qu'il faut attribuer l'extension de la crise au-delà du champ universitaire et des champs directement apparentés, — sans oublier évidemment l'action propre des appareils syndicaux et politiques, dont une des fonctions ordinaires, en tant que bureaucraties centrales (nationales), est précisément de travailler à la *généralisation contrôlée* des mouvements locaux (avec l'ordre de grève générale, par exemple). En effet, du fait que tout champ tend à s'organiser autour de l'opposition entre des positions dominantes et des positions dominées, il existe toujours un rapport sous lequel les agents d'un champ déterminé peuvent s'agréger ou être agrégés à des agents occupant une position homologue dans un autre champ, pour éloignée dans l'espace social que soit cette position et pour si différentes que puissent être les conditions d'existence qu'elle offre à ses occupants et, du même coup, les *habitus* dont ils sont dotés : c'est dire que tout agent peut s'affirmer solidaire des agents occupant des positions homologues dans d'autres champs, mais à condition de faire comme si l'affinité qui l'unit à eux sous ce rapport abstrait et partiel valait aussi, sinon sous tous les rapports (ce qui est pratiquement impossible), du moins sous un ensemble de rapports *déterminants*, notamment du point de vue de la probabilité de se constituer en groupe mobilisé et socialement agissant. Mais l'homologie de position ne doit pas faire oublier la différence entre les champs, bien que l'histoire intellectuelle, politique et artistique ait fourni nombre d'exemples historiques de cette confusion. On sait la représentation que les artistes et les écrivains de la première moitié du XIX^e siècle, plus attentifs à leur position dominée dans le champ du pouvoir qu'à leur position dominante dans le champ social, se faisaient de leur relation aux « bourgeois » dans la phase la plus aiguë de leur lutte pour la conquête de l'autonomie du champ de production culturelle. Mais, de manière plus générale, le sous-champ d'appartenance (souvent confondu avec l'espace d'interconnaissance et d'interaction) tend toujours à produire un *effet*

d'écran: les agents tendent à percevoir la position qu'ils y occupent plus distinctement et, dans le cas des dominés, plus douloureusement, que la position qu'il occupe lui-même dans le champ plus vaste où il s'inscrit et, plus clairement, du même coup, que leur position réelle dans l'espace global.

L'homologie de position entre les dominés dans le champ du pouvoir et les dominés dans le champ social pris dans son ensemble fournit une réponse sociologique à la question de la « conscience de l'extérieur » (comme disait Kautsky), sorte de détournement au profit des dominés d'une partie de l'énergie sociale accumulée. Et la situation de dominés (relatifs) à la seconde puissance qui est celle des intellectuels de second ordre du point de vue des critères spécifiques du champ intellectuel à un moment déterminé explique leur inclination à se porter vers les mouvements réformistes ou révolutionnaires et à y importer, bien souvent, une forme d'anti-intellectualisme dont le jdanovisme, mais aussi l'humeur *völkisch* des révolutionnaires-conservateurs, ont fourni des réalisations exemplaires. On comprend ainsi qu'une crise propre à un champ où l'opposition entre dominants et dominés revêt la forme de l'accès inégal aux attributs de la compétence culturelle légitime, tende à favoriser l'éclosion de thèmes idéologiques subversifs tels que la dénonciation du « mandarinat » et de toutes les formes d'autorité statutaire fondées sur la compétence scolairement garantie, qui, sur la base de l'homologie comme ressemblance dans la différence, donc du malentendu partiel, permettent de penser selon la même logique les crises propres à d'autres champs, divisés selon d'autres principes. C'est ainsi que, dans la plupart des mouvements révolutionnaires, les dominés « relatifs » que sont les intellectuels et les artistes, ou, plus précisément, les intellectuels et les artistes dominés, tendent à produire des formes d'appréhension, d'appréciation et d'expression qui peuvent s'imposer aux dominés sur la base de l'homologie de position.

En fait, la réalité est plus complexe : certaines oppositions propres aux professionnels de la politique ou du syndicalisme peuvent en effet prendre appui sur des oppositions homologues parmi les dominés, notamment celle qui s'établit entre les travailleurs permanents, plus conscients, et plus organisés, et les sous-prolétaires, démoralisés et démobilisés. C'est ainsi que les représentants au sein du mouvement ouvrier des tendances

scientistes et autoritaires, ou, si l'on veut, technocratiques, le plus souvent détenteurs d'un capital de compétence spécifique (la théorie, la science économique, le matérialisme dialectique, etc.), tendent à s'appuyer spontanément sur le prolétariat le plus stable et le plus intégré, tandis que les défenseurs de positions spontanéistes, libertaires, souvent moins riches en capital culturel et plus portés aux activités pratiques du meneur ou de l'agitateur qu'à celles du penseur, tendent à se faire les porte-parole des fractions les plus basses et les moins organisées des dominés, notamment du sous-prolétariat.

On ne peut assigner de limites *a priori* au jeu de l'assimilation et de la dissimulation par lequel des solidarités plus ou moins fictives peuvent s'instaurer entre des agents ayant en commun une propriété structurale : les alliances qui s'engendrent dans ce jeu peuvent être d'autant plus larges qu'elles sont plus fortement dépendantes de la conjoncture particulière qui les a fait surgir et qu'elles engagent moins fortement les intérêts les plus vitaux d'agents qui semblent n'y entrer que de manière partielle et distante, sous leur aspect social le plus abstrait et le plus générique (par exemple en tant qu'êtres humains soumis à une forme quelconque de domination ou de violence et au prix d'une mise en suspens plus ou moins totale de tout ce qui est associé à des conditions d'existence particulières). Les alliances fondées sur des homologies de position — par exemple celles qui se sont établies, conjoncturellement, entre des agents occupant des positions dominées dans le champ universitaire et des agents occupant des positions dominées dans le champ social pris dans son ensemble — sont de cette sorte : à moins de se cantonner dans l'imaginaire, comme nombre des rencontres rêvées entre les « intellectuels » et le « prolétariat », elles ont d'autant plus de chances de surgir et de durer que les partenaires qu'elles réunissent à distance autour de mots d'ordre vagues, de plates-formes abstraites et de programmes formels ont moins l'occasion d'entrer dans des interactions directes, de se voir et de se parler ; en effet, les rencontres mettent en présence non des individus abstraits, définis seulement sous le rapport de leur position dans une région déterminée de l'espace social, mais des personnes totales dont toutes les pratiques, tous les discours et jusqu'à la simple apparence corporelle expriment des habitus divergents et, au moins potentiellement, antagonistes.

La crise comme révélateur.

En instaurant un temps objectif ou, si l'on veut, historique, c'est-à-dire transcendant aux durées propres aux différents champs, la situation de crise générale rend *pratiquement contemporains*, pour un temps plus ou moins long, des agents qui, par-delà leur contemporanéité théorique, évoluaient dans des temps sociaux plus ou moins complètement séparés, chaque champ ayant sa durée et son histoire propres, avec ses dates, ses événements, crises ou révolutions, ses rythmes d'évolution spécifiques. Plus, elle rend *contemporains d'eux-mêmes* des agents dont la biographie est justiciable d'autant de systèmes de périodisation qu'il y a de champs aux rythmes différents dont ils participent. Et le même effet de synchronisation qui explique la logique collective de la crise, notamment ce que l'on perçoit comme « politisation », explique aussi la relation entre les crises individuelles et les crises collectives qui en sont l'occasion : en favorisant l'intersection d'espaces sociaux distincts et en faisant se rencontrer dans la conscience des agents des pratiques et des discours auxquels l'autonomie des différents champs, et le déploiement dans la succession des choix contradictoires qu'elle autorise, assurait une forme pratique de compatibilité, la crise générale produit des conflits de légitimité qui donnent souvent lieu à des discussions ultimes ; elle impose des révisions déchirantes destinées à restaurer, au moins symboliquement, l'unité de la « conduite de la vie ».

La synchronisation a pour effet principal de contraindre à introduire dans les prises de position une cohérence relative qui n'est pas exigée en temps ordinaire, c'est-à-dire lorsque l'autonomie relative des espaces et des temps sociaux rend possible d'occuper successivement des positions distinctes et de produire des prises de position différentes ou divergentes, mais conformes en chaque cas aux exigences de la position occupée : la propension aux sincérités successives est inscrite dans la pluralité des positions sociales (souvent liée à la pluralité des localisations spatiales) qui croît, on le sait, quand on s'élève dans la hiérarchie sociale. (C'est là un des fondements de l'impression d'« authenticité » que procurent les occupants des positions dominées, socialement assignés à une position professionnelle unique et souvent définie de manière rigide, et peu dotés de ce fait des dispositions nécessaires pour occuper successivement des posi-

tions différentes, d'autant que les dispositions imposées par ces conditions d'existence unitaires trouvent un renforcement dans les injonctions explicites de l'éthique, qui valorise les gens « tout d'une pièce », « moi, je suis comme ça », etc.). En obligeant à organiser toutes les prises de position par référence à la position occupée dans un champ déterminé et à elle seule, la crise tend à substituer la *division en camps* clairement distincts (selon la logique de la guerre civile) à la distribution continue entre deux pôles et à toutes les appartenances multiples, partiellement contradictoires, que la séparation des espaces et des temps permet de concilier. En outre, en imposant de trancher en toutes choses à partir d'un principe de choix unique et en excluant ainsi les faux-fuyants et les échappatoires associés à la pluralité des cadres de référence, elle agit comme un *révélateur*, et décourage ou interdit les concessions plus souvent tacites qu'explicites (« on laisse dire », « on ferme les yeux »), les compromis, les accommodements, voire les transactions et les compromissions qui rendent la coexistence tolérable ; en forçant à choisir et à proclamer ses choix, en multipliant les situations où ne pas choisir est encore une manière de choisir, elle tranche dans le flou des relations plus ou moins consciemment entretenu envers et contre tous les facteurs de fission. Les sentiments et les jugements refoulés surgissent au grand jour et l'on pourrait employer, pour décrire les effets de la synchronisation et de l'alternative inévitable qu'elle impose, le mot de Lanson à propos de l'affaire Dreyfus (en soulignant du même coup la validité générale de l'analyse proposée) : « Chaque groupe, chaque individu montra, si je puis dire, le fond de son sac, et sa tendance intérieure »²².

Cet effet se trouve redoublé, dans le cas d'une crise à dominante symbolique, par la mise en question globale, appelant une réponse systématique, que détermine l'apparition dans un secteur de l'univers d'actes et de discours *paradoxaux, discrediting events*, comme dit Goffman, de nature à ébranler la doxa sur laquelle repose l'ordre ordinaire : ce sont les situations extraordinaires dont le paradigme est sans doute l'« assemblée gé-

22. Lanson, *Histoire de la littérature française*, Paris, 1902, 7^e éd., p. 1091, cité par A. Compagnon, *La Troisième République des lettres, de Flaubert à Proust*, Paris, Seuil, 1983, p. 71.

nérale » mettant en scène, dans les locaux universitaires mêmes, et parfois en présence des professeurs, l'inversion symbolique du rapport pédagogique ordinaire (avec, par exemple, le tutoiement des professeurs les plus chenus) et la transgression pratique ou explicite des présupposés objectivés et surtout incorporés de ce rapport ; ce sont les acteurs extraordinaires que révèlent ces situations, étudiants brusquement sortis de l'anonymat, syndicalistes obscurs, connus des seuls initiés, soudain promus au statut de tribuns politiques, voire de leaders révolutionnaires, etc. ; ce sont enfin toutes les mises en question dramatiques ou théâtralisées des croyances et des représentations que les agents ordinaires se font du monde ordinaire, telles les dépositions et les destitutions symboliques des autorités universitaires et les destructions symboliques des symboles des pouvoirs économiques (la Bourse), culturels (l'Odéon ou l'hôtel Massa) ou, à l'inverse, toutes les formes de négation magique des rapports sociaux réels, avec les différentes cérémonies de *fraternisation* symbolique.

Il est clair que les discours et les manifestations critiques ne peuvent rompre la relation doxique au monde social qui est l'effet de la correspondance entre les structures objectives et les structures incorporées que pour autant qu'ils rencontrent, dans l'objectivité, l'état critique propre à déconcerter, par sa logique propre, les anticipations et les attentes préperceptives qui fondent la continuité sans histoire des perceptions et des actions de sens commun. Si la crise a partie liée avec la critique, c'est qu'elle introduit dans la durée une rupture, qu'elle met en suspens l'ordre ordinaire des successions et l'expérience ordinaire du temps comme présence à un avenir déjà présent ; en bouleversant dans la réalité ou dans la représentation la structure des chances objectives (de profit, de réussite sociale, etc.) à laquelle se trouve spontanément ajustée la conduite réputée raisonnable et qui fait l'ordre social comme monde sur lequel on peut compter, c'est-à-dire prévisible et calculable, elle tend à déjouer le sens du placement, *sense of one's place* et sens du bon investissement, qui est inséparablement un sens des réalités et des possibilités que l'on dit raisonnables. C'est le *moment critique* où, en rupture avec l'expérience ordinaire du temps comme simple reconduction du passé ou d'un avenir inscrit dans le passé, tout devient possible (au moins en apparence), où les futurs paraissent vraiment contingents, les avenir réellement indéterminés,

l'instant vraiment instantané, suspendu, sans suite prévisible ou prescrite.

La crise fait apparaître rétrospectivement le champ (en l'occurrence, le champ universitaire) dans sa vérité objective de système de régularités objectives, plus ou moins (très peu, en ce cas) converties en règles ou en règlements explicites, avec lesquelles chaque agent peut et doit compter pour organiser ses investissements ; les possibilités objectivement inscrites dans ce monde sont, pour l'essentiel, attribuées d'avance et le capital (objectivé ou incorporé) confère des droits de préemption sur les possibles, positions susceptibles d'être occupées, pouvoirs ou privilèges susceptibles d'être obtenus. C'est cette structure temporelle du champ, manifestée dans des carrières, des trajectoires, des *cursus honorum*, qui se trouve ébranlée : l'incertitude concernant l'avenir que la crise institue dans l'objectivité même fait que chacun peut croire que les processus de reproduction sont suspendus pour un moment, et que tous les futurs sont possibles et pour tous.

Il va de soi que l'*indétermination provisoire des possibles* est très différemment perçue et appréciée. Elle engendre des espérances plus ou moins « folles » chez les uns, notamment chez tous ceux qui occupent des positions intermédiaires dans les différents champs, prétendants portés à projeter sur l'ordre ancien qu'ils continuent à reconnaître intimement les aspirations nouvelles qu'il excluait et que sa mise en question rend possibles. Pour ceux au contraire qui ont partie liée avec l'ordre établi et avec sa reproduction, donc avec l'avenir « normal » de cette économie dans laquelle ils ont tout investi, et depuis toujours, le surgissement de la *discontinuité* objective, que manifestent brutalement à l'imagination certaines scènes exemplaires, bien faites pour attester que « tout est possible » dans un monde renversé — professeurs réduits à écouter les étudiants, Cohn-Bendit interviewé par Sartre, etc. —, prend des allures de *fin du monde* : les réactions des maîtres les plus complètement identifiés à ce monde social qui, aussi longtemps qu'il s'inscrivait dans le temps cyclique de la reproduction simple, s'apparentait aux sociétés traditionnelles, évoquent le désespoir et le désarroi des anciens de ces sociétés devant l'irruption de modes de vie et de pensée antagonistes à l'axiomatique même de leur existence.

Tels les vieux paysans kabyles parlant des manières de cultiver hérétiques des jeunes, ils ne peuvent que dire leur stupéfaction, leur incrédulité devant l'*incroyable*, le monde renversé, démenti de leur croyance la plus intime, de tout ce qui leur tient à cœur : « En revanche, mais comment le dire ? Est-ce vrai ? N'est-ce pas un mensonge ou une calomnie ? On me dit que des professeurs en seraient venus ces dernières semaines non seulement à refuser de faire passer les examens — ce qui en soi peut se défendre — mais à les boycotter, en notant délibérément de façon incorrecte. On me le dit, mais je ne puis le croire. Des professeurs qui feraient cela ne seraient plus des professeurs. Ils achèveraient sans nul doute de nous déconsidérer. Mais, surtout, ils ruineraient les valeurs sur lesquelles repose notre vie professionnelle, et dont le principe même exige qu'aucun manquement n'y soit possible. » (J. de Romilly, *Nous autres professeurs*, Paris, Fayard, 1969, p. 20). « ... Les journaux et la radio n'ont cessé de dire pendant la crise de mai et juin que les étudiants et les « professeurs » disaient ou faisaient ceci ou cela. Il est bien vrai que des professeurs au sens strict du mot ont manifesté aux côtés des étudiants par horreur viscérale de la police, mais dans l'immense majorité des cas les universitaires qui se sont associés aux étudiants révolutionnaires pour la poursuite de buts précis ont été des assistants ou maîtres-assistants. Le public, que l'on ne renseignait pas là-dessus, se demandait avec stupeur pendant la crise et continue à se demander comment il se fait que les « professeurs » ont participé avec furie à des manifestations dirigées contre les « professeurs » (F. Robert, *Un mandarin prend la parole*, Paris, PUF, 1970, p. 48). En fait, ces professeurs investis ont mis longtemps à sortir de la « stupeur » où les avait jetés « l'irruption des barbares, inconscients de leur barbarie » (R. Aron, *La révolution introuvable*, Paris, Fayard, 1968, p. 13). Ayant à défendre l'inattaquable, un univers sans obligations ni sanctions explicites, fondé sur le « consensus spontané » et l'« adhésion à des évidences » (cf. R. Aron, *op. cit.*, pp. 13, 45, 56), ils n'avaient pas, à proprement parler, d'arguments. D'ailleurs, peut-on et doit-on argumenter pour défendre ce qui va de soi ? Aussi ne font-ils que raconter leur activité d'enseignant, comme si la description (émerveillée) de leur pratique enfermaient la preuve évidente de son excellence : « Qu'un enseignement digne de ce nom implique l'objectivité intellectuelle et, par suite, une stricte neutralité politique dans l'exercice de notre métier, c'est là une évidence qui ne devrait pas avoir besoin d'être rappelée » (J. de Romilly, *op. cit.*, p. 14). L'enseignement est évoqué dans un langage quasi religieux : l'heure de cours est un instant de grâce, un moment de communion intense avec les

élèves; et le plaidoyer pour la profession s'achève dans une profession de foi et d'amour : « Je suis de ceux qui aiment leur métier » (p. 9). « J'étais fière de mon métier et je le suis encore » (p. 8). « J'ai connu la joie d'enseigner ; j'ai aussi connu les vertus universitaires, en tête desquelles vient la probité, une probité souvent poussée jusqu'au scrupule. Ils m'amuse, les élèves ou les étudiants qui veulent contrôler les examens. S'ils savaient ! » (p. 15).

Il est clair au contraire que les enseignants sont d'autant plus enclins à se projeter dans les possibles indéterminés que leur offrent les *disrupting events*, à jeter leurs fantasmes, à la faveur de la levée des censures, sur la page blanche de l'avenir ainsi offert, qu'ils sont moins liés objectivement et subjectivement, dans leur présent et leur avenir, à l'état ancien du système, et aux garanties statutaires de leur compétence spécifique, qu'ils y ont moins investi et qu'ils ont moins à en attendre en retour. Les habitus et les intérêts associés à une trajectoire et à une position dans l'espace universitaire (faculté, discipline, trajectoire scolaire, trajectoire sociale) sont le principe de la perception et de l'appréciation des événements critiques et, par là, la médiation à travers laquelle les effets de ces événements s'effectuent dans des pratiques.

A l'effet de la provocation symbolique qui, en faisant surgir l'insolite ou l'impensable, brise l'adhésion immédiate à l'évidence de l'ordre institué, s'ajoute l'effet de toutes les techniques sociales de contestation ou de subversion, qu'il s'agisse des manifestations comme transgressions collectives, de l'occupation d'espaces réservés et du détournement à des fins inhabituelles d'objets ou de lieux sociaux dont la définition sociale se trouve ainsi suspendue, théâtres, amphithéâtres, ateliers, usines, etc., ou enfin, avec la grève locale ou générale, de la mise en suspens des activités qui structurent l'existence ordinaire. La rupture des rythmes temporels que détermine la grève n'a pas pour effet seulement de produire du temps libre, férié, festif ; comme les jours fériés reproduisent l'effet de synchronisation produit par l'événement historique qu'ils commémorent, la grève manifeste et amplifie l'effet de synchronisation de la crise ; en substituant aux temps de l'existence ordinaire, temps multiples, spécifiés selon les champs et remplis de toutes les activités inscrites dans des calendriers particuliers, un temps vague et presque vide, *commun* aux différents champs et aux

différents groupes, qui, comme le temps de la fête dans la description durkheimienne, est défini par l'inversion de la temporalité ordinaire, la grève matérialise et redouble, par l'effet symbolique de la manifestation, tous les effets propres de la crise.

L'effet de synchronisation joue ici à plein : le temps devient un *temps public*, identique pour tous, mesuré aux mêmes repères, aux mêmes présences, qui, en s'imposant à tous simultanément, imposent à tous la présence au même présent. En outre, de même que dans la fête chacun se trouve renforcé dans ses dispositions festives par le spectacle que les autres lui donnent de leur allégresse, de même ici chacun se trouve révélé à lui-même, et ainsi renforcé, ou légitimé, dans son malaise ou sa révolte, par le fait de voir et d'entendre s'exprimer la révolte ou le malaise des autres (ce qui donne parfois aux débats des allures de psychodrame ou de logothérapie). Il reste que la coïncidence n'est jamais parfaite et que, derrière l'apparence d'homogénéité qu'on retire du discours des porte-parole, se dissimule la diversité des expériences et des expressions. C'est ainsi par exemple que, lorsque le malaise des étudiants et des maîtres issus des catégories sociales jusque-là peu représentées dans les institutions d'enseignement secondaire et surtout supérieur est venu à s'exprimer, à la faveur de la crise, et notamment dans les régions de l'espace scolaire où ces catégories sont le plus représentées, comme les petites universités provinciales, on a pu voir que la mise en question qu'il enfermait, quoique en apparence moins radicale et universelle que celle de l'avant-garde parisienne, plus inclinée aux fraternisations symboliques et au verbalisme révolutionnaire, s'orientait sans doute plus directement vers l'immense socle de silence qui est au fondement de l'institution universitaire²³. Mais le mouvement déclenché par la révolte nobiliaire des étudiants d'origine bourgeoise n'avait que peu de chances de porter au jour tout ce que cachait, dans la phase d'équilibre, la complicité immédiate entre les agents et les présupposés tacites de l'institution, effet de la sélection inséparablement sociale et scolaire d'individus possédant des

dispositions isomorphes aux positions constitutives de l'espace universitaire. En effet, les différents porte-parole attirés du mouvement étudiant ou des syndicats d'enseignants (ou autres) n'étaient guère prédisposés à exprimer un malaise qui n'avait pas de nom dans la phraséologie des appareils politiques et syndicaux, peu préparés à percevoir et à énoncer la dimension proprement culturelle de la domination. Quant au discours spontanéiste des meneurs surgis du mouvement de contestation, il trouvait souvent son principe — comme le disent des slogans tels que « La Sorbonne aux ouvriers ! » ou « Les ouvriers à la Sorbonne ! » — dans la dénégation magique des facteurs déterminants de ce malaise.

Dans le cas du syndicat d'enseignants dominant, le SNESup, le courant qui est sans doute le plus proche des nouveaux entrants et des « intrus » par sa base sociale est aussi le plus directement inspiré ou contrôlé par des appareils à peu près totalement dépourvus de réflexion libre et originale sur le système d'enseignement. La tendance « gauchiste » qui tient la direction du syndicat de 1966 à 1969 et qui, à travers Alain Geismar, alors secrétaire général, joue un rôle important dans le mouvement de Mai, propose une contestation globale de la culture véhiculée par le système scolaire, des relations hiérarchiques (entre patrons et assistants, entre enseignants et étudiants) pensées sur le modèle des rapports de classe comme « relations d'opresseurs à opprimés », et considère le syndicat comme un organisme de « combat contre le système capitaliste en son institution universitaire ». La tendance opposée, qui prend la direction du syndicat à l'occasion du congrès extraordinaire de mars 1969 (cf. F. Gaussen, L'opposition proche du PC renverse la direction « gauchiste » du SNESup, *le Monde*, 18 mars 1969), et qui est dominée par des militants du Parti communiste, entend se concentrer sur les tâches proprement syndicales et fait porter l'essentiel de ses revendications sur les « moyens matériels », la réforme des carrières des enseignants, la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, les « possibilités d'intervention au sein des conseils d'unité d'enseignement et de recherche ». L'absence à peu près totale d'analyse du fonctionnement et des fonctions spécifiques de l'enseignement, le silence absolu, justifié par le souci de « préserver les acquis », sur les contradictions majeures — entre les conditions de la qualité scientifique des enseignants et des enseignements et les conditions de la démocratisation, par exemple — font que ce programme tend à utiliser l'impératif de la « démocratisation de

23. Symboliquement dominés dans l'institution scolaire, ces sortes d'intrus n'ont que très partiellement exprimé la mise en question qu'ils font surgir par leur présence déplacée et le malaise qu'ils éprouvent devant un système transformé par l'effet de leur présence et de leur malaise (comme on le voit bien dans le cas limite des enfants d'immigrés, qui posent les questions les plus radicalement exclues du fonctionnement normal de l'institution).

l'accès à l'enseignement supérieur », slogan vague et vide, comme idéologie justificatrice des revendications corporatistes des enseignants subalternes qui constituent la base sociale du SNESup. Ceci à la faveur d'un amalgame, favorisé par la dénonciation « gauchiste » des « mandarins » et des « conservateurs », entre les hiérarchies universitaires — qui ne sont pas toujours complètement dépourvues de fondement scientifique ou technique — et les hiérarchies sociales, entre la « démocratisation » de la population des enseignants et le nivellement de la population des enseignants.

Des opinions publiées.

En multipliant les occasions proprement politiques, manifestations, assemblées, meetings, etc., où s'élaborent et se professent publiquement et collectivement des prises de position politiques, motions, pétitions, plates-formes, manifestes, programmes, etc., la crise conduit à la constitution d'une problématique politique commune, d'un espace des prises de position constituées, c'est-à-dire explicitement posées et notoirement rattachées à des agents et à des groupes socialement situés, syndicats, partis, mouvements, associations, etc.²⁴; dès lors, qu'on le veuille ou non, qu'on le sache ou non, on ne peut plus éviter de se situer ou d'être situé dans l'espace des positions possibles. C'en est fini de la naïveté et de l'innocence politiques²⁵. Concrètement, à travers toutes les occasions qui obligent à se déclarer ou à se trahir publiquement, c'est-à-dire à « choisir son camp », bon gré mal gré, et dont la limite est représentée par ces sortes de confessions publiques, libres ou forcées, que

24. La manifestation de l'espace des opinions porte à son intensité maximum l'effet que produit l'enquête d'opinion lorsque, à travers des techniques aussi innocentes en apparence que la présentation d'une échelle d'opinions ou d'un ensemble de réponses préformées à une question déterminée, elle impose une problématique explicite, c'est-à-dire un espace de prises de positions constituées.

25. Cette situation est, en permanence, celle des hommes politiques (ou, à un moindre degré, des intellectuels), *hommes publics* sans cesse condamnés à l'opinion *publiée*, *publique*, affichée, donc sommés d'aligner toutes leurs opinions et leurs pratiques sur leur position déclarée dans l'espace politique et de refouler dans le *secret* les *opinions intimes* propres à contredire les prises de position officiellement attachées à la position et au groupe qu'ils expriment — ce qui implique un langage fortement censuré et euphémisé.

furent tant d'interventions aux assemblées de 68, bref, à travers le dévoilement généralisé des opinions politiques qu'elle favorise, la crise politique contraint chaque agent (poussé aussi en ce sens par tous les effets déjà analysés) à engendrer l'ensemble de ses choix à partir d'un principe proprement politique et à appliquer ce même principe à la perception et à l'appréciation des choix des autres agents²⁶. Elle tend du même coup à introduire des séparations définitives entre des gens qui s'accordaient jusque-là parce qu'ils laissaient à l'écart, ou à l'état implicite, par une sorte d'accord tacite, les différences qui pouvaient les séparer, notamment en matière de politique. Ce qu'on appelle la « politisation » désigne le processus au terme duquel le principe de vision et de division politique tend à l'emporter sur tous les autres, rapprochant des gens fort éloignés selon les critères anciens et éloignant des gens tout à fait rapprochés dans les jugements et les choix de l'existence antérieure : l'exaltation émotionnelle suscitée par la « révolte des maîtres-assistants » a pu ainsi porter certains « universitaires éminents » à rejoindre, l'espace d'une pétition et parfois durablement, des « professeurs ordinaires » pour lesquels ils n'avaient jusque-là que mépris²⁷; cependant que des rapprochements, voués à apparaître à l'autre camp comme des fraternisations contre-nature, s'établissaient aussi, par-delà les différences de grade, de statut et de compétence reconnue, entre ceux qui communiaient dans l'« esprit de Mai ». La logique de la pensée classificatoire qui tend ainsi à s'imposer porte chacun à se penser comme personne collective, parlant avec toute l'autorité d'un groupe, en même temps qu'à instituer chacun des membres de la classe opposée en responsable des faits et des méfaits de l'ensemble du groupe dont il

26. Une des conséquences de ces analyses est de faire apparaître la naïveté de la question de l'opinion « vraie » : l'opinion se définit chaque fois dans la relation singulière entre une disposition expressive et une situation de marché. Et l'on pourrait se donner pour projet d'établir, pour chaque agent ou classe d'agents, un *profil politique* correspondant aux opinions qu'il peut professer (sur chacune des questions politiquement constituées au moment considéré) en fonction des lois spécifiques (de censure, notamment) du marché considéré (la situation d'enquête étant un de ces marchés, situé du côté du pôle de l'officialité); et de déterminer en fonction de quelles caractéristiques de l'agent varie l'écart entre opinions publiques et opinions intimes.

27. Il suffira, pour donner à ces analyses toute leur généralité, de rappeler les propos de la duchesse de Guermantes faisant remarquer que, dans tel salon « si charmant autrefois », on trouve « toutes les personnes que l'on a passé sa vie à éviter, sous prétexte qu'elles sont contre Dreyfus, et d'autres, dont on n'a pas idée qui c'est » (M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, II, Paris, Gallimard (La Pléiade), 1954, p. 238).

participe : tel professeur qui, au cours d'un séminaire tenu pendant les journées de Mai, discute avec ses étudiants se pense — il le dira dans ses Mémoires — comme instaurant une discussion avec les « étudiants maoïstes » ou avec « le mouvement gauchiste »²⁸; et ce groupe de professeurs éminents qui, au même moment, travaille à préparer les principes d'une réforme de l'Université accueille avec l'attention due à une personne morale les interventions d'un étudiant en sciences sans mandat qui vient de loin en loin prendre part à ses discussions.

Dans l'existence ordinaire, le principe proprement politique de choix n'est en un sens que le *relais visible* de facteurs qui, comme les dispositions et les intérêts, sont liés à la position (dans l'espace social, dans le champ du pouvoir et dans le champ universitaire); mais, en raison de son caractère explicite et différentiel de *parti* (ou de parti pris), position consciemment affirmée et déterminée négativement par l'ensemble des positions différentes ou opposées, il permet l'application généralisée et systématique de critères spécifiquement politiques à l'ensemble des problèmes, et notamment, à ceux-là mêmes qui touchent seulement à des intérêts secondaires, marginaux (cet effet de généralisation et de systématisation étant évidemment d'autant plus « réussi » que le capital culturel est plus important et l'inclination et l'aptitude à la *cohérence* plus grande, ce qui place les universitaires et les intellectuels, professionnels de la chose, dans une position privilégiée). C'est ainsi que les maîtres-assistants qui sont favorables au changement sur un point fondamental (pour eux et aussi pour la reproduction du système), à savoir la question des carrières, seront conduits par le souci d'obéir au principe explicite et objectif de leurs opinions politiques constituées à prendre des positions progressistes sur des problèmes, universitaires (comme la sélection) ou autres, qui

ne touchent pas directement à leurs intérêts²⁹. Et l'on peut même comprendre dans cette logique les cas, paradoxaux, dont le paradigme est celui des aristocrates de l'Ancien Régime convertis aux idées nouvelles, où les contraintes formelles de la cohérence l'emportent sur l'effet des intérêts focaux. C'est parce qu'on ne passe des positions sociales aux prises de position sur des questions secondaires que par la médiation des opinions politiques constituées (ce qui ne veut pas dire nécessairement affichées, publiques), que ces prises de position issues d'un principe explicite peuvent menacer (de manière toute théorique, au moins hors des temps de crise) les intérêts inscrits dans la position. La crise du champ universitaire comme révolution spécifique mettant en question directement les intérêts associés à une position dominante dans ce champ a pour effet de suspendre la distance par rapport aux intérêts proprement universitaires que pouvait introduire l'autonomie relative de la logique proprement politique : les réactions primaires devant la crise ont clairement pour principe la position des enseignants dans le champ universitaire, ou, plus précisément, le degré auquel la satisfaction présente et future de leurs intérêts spécifiques dépend de la conservation ou de la subversion des rapports de force constitutifs du champ universitaire. Si ces prises de position, dont les déterminants sociaux se trouvent ainsi manifestés au grand jour, peuvent apparaître comme des conversions ou des reniements, c'est que, aussi longtemps que l'ordre universitaire n'est pas menacé, les prises de parti, notamment sur le terrain de la politique générale, mais aussi, quoique dans des limites plus restreintes, sur le terrain proprement universitaire, peuvent avoir pour principe non la position dans le champ universitaire mais, surtout pour les professeurs les plus proches du pôle « intellectuel », la position dans le champ du pouvoir et le parti politique qui est traditionnellement inscrit, sur le mode de l'être et du devoir-être, dans les positions dominées de ce champ. Le retour aux intérêts primaires, inscrits dans le champ d'appartenance le plus proche, contraint à renoncer aux jeux que

28. Là encore, comme en chacun des points de l'analyse, on peut invoquer Proust : « M. de Norpois posait ces questions à Bloch avec une véhémence qui, tout en intimidant mon camarade, le flattait aussi ; car l'ambassadeur avait l'air de s'adresser en lui à tout un parti, d'interroger Bloch comme s'il avait reçu les confidences de ce parti et pouvait assumer la responsabilité des décisions qui seraient prises. « Si vous ne désarmiez pas, continua M. de Norpois, sans attendre la réponse collective de Bloch, si, avant même que fût séchée l'encre du décret qui instituerait la procédure de révision, obéissant à je ne sais quel insidieux mot d'ordre, vous ne désarmiez pas, mais vous confirmiez dans une opposition stérile qui semble pour certains l'*ultima ratio* de la politique, si vous vous retiriez sous votre tente et brûliez vos vaisseaux, ce serait à votre grand dam » (M. Proust, *op. cit.*, pp. 245-246).

29. Dans la période qui suit immédiatement la crise, le degré auquel les problèmes universitaires s'imposent comme problèmes politiques, devant être posés et résolus à partir de principes politiques, au lieu de rester dans l'ordre de l'indiscuté, varie selon les facultés, le lien entre les opinions sur l'Université et les opinions politiques (ce qu'on appelle la « politisation ») se renforçant quand on va des facultés de médecine ou de droit aux facultés des sciences et des lettres (Enquête de l'AEERS de 1969).

permettaient les appartenances de niveaux différents ; et, nombre de prises de parti pour ou contre le mouvement de Mai sont des rationalisations politiques, imposées par l'effet de politisation, de réactions qui n'ont pas la politique pour principe : la situation de la philologie ou de la linguistique, ou même de tel courant de la linguistique, se laisse apercevoir dans des engagements d'apparence purement politiques — contre le Parti communiste et les gauchistes, ou avec le Parti communiste et contre les gauchistes, assimilés, dans tel cas particulier, au modernisme et, par là, à l'Amérique ou au chomskysme — où s'expriment les pulsions et les impulsions, souvent pathétiques, d'individus ou de groupes attachés à défendre leur être social.

L'illusion de la spontanéité.

L'effet de *context awareness* qui résulte de la perception globale des positions manifestées (et qui s'exerce d'autant plus fortement sur les agents que la compétence politique leur est plus fortement assignée socialement) tend sans doute à réduire l'efficacité des effets d'allodoxia en rendant moins floue, moins brouillée, donc plus lisible que dans l'existence ordinaire, la relation qui s'établit entre l'espace des prises de position politiques et l'espace des positions sociales. Mais il va de soi que les différentes espèces d'opinions objectivées, manifestations, slogans, pétitions, manifestes, plates-formes et programmes, qui surgissent dans la situation de crise sont aussi éloignés de l'opinion dite publique obtenue par agrégation statistique d'opinions isolées (on sait l'hostilité des appareils politiques ou syndicaux à l'égard des consultations anonymes) que de l'opinion collective qui naîtrait spontanément de la dialectique spontanée des opinions individuelles librement exprimées et confrontées, dans la fusion et l'effusion de l'élan révolutionnaire. Ni addition mécanique des opinions individuelles, ni fusion mystique des consciences exaltées par l'effervescence collective, la production symbolique des temps de crise n'est pas différente dans son principe de celle qui s'accomplit en temps ordinaire, à travers l'échange — le plus souvent à sens unique — entre les professionnels de la construction et de l'imposition de la définition du monde social et ceux qu'ils sont censés exprimer — si ce n'est que, comme on l'a vu, l'action politique de mobilisation

des dominés trouve un renfort dans la crise et les effets de « politisation » qu'elle détermine. Le mythe de la prise de conscience comme fondement du rassemblement volontaire d'un groupe autour d'intérêts communs consciemment appréhendés ou, si l'on préfère, comme coïncidence immédiate des consciences individuelles de l'ensemble des membres de la classe théorique avec les lois immanentes de l'histoire qui les constituent comme groupe en même temps qu'elles leur assignent les fins à la fois nécessaires et libres de leur action, masque le travail de construction du groupe et de la vision collective du monde qui s'accomplit dans la construction d'institutions communes et d'une bureaucratie de *plénipotentiaires* chargés de *représenter* le groupe potentiel des agents unis par des affinités d'habitus et d'intérêts, et de le faire exister comme force politique dans et par cette représentation.

Ce travail n'est sans doute jamais aussi important qu'en période de crise, où le sens d'un monde social plus que jamais intotalisable vacille ; et de fait, les appareils politiques et surtout les hommes d'appareil, formés aux techniques sociales de manipulation des groupes par la fréquentation des appareils — s'agirait-il de ceux qui font presque toute la réalité de tant de groupuscules et de sectes politiques, plus riches en leaders qu'en militants — ne sont peut-être jamais aussi présents et agissants qu'en ces circonstances. Dans les vastes rassemblements semi-anonymes des moments critiques, les mécanismes de la concurrence pour l'expression et l'imposition de l'opinion légitime qui, à la façon des mécanismes du marché, agissent, comme dit quelque part Engels, « en dépit de l'anarchie, dans et par l'anarchie », favorisent les détenteurs de techniques de parole et d'appropriation des lieux de parole et de techniques organisationnelles d'unanimité et de monopolisation du sens et de l'expression du sens (comme le vote à main levée ou par acclamations de motions ou de pétitions rédigées par quelques-uns et souvent très peu inspirées des discussions interminables qu'elles sont censées exprimer, etc.)³⁰. Paradoxalement, l'apparition de porte-parole jusque-là inconnus et le défi qu'ils ont lancé aux hérauts attitrés des grandes organisations politiques et

30. On n'a pas remarqué que la plupart des « textes de Mai » sont anonymes ou signés de sigles qui ne permettent pas d'en situer les auteurs. Les possibilités d'analyse s'en

surtout syndicales ont dissimulé qu'il n'est sans doute pas de situation plus favorable aux professionnels de la prise de parole publique de type politique que les situations de crise en apparence totalement abandonnées à la « spontanéité des masses » : et, de fait, de même que les prophètes de l'ancien judaïsme étaient souvent des transfuges de la caste des prêtres, de même la plupart des leaders surgis de l'« élan populaire » avaient en réalité fait leurs classes politiques dans des appareils divers, ceux des syndicats étudiants ou universitaires ou ceux des partis, groupuscules ou sectes « révolutionnaires » où s'acquiert une compétence spécifique, faite pour l'essentiel d'un ensemble d'instruments linguistiques et posturaux, d'une rhétorique à la fois verbale et corporelle, qui permet de prendre et de tenir les lieux et les instruments institutionnalisés de la parole. Il faudrait pouvoir évoquer le style typique du discours de Mai, théâtralisation populiste du discours « populaire », dont le relâchement syntaxique et articulatoire masque une formidable violence rhétorique, violence molle, décontractée, mais enveloppante et lancinante, spécialement visible dans les techniques d'interpellation et d'interruption, de mise en question et de mise en demeure qui permettent de prendre et de tenir la parole, dans les phrases en coup de poing, qui coupent court à toutes les subtilités analytiques, dans la répétition obsessionnelle, destinée à décourager l'interruption et l'interrogation, etc.³¹. On oublie en effet que la *prise de parole*, dont on a tant parlé pendant et après Mai, est toujours une prise de la parole des autres, ou plutôt de leur silence, comme le disaient si cruellement ces rencontres entre étudiants et « travailleurs » où les porte-parole des premiers mettaient en scène la parole et le silence des seconds : en effet, au président d'une société des agrégés à peu près démunie d'adhérents qui parle au nom de tous les agrégés, au secrétaire d'un syndicat qui engage l'ensemble de ses adhérents sur des mots d'ordre surgis de son seul habitus ou de l'effet d'entraîne-

trouvent considérablement limitées : il faut croire éperdument à l'efficacité de l'analyse interne pour espérer comprendre réellement de tels écrits, dont on ne peut caractériser socialement ni les auteurs ni davantage les conditions sociales de production et de réception (d'approbation). Ceci vaudrait sans doute pour beaucoup d'écrits produits dans des conditions semblables.

31. L'analyse de ces habitus *doubles*, à l'ambition ambiguë, et déniée, permettrait de mieux comprendre la réussite ultérieure, dans la presse, l'édition, les relations publiques, le marketing, voire l'entreprise capitaliste, de nombre de leaders de Mai.

ment du modèle rêvé du leader révolutionnaire, au leader d'un jour d'une assemblée générale qui appelle à voter une motion révolutionnaire en faveur de l'abolition des diplômes ou une réforme des statuts de l'Université issue de son imagination corporative, les individus objectivement engagés par l'effet de l'appartenance catégorielle ne peuvent opposer que le silence résigné, les vaines révoltes de la protestation sérielle ou la fondation sectaire de groupes dissidents, voués à disparaître ou à connaître à leur tour les effets de dépossession de la délégation.

Il reste qu'il existe une sorte d'incompatibilité entre les situations de crise et les appareils, s'agirait-il de ceux qui, comme les partis de gauche ou les syndicats ouvriers, doivent reproduire *en temps ordinaire* certains des effets que la crise produit aussi, mais de façon essentiellement discontinue et extraordinaire, comme les effets de « politisation » et de mobilisation. Ainsi, l'*action de représentation* qui fait l'existence perçue de la classe représentée doit s'appuyer sur des institutions officielles, dotées de *permanences* (locaux, bureaux, secrétariats, etc.) et de *permanents* qui ont à accomplir *continûment*, ou avec une périodicité réglée et régulière, des actes destinés à entretenir l'état de mobilisation du groupe représenté et du groupe des représentants (production de tracts, collage d'affiches, vente de journaux, distribution de cartes, prélèvement de cotisations, organisation de congrès, de fêtes, de réunions et de meetings, etc.) et qui, en s'appuyant sur les effets de leur action permanente, peuvent produire des *crises sur ordre* telles que manifestations, grèves, arrêts de travail, etc. Il y a là au moins la virtualité d'une contradiction entre les tendances immanentes de l'organisation permanente, et de ceux qui ont partie liée avec elle et avec sa reproduction, et les fins qu'elle est censée servir : l'autonomisation d'une organisation qui devient à elle-même sa propre fin porte à sacrifier les fonctions externes aux fonctions internes d'auto-reproduction. Ainsi s'explique que des appareils officiellement mandatés pour produire ou entretenir les états *critiques* puissent manquer à cette fonction lorsque la crise n'est pas un effet contrôlé de leur action et qu'elle enferme de ce fait une menace pour leur ordre interne, sinon leur existence même.

Sans doute la situation de crise est-elle plus favorable que l'ordre ordinaire à une subversion de l'espace des porte-parole, c'est-à-dire du champ politique en tant que tel. En effet, pour si puissant que soit l'effet des techniques sociales qui tendent à

contrecarrer ou à encadrer l'improvisation des non-professionnels, ceux-ci, renforcés et soutenus par la rencontre de dispositions affines, peuvent profiter de la levée des censures pour contribuer à l'effet sans doute le plus important et le plus durable de la crise : la révolution symbolique comme transformation profonde des modes de pensée et de vie, et, plus précisément, de toute la dimension symbolique de l'existence quotidienne. Fonctionnant comme une sorte de rituel collectif de rupture avec les routines et les attachements ordinaires destiné à conduire à la *metanoïa*, à la conversion spirituelle, la crise suscite d'innombrables conversions simultanées, qui se renforcent et se soutiennent mutuellement ; elle transforme le regard que les agents portent à l'ordinaire sur la symbolique des rapports sociaux, et notamment des hiérarchies, faisant resurgir la dimension politique, hautement refoulée, des pratiques symboliques les plus ordinaires : formules de politesse, gestes de préséance en usage entre les rangs sociaux, les âges ou les sexes, habitudes cosmétiques et vestimentaires, etc. Et seules les techniques du *Bildungsroman* pourraient permettre de faire voir comment crise collective et crises personnelles se servent mutuellement d'occasion, comment la révision politique s'accompagne d'une régénération de la personne, attestée par les changements de la symbolique vestimentaire et cosmétique qui scellent l'engagement total dans une vision éthico-politique du monde social, instituée en principe de toute la conduite de la vie, privée autant que publique.

annexes

annexe 1

Les sources utilisées

1. Indicateurs démographiques et indicateurs de capital économique et social hérité ou acquis.

Les informations sur l'âge, le lieu de naissance, l'état matrimonial, le nombre d'enfants, le lieu de résidence, la catégorie socio-professionnelle du père et les décorations ont été collectées par le dépouillement systématique des *Annales de l'université de Paris*, revue trimestrielle publiée par la Sorbonne jusqu'en décembre 1968, qui donne un curriculum détaillé de chacun des professeurs nommés à Paris, une liste de ses publications et de ses travaux en cours, des comptes rendus de ses missions à l'étranger, des informations sur les distinctions françaises ou étrangères qu'il a obtenues, en même temps qu'une « chronique » contenant des indications précieuses sur la « vie universitaire », les contacts avec la haute administration et les cérémonies universitaires. (On a trouvé quelques renseignements utiles dans le fichier biographique de la bibliothèque de la Ville de Paris). On a aussi dépouillé le *Who's who in France* 1970 (et, le cas échéant, des années antérieures); différents dictionnaires biographiques, dont l'*International Who's Who* 1971-1973, le *Nouveau dictionnaire national des contemporains* 1962, le *Dictionary of International Biography* 1971, et *Africanistes spécialistes des sciences sociales* 1963. (Il n'est pas besoin de dire que le rassemblement de ces sources est par soi une recherche longue et difficile et que certaines d'entre elles, souvent les plus précieuses, comme les *Annales de l'université de Paris*, n'ont été découvertes que tout à la fin.) Mais on a eu surtout recours, pour préciser et contrôler les informations publiées, aux données fournies par des enquêtes administratives (en portant l'effort spécialement sur les professeurs de lettres et de sciences, qui étaient les moins bien représentés dans les autres sources). Entre toutes ces sources complémentaires, les plus précieuses ont été sans aucun doute l'Enquête sur les scientifiques et surtout l'Enquête sur les chercheurs en lettres, sciences sociales, science économique, science politique et histoire du droit, entreprises avec notre collaboration en 1963-1964 et 1967-1968 par le Service

d'échanges et d'informations scientifiques de la Maison des sciences de l'homme, en vue de l'élaboration d'un annuaire des chercheurs : si, en dépit d'un taux de réponse très élevé, 80 % dans l'ensemble, elle souffre des défauts inhérents à toute enquête par correspondance, cette enquête a le double mérite de fournir une information *très complète*, notamment sur la carrière universitaire et les publications, et aussi sur l'origine sociale, pour l'ensemble du corps enseignant — avec des taux de représentation qui décroissent toutefois selon la position dans la hiérarchie. On a aussi puisé quelques informations dans les réponses à la consultation nationale de l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique de 1969 ; dans l'enquête auprès de l'Association des écrivains scientifiques de France de 1968 et auprès des écrivains du Pen-club de 1973. Autre source extrêmement précieuse, les notices nécrologiques parues après 1970 dans les annuaires d'anciens élèves des grandes écoles et diverses revues professionnelles : on a ainsi dépouillé l'*Annuaire de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale supérieure*, de 1970 à 1980 ; la *Revue des études latines*, de 1970 à 1980 ; le *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, de 1970 à 1980 ; la *Revue d'études grecques*, de 1970 à 1980 ; la *Revue d'études italiennes*, de 1970 à 1980 ; et aussi les comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres, de 1970 à 1980. On a consulté enfin les dossiers spéciaux que le journal *Le Monde* détient sur les personnalités les plus marquantes.

En dernier recours, lorsque l'information ne pouvait être recueillie ni par ces moyens ni auprès d'informateurs sûrs, on a procédé à quelques enquêtes complémentaires auprès des intéressés eux-mêmes, soit par interview approfondie à domicile, soit par téléphone. La confrontation de ces sources multiples a permis souvent d'affiner, voire de corriger, telle ou telle des informations que les dictionnaires biographiques donnaient pourtant comme sûre. Ainsi par exemple tel professeur dont le père était, selon le *Who's who*, « viticulteur », était en réalité « propriétaire viticulteur, licencié en droit » ; le père de tel autre, déclaré « professeur », était « instituteur, titulaire du brevet supérieur » ; le père de tel ou tel autre n'était pas « négociant » ou « fonctionnaire », mais « fondé de pouvoir d'une société de commerce de textile » ou « receveur des PTT ». Dans tel autre cas, on a pu apprendre par l'interrogation directe qu'un « agent d'affaires », d'abord classé parmi les gros négociants, était en réalité un petit clerc de notaire qui s'était mis à son compte pour conseiller des particuliers dans leurs affaires. De façon générale, les articles des dictionnaires biographiques, que les intéressés remplissent, ou du moins contrôlent eux-mêmes, présentent un biais systématique dans le sens de l'*indétermination maximum* (les rédacteurs du *Who's who* disent qu'il leur faut insister pour obtenir qu'une réponse soit donnée et qu'ils proposent parfois eux-mêmes des compromis euphémistiques du genre de « fonction-

naire »). Cette stratégie qui, sauf dans quelques cas particuliers de filiation ostentatoire, semble très commune, tend à minimiser les différences sociales (donc le poids de l'origine sociale dans l'analyse). Outre le refus ordinaire d'être classé qui s'exprime dans la recherche de la classe la plus englobante et la plus vague, le souci de façonner sa propre image, en modifiant le cas échéant l'image de son origine, donc de sa trajectoire et de ses mérites, conduit selon le cas à se donner un point de départ plus ou moins élevé qu'il ne l'est en réalité (on a ainsi songé un moment à coder les cas d'écart et leur orientation pour essayer d'en déterminer la logique). Tout ceci fait surgir des problèmes extrêmement difficiles au niveau du codage : outre qu'un code rigoureux ne pourrait être établi que sur la base d'une connaissance rigoureuse et complète de ce qu'était la structure des professions pour la génération des pères de professeurs qui se distribuent eux-mêmes sur deux générations (au sens biologique), l'information disponible est très inégale, en sorte que les codes retenus risquent toujours d'être trop fins pour les cas les moins documentés (ce qui conduit à un sur-codage — dans le cas, par exemple, où l'on essaie de distinguer des catégories d'ingénieurs ou de commerçants) ou trop grossiers pour les cas les plus documentés (ce qui conduit à un sous-codage et à une perte d'information).

En ce qui concerne la religion, on a classé comme juifs ou protestants, religions minoritaires, l'ensemble des membres d'origine (sans tenir compte de l'intensité de la pratique) tandis que pour les catholiques, religion majoritaire, on distinguait les catholiques notoires, désignés par leur appartenance à des organismes liés à l'Église et recensés dans l'*Annuaire catholique de France* 1967 (et dont on avait pu recueillir par ailleurs la composition ; cf. P. Bourdieu et M. de Saint-Martin, *La sainte Famille, l'Épiscopat français dans le champ du pouvoir*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 44-45, nov. 1982, pp. 2-53) ou leur participation à des activités ou des organismes (revues, associations, etc.) d'obédience catholique déclarée (comme le Centre catholique des intellectuels français). Pour les juifs, on s'est appuyé sur le *Guide juif de France* 1971 et, comme pour les protestants, on a consulté des informateurs compétents (pasteurs, rabbins, responsables d'associations religieuses, etc.). On a aussi consulté l'*Annuaire Châteaudun* sur les *mouvements confessionnels*. Bien qu'on ait tout fait pour essayer de minimiser les risques d'erreur (notamment en ne tenant pour certaine que l'information confirmée par plusieurs personnes), on ne peut être parfaitement assuré d'y avoir complètement réussi.

2. Indicateurs du capital culturel, hérité ou acquis.

Les sources d'informations biographiques déjà mentionnées ci-des-

sus (dictionnaires biographiques, enquêtes complémentaires, notices nécrologiques, informateurs, interviews) ont livré, sur les études menées dans le cycle secondaire (type d'établissement fréquenté, public ou privé, parisien ou provincial) et dans l'enseignement supérieur (à Paris ou en province, partiellement à l'étranger ou non, en université ou en grande école), des informations qu'il a fallu bien souvent préciser, du fait par exemple de la confusion fréquente de l'établissement fréquenté pour les études secondaires et de l'établissement de préparation aux grandes écoles. On a en outre consulté, pour préciser l'appartenance à une grande école, les listes d'anciens élèves publiées par les annuaires des grandes écoles (*l'Annuaire de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale supérieure d'Ulm*, *l'Annuaire par promotions de l'École normale supérieure de Sèvres*, *l'Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, *l'Annuaire de l'Association amicale des anciennes élèves de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses*, *l'Annuaire des anciens de Sciences-po*, *l'Annuaire des Ponts et Chaussées*, *HEC Annuaire officiel*, *Anciens élèves de l'École nationale d'administration*, *Société amicale des anciens élèves de l'École polytechnique*, *l'Annuaire des Mines*, *l'Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École centrale des arts et manufactures*). Le passage par une grande école a des valeurs très inégales selon les différentes facultés : si le passage par l'École normale supérieure, par exemple, a un poids très important à l'intérieur des facultés des lettres, il signifie déjà tout autre chose à l'intérieur des facultés des sciences, où l'École normale supérieure est concurrencée par d'autres grandes écoles, comme l'École polytechnique, l'École des mines ou l'École centrale ; il est presque dépourvu de signification à l'intérieur des facultés de droit, où prédominent le passage par l'Institut d'études politiques, plus banal, et l'École nationale d'administration, plus rare toutefois que le passage par l'École normale supérieure en lettres. Enfin, il ne signifie plus rien dans les facultés de médecine.

Aussi a-t-il paru nécessaire d'examiner un critère de réussite scolaire plus uniformément significatif, la nomination au Concours général. Il aurait sans doute été plus satisfaisant de pouvoir repérer les professeurs qui ont été présentés au Concours général dans une ou plusieurs matières durant leurs classes de première ou de terminale, mais, faute d'une liste exhaustive des candidats, on n'a pu enregistrer que les réussites. On a consulté pour cela *l'Annuaire de l'Association des lauréats du Concours général* de 1974, et, comme cet annuaire ne recensait que les adhérents de l'Association (et non l'ensemble des lauréats du Concours), on a consulté toutes les années précédentes de l'Annuaire que l'on a pu rassembler, ainsi que les bulletins périodiques de l'Association, pour essayer de retrouver la plus grande part possible des adhérents temporaires. Il reste que le taux de lauréats au Concours général est ici sans doute sous-estimé.

D'autres critères encore, capables de donner une indication de réussite ou de précocité scolaire (les deux aspects étant souvent étroitement liés), ont été examinés sans pouvoir être retenus. Il en est ainsi de toutes les informations liées aux quelques grandes épreuves qui jalonnent la vie universitaire : l'agrégation et la thèse d'État pour les lettres et les sciences, le doctorat et l'agrégation pour le droit, l'internat et l'agrégation pour la médecine. On a relevé pour l'ensemble de l'échantillon, grâce aux fichiers du ministère de l'Éducation nationale, les titres obtenus (agrégé, docteur, interne, etc.), l'âge auquel ils avaient été obtenus et le rang d'admission. Mais les informations recueillies restent incomparables entre les différentes facultés. Par exemple, si, d'une manière très grossière, on peut considérer comme équivalentes la thèse d'État des littéraires et des scientifiques et l'agrégation des juristes et des médecins, on ne peut pour autant, comme on serait tenté de le faire, les assimiler au point de comparer directement les âges auxquels sont obtenus ces différents titres ; ou encore, même quand il existe une similitude dans les structures, comme c'est le cas entre les facultés des lettres et des sciences, il y a des effets d'institution qui expliquent que la thèse d'État se soutienne plus tôt en sciences qu'en lettres.

On ne mentionnera que pour mémoire les autres pistes de recherche un moment explorées, puis abandonnées, pour tenter de préciser le capital scolaire des professeurs de l'échantillon. Ainsi, le fait d'avoir passé un double bac, ou une double licence, représente un indice certain de réussite scolaire et universitaire, mais il a été impossible de l'établir de façon systématique pour l'ensemble de l'échantillon. De même, à l'autre extrémité de la carrière universitaire, l'âge de nomination à la classe exceptionnelle (échelon E) est un bon indicateur de la réussite professionnelle, mais il ne concerne qu'un nombre limité des universitaires de l'échantillon. Aussi, bien que l'information fût en ce cas disponible (à l'opposé des informations sur le double bac ou la double licence) et rigoureusement enregistrée, on s'est résigné à ne pas l'utiliser. On a donc dû renoncer, dans plus d'un cas, à coder et à exploiter des données très significatives parce qu'elles n'étaient disponibles que pour une partie trop faible ou trop mal distribuée de la population.

3. Indicateurs du capital de pouvoir universitaire.

L'appartenance au Comité consultatif des universités a été établie en consultant *l'Annuaire de l'Éducation nationale*, 1968 (divisions des lettres, des sciences, des sciences médicales, du droit et des sciences économiques) qui publie la liste des membres élus ou nommés en 1966, le *Mémento SNESup* daté du 1^{er} mai 1971 qui donne la liste

des membres du CCU de 1969, enfin *Les universités et la recherche scientifique*, dossier-enquête du SNESup, Supplément n° 60 du *Bulletin du SNESup*, décembre 1975, qui donne la liste des membres du CCU en 1975. On a codé le nombre d'apparitions.

L'examen de la composition du Conseil supérieur de l'éducation nationale et du Conseil de l'enseignement supérieur a conduit à écarter ces indicateurs. Dans le premier cas, en effet, sur les 106 membres que compte le Conseil supérieur de l'Éducation nationale, d'après l'*Annuaire de l'Éducation nationale* 1968, seuls 16 se rattachent à l'enseignement supérieur (dont sept seulement pour l'ensemble des facultés parisiennes); dans le second cas, plus de la moitié des 63 membres du Conseil de l'enseignement supérieur figurent dans ce conseil soit au titre de membres représentant l'administration (n = 19), soit au titre de représentants d'associations et d'organisations diverses, comme la Commission interministérielle des études médicales ou la Fédération nationale des associations d'élèves des grandes écoles (n = 13), et la part des professeurs parisiens parmi les membres élus (n = 31) est très faible.

Le pouvoir universitaire pouvant s'exercer aussi dans les limites des différentes institutions universitaires, on a relevé, dans l'*Annuaire de l'Éducation nationale* 1968, et dans les *Annales de l'Université de Paris*, les professeurs qui avaient exercé des fonctions de responsabilité dans leur institution, soit qu'ils aient été, à un moment ou à un autre, membre du Conseil de l'université de Paris, doyen, vice-doyen, assesseur de faculté, directeur d'institut de faculté ou d'université, directeur de collège scientifique universitaire, de collège littéraire universitaire ou de collège universitaire de droit et des sciences économiques, doyen de CHU, directeur d'IUT, etc., soit qu'ils aient été, à un moment quelconque, directeur d'une École comme l'École des chartes, du Louvre, d'Athènes, de Rome, de physique-chimie, des langues orientales, ou encore directeur d'une École normale supérieure, etc.

Le fait d'être membre de l'Institut (de l'Académie des inscriptions et belles lettres, de l'Académie des sciences, ou de l'Académie des sciences morales et politiques) ou de l'Académie nationale de médecine confère un crédit particulier et renforce du même coup le pouvoir associé à la fonction. Les membres de l'Institut ont été dénombrés grâce à l'*Annuaire de l'Institut de France* et les membres de l'Académie nationale de médecine au moyen de l'*Annuaire de l'Éducation nationale* 1968. On a renoncé à coder l'appartenance à d'autres académies et sociétés savantes, faute de pouvoir assigner sans enquête préalable leur juste valeur à des institutions très diverses et très dispersées. Il en est de même des distinctions professionnelles, information qu'on pouvait aisément recueillir en suivant par exemple la rubrique « Distinctions et nominations » du *Courrier du CNRS*: ces distinctions ont

une valeur trop inégale pour qu'on puisse les enregistrer purement et simplement sans entrer dans les détails. Seuls les titres de docteur *honoris causa* dans des universités étrangères ont été relevés, mais uniquement pour les professeurs de lettres de l'échantillon restreint qui, étant plus sélectionnés, avaient plus de chances de figurer dans les dictionnaires biographiques.

Enfin, dans le cas de l'enquête sur les seuls professeurs de facultés littéraires, on a relevé la participation aux jurys d'agrégation et du concours d'entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. On a ainsi consulté les listes des jurys d'agrégation entre 1959 et 1980 et des jurys d'examen au concours d'entrée à l'ENS de 1961 à 1981 (lettres). Il est apparu à cette occasion que la participation des professeurs de l'enseignement supérieur à ces jurys allait en diminuant depuis le début des années 60 et que ces positions semblaient avoir perdu quelque peu de leur valeur. On a par ailleurs cherché à connaître la participation des professeurs de lettres aux comités de rédaction de revues scientifiques: on a ainsi étudié la composition des comités de rédaction des revues de sciences humaines éditées par les Presses universitaires de France en 1970, soit 41 revues, et par l'École pratique des hautes études en 1969, soit 8 revues.

4. Indicateurs du capital de pouvoir et de prestige scientifique.

Les liens qui unissent les professeurs d'enseignement supérieur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) représentent les principaux indicateurs retenus pour mesurer leur prestige scientifique. La participation au Directoire et aux différentes sections du Comité national de la recherche scientifique a été relevée pour les années 1963, 1967 et 1971, en consultant les listes des membres du Directoire et du Comité publiées par le CNRS. On a mesuré la fréquence d'apparition des mêmes noms dans les trois listes et différencié les membres des sections selon qu'ils avaient été nommés ou élus. Mais on a renoncé à prendre en compte ces informations dans l'analyse: le droit et la médecine sont en effet beaucoup moins tournés que les lettres et surtout les sciences vers le CNRS. De même, on n'a pu coder des propriétés qui, comme la présidence de commissions ou de jurys, sont le fait d'un tout petit nombre de professeurs, d'ailleurs déjà caractérisés par la multiplicité des positions de ce type qu'ils occupent.

La direction d'un laboratoire CNRS a semblé constituer un indice de prestige scientifique beaucoup plus sûr que la direction d'une « équipe de recherche » sans plus de précision. En effet, la direction d'une équipe peut ne désigner qu'une responsabilité administrative, liée à la fonction et à l'ancienneté. On a consulté les plaquettes publiées par le CNRS, *Services et laboratoires* 1968, *Les formations de recherche*

1972 et 1973, et l'*Annuaire de l'Éducation nationale* 1968. Il faut toutefois garder à l'esprit que la proportion de professeurs qui sont en même temps directeurs d'un laboratoire est sous-estimée, et qu'il aurait fallu, en toute rigueur, introduire les directeurs de laboratoire du CNAM, du Muséum national, du Collège de France, etc. Mais c'était là ouvrir des choix dont il aurait été impossible de garantir la pertinence et l'exhaustivité.

Pour la médaille du CNRS, on a dépouillé la liste des médailles d'or, d'argent et de bronze décernées par le CNRS de 1962 à 1972.

La mesure de la fréquentation des colloques scientifiques a été obtenue par le dépouillement, pour les années 1969 à 1971, des annuaires publiés par les différentes institutions et présentant, avec le compte rendu d'enseignement de l'année, l'activité scientifique de chacun des professeurs : congrès, conférences, missions scientifiques et publications. On avait songé à prendre en compte le sujet des cours ou séminaires ; mais il a paru difficile de délimiter, sur la base du seul titre, des classes d'enseignement indiscutablement séparées et surtout qualitativement neutres.

L'enseignement dans une autre institution que l'institution de rattachement a également été considéré, en distinguant, parmi les enseignements complémentaires, les enseignements donnés dans des écoles « intellectuelles » ou dans des écoles « du pouvoir ». Par « écoles intellectuelles », il faut entendre les écoles normales supérieures (Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay) et les écoles comme l'École des chartes, l'École du Louvre, l'École des langues orientales, l'École des beaux-arts. Les informations ont été puisées dans l'*Annuaire de l'éducation nationale* 1968 (pour l'École nationale des chartes, l'École nationale des langues orientales vivantes, les Écoles normales supérieures d'Ulm, de Sèvres, de Saint-Cloud et de Fontenay, l'École du Louvre, l'École nationale supérieure des beaux-arts) et dans les listes d'enseignants que publient les Écoles. On a renoncé à coder le nombre d'heures d'enseignement complémentaires, bon indicateur de l'orientation vers l'enseignement plutôt que vers la recherche faute d'être assuré de saisir en chaque cas la totalité des heures de cours données.

En ce qui concerne la production scientifique, dénombrer les ouvrages ou les articles publiés à partir de sources imprécises et souvent partielles (comme les questionnaires destinés à la constitution d'annuaires) n'aurait pas eu grand sens. Il aurait fallu examiner la fréquence de publication, le nombre de pages, et surtout l'éditeur ou la revue de parution, afin de tenir compte de la hiérarchie des collections et des revues qui varie selon les disciplines. Il a paru préférable d'examiner le nombre d'ouvrages traduits en langues étrangères (entre lesquelles il aurait encore fallu distinguer), en excluant les articles et en prenant pour base le catalogue de la Library of Congress (de 1942 à 1952) et le National Union Catalog (de 1953 à 1967) : on a ainsi relevé, pour

chaque auteur de l'échantillon, le nombre de traductions enregistrées à la Library of Congress, dans quelque langue que ce soit. Il est évident qu'en procédant ainsi on a privilégié les traductions en langue anglaise et défavorisé les auteurs dont les ouvrages figurent au catalogue de la Library of Congress dans leur langue (française) d'origine (ce qui est le cas surtout pour les ouvrages de droit) ; outre que, en totalisant purement et simplement le nombre des traductions, on comptait plusieurs fois des ouvrages uniques qui apparaissaient dans le catalogue sous des traductions en langues différentes.

Le *Social Sciences Citation Index, 1970 Annual* a permis d'obtenir un indicateur de prestige scientifique également sûr (mais limité aux sciences humaines), bien qu'entaché du même biais que le nombre de traductions. On avait, dans un état antérieur de la recherche, constitué un indice de notoriété dans le champ intellectuel en établissant une liste de noms d'intellectuels et d'écrivains rangés selon leur fréquence d'apparition dans les palmarès publiés au cours de trois années (1972 à 1974) par l'*Express*. Mais cette méthode gardait quelque chose de contestable, car le palmarès en question reposait sur le succès des ventes en librairie. On a donc pris le parti de compter pour chaque individu de l'échantillon le nombre de citations mentionnées dans le *Citation Index* pour l'année 1970. Bien que l'ensemble sélectionné de revues internationales de sciences sociales sur lequel reposent ces comptages soit assez représentatif de la production scientifique en la matière, il présente sans doute quelques défauts : d'abord, les citations dans des ouvrages, par exemple, s'en trouvent exclues ; ensuite, les citations relevées sont d'ordres très différents, depuis les citations intentionnelles d'intérêt scientifique jusqu'aux simples compte rendus d'ouvrages qu'on peut imaginer plus routiniers et peut-être complaisants ; enfin, du fait que le recensement de ces citations émane d'un institut américain, l'Institute for Scientific Information de Philadelphie, et que le poids des revues américaines recensées y est énorme (57,2 %), les disciplines les plus tournées vers la science américaine, c'est-à-dire la sociologie ou la psychologie plus que la philologie ou l'histoire ancienne, par exemple, et, dans chaque discipline, les professeurs les plus soucieux de leur diffusion aux États-Unis se trouvent privilégiés.

On a aussi essayé de prendre en compte les séjours professionnels effectués à l'étranger, et plus particulièrement aux États-Unis. Pour cela, on a dépouillé la liste des boursiers français de la Commission franco-américaine (bourses Fulbright) de 1960-1961 à 1972-1973 (professeurs, chercheurs, étudiants). Mais il aurait fallu, en toute rigueur, introduire des variables secondaires, telles que la durée de séjour et surtout le lieu, les universités américaines étant fortement hiérarchisées.

La direction de thèse est sans doute aussi un des indicateurs les plus puissants et les plus sûrs du pouvoir universitaire. On a dû renoncer à la prendre en compte, parce qu'il n'était pas possible d'obtenir une information homogène pour l'ensemble des disciplines. Faute d'avoir pu accéder au fichier central des thèses — malgré des demandes répétées — on a tenté de rassembler les quelques listes disponibles, mais il est apparu qu'elles n'existaient pas pour toutes les disciplines et qu'elles étaient extrêmement disparates. Ainsi, la liste disponible pour la philosophie (*Répertoire raisonné des sujets en cours de doctorats d'État — lettres et sciences humaines — inscrits en France, 1965-juillet 1970*) porte sur les inscriptions entre 1965 et 1970, interdisant de ressaisir le capital d'inscrits de chaque professeur — dont on peut supposer qu'il est d'autant plus important que l'ancienneté dans le poste, donc la précocité, est plus grande. En histoire, les sources disponibles (*Liste des thèses d'histoire contemporaine déposées dans les facultés des lettres de France métropolitaine, arrêtée au 1^{er} octobre 1966* et établie à la demande de l'Association des professeurs d'histoire contemporaine des facultés françaises) recensent la totalité des thèses en cours, mais elles ne permettent pas davantage de ressaisir le capital d'inscrits, c'est-à-dire la clientèle, de chaque professeur, puisque les thèses déjà soutenues avec des professeurs encore en fonction ont disparu. Plus généralement, le nombre d'inscrits est une mesure tout à fait imparfaite du capital d'un professeur : d'une part, parce que l'inscription a un sens tout à fait différent pour un étudiant français et pour un étudiant étranger qui ne placera pas son titre sur le marché français ; d'autre part, parce qu'il faudrait pouvoir prendre en compte le poids social des différents inscrits et le degré de « réalité » des différentes inscriptions.

5. Indicateurs du capital de notoriété intellectuelle.

Le fait d'être publié dans une collection de livres de poche ou de grande diffusion constitue une indication sur le rapport des professeurs au grand public. On a ainsi dépouillé une série de catalogues d'éditeurs proposant des collections de ce type : Armand Colin, Les Belles Lettres, Gallimard (pour la collection Idées), PUF (pour la collection Que sais-je?), Seuil (pour la collection Points), Denoël (pour la collection Médiations), Klincksieck.

On a également mesuré la participation à des émissions télévisées, autre indicateur du rapport au grand public. On a dépouillé la revue *Télé-Sept-Jours* sur quatre années (1969-1970-1971-1972), en distinguant la participation directe à une émission et la participation indirecte (en tant qu'objet, par exemple). Bien entendu, il aurait fallu pouvoir introduire des différences plus fines, notamment selon les émissions : le prestige qu'apporte la participation à une émission

médicale, ou scientifique, est-il de même nature que celui que procure la participation à un débat littéraire ? Il est certain que la présence à une émission de télévision n'a pas le même statut selon que l'on consulte tel professeur de droit sur une réforme électorale qui vient d'être introduite, donc sur une question quasi technique, ou que l'on interroge un historien sur sa conception de l'histoire.

La publication d'un article dans le journal *le Monde* a également été retenue comme indicateur de prestige intellectuel et d'ouverture sur le grand public. On a procédé au dépouillement du *Monde* des Arts, des Sciences, de l'Économie, des Loisirs et des Livres sur trois années (1968-1970-1971) et des chroniques « Tribune libre » et « Livres opinions » du *Monde* pour ces mêmes années. Pour connaître la contribution que les professeurs de l'échantillon ont apportée aux revues et hebdomadaires intellectuels, on a recensé les articles parus pendant ces trois mêmes années dans *Les Temps modernes*, *Esprit*, *Critique*, *La Pensée*, *la Nouvelle Critique*, *le Nouvel Observateur*, *la Quinzaine littéraire*, *le Figaro littéraire*, la NRF, *Tel Quel*, *la Revue des deux mondes*, *la Nef*, *Preuves*, *l'Arc*, *Contrepoint*, *Futuribles*, en différenciant les articles de fond, les comptes rendus, les interviews et les participations à des débats.

Tous ces indicateurs (publication d'ouvrages de grande diffusion, participation à la télévision, collaboration au *Monde* ou à des revues intellectuelles) ont en commun de concerner très inégalement les différentes disciplines et de favoriser les professeurs de lettres au détriment de tous les autres.

On a d'ailleurs approfondi la recherche en ce qui concerne les seuls littéraires. Dans un premier temps, on a élaboré des listes d'intellectuels (de premier et de second rang) en se fondant, comme on l'a indiqué ci-dessus, sur les palmarès publiés par la presse. Pour plus de rigueur, on a préféré recourir à un indicateur à la fois plus sûr et plus classant, les collaborations au *Nouvel Observateur* en 1975 et 1977 (d'après les listes publiées par Louis Pinto, in *Les affinités électives — Les amis du Nouvel Observateur* comme « groupe ouvert », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981, pp. 105-124, et spéc., pp. 116 et 118). On a également codé pour les professeurs de lettres le fait de figurer dans le *Petit Larousse* 1968 et d'appartenir à l'Académie française.

6. Indicateurs du capital de pouvoir politique ou économique.

L'enseignement que les professeurs de l'enseignement supérieur assurent, à titre secondaire, dans des écoles comme l'ENA ou la Fondation nationale des sciences politiques, mais aussi dans les grandes écoles scientifiques comme l'École polytechnique, l'École des mines,

l'École des ponts et chaussées, etc., a été traité comme un indicateur de capital de pouvoir externe. On a consulté pour cela l'*Annuaire de l'Éducation nationale* 1968 (pour l'École polytechnique, l'École nationale supérieure des mines, l'École nationale supérieure des télécommunications, l'École nationale des PTT) et les listes diffusées par les écoles elles-mêmes.

On a cherché à connaître aussi les relations que les professeurs de l'échantillon entretenaient avec les organismes publics, en relevant ceux d'entre eux qui avaient participé, à un moment ou un autre de leur carrière, à un cabinet ministériel, au titre de conseiller technique par exemple, ou au Conseil constitutionnel, au Conseil économique et social, au Conseil d'État, à l'Inspection des finances. On s'est reporté pour cela, quand l'information n'était pas déjà donnée par le *Who's who*, à la série des *Bottins administratifs* et à l'*Annuaire Châteaudun* consacré aux cabinets présidentiels et ministériels (avril 1973), à la haute administration — où sont recensés les membres des groupes d'études et des groupes de travail près des ministres (janvier 1973) —, aux parlementaires (avril 1973). La participation aux commissions du VI^e Plan a été établie en examinant le compte rendu des travaux des commissions du Plan publié par le commissariat du Plan en décembre 1969. On a aussi examiné les listes des membres du Conseil économique et social — pour constater que les professeurs de l'échantillon y étaient trop rares pour justifier le recours à ce critère.

7. Indicateurs des dispositions politiques.

On a tenté de construire un indice cumulé d'appartenance politique en s'appuyant sur les prises de position *notoires*, à savoir les signatures de soutien recueillies et publiées dans différentes occasions politiques. Ainsi, on a dépouillé d'une part la liste des signataires de l'« Appel pour l'abrogation du décret de dissolution de la Ligue communiste, pour la libération immédiate d'Alain Krivine et Pierre Rousset », publiée dans *le Monde* du 8-9 juillet 1973 ; la liste des « 7 000 universitaires et chercheurs français [qui] se dressent contre le fascisme au Chili », affiche diffusée par le SNESup-SNCS et datée du 11 octobre 1973 ; et enfin, différentes listes de soutien à la candidature de François Mitterrand publiées par *le Monde* lors des élections présidentielles de 1974 (Appel d'économistes, des Amis d'Israël, des Artistes, écrivains, intellectuels, de Résistants, de Juristes, de médecins, etc.).

On a dépouillé d'autre part les listes de soutien à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing publiées par *le Monde* lors des élections présidentielles de 1974 (Appel des personnalités du monde artistique, littéraire, scientifique et sportif, et du comité universitaire de soutien à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing) ; et la liste de soutien à

la création d'une Association pour aider « la majorité silencieuse », publiée dans *le Monde* du 26 février 1970. Après examen, il a paru préférable de retenir seulement les signataires des listes de soutien à François Mitterrand et à Valéry Giscard d'Estaing (la construction d'un indice cumulé des prises de position publiques en faveur de causes de gauche ou de droite introduisant beaucoup d'incertitudes pour un faible surcroît d'information).

L'un des grands débats éthiques des années 70 s'est constitué autour des nouvelles lois à l'égard de l'avortement. Ici aussi, l'analyse des prises de position publiques, à savoir les signatures de soutien recueillies en faveur ou en défaveur de ces lois, a permis de mesurer les dispositions libérales ou conservatrices des universitaires. Ont été dépouillées : la liste des signataires de la Déclaration contre la libéralisation de l'avortement, publiée par l'Association des juristes pour le respect de la vie (n = 3 500), par l'Association des médecins pour le respect de la vie (n = 12 000), et par les professeurs d'université, enseignants et chercheurs (n = 432), en juin 1973 ; du Manifeste de 390 médecins en faveur de l'avortement, en février 1973 ; de la Charte pour l'étude de l'avortement, en février 1973.

Dans la deuxième analyse, on a traité comme un indice de traditionalisme universitaire le fait de soutenir publiquement la cause de M. Robert Flacelière, directeur de l'École normale supérieure qui avait adressé sa démission au ministre de l'Éducation nationale (cf. *le Monde* du 3 avril 1971).

On avait envisagé également de recenser les universitaires qui avaient écrit dans le journal *le Monde* des mois de mai, juin et juillet de l'année 1968, ou publié un livre sur les événements de 1968. Mais le relevé brut ne donnait dans ce cas qu'une information indifférenciée sur le simple fait de la prise de parole ; il aurait fallu préciser à chaque fois le contenu de l'intervention pour pouvoir caractériser les positions prises, et ceci relevait plus de l'analyse de contenu, avec ses raffinements, que d'un codage forcément simplifié. On a dû aussi renoncer à recenser les universitaires qui ont été candidats à une élection universitaire, faute d'avoir pu obtenir les listes de candidatures présentées par les syndicats. En outre, dans la perspective retenue, toutes les élections universitaires étaient importantes — y compris les élections internes, propres à chaque université — et non pas simplement celles qui aboutissent à la constitution des organismes essentiels de la structure universitaire, comme le CNESER ou le Comité national de la recherche scientifique. Or ces données sont pratiquement impossibles à réunir.

La participation aux colloques qui se sont tenus l'un à Caen en novembre 1966, le second à Amiens en 1968 et le troisième à Paris en 1973, et qui avaient pour objet une réflexion critique sur le système

d'enseignement, peut fournir un bon indice d'une disposition réformatrice. Aussi a-t-on dépouillé les listes de participants à ces trois colloques; pour apercevoir que les universitaires de rang A, toutes universités confondues, ne représentaient environ que 5 % de l'ensemble : c'est dire que ce critère, s'il est pertinent pour la comparaison entre les différentes universités, toutes catégories confondues, ne peut être retenu dans le cadre de la seule faculté des lettres et des sciences humaines.

On s'est aussi appuyé, notamment pour l'analyse des opinions à propos de l'Université et de ses transformations, sur un dépouillement de l'enquête sur le système d'enseignement, réalisée en 1969 à la demande de l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique (AEERS). Le questionnaire comportait 20 questions sur le déroulement de l'année scolaire, la situation de l'enseignement, les transformations du contenu de l'enseignement, des méthodes pédagogiques et de l'organisation universitaire, sur la formation, la sélection et la rémunération des enseignants, les relations entre les enseignants, les parents d'élèves et les élèves ou étudiants, les pouvoirs des différentes catégories d'agents, les fonctions imparties à l'école (préparation d'un métier, inculcation d'une formation morale, etc.), la politique dans les établissements scolaires, la prolongation de la scolarité obligatoire, l'aide à l'enseignement privé, etc.

Il aurait été important également d'obtenir des données sur l'affiliation syndicale des universitaires de l'échantillon. Bien que le SNESup et le SGEN aient accueilli favorablement notre demande, leurs fichiers se sont révélés difficilement utilisables : ils regroupent l'ensemble des gens qui ont souscrit au moins une fois dans leur vie et les renseignements qui y sont consignés (notamment le grade) semblent correspondre le plus souvent à la position universitaire occupée au moment de l'adhésion. Si la répartition selon la faculté des membres de ces deux syndicats semble fiable, il n'en va pas de même de la distribution par grade ou par lieu d'enseignement.

annexe 2*

LES TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES DES FACULTÉS [(tableau 1 (a, b, c)].

LES TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES DES DISCIPLINES [(tableau 2 (a, b)].

* On trouvera l'ensemble complet des données dans P. Bourdieu, L. Boltanski et P. Maledier, La défense du corps, *Information sur les sciences sociales*, X, 4, 1971, pp. 45-86.

Tableau 1, a

DRD17	Professeurs	Maîtres de conférences	Maîtres-assistants et assistants	Ensemble enseignants	Rapport Cadre B Cadre A	assistants professeur	Nombre d'étudiants	Taux d'encadrement global	Taux d'encadrement en A	Taux d'encadrement en B
1949	222	41		263			39 056	1/148	1/148	
1950	-	-		-			38 665	-	-	
1951	-	-		-			39 364	-	-	
1952	263	76		339			41 309	1/122	1/122	
1953	-	-		-			41 368	-	-	
1954	-	-		-			40 322	-	-	
1955	242	91	70	403	0,2	0,3	37 029	1/92	1/111	1/528
1956	244	113	89	446	0,25	0,4	37 476	1/84	1/105	1/421
1957	261	130	131	522	0,3	-	35 171	1/67	1/90	1/268
1958	268	146	158	572	0,4	-	34 229	1/60	1/83	1/216
1959	274	170	195	639	0,45	-	34 171	1/53	1/77	1/175
1960		477	240	717	0,5	-	36 521	1/51	1/77	1/152
1961	-	-	-	-	-	-	42 721	-	-	-
1962	-	-	-	-	-	-	50 318	-	-	-
1963		581	528	1 109	0,9	-	61 851	1/56	1/106	1/117
1964		596	640	1 236	1,1	-	74 267	1/60	1/124	1/116
1965	356	298	776	1 430	1,1	1,5	86 733	1/60	1/132	1/112
1966	365	317	864	1 546	1,3	1,6	99 664	1/64	1/146	1/115
1967	-	-	-	-	-	-	113 144	-	-	-
1968	439	415	1 492	2 344	1,7	2,4	126 696	1/54	1/149	1/85
1969	490	490	1 792	2 772	1,8	2,6	131 628	1/47	1/134	1/73

* Pour l'année 1952, les effectifs d'enseignants (professeurs notamment) paraissent élevés. Il n'a pas été possible de vérifier les données statistiques (document du Bureau universitaire de statistiques non publié).

Tableau 1,b

SCIENCE	Professeurs	Maîtres de conférences	Maîtres assistants chefs de tr et assist.	Ensemble enseignants	Rapport Cadre B Cadre A	Rapport assistants professeurs	Nombre d'étudiants **	Taux d'encadrement général	Taux d'encadrement en A	Taux d'encadrement en B
1949	225	194	509	928	1,2	1,4	25 306	1/27	1/60	1/50
1950	-	-	-	-	-	-	26 981	-	-	-
1951	-	-	-	-	-	-	28 200	-	-	-
1952	297	208	502	1 007	1,0	-	30 683	1/30	1/61	1/61
1953	-	-	-	-	-	-	32 493	-	-	-
1954	523	626	1 149	1,2	-	-	36 102	1/31	1/69	1/58
1955	249	303	954	1 406	1,5	2,5	39 283	1/28	1/71	1/46
1956	264	346	984	1 594	1,6	2,6	45 147	1/28	1/74	1/46
1957	312	417	1 196	1 925	1,6	-	54 337	1/28	1/74	1/45
1958	334	475	1 472	2 281	1,8	-	61 725	1/27	1/76	1/42
1959	364	559	1 930	2 853	2,3	-	65 506	1/23	1/71	1/34
1960	1 068	2 564	3 632	2,4	-	-	69 978	1/19	1/65	1/27
1961	-	-	-	-	-	-	76 453	-	-	-
1962	-	-	-	-	-	-	89 882	-	-	-
1963	1 376	4 731	6 107	3,4	-	-	104 060	1/17	1/75	1/22
1964	1 484	5 417	6 901	3,65	-	-	113 084	1/16	1/76	1/21
1965	560	1 024	6 188	7 772	3,9	7,0	125 552	1/16	1/79	1/20
1966	583	1 111	6 580	8 274	3,9	7,1	129 413	1/16	1/76	1/20
1967	-	-	-	-	-	-	136 791	-	-	-
1968	660	1 463	8 166	10 289	3,8	7,6	-	-	-	-
1969	696	1 534	8 519	10 749	3,8	7,3	147 458	1/14	1/66	1/17

** Les effectifs d'étudiants en sciences sont surestimés; il faudrait en effet exclure des étudiants en sciences, les étudiants inscrits en CPEM (n = 30 090 en 1969), et auparavant en PCB (n = 5 980 en 1960).

Tableau 1,c

LETTRES	Professeurs	Maîtres de conférences	Maîtres assistants et assistants	Ensemble enseignants	Rapport Cadre B Cadre A	Rapport assistants professeurs	Nombre d'étudiants	Taux d'encadrement Global	Taux d'encadrement en A	Taux d'encadrement en B
1949	224	155	132	511	0,35	0,6	35 279	1/69	1/93	1/267
1950	-	-	-	-	-	-	36 265	-	-	-
1951	-	-	-	-	-	-	36 956	-	-	-
1952	293	238	177	708	0,3	-	38 947	1/55	1/73	1/220
1953	-	-	-	-	-	-	39 700	-	-	-
1954	-	-	-	-	-	-	41 339	-	-	-
1955	231	241	199	671	0,4	0,9	42 930	1/64	1/91	1/216
1956	242	265	228	735	0,45	0,95	48 606	1/66	1/96	1/213
1957	266	288	255	809	0,5	-	51 372	1/64	1/93	1/201
1958	276	298	302	876	0,5	-	55 653	1/64	1/97	1/184
1959	285	318	371	974	0,6	-	59 265	1/61	1/98	1/160
1960	653	497	1 150	0,8	-	-	66 814	1/58	1/102	1/134
1961	-	-	-	-	-	-	78 092	-	-	-
1962	-	-	-	-	-	-	93 032	-	-	-
1963	832	1 138	1 970	1,3	-	-	107 455	1/55	1/129	1/94
1964	903	1 493	2 396	1,65	-	-	122 972	1/51	1/136	1/82
1965	362	622	1 646	2 730	1,7	3,0	137 008	1/50	1/139	1/78
1966	373	674	2 139	3 186	2,0	3,6	158 657	1/50	1/151	1/74
1967	-	-	-	-	-	-	170 976	-	-	-
1968	450	984	3 699	5 133	2,5	4,8	196 144	1/38	1/137	1/53
1969	492	1 119	4 171	5 782	2,5	5,0	208 515	1/36	1/129	1/50

Sources: En ce qui concerne les enseignants, Ministère de l'éducation nationale, Bureau universitaire de statistiques, Direction des enseignements supérieurs, Service des statistiques et de la conjoncture (documents non publiés), *Rapport général de la commission de l'équipement scolaire, universitaire et sportif, 1962-1965*; en ce qui concerne les étudiants, *Informations statistiques*, puis *Statistiques des enseignants*.

Tableau 2,a

	Estimation du nombre d'agrégés produits entre 1927 et 1967		Nombre d'agrégés dans les lycées en 1967-68		Estimation du nombre de Normaliens UIm produits entre 1923 et 1963		Nombre d'enseignants dans les facultés de lettres et sc. hum. 1963/1967		Taux d'accroissement 1963/1967		Nombre de professeurs 1963/1967		Nombre de maîtres de conférence 1963/1967		Nombre de charges d'enseignement 1963/1967		Nombre de maîtres-assistants 1963/1967		Taux d'accr. du cadre A 1963/67		Taux d'accr. du cadre B 1963/67	
	H	F	H	F	1963	1967	1963	1967	1963	1967	1963	1967	1963	1967	1963	1967	1963	1967	1963	1967	1963	1967
Français ¹	1 549	249	1 090	371	570	338	675	200	110	11	13	35	66	62	154	140	332	139	242			
Langues anciennes ¹	817	439				179	300	168	61	72	6	12	24	30	69	58	117	126	211			
Histoire	1 606	918	570	604	175	179	337	188	54	62	7	23	8	19	46	88	64	145	211			
Géographie	1 021	830	385	489	110	218	517	237	38	44	4	12	20	43	37	118	119	300	159	268		
Anglais	673	295	220	185	240	124	227	183	49	55	5	15	5	18	30	67	35	72	149	214		
Philosophie						34	85	250	12	21	1	2	8	12	2	11	38	167	385			
Linguistique						77	221	325	23	21	3	8	4	22	24	59	23	111	170	362		
Psychologie						34	98	288	7	10	-	7	3	16	8	26	16	39	330	270		
Sociologie																						

1. Les chiffres inscrits sur cette ligne concernent l'agrégation de lettres pour le français et l'agrégation de grammaire pour les langues anciennes dans la mesure où les enseignants de français détiennent dans la majorité des cas une agrégation de lettres et les enseignants de langues anciennes une agrégation de grammaire.

2. Source : *L'agrégation*, Bulletin officiel de la Société des agrégés, ainsi que, pour la période 1927-1939, *Les agrégés*, Bulletin trimestriel de la Société des agrégés. On n'a pas tenu compte dans les calculs des années 1939-1944. On obtiendrait une estimation plus juste du nombre des agrégés actuellement en activité en retranchant environ 15 % de ces effectifs correspondant au taux estimé de décès.

3. Source : Ministère de l'éducation nationale, Service central des statistiques et de la conjoncture.

4. Statistique établie d'après l'*Annuaire de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale supérieure*.

5. Ce chiffre ne concerne pas les seuls anglicistes, mais se rapporte à l'ensemble des normaliens qui se sont dirigés vers les langues vivantes.

6. Statistique établie d'après le *Bulletin du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur*.

Tableau 2,b

	Rapport chargés d'enseignement professeurs titulaires		Rapport assistants titulaires		Taux d'anciens élèves des écoles normales supérieures UIm et Savres		Taux d'anciens élèves de l'école normale supérieure de Saint-Cloud		Taux d'anciens élèves des classes préparant pas intégré dans une grande école		Taux d'agrégés (cadre B)		Part de femmes en 1963		Part de femmes en 1967		Taux de thèses déposées (cadre B)		Taux de thèses de cycle soutenues		Rapport nombre de chercheurs CNRS	
	1963	1967	1963	1967	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Français	0,39	0,60	1,5	3,3	19	6,8	7,4	8,3	6,6	95,8	93,8	95,2	7	19	8,0	34,6	16,1	1,5	8,6	5,8		
Langues anciennes	0,39	0,42	0,9	1,6	18	1,8	4,1	3,3	3,2	96,8	97,8	89	6,0	24,3	9,5	28,4	20,9	1,8	5,5	12,6		
Histoire	0,22	0,45	0,8	1,4	23,9	4,4	5,4	3,5	3,0	86,7	90,2	94,1	2,8	11,4	5,0	17,8	31	3,5	19	22,9		
Géographie	0,15	0,31	1,2	2,3	4,4	11,8	8,4	1,5	0,7	89,7	91,0	87,6	6,5	15,2	8,0	23,6	20,5	5,9	13,5	12,4		
Anglais	0,53	0,98	3,1	6,8	12,5	6,3	11,2	14,6	3,2	98,0	96,8	88,4	9,7	28,8	13,1	35,2	16,5	2,2	1,1	-		
Philosophie	0,10	0,33	0,7	1,3	40,7	-	4,2	3,4	4,2	86,7	86,1	90,1	14	10	13	18	13,5	3,5	13,5	31,2		
Linguistique	0,67	0,57	0,9	1,8	19	2,7	12,6	-	-	86,7	74,4	76,6	-	30,4	8,6	33,8	27,4	6,6	13	71,7		
Psychologie	0,17	1,05	1,0	5,3	26,9	10,0	5,0	7,7	1,3	50	20,5	38	5,5	24	3,4	29,6	53,0	19,2	22	45,7		
Sociologie	0,43	1,60	2,3	3,9	25,0	5,6	2,8	-	-	52,6	19,4	22,9	-	-	-	18,5	25,7	13,2	34,3	108		

7. Statistique établie d'après le Rapport national de conjoncture scientifique du CNRS.

annexe 3

le hit-parade des intellectuels français ou qui sera juge de la légitimité des juges?

Les palmarès que journaux ou hebdomadaires publient de loin en loin — par exemple, au tournant d'une décennie, sous couvert de présenter le bilan des dix années écoulées — sont, avec les coups de force symboliques consistant à prophétiser la fin d'un courant supposé dominant (marxisme, existentialisme, structuralisme, etc.) ou le commencement d'une tendance nouvelle (l'« après-structuralisme », les « nouveaux philosophes », etc.), les plus typiques des stratégies plus inconsciemment que consciemment orientées vers l'imposition d'une vision du monde intellectuel, de ses divisions et de ses hiérarchies : selon un procédé commun dans le champ politique, les souhaits, les attentes, les espérances d'un groupe d'intérêts intellectuels (en finir avec..., vivement la fin de...) se dissimulent sous les dehors irréprochables du constat (c'en est fini de...) ou de la prévision de l'informateur bien informé. Lorsque les jugements constatifs ou prédictifs se présentent sous la forme de professions de foi prophétiques, préférées par le premier intéressé, ou portées dans le champ de la presse par tel impresario spontané, membre mineur du groupe, client ou affidé, le coup de force a une efficacité symbolique faible (bien que la naïveté, et la conviction qu'elle trahit, puissent assurer une forme de crédit); une efficacité inversement proportionnelle en tout cas à la connaissance que les récepteurs peuvent avoir des intérêts engagés (donc à leur proximité sociale et spatiale par rapport au jeu et aux enjeux). Le soupçon d'indécence qui, en dépit de la tradition du manifeste et du droit à l'exhibitionnisme historiquement conquis par les artistes, s'attache aux manifestations naïves des intérêts spécifiques d'un groupe ou d'un individu prétendant à l'auto-légitimation (selon le paradigme de Napoléon se couronnant lui-même) risque de s'abolir à peu près complètement avec des techniques sociales telles que le hit-parade des intellectuels (cf. la revue *Lire*, 68, avril 1981): d'abord parce que l'ampleur de la consultation (la revue parle de « référendum ») donne au jugement une base collective, donc l'apparence d'une validation

consensuelle ; ensuite, plus subtilement, parce que le sujet collectif de ce jugement semble coextensif à l'objet jugé, produisant ainsi l'apparence de l'autonomie parfaite.

En fait, ce hit-parade représente une sorte d'expérimentation *in vitro* permettant d'observer des processus d'évaluation autrement très difficiles à objectiver. Possédant à la fois la liste des « élus » et la liste des juges, on découvre immédiatement dans la seconde le principe de la première : personnages mixtes ou bâtards qui sont un défi pour les taxinomies communes, les écrivains-journalistes et les journalistes-écrivains, très nombreux parmi les noms que la revue classe dans les catégories des journalistes, des écrivains ou même des écrivains-enseignants, sont très fortement représentés aussi bien parmi les juges que dans le palmarès que l'agrégation de leurs jugements a produit (cependant que nombre des « autorités » les plus reconnues, par exemple tous les écrivains des Éditions de Minuit, de Beckett à Simon, en passant par Pinget et Robbe-Grillet, sont absents de la liste des juges, et, à l'exception de Beckett et de Marguerite Duras, du palmarès, — et cela sans qu'on puisse supposer qu'ils se soient donné le mot ; et de même pour les philosophes)¹. Le privilège accordé dans le palmarès aux intellectuels à fort « poids dans les médias », comme on dit dans certaines rédactions, et bien placés aussi dans le palmarès des best-sellers (comme Roger Garaudy, André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy)² trouve ainsi son principe dans la liste des juges : on a prédé-

1. Sur les 448 « juges », on compte, en se fiant au classement opéré par *Lire*, 132 « journalistes » (92 pour la « presse écrite », 40 pour la « radio et la télévision ») 66 « écrivains », 34 « professionnels du livre », éditeurs, libraires, etc., 34 « écrivains-enseignants », 21 « académiciens » (à quoi s'ajoutent 44 professionnels des arts et spectacles », 14 « hommes politiques », 43 « enseignants » et 34 « étudiants » et 16 « divers »). En fait, les quatre premières catégories (qui représentent près des deux tiers des « juges ») comportent une très forte proportion de personnages mixtes, qui échappent aux classifications proposées : les auteurs qui sont classés parmi les « journalistes » ont presque tous écrit au moins un livre, et, selon ce critère, pourraient être rangés dans la catégorie des « écrivains ». C'est ce que remarquent les auteurs du classement qui omettent à l'inverse de noter que la plupart des auteurs classés parmi les « écrivains » sont aussi liés de manière plus ou moins permanente et institutionnalisée à des journaux ou à des hebdomadaires. Cette différence de traitement témoigne de la hiérarchie tacitement établie entre les deux « qualités » : on doit s'excuser auprès des « écrivains » que l'on réduit au statut de « journaliste » ; on n'a pas à le faire lorsqu'on promeut un journaliste au statut d'écrivain. Quant aux « écrivains-enseignants », près de la moitié d'entre eux pourraient aussi bien être classés dans la catégorie (non prévue par *Lire*) des « universitaires-journalistes » qui, à peu près inexistante il y a une trentaine d'années, est aujourd'hui très fournie, et où l'on pourrait ranger aussi quelques-uns des auteurs qui, bien qu'ils aient pour source de revenu principal l'enseignement, ont été classés par *Lire* parmi les « journalistes » (on a renoncé à présenter ici les listes de noms propres pour éviter de donner à la démonstration les allures de la dénonciation).

2. Dans la liste des « best-sellers du septennat » établie par le journal *L'Express* en mars 1981 (voir annexe ci-dessous) d'après le nombre de semaines de présence dans la liste des succès de la semaine, Roger Garaudy vient au 13^e rang pour *Appel aux*

terminé la liste des élus en déterminant le principe d'élection des électeurs, eux-mêmes prédisposés à élire selon le principe de leur élection. On a ainsi un premier effet de méconnaissance, qui contribue à l'efficacité symbolique (non voulue) de la technique du hit-parade, véritable invention sociale, obtenue par transfert au champ intellectuel d'une procédure commune en d'autres domaines (chanson, cuisine ou politique) : le malentendu sur la composition sociale du groupe des juges encourage le lecteur à *prendre pour* un verdict des intellectuels sur les intellectuels ce qui est en réalité la vision qu'un ensemble de juges dominé par les journalistes-intellectuels et les intellectuels-journalistes a du monde intellectuel. Mais cet effet d'allodoxia, que tous les commentaires renforcent — par exemple en mettant en avant les jugements formulés par les quelques auteurs cités au palmarès qui ont accepté de répondre — est présent tout au long du processus, et dans le projet même des inventeurs de la technique qui tendent par exemple à penser le champ intellectuel par analogie avec le champ politique — ce qui les conduit entre autres choses à introduire la question de la « succession ». De tous les mécanismes qui font que les initiateurs de l'« enquête » et les répondants ont produit sans intention ce qui peut apparaître comme l'expression d'une intention collective — celle d'imposer au champ de production restreinte, lieu de la production pour producteurs, les normes de production et de consommation des produits culturels contre lesquels il s'est constitué —, un des plus puissants est en effet l'allodoxia, comme quiproquo qui porte à prendre une chose pour une autre, en toute bonne foi, un essayiste télégénique pour un prétendant à la « succession » de l'auteur de *L'Être et le Néant* et de la *Critique de la raison dialectique*, et un journaliste qui écrit des livres dont les journalistes parlent parce qu'il parle des livres dans un journal, pour un écrivain dont il faut parler. L'indétermination des choses à classer, dans cet univers où les journalistes écrivent des livres et les écrivains des articles et où les éditeurs s'emploient à obtenir des journalistes — surtout lorsqu'ils écrivent sur les livres — qu'ils écrivent

vivants — après Jakez Helias, Peyrefitte (pour *Le mal français*), Schwartzberg, Viançon-Ponté, R. Moody, Peyrefitte (pour *Quand la Chine s'éveillera*), Émilie Carles, Dr Roger Dalet, Lapiere-Collins, Murray Kendall, Pizar, Soljenitsyne, Troyat, de Closets — et au 11^e rang pour *Parole d'homme*; Bernard-Henri Lévy arrive au 20^e rang, pour le *Testament de Dieu* et Glucksmann au 21^e pour *Les maîtres penseurs*. L'effet best-seller est particulièrement marqué, on le voit, dans le domaine des sciences sociales et de la philosophie, sans doute parce que la frontière y est plus floue, au moins aux yeux des journalistes et du grand public (qu'ils contribuent à orienter) entre les travaux de recherche et les essais : aucun des romanciers, poètes ou hommes de théâtre cités dans le palmarès de *Lire* n'apparaît dans la liste des best-sellers pour le roman. Plus loin dans la liste, on trouve encore des ouvrages que Janick Jossin (*L'Express*, 18 avril 1981) appelle les « best-sellers imprévus » (par exemple le *Montaillou* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, le *Plaidoyer pour une Europe décadente* de Raymond Aron ou *Fragments d'un discours amoureux* de Roland Barthes). Janick Jossin cite encore, du côté du roman, Michel Tournier, Marguerite Yourcenar, J. M. G. Le Clézio, Julien Gracq.

des livres pour eux, n'a d'égale que l'incertitude des systèmes de classement et l'on comprend que la rédaction de *Lire* s'y perde un peu quand elle veut classer ses classeurs : on imagine que Jean Cau, Jean-Claude Cananova, Catherine Clément, Jean-Marie Domenach, Paul Guth, Pierre Nora ou Paul Thibaud (entre autres) n'ont pas dû être très satisfaits de se voir rangés dans la catégorie des journalistes, aux côtés de Jean Farran, de Jacques Goddet ou de Louis Pauwels, alors que Madeleine Chapsal, Jacques Lanzmann, Bernard-Henry Lévy ou Roger Stéphane (entre autres) se voyaient classés parmi les écrivains et que tant de collaborateurs réguliers et, pour certains, régulièrement appointés, des journaux ou hebdomadaires parisiens trouvaient place parmi les écrivains-enseignants.

Mais l'incertitude des systèmes de classement que les intellectuels intermédiaires mettent en œuvre est elle-même l'expression directe de la position que ces classeurs inclassables occupent dans les classements, et des intérêts qui s'y trouvent associés, comme la complaisance fascinée pour les petites gens des « grands hommes » ou l'inclination inconsciente à brouiller les hiérarchies, à s'égaliser à l'inégalable en lui égalant l'*alter ego*. Placés en position mitoyenne entre le champ de production restreinte et le champ de grande production, les intellectuels-journalistes et les journalistes-intellectuels n'ont pas, le plus souvent, les moyens (et notamment le temps) de faire des distinctions qu'ils n'ont pas intérêt en tout cas à opérer : comme s'ils travaillaient inconsciemment à annuler des divisions qui les diminuent, ils tendent tout à fait naturellement à juxtaposer dans leurs préférences les grands savants consacrés, donc inévitables sous peine de disqualification (Lévi-Strauss, Dumézil, Braudel, Jacob), et les plus journalistes des intellectuels ou les plus intellectuels des journalistes. Les rapprochements souvent saugrenus qui en résultent ont pour effet d'assurer la consécration par contagion de toute la catégorie des intermédiaires entre l'écrivain et le journaliste. Cet effet s'exerce d'abord sur les journalistes eux-mêmes, qui ne demandent pas mieux, renforçant ainsi l'inclination à la confusion des ordres³.

On attend sans doute du sociologue que, pour affirmer le statut scientifique de sa discipline ou, plus simplement, sa propre dignité de savant, il critique ce palmarès et lui oppose des procédures rigoureuses,

3. Chaque journaliste culturel tend, par l'effet de la concurrence entre les organes de presse, à jouer le rôle de *taste-maker* pour l'ensemble des autres journalistes. En outre, certaines institutions fournissent aux journalistes des repères objectivés : « Tout au long de ces sept années, la littérature française a vécu au rythme de ces deux baromètres officieux que sont devenues l'émission télévisée « Apostrophes » et la liste des best-sellers de *l'Express* » (J. Jossin, *loc. cit.*). C'est ainsi qu'il tend à se créer une hiérarchie des intellectuels propre aux journalistes et une catégorie spéciale d'intellectuels-pour-les-médias (le palmarès de *Lire* enregistrant en quelque sorte le produit d'une action dont il représente lui-même la forme la plus accomplie).

propres à dégager une hiérarchie réellement « objective ». En fait, il serait facile de trouver dans la pratique scientifique la plus reconnue socialement l'équivalent strict du hit-parade, qu'il s'agisse de la technique des « juges » ou des procédures d'échantillonnage en usage dans les enquêtes sur les « élites » (*snow-ball*) ou, plus simplement, du recours à des définitions dites opératoires qui tranchent avant toute enquête des questions — comme celle des frontières — qui ne sont pas tranchées dans la réalité — « j'appelle intellectuel... » —, présupposant ainsi le résultat de l'enquête par la délimitation même de la population sur laquelle elle s'exerce⁴. Mais en outre, en cédant aux réflexes de défense contre la « concurrence déloyale », le sociologue se priverait d'une information capitale, qui devient accessible dès que l'on se donne la peine de dégager la question — en ce cas scientifiquement valide — à laquelle répond *en fait* l'enquête hérétique. Le hit-parade intellectuel représente une sorte de reconstitution artificielle, et à ce titre plus facile à observer, du processus qui est sans cesse à l'œuvre dans le champ de production culturelle et dans lequel s'élabore et se définit une des représentations les plus puissantes (parce qu'objectivée et largement publiée) de la hiérarchie des valeurs intellectuelles. Ce processus qui est aussi un procès ou, si l'on préfère, un processus de formation des prix (comme verdicts du marché), s'accomplit au travers des échanges « informels » de jugements privés, voire confidentiels (« le livre d'un tel, ne le répète pas, mais c'est complètement nul ») entre journalistes, entre journalistes-écrivains et écrivains-journalistes, mais aussi au travers des *verdicts publics* que sont les comptes rendus, les critiques, les invitations à la radio ou à la télévision, et finalement les palmarès, les palmarès des palmarès ou les hit-parades, sans parler des actes de consécration d'institution plus ancienne, comme la nomination dans une académie, qui, pour l'essentiel, ne font que ratifier l'ensemble de ces verdicts, etc. Il s'ensuit que le palmarès de la revue *Lire* est une bonne mesure d'une des visions du monde intellectuel, celle qu'ont de ce monde un ensemble de gens qui, tout en étant culturellement dominés, ont en commun d'être en mesure d'imposer (pour un temps) leur vision (« des hommes et des femmes, nous dit *Lire*, qui, par leur activité professionnelle, exercent eux-mêmes une influence sur le mouvement des idées et sont détenteurs d'un certain pouvoir culturel »).

Outre qu'il fournit une bonne mesure de la *visibilité journalistique*, ce palmarès permet de poser la question des facteurs qui contribuent à la déterminer. Il va de soi que la visibilité (la même chose vaudrait

4. Toutes les pétitions de principe inconscientes qu'il est possible de faire (définition préalable, échantillon implicitement préjugé, etc.) sont engagées dans le livre de Charles Kadushin, qui a toutes les apparences sociales propres à en faire un classique de la sociologie « empirique » des intellectuels (cf. C. Kadushin, *The American Intellectual Elite*, Boston, Little, Brown and Co, 1974).

pour ce que les universitaires américains appellent la *visibility* d'un professeur et, plus généralement, de toute réalité sociale) se définit dans la relation entre la chose vue — dans le cas particulier, l'œuvre et surtout *l'auteur* — et les catégories de perception et d'appréciation susceptibles de lui être appliquées par la population concernée — dans le cas particulier, les journalistes ou, plus spécialement, les journalistes-écrivains et les écrivains-journalistes (on sait par exemple qu'une œuvre peut *passer inaperçue* des contemporains qui sera ultérieurement *redécouverte* par une postérité dotée de catégories de perception et d'intérêts perceptifs propres à lui permettre de « faire la différence », d'échapper à l'indifférence et d'arracher le monde perçu à l'indifférenciation).

Pour comprendre tout ce qui contribue à déterminer l'aspect subjectif de l'acte de perception, il faudrait prendre en compte, outre la propension statutaire à l'allodoxia, l'ensemble des conditions sociales de production des « juges », notamment leur rapport présent, et surtout passé, au système scolaire, ainsi que les conditions institutionnelles dans lesquelles s'élaborent et s'exercent leurs verdicts : et d'abord tous les effets de champ qui font que les journalistes sont sans doute plus occupés à se lire les uns les autres qu'à lire les livres dont ils se sentent *contraints* de parler parce que les autres en ont parlé ou vont nécessairement en parler (il en va de même s'agissant d'« événements » politiques); mais aussi l'urgence, la *presse* des journalistes qui, avec la presse, toujours supposée par les journalistes, des lecteurs de la presse, interdit les lectures et les analyses approfondies, et tend à faire de la lisibilité immédiate un des prérequis tacitement exigés des productions culturelles, excluant la « découverte » des œuvres et des auteurs à lisibilité et visibilité faibles (comme en témoigne l'absence à peu près totale dans le palmarès de l'avant-garde tant en littérature qu'en sciences humaines).

Pour comprendre d'autre part ce qui détermine l'aspect objectif de la relation dans laquelle se définit la visibilité journalistique — ou le « poids dans les médias » —, il faudrait prendre en compte les caractéristiques des œuvres et surtout les dispositions des auteurs, plus ou moins enclins à se faire voir et bien voir des journalistes en entretenant

5. Une des différences majeures entre le point de vue des contemporains et le point de vue de la postérité réside sans doute dans le fait que les contemporains ont une connaissance (variable) des auteurs, de leur personne physique, et aussi de tout ce qui s'associe à la contemporanéité, ragots, rumeurs, mythologies personnelles. Et cet *intuitus personae* qui constitue un des principes de la perception et de l'appréciation immédiates des auteurs (plus que des œuvres, sans doute très peu lues par ceux qui font profession d'en parler dans la presse) et de l'écart par rapport à la perception et à l'appréciation postérieures, plus directement et exclusivement fondées sur la *lecture* de l'œuvre, est très difficile à reconstituer à travers les témoignages (par exemple, les notations sur l'accent des peintres ou des écrivains du XIX^e siècle, sur leur hexis corporelle, leur maintien, etc., sont très rares et toujours liées à des cas d'exception).

avec eux des relations fondées sur l'affinité des habitus ou sur la condescendance intéressée⁵. Ces dispositions socialement constituées, donc variables selon les trajectoires sociales et les positions occupées dans le champ de production, peuvent recevoir des expressions différentes selon ce qui entre, au moment considéré, dans la définition dominante des postes intellectuels. Or il est certain qu'aujourd'hui la visibilité journalistique, elle-même liée à la fréquence des interventions

Le verdict

Y a-t-il encore des maîtres à penser ? Des Glucksmann, des Camus, des Sartre ? Lire a interrogé plusieurs centaines d'écrivains, de journalistes, de professeurs, d'étudiants, d'hommes politiques, etc.

La question était :

« Quels sont les trois intellectuels (-elles) vivants, de langue française,

dont les écrits vous paraissent exercer, en profondeur, le plus d'influence sur l'évolution des idées, des lettres, des arts, des sciences, etc. ? »

Ils ont répondu massivement. En avouant leur embarras. En ne plébiscitant personne. Mais en reconnaissant l'influence de Lévi-Strauss, Aron et Foucault.

1	Claude Lévi-Strauss	101	biologiste	
2	Raymond Aron	84	Edgar Morin	17
3	Michel Foucault	83	sociologue et philosophe	
4	Jacques Lacan	51	E. M. Cioran	16
5	Simone de Beauvoir	46	essayiste et moraliste	
6	Marguerite Yourcenar	32	Eugène Ionesco	16
7	Fernand Braudel	27	auteur dramatique	
	historien		Marguerite Duras	15
8	Michel Tournier	24	romancière et cinéaste	
	romancier		Roger Garaudy	15
9	Bernard-Henri Lévy	22	philosophe et homme politique	
	philosophe		Louis Leprince-Ringuet	15
9	Henri Michaux	22	physicien	
	poète		Michel Serres	15
11	François Jacob	21	Julien Gracq	14
	biologiste		romancier	
12	Samuel Beckett	20	Philippe Sollers	14
	auteur dramatique et romancier		romancier	
12	Emmanuel Le Roy Ladurie	20	Louis Althusser	12
	historien		philosophe	
14	René Girard	18	Claire Brétécher	12
	philosophe		dessinatrice	
15	Louis Aragon	17	René Char	12
	poète, romancier		poète	
15	Henri Laborit	17	Gilles Deleuze	12
	et homme politique		philosophe	
			Georges DUBY	12
			historien	
			Vladimir Jankélévitch	12
			philosophe	
			J. M. G. Le Clézio	12
			romancier	
			Alfred Sauvy	12
			économiste	
			Georges Dumézil	11
			historien des religions	
			Jean-Luc Godard	11
			cinéaste	
			Jean Bernard	10
			médecin	
			Pierre Boulez	10
			compositeur, chef d'orchestre	
			Pierre Bourdieu	10
			sociologue	
			Albert Cohen	10
			romancier	
			André Glucksmann	10
			philosophe	
			René Huyghe	10
			historien d'art	
			Léopold Sédar Senghor	10
			poète et homme politique	

Lire, 68, avril 1981, pp. 38-39.

hors du champ de production restreinte (ou du champ universitaire), notamment dans la politique (par la pétition, la manifestation, etc.), est une composante majeure de la définition de l'intellectuel telle qu'elle s'est progressivement construite en France, de Zola à Sartre. Il s'ensuit que la propension à tenir le rôle public de l'intellectuel implique, au travers de la propension corrélatrice à répondre à la demande journalistique (qui varie comme la visibilité, elle-même partiellement liée à la propension à se faire voir et bien voir), une forme de dépendance à l'égard du champ journalistique (très visible dans la construction du personnage social de Sartre), donc une forme de reconnaissance de fait de la légitimité de ses verdicts.

Tout permet de supposer que le palmarès aurait sans doute été plus éloigné encore de celui que l'on obtiendrait en partant d'une liste de juges plus strictement restreinte aux producteurs pour producteurs,

notamment à ce que l'on nomme d'ordinaire l'avant-garde (dont on comprend mieux pourquoi elle est si visiblement absente de la liste des juges), si le champ du journalisme, même et surtout culturel, ne restait dominé par le champ restreint et par ses principes spécifiques de perception et d'appréciation et si les juges n'avaient une connaissance partielle des signes institutionnalisés ou des manifestations informelles et diffuses de la hiérarchie tacitement et confusément admise au sein du champ des producteurs pour producteurs et aussi une vague conscience de la loi qui veut que les classements énoncés risquent toujours de trahir la position de leur auteur dans les classements. Les produits culturels sont pourvus d'étiquettes (par exemple, les titres professionnels attribués aux élus, « philosophe et sociologue », de marques et de labels de qualité représentant de véritables garanties institutionnelles (appartenance institutionnelle, éditeur, collection, préfacier, etc.) qui orientent et prédéterminent le jugement. On voit là une des propriétés les plus générales de la perception du monde social : ce que les agents ont à percevoir est, à chaque moment, le produit de perceptions antérieures et d'actes ou d'expressions destinés à les manifester (ce qui fait, par exemple, que les chances de se voir enfermer dans le cercle magique des perceptions sans cesse confirmées et renforcées par une objectivité issue de l'objectivation de subjectivités de même structure tendent sans doute à croître avec le pouvoir symbolique possédé).

L'inclination des journalistes à imposer une définition de l'intellectuel plus proche de leurs inclinations, c'est-à-dire de leurs capacités productives et interprétatives, se trouve ainsi contrebalancée par leur souci d'affirmer leur appartenance au cercle des vrais juges⁶. Faute de pouvoir aller jusqu'à la subversion radicale de la table des valeurs, c'est seulement en accordant un préjugé favorable aux plus journalistes des intellectuels que les journalistes peuvent affirmer leur appartenance légitime à un champ intellectuel élargi et leur droit de juger les moins journalistes ou journalistiques des intellectuels, dont ils doivent citer malgré tout les plus visibles, sous peine de s'exclure du jeu intellectuel. On comprend ainsi la place éminente qui se trouve conférée à Raymond Aron : plus que la lucidité, bien naturelle étant donné ses options politiques, qu'il a manifestée à l'égard de l'Union soviétique, et qui avait pour contrepartie tant de cécités, c'est sans doute son statut de point d'honneur intellectuel des intellectuels-journalistes et des journalistes-intellectuels qui explique que, à la faveur de l'accroisse-

6. Il est donc probable que le biais en faveur des intellectuels-journalistes ou des écrivains à fort « poids dans les médias » aurait été encore plus marqué si l'on avait demandé de donner une liste de noms plus longue, laissant ainsi plus de liberté à la stratégie de panmixie.

Les juges

La question a été envoyée à 600 personnes. Le 11 mars, 448 avaient répondu. Quelles soient remerciées. Voici leurs noms.

ACADEMIENS
Membres de l'Académie française, de l'Académie des sciences morales et politiques, de l'Académie royale belge de langue et de littérature française, et de l'Académie Goncourt :
Fernand Alquié, Hervé Bazin, Jean Bernard, Bernard Chevot, Jean Dautaud, Jean-Jacques Gautier, Jean Guillon, René Hayghe, Jean Laloy, Armand Lanoux, Suzanne Liard, Fédéric Marceau, François Mauriac, Jean d'Osmoy, Karl Popper, Maurice Remy, Robert Sabatier, Maurice Schumann, Georges Sion, Michel Tournier, Henri Troyat.
ECRIVAINS
ADG, Henri Amouroux, Christine Arnould, Jean-Paul Aron, Dominique Aury, François Régis Bastide, Tahar Ben Jelloun, Jean-Marie Benoist, Yves Berger, Daniel Boulanger, Jeanne Bourne, Chantal Cluauf, François Curatolo, Marie Cardinal, Jean Carrière, Madeleine Chapsal, Edmond Charles-Roux, François Clément, Georges Conchon, Jean-Louis Curtis, Conrad Detrez, Geneviève Dornman, Jean Eklundsen, Pierre Emmanuel, Alain Finkielkraut, Viviane Forrester, Max Gallo, François Grosjean, Alain Gerber, Roger Grenier, Benoîte Groult, Gérard Guégan, Eugène Guillevic, Bertrando Invernizzi, Hubert Juin, Marcel Julien, Jacques Larymann, Edmée de La Rochefoucauld, Bernard-Henri Lévy, Raymond Lévy, Jacques-Patrick Manchette, Diane de Maréage, Renée Maass, Gabriel Matzneff, Claude Mauriac, Patrick Modiano, Yves Navarre, Eric Ollivier, Hélène Parmelin, René-Victor Pilhes, Suzanne Prou, Pierre-Jean Remy, Jean-Claude Renard, Alain Rey, Christine de Rivoyet, Daria Roche, Dominique Rolin, Claude Roy, Michel de Saint-Pierre, Jorge Semprun, Philippe Sollers, Roger Stéphane, René Tavernier, Georges Thoms, Henri Vincenzini, Kenneth White.
ECRIVAINS-ENSEIGNANTS
Paul Laurent Asselin, Jacques Attali, Elizabeth Badinter, Blaise Barré-Knapf, Raymond Boudon, Louis-Jean Calvet, Hélène Carrère d'Encausse, François Châtelet, Anne-Marie Daghigne, Jean Denizet, Georges Duby, Jean Dupuis, Jacques Eliot, Marc Ferro, Françoise Furet, Alfred Grosser, Marie-Françoise Ham, Albert Jacquard, Raymond Jean, Julia Kristeva, Yves Lacoste, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie, Erik Ouzounis, Daniel Oster, Mona

Ozouf, Régine Pernoud, Catherine Ribot, Maxime Rodinson, Alfred Sarry, Marjorie Sagelin, Lucien Sfez, Louis-Vincent Thomas, Pierre Vidal-Naquet.
ENSEIGNANTS
Professeurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire et instituteurs, de Paris et de province :
Aline Baldinger, Claude Bellier, Christian Bonnet, Alain Boyer, Joëlle Chazal, Jean Colmez, Jean-Pierre Cavillier, M. Davy, L. Dugut, M. Dupuis, Jacques Férain, Pierre Fontaney, Alain Frodigue, François Gadet, Claude-Louis Gallien, Nadine Gallifret-Grazzoni, Jeanine Gombert, Lucienne Guillet, Henri Guillon, Ibrahim Harari, Simone Heffer, Michel Hervé, Dominique Jaussaud, Jo Lanormy, Rosine Lapszale, Mme Geneviève Laurent-Fabre, André Lebrun, Jean-Mary Levesque, Pierre Mathey, Jean-Michel Mugnier, Jim Pichot, Jacqueline Puysegur, Jean-Bruno Renard, Pierre Rigolot, Georges Rivinaygins, Michel Rouché, J.-C. Royet, Léila Sembhoni, Philippe Sussel, M. Tourbières, Jean Touzet, Pierre Verdier, Patrick Viognès.
ETUDIANTS
Étudiants et élèves de terminale de Paris et de province :
Véronique Angella, Corinne d'Argis, Gilles Basterra, Guélie Berkman, Catherine Bernard, Agnès Besnier, Corinne Bihennic, Laurent Collobert, Christophe Daniel, Marcelle Delhomme, Pierre Desquelles, Bruno Dire, Jean-Baptiste Druy, Isabelle Duperrier, M. Teboul, Catherine Gatilou, Anne Garcia, Agnès Guinon, Lydie Herbolot, Julie Jérôme, Catherine Jouffré, Y. Le Marrec, Anne-Paul Lotz-Henrot, Isabelle Marvan, Isabelle Mercier, Eric Morillon, Pascale Perderreau, Isabelle Philippe, John-David Ragan, Joseph Raguin, Nathalie Richard, Blandine Rivière, F. Spörche, François Tourlière.
PROFESSEURS DU LIVRE
Éditeurs, libraires et bibliothécaires :
Pierre Angouvenot, Dominique Avité, André Bailaud, Christian de Bartzillat, M. Beaudouze, Marie-Thérèse Bouley, Christian Bourgois, Jean Calvez, Jean Baptiste Declamin, Henri Desmaret, Vladimir Dimitryevic, Yves Dubé, Anne-Marie Duchesne, Marie-Madeleine Erlivint, M. Gasquet, Gérard Gassou-Talbot, Jean Gosgaudin, Gérard Grunberg, Jean Hamelin, Georges Lam-

brich, Jean-Claude Lattès, Mlle Lavocat, Françoise Mourge Molines, Simone Musard, Paul Oukhovsky-Laurent, Pierre Pain, Geneviève Patte, Jean-Luc Pidoux-Poyot, Jacques Plaine, Jean-Pierre Ramay, Charles Roman, Albert Rouxin, M. Teulé, Louis Vitails.
PRESSE ECRITE
Directeurs de journaux, directeurs de revues, rédacteurs en chef, rédacteurs historiques, correspondants de journaux étrangers ou poste à Paris, etc.
A noter que beaucoup de journalistes sont aussi des écrivains.
Pierre Ajame, Jacques-Pierre Amette, Georges Anca, Yves Audouard, René Andrieu, Robert Bagauf, Bertrand Guy Bochet, Edward Behr, Pierre Benichou, Alain de Benoist, Jean Barial, Jean Boussonnet, Henry Bonnier, André Bourin, Pierre Breton, André Brincourt, Jean-Jacques Brochier, Joël de Broecker, Alain Bulker, Robert Buthaux, Jean Cav, Jean-Claude Casanova, Cavana, Jean Chalot, Claude Cherk, Catherine Clément, Jean Clémentin, Claude-Michel Cluay, Françoise de Comberousse, Anne Copperman, James de Coquet, Jacques Cordy, Jean Daniel, Jean-Marie Domenech, François Ducost, Guy Dumar, Jean-Pierre Enard, Jean-Louis Estime, Jean Farran, Jacques Farrel, André Fontaine, Jean-Jacques Gabet, Matthieu Galey, Jean-Louis Gauthier, Annie Geille, André Gérard, Paul Giannoli, Jacques Goddet, Léon-Gabriel Gou, Paul Guéh, Danièle Heymann, Claude Imbert, Roland Jaccard, Jean-François Joffelin, Janick Jossin, Jean-François Kahn, Konk, Serge Koster, Jean-Claude Lamy, Pierre Leppas, collectif Libération, Richard Lécia, René Marais, Georges Monneron, Pierre Nora, Jean-Paul Olivier, Jacques Paugam, Louis Paulevic, Bernard Pellegrin, Bertrand Poirot-Delpech, Anne Pommeroy, Pierre-Edmond, Marcel Raymond, Jean-Louis Revel, Angèle Rinaldi, Louis-Bertrand Robertaille, Jean-Daniel Rook, Pierrette Russet, Guy Rouzet, François Salvaing, Claude Servan-Schreiber, Maurice Seguel, Nadine Speller-Lefèvre, Paul Thébaud, Fald, Bernard Valli, Elviane Victor, René Vio, Wolfson, André Wurmer, Françoise Xenakis.
RADIO-TELEVISION
Lucie Adler, André Arnaud, Joël Artur, André Assié, Maurice Audran, Claude Barne, Jean de Beer, Gabriel de Broglie, Jacques Chancel, Jacques Chapsus, Georges Charbonnier, François

Châtelet, Pierre Dugrassus, Alain Duhamel, Jean-Pierre Elkabbach, Freddy Eyan, Jean Ferras, François Gonnet, Philippe Labro, Xavier Lacroix, Jacques Legris, Ivan Levat, Noël Mandré, Claude Mettra, Jean Mostafabelli, Etienne Moustie, Jacques Pauli, Lucie Perrot, Claude Jean-Philippe, Patrick Poivre d'Arvor, Jacques Rigaud, Philippe Sarrailh, Anne Sinclair, Georges Sufferi, Jean-Pierre Tison, Alain Venstein, Jean-Daniel Verhaeghe, Roger Vrigny, Pierre Wich, Jean-Désir Wolfmann.
ARTS ET SPECTACLES
Cinéastes, metteurs en scène, musiciens, peintres, architectes, directeurs de maisons de la culture, etc.
Geneviève Baillac, Michel Bouquet, Antoine Bonneville, André Bruyère, César, Paul Chemtob, Coluche, Jacques Darralès, Yves Deschamps, Pierre Dus, André Feller, Léo Ferré, Edwige Feuillère, Guy Fony, Jean-Jacques Fouché, Raymond Gérôme, Didier Guillard, Michel Guy, Elizabeth Huppert, Francis Huster, Fabien Janniel, Bernard Lefort, Maurice Le Roux, Marcel Maréchal, Mathieu, Silvia Monfort, Yves Montand, Jean Morlock, Claude Parnis, Gilbert Pellissier, François Perrier, Michel Piccoli, Michel Pölec, Roland Poquet, Jean-Pierre Potier, Paul Paus, Dominique Quéhec, Alain Sarfati, Pierre Schaeffer, Nicolas Shoffier, Simone Signoret, Pierre Soufflet, Jacques Tox, Victor Vassilchko.

NOMMES ET FEMMES POLITIQUES
Christian Baillac, Huguette Bouchardère, Jacques Chirac, Gaston Defferre, Françoise Girard, Michel Gaschou, Valéry Giscard d'Estaing, Arlette Laguiller, Brice Lalonde, Dominique Quéhec, Lucet, Jacques Médecin, Pierre Mendès France, Edgar Pisani, Jean-Marie Poirier.
DIVERS
Belgiques :
R. P. Iva, Jozy Eisenberg, Mgr Paul Pourprier, M. le Grand Rabbin Sarat.
Publité :
Bernard Brochard, Lucien Elia, Marcel Germon, Pierre Lemoine, Maurice Lévy, J. Ségalat.
Atteintes culturelles étrangères ou poste à Paris :
Bernardino Ossio, Charlotte Sore, Bryan Swigler.
Atteintes culturelles étrangères ou poste à l'étranger :
G. Costa, Gilbert Ernaux, Christian Morizuc.
10 réponses ont été envoyées anonymement.

ment de l'emprise du journalisme sur le champ intellectuel⁷, certains aient pu reconnaître un moment la figure du grand intellectuel dans ce grand journaliste universitairement consacré, universellement connu pour ce classique de l'anti-intellectualisme qu'est *L'opium des intellectuels*, et si souvent célébré pour la clarté et le bon sens que l'anti-intellectualisme larvé des journalistes aime à opposer à l'obscurité et à l'irresponsabilité des intellectuels⁸.

Ainsi, la stratégie du bilan — individuel ou collectif — dont le hit-parade représente l'accomplissement, tend à substituer aux actes classificatoires opérés au hasard des échanges quotidiens et au *classement non écrit*, qui est à la fois en vigueur et sans cesse en question dans le champ, la réalité objective, visible, publiée, publique, quasi officielle, d'un classement qui, bien qu'il soit l'expression de la vision propre à un secteur particulier, et culturellement dominé, du champ de production culturelle, est doté de toutes les apparences de l'objectivité. Il donne une juste idée de l'action qu'accomplissent, jour après jour, semaine après semaine, sans avoir besoin de se concerter ou de conspirer, l'ensemble de ceux qui ont répondu au questionnaire de *Lire*

7. Le hit-parade des intellectuels qui, à la différence de l'enquête de Huret de 1881, attachée seulement à recueillir des opinions d'écrivains sur des écrivains, est le produit d'une intention explicite de juger et classer, et le privilège qu'il confère aux auteurs les plus « médiatiques », ne sont que des indices parmi d'autres de l'accroissement de cette emprise : qu'il suffise d'ajouter le poids institutionnel que les universitaires-journalistes se sont acquis au sein d'une institution universitaire comme l'École des hautes études ou le fait même que les « journalistes culturels » des grands journaux et hebdomadaires, forts de la seule autorité que leur confère leur pouvoir supposé de procurer la notoriété hors du champ de la presse et de l'édition et de leur capacité réelle de la produire dans les limites de ce champ, notamment dans les maisons d'édition, puissent affirmer collectivement leur prétention à juger légitimement de travaux (génériquement nommés « essais ») dont l'examen et la critique étaient en d'autres temps réservés au champ scientifique et à ses revues savantes (cf. *Les Nouvelles littéraires*, 3-9 janvier 1980).

8. Il est remarquable que, comme le notent les responsables de l'enquête eux-mêmes, Aron est « le nom cité par ceux qui n'ont envie de citer personne » (J. Jaubert, *Lire*, 68, avril 81, p. 45) : « Des intellectuels influents, il n'en est plus, mon bon monsieur, à peine un peu Raymond Aron » (Yves Berger), « à l'exception de Raymond Aron » (Alain Buhler), « Aron, en cherchant bien », dit Annie Copperman. Laquelle ajoute : « Ce sont les médias qui ont pris le relais. » Ce que Jacques Lanzmann corrobore lorsqu'il cite « Bernard-Henri Lévy, dont la belle gueule télégénique vient épauler des idées vraiment originales et percutantes ». Tout se passe comme si, en couronnant le plus anti-intellectualiste des intellectuels, on entendait détrôner l'intellectuel ou, mieux, l'annuler. Intention qui s'exprime aussi dans l'empressement que les journalistes de tous bords mettent à déclarer que Sartre n'a pas de successeur. Ou encore dans la propension à accueillir les défenseurs des différentes formes d'irrationalisme dont on n'a pas à chercher si elles ont favorisé la soumission du champ intellectuel aux problèmes et aux procédés du journalisme ou si elles l'ont déterminée ; tant il est certain qu'elles sont liées à l'avènement d'une nouvelle définition sociale de l'« intellectuel » qui fait de l'utilisation rationnelle des « médias », avec tout ce que cela implique, une des conditions d'accès à la domination sur le champ intellectuel.

et leurs pareils. Ainsi, après la signification sociale du palmarès, on découvre maintenant le sens de l'interrogation qui avait permis de le produire : l'enjeu est peut-être moins la liste des intellectuels consacrés que la liste des juges qui ont *compétence* pour l'établir et qui, chose très significative, se trouve publiée à côté du palmarès des « 42 premiers intellectuels ». Comme le palmarès des palmarès publié par *Les Nouvelles littéraires*, où les juges ordinaires s'affichent en affichant leurs palmarès de la décennie, la publication de cette liste des juges, de cet *album judicum*, comme disaient les Romains, déclare le coup de force symbolique par où un nouveau principe de légitimation entend s'instituer.

La question de la définition de l'intellectuel ou, mieux, du travail proprement intellectuel, est inséparable de la question de la délimitation de la population qui peut être admise à participer à cette définition. L'enjeu véritable de la lutte qui se déroule au sein du champ de production culturelle, et dont le jeu anodin de la revue *Lire* livre les plus profonds mécanismes, est en fait l'attribution du droit de juger en matière de production culturelle. C'est presque toujours au nom d'un élargissement de la population des juges que se sont accomplis les coups de force contre l'autonomie des différents champs de production pour producteurs, à commencer par le champ scientifique : qu'il se réclame du « peuple » pour condamner les productions qui sont le produit des exigences internes d'un champ autonome — en biologie comme en poésie ou en sociologie — ou, dans un registre apparemment tout différent, de l'aptitude à « passer à la télévision » ou de la « clarté journalistique », constituées en mesure de toute valeur culturelle, l'anti-intellectualisme qui fleurit spontanément parmi les journalistes et, plus largement, parmi les producteurs déclassés et contraints de produire pour la demande, et qui peut trouver les formes d'expression et de justification les plus diverses — avec notamment toutes les variantes de l'humeur populiste, d'extrême droite, *völkisch*, ou d'extrême gauche, jdanovienne —, fait peser une menace permanente sur ceux qui ont le *privilege* historiquement conquis de produire pour une demande qu'ils ont eux-mêmes produite⁹. Ce n'est donc pas par hasard que ce palmarès, apparemment orienté vers l'établissement de hiérarchies, a pour effet principal d'abolir les frontières, toujours incertaines et menacées, entre ceux des producteurs qui, étant directement soumis à la demande, reçoivent leur problématique de l'extérieur, et ceux qui, du fait de la forme spécifique de la concurrence qui les oppose, sont en mesure de produire une demande qui peut être en avance sur toute demande sociale.

9. Pour une analyse exemplaire, qui se laisse aisément transposer, voir M. Goldman, *Literary Dissent in Communist China*, Cambridge, Harvard University Press, 1967.

Le sociologue n'a pas à s'instaurer en juge des juges, et de leur droit de juger. Il rappelle seulement que ce droit est un enjeu de luttes, dont il analyse la logique. Du fait que les hiérarchies y sont peu codifiées, peu objectivées dans des normes ou des formes, la question de la légitimité des instances de légitimité, de la dernière instance, qui est posée en tout champ, se pose plus visiblement dans le champ de production culturelle : l'insécurité extrême qui naît de l'incertitude des acquis tend à conférer une violence particulière à la lutte symbolique de tous contre tous et à tous les actes de jurisprudence à la fois innombrables et infimes, médisances si proches de la malédiction, calomnies, « mots » meurtriers, rumeurs ravageuses, dont le classement non écrit fondé sur le consensus, nécessairement tacite, des mieux classés dans ce classement tacite n'est que l'intégrale ineffectuable¹⁰. Il reste que l'autonomie du champ s'affirme dans le fait que, comme on le voit bien dans le cas limite des sciences de la nature — mais les choses ne sont pas si différentes en peinture ou en poésie —, on ne peut vaincre dans ces luttes qu'à condition d'employer toutes les armes, et celles-là seulement, qui ont été accumulées dans toute l'histoire *spécifique* des luttes antérieures. Par suite, selon leur maîtrise de ces armes, les différents concurrents ont très inégalement intérêt à l'autonomie, au renforcement des frontières qui empêchent l'irruption de principes d'évaluation externes, ou, au contraire, à l'alliance plus ou moins cynique avec les forces externes et notamment avec tous les personnages bâtards aux jugements équivoques qui, en s'instaurant individuellement ou collectivement en juges, travaillent à déposséder les producteurs les plus autonomes du droit de décider du tribunal auquel ils reconnaissent le droit de les juger.

10. On sait que certains ethnologues ont observé que les accusations de sorcellerie apparaissent dans des univers sociaux où les relations sont à la fois mal définies et compétitives, et où les tensions entre rivaux ne peuvent être résolues autrement (cf. M. Douglas (ed.), *Witchcraft, Confessions and Accusations*, Londres, Tavistock Publications, 1970).

annexe 4 les analyses des correspondances

1. *Les quatre facultés.*

Variables principales (on a noté entre parenthèses le nombre de possibilités lorsqu'il est supérieur à deux) :

Académie française; *Bottin mondain*; catégorie du père (20); Concours général; commissions CNRS (présence aux trois dernières); collection de poche; colloques de Caen ou Amiens (au moins à l'un des deux); colloques (fréquence) (10); Comité consultatif des universités; direction d'UER (depuis 1968); discipline droit (4); discipline lettres (9); discipline médecine (3); discipline sciences (3); doyen; enfants (nombre d') (5); enseignement grandes écoles intellectuelles; enseignement grandes écoles du pouvoir; établissement secondaire (public ou privé) (4); faculté (4); grande école (9); laboratoire CNRS (direction); lieu des études supérieures (3); médaille CNRS; *le Monde* (écrit dans); naissance (année de) (10); naissance (région de) (3); ordre du Mérite; organismes publics (participation à des); Plan (commission du VI^e); religion (4); revues intellectuelles (comité de rédaction); sexe; traductions (3); télévision (apparition à la); *Who's who* (présence au).

On a traité comme variables illustratives le lieu de naissance (peu sûr et redondant avec la région de naissance), la résidence, l'état matrimonial (redondant avec le nombre d'enfants), le titre de docteur *honoris causa* (peu sûr), l'établissement des études secondaires (peu sûr et redondant avec la région de naissance), le soutien à Giscard et à Mitterrand, l'agrégation (l'information étant insuffisante), l'appartenance au SNESup, la Légion d'honneur et les palmes académiques.

2. *La faculté des lettres et des sciences humaines.*

Variables principales: Collège de France; Sorbonne; Nanterre; EPHE VI^e section; EPHE IV^e et V^e section; autre appartenance: EPHE VI^e; autre appartenance: EPHE IV^e et V^e; autre appartenance: directeur CNRS; autre appartenance: Langues orientales; autre appartenance: enseignement ENS; autre appartenance: autre grand établissement; Institut; discipline (8); année de naissance (7); catégorie père (13); *Who's who* (présence au); normalien; jury d'agrégation;

Comité consultatif; Conseil de l'enseignement supérieur; commission CNRS 1967 et 1963; cabinet ou Plan; direction d'une équipe de recherche; région de naissance (10); enfants (nombre d') (8); Légion d'honneur; ordre du Mérite; établissement de préparation (6); quartier de résidence (9); palmes académiques; Académie française, *Larousse 1968*; *le Nouvel Observateur* (écrit dans); télévision (6); Que sais-je? (6); Idées, Points, Médiations (4); revues intellectuelles (comité de rédaction de); Jury ENS; traductions (3); citations (nombre de citations dans le *Citation Index*) (3).

On a traité comme variables illustratives: le lieu de naissance (peu sûr et redondant avec la région de naissance), l'état matrimonial (redondant avec le nombre d'enfants), l'agrégation (l'information étant insuffisante et peu sûre), le titre de docteur *honoris causa* (peu sûr), l'établissement des études secondaires (peu sûr et redondant avec la région de naissance), le soutien à Giscard, à Mitterrand ou à Flacelière.

postface

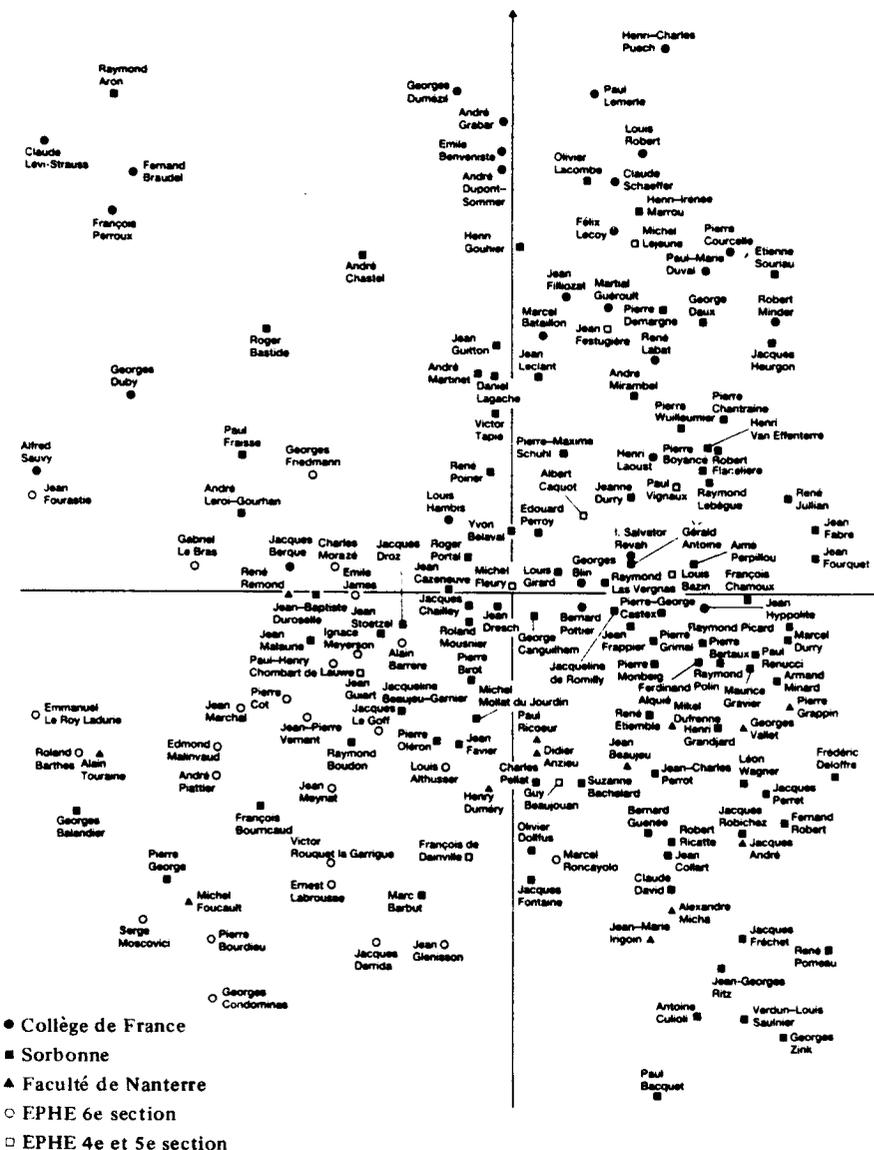
vingt ans après

Aboutissement de la réflexion critique sur la pratique scientifique que je n'ai cessé de mener, dans la recherche même (1), l'analyse sociologique du monde universitaire vise à faire tomber l'*Homo Academicus*, classificateur entre les classificateurs, dans ses propres classements. Situation de comédie, celle du trompeur trompé, de l'arroseur arrosé, que certains, pour se faire peur ou pour faire peur, aiment à prendre au tragique. Pour ma part, je pense que l'expérience dont ce livre présente les résultats n'est peut-être pas si différente de celle que David Garnett prête au héros de la nouvelle intitulée "A Man in the Zoo": à la suite d'une brouille avec sa petite amie, un jeune homme écrit, dans son désespoir, au directeur du Zoo pour lui proposer un mammifère absent de sa collection, lui-même; on le met dans une cage, à côté du chimpanzé, avec une étiquette disant: "Homo sapiens. Ce spécimen a été offert par John Cromantie, Esquire. Les visiteurs sont priés de ne pas irriter l'homme par des remarques personnelles".

Le sociologue qui prend pour objet son propre monde, dans ce qu'il a de plus proche et de plus familier, ne doit pas, comme fait l'ethnologue, domestiquer l'exotique, mais, si l'on permet l'expression, exotiser le domestique par une rupture de la relation première d'intimité avec des modes de vie et de pensée qui lui restent étrangers parce que trop familiers. Ce mouvement vers le monde originaire, et ordinaire, devrait être l'achèvement du mouvement vers les mondes étrangers et extraordinaires. Ce qu'il n'est pratiquement jamais: chez Durkheim comme chez Lévi-Strauss, il n'est pas question de soumettre à l'analyse les "formes de classification"

1. Cf. par exemple P. Bourdieu, "Célibat et condition paysanne", *Etudes rurales*, avril-septembre 1962, pp. 32-136.

L'espace des facultés des lettres et des sciences humaines
 Analyse de correspondances : plan des premier et deuxième axes
 d'inertie-individus



On a adopté, pour indiquer l'appartenance principale des professeurs attachés à plusieurs des institutions retenues dans la population-mère, la hiérarchie socialement admise, assignant par exemple au Collège de France ou à la Sorbonne ceux qui appartenaient à la fois au Collège de France ou à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études.

que le savant met en oeuvre et de chercher dans les structures sociales du monde universitaire (que Durkheim avait pourtant magistralement analysées dans *L'Evolution pédagogique en France*) les fondements des catégories de l'entendement professoral. Or la science sociale peut attendre ses progrès les plus décisifs d'un effort constant pour procéder à une critique sociologique de la raison sociologique : elle doit travailler à reconstruire la genèse sociale non seulement des catégories de pensée qu'elle met consciemment ou inconsciemment en oeuvre, tels ces couples de termes opposés qui orientent si souvent la construction scientifique du monde social, mais aussi des concepts qu'elle utilise et qui ne sont souvent que des notions de sens commun introduites sans examen dans le discours savant (comme la notion de *profession*, ici tacitement récusée) ou des problèmes qu'elle se propose et qui ne sont en plus d'un cas qu'une forme plus ou moins savamment déguisée des "problèmes sociaux" du moment, "pauvreté" ou "délinquance", "échec scolaire" ou "troisième âge", etc..

On ne peut pas faire l'économie du travail d'objectivation du sujet objectivant. C'est en prenant pour objet les conditions historiques de sa propre production, et non par une forme quelconque de réflexion transcendante, que le sujet scientifique peut se donner une certaine maîtrise théorique de ses structures et de ses inclinations ainsi que des déterminations dont elles sont le produit, s'assurant du même coup le moyen concret de redoubler ses capacités d'objectivation. Seule une telle socioanalyse, qui ne doit et n'accorde rien à la complaisance narcissique, peut contribuer réellement à mettre le chercheur en mesure de porter sur le monde familial le regard distant que l'ethnologue jette spontanément sur un monde auquel il n'est pas lié par la complicité inhérente à l'appartenance à un jeu social, cette *illusio* qui fait la valeur tout à fait réelle des enjeux et du jeu lui-même.

Analyser scientifiquement le monde universitaire, c'est prendre pour objet une institution qui est socialement reconnue comme fondée à opérer une objectivation prétendant à l'objectivité et à l'universalité. Loin de conduire à une mise en question nihiliste de la science, comme certaines analyses dites postmodernes qui ne font que mettre au goût du jour, en le parant d'un air de *French radical chic*, le vieux refus irrationaliste de la science, et tout spécialement de la science sociale, masqué en dénonciation du "positivisme" et du "scientisme", cette sorte d'expérimentation sociologique appliquée au travail sociologique lui-même, vise à mon-

trer que la sociologie peut échapper au cercle historiciste ou sociologiste ; et qu'il lui suffit pour cela de se servir de la connaissance qu'elle procure à propos du monde social où se produit la science pour tenter de maîtriser les effets des déterminismes sociaux qui s'exercent sur ce monde et, sauf vigilance extrême, sur le discours scientifique lui-même. Autrement dit, loin de détruire ses propres fondements lorsqu'elle porte au jour les déterminations sociales que la logique des champs de production fait peser sur toutes les productions culturelles, la sociologie revendique un privilège épistémologique : celui que lui assure le fait de pouvoir réinvestir dans la pratique scientifique, sous la forme d'un redoublement sociologique de la vigilance épistémologique, ses propres acquis scientifiques.

Quel profit scientifique peut-il y avoir à tenter de savoir ce qui se trouve impliqué dans le fait d'appartenir au champ universitaire, lieu d'une concurrence permanente à propos de la vérité du monde social et du monde universitaire lui-même, et d'y occuper une position déterminée, définie par un certain nombre de propriétés, une formation, des titres, un statut, avec toutes les solidarités ou les adhérences associées ? C'est d'abord se donner une chance de neutraliser consciemment les probabilités d'erreur qui sont inscrites dans une position entendue comme point de vue impliquant une vision perspective, donc une forme particulière de lucidité et de cécité. Mais c'est surtout découvrir les fondements sociaux de la propension au théoricisme, ou à l'intellectualisme, qui est inhérente à la position même de savant, libre de se retirer du jeu pour le penser, et dans l'ambition, socialement reconnue comme scientifique, de prendre sur le monde une vision en survol, dessinée à partir d'un point extérieur et supérieur. La mauvaise foi des résistances qui refusent à la science, lorsqu'elle s'applique aux mondes savants, ce qu'on accorde sans grande difficulté à l'objectivisme structuraliste lorsqu'il s'exerce sur une "pensée sauvage" supposée obscure à elle-même est évidente ; elle ne doit pas empêcher pour autant de se demander si la volonté de savoir n'est pas souterrainement animée en ce cas par une forme particulière de volonté de puissance, qui s'affirme dans le fait de prétendre prendre sur des concurrents réduits à l'état d'objets un point de vue qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas prendre sur eux-mêmes. Mais peu importe, en fait, l'intention de l'entreprise, qui fonctionne comme un engrenage générateur de problem situations, comme dirait Popper. La tendance à oublier d'inscrire dans la théorie com-

plète du monde analysé l'écart entre l'expérience théorique et l'expérience pratique de ce monde trouve son correctif dans la vision inévitablement réflexive qu'impose l'analyse sociologique des conditions sociales de l'analyse sociologique. La construction objective, voire objectiviste, des structures d'un monde dans lequel le responsable du travail d'objectivation se trouve lui-même inséré et dont il a une représentation première qui peut survivre à l'analyse objective, révèle elle-même sa propre limite. Elle se heurte par exemple aux stratégies de défense, individuelles ou collectives, qui prennent souvent la forme d'un travail de dénégation, et par lesquelles les agents visent à maintenir à l'existence, pour eux-mêmes et pour les autres, des représentations du monde social en désaccord avec celle que la science construit par une totalisation qui est exclue, en fait et en droit, de l'existence ordinaire. Elle oblige à apercevoir que les deux approches, structuraliste et constructiviste (en entendant par là une forme de phénoménologie de l'expérience première du monde social et de la contribution qu'elle apporte à la construction de ce monde), sont deux moments complémentaires de la même démarche. Si les agents contribuent effectivement à construire les structures, c'est, à chaque moment, dans les limites des contraintes structurales qui s'exercent sur leurs actes de construction à la fois du dehors, à travers les déterminants associés à leur position dans les structures objectives, et du dedans, à travers les structures mentales -les catégories de l'entendement professoral par exemple- qui organisent leur perception et leur appréciation du monde social. Autrement dit, bien qu'elles ne soient jamais que des vues perspectives prises à partir de points de vue que l'*analysis situs* objectiviste constitue comme tels, les visions partielles et partiales des agents engagés dans le jeu et les luttes individuelles ou collectives par lesquelles ils visent à les imposer font partie de la vérité objective de ce jeu, contribuant activement à le conserver ou à le transformer, dans les limites imposées par les contraintes objectives.

Un ouvrage visant à rendre compte d'un parcours initiatique orienté vers une réappropriation de soi qui ne s'obtient, paradoxalement, que par l'objectivation du monde familier, est voué à être lu différemment par des lecteurs qui participent de ce monde et par des lecteurs étrangers. Ceci bien qu'il ait la particularité, étant donné son objet, d'apporter avec lui son propre contexte -à la différence de ce qui se passe à l'ordinaire, dans la circulation internationale (et aussi intergénérationnelle) des idées, où les textes se

transmettent sans leur contexte de production et d'utilisation, appelant une lecture dite "interne" qui les universalise et les éternise en les déréalisant par le fait de les rapporter à chaque moment au seul contexte de réception (2). On peut supposer que, à la différence du lecteur indigène qui, en un sens, ne comprend que trop, mais qui peut être porté à résister à l'objectivation, le lecteur étranger, du fait qu'il n'a pas (au moins à première vue) d'enjeux directs dans le jeu qui est décrit, sera moins enclin à résister à l'analyse. D'autant plus que, comme il arrive qu'au théâtre on rie, sans se reconnaître, du portrait de ses propres travers, il pourra toujours esquiver les mises en question enfermées dans des situations ou des relations qu'il connaît bien en ne retenant, pour mieux prendre ses distances, que les traits les plus visiblement exotiques, mais peut-être aussi les moins significatifs, de traditions académiques

2. De ce fait, les auteurs se trouvent réduits (plus ou moins complètement selon l'information du lecteur) à l'oeuvre qui porte leur nom : dépouillés de toutes les propriétés sociales associées à leur position dans leur champ d'origine, c'est-à-dire de la dimension la plus institutionnalisée de leur autorité et de leur capital symbolique (les préfaces pouvant servir, le cas échéant, à restaurer, par un transfert, le capital symbolique menacé). La liberté qui se trouve ainsi laissée au jugement est toute relative du fait que les effets d'autorité peuvent continuer à s'exercer par l'intermédiaire des solidarités entre occupants de positions homologues dans des champs scientifiques nationaux différents, et en particulier, entre dominants : ceux-ci peuvent profiter du pouvoir qu'ils détiennent sur les flux de traductions et sur les instances de consécration pour assurer des transferts internationaux de pouvoir universitaire et aussi pour contrôler l'accès au marché national des produits propres à menacer leur propre production. D'autre part, cette liberté relative a pour contrepartie le danger de quiproquo et d'allodoxia qu'entraîne l'ignorance du contexte : c'est ainsi par exemple que certains essayistes peuvent éclipser à l'étranger les astres de première grandeur auxquels ils empruntent le principe même de leur rayonnement.

ainsi renvoyées à l'état d'archaïsmes (3). En fait, mutatis mutandis, le lecteur étranger se retrouve devant la même alternative que le lecteur indigène (et le sociologue lui-même) : il peut se servir de l'objectivation d'un monde dont il participe au moins par analogie (comme en témoignent les solidarités internationales entre occupants de positions équivalentes dans des champs nationaux différents) pour renforcer les instruments de défense de la mauvaise foi, en accentuant les différences qui font la singularité de l'espèce *homo academicus gallicus* ; il peut au contraire y chercher des instruments d'auto-analyse, en s'attachant aux invariants du genre *homo academicus* ou, mieux, en s'instruisant de ce que lui révèle sur lui-même l'objectivation, à première vue un peu cruelle, d'une des positions de l'*homo academicus gallicus* qui est l'homologue de la sienne dans son propre champ. Il faudrait, pour favoriser la seconde lecture, seule conforme, selon moi, à l'intention épistémologique de l'ouvrage, proposer soit un ensemble construit de règles de transformation permettant de passer méthodiquement d'une tradition historique à une autre (4), soit au moins, et plus modestement, des points de départ pour la transposition : je pense par exemple à l'analyse des fondements objectifs et subjectifs de la gestion du temps qui permet de maintenir la hiérarchie des pouvoirs, c'est-à-dire "l'ordre des successions" sur lequel repose la perpétuation dans le temps de l'ordre social.

La vertu scientifique (et peut-être aussi éthique) de la notion de

3. Il ne manquera pas de lecteurs étrangers qui, faute de savoir prendre sur leur propre monde le regard détaché de l'étranger, trouveront dans ce livre issu d'un effort méthodique pour accéder à ce regard sans perdre les profits de la familiarité une occasion de renforcer la confiance indigène dans leur propre monde - celle qui s'exprime en toute naïveté dans certains ouvrages écrits par des auteurs étrangers à propos de la France et de son université. Le paradigme de cette sociologie qui institue l'ethnocentrisme en méthode (et qui peut être le fait d'émigrés ayant à justifier, à leur propres yeux, le fait de leur émigration) est un ouvrage de Terry Clark qui mesure l'université française à un ensemble de critères non analysés qui ne sont autre chose que des traits idéalisés de l'université américaine (cf. T. Clark, *Prophets and Patrons, The French University and the Emergence of the Social Science*, Cambridge, Harvard University Press, 1973).

4. En chaque point de l'analyse, et en ce qui concerne par exemple la distance entre le champ universitaire et le pouvoir politique ou économique - qui, semble-t-il, est (ou du moins était) plus grande, pour des raisons historiques, en France qu'en aucun autre pays, il faudrait examiner ce qui est variable et ce qui est invariant et tâcher de découvrir dans la variation des paramètres pris en compte dans le modèle le principe des variations observées dans la réalité.

champ réside sans doute dans le fait qu'elle tend à exclure ces objectivations partielles et unilatérales de l'impensé des autres, concurrents ou adversaires, auxquelles on identifie la "sociologie des intellectuels" et qui ne diffèrent de la sociologie spontanée du qu'en dira-t-on intellectuel que par leur prétention à la "neutralité éthique" de la science, qui en fait de véritables abus de pouvoir symbolique. C'est ainsi par exemple que lorsque, dans le classique du genre, *L'Opium des intellectuels*, Raymond Aron entreprend de réduire à des causes les raisons de ses adversaires du moment et décrit les déterminants sociaux des prises de position éthiques ou politiques de ceux qu'il nomme les intellectuels (en s'excluant évidemment de la classe stigmatisée), c'est-à-dire Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et les autres "intellectuels de gauche", il ne s'interroge nullement sur le point de vue à partir duquel il opère cette objectivation souveraine, -pas plus d'ailleurs que Simone de Beauvoir elle-même dans l'article symétrique et inverse qu'elle consacre à peu près au même moment, et avec la même certitude éthique, à "la pensée de droite" (5) : dans sa lucidité intéressée, il ignore l'espace dans lequel il est situé, tout comme ceux dont il dénonce l'aveuglement, et au sein duquel se définit la relation objective qui l'unit à eux et qui est au principe de ses vues et de ses bévues.

La rupture avec la bonne conscience des objectivations inconscientes de leur principe est impliquée dans la construction du champ de production qui substitue à la polémique du parti-pris déguisé en analyse la polémique de la raison scientifique contre elle-même, c'est-à-dire contre ses propres limites. C'est seulement par une abstraction injustifiable (il y aurait lieu en ce cas de parler de réduction) que l'on cherche le principe de la compréhension des productions culturelles dans ces productions elle-mêmes, prises à l'état isolé et en dehors de leurs conditions de production et d'utilisation, comme le veut la tradition de *discourse analysis* qui, aux frontières de la sociologie et de la linguistique, revient aujourd'hui à des formes indéfendables d'analyse interne. L'analyse scientifique doit opérer la mise en relation de deux ensembles de relations, l'espace des oeuvres ou des discours comme prises de position dif-

5. Cf. S. de Beauvoir, "La pensée de droite aujourd'hui", *Les Temps Modernes*, n 112-113 et 114-115, 1985, pp. 1539-1575 et 2219-2261.

férentielles et l'espace des positions occupées par ceux qui les produisent. Ce qui veut dire par exemple que l'un ou l'autre des ouvrages qui ont été produits par des universitaires à propos des journées de mai 68 ne livre son sens que si on le replace, selon le principe de l'intertextualité, dans l'espace des ouvrages portant sur ce sujet, à l'intérieur duquel se définissent ses propriétés symboliquement pertinentes, et si l'on rapporte cet espace à l'espace homologue des positions occupées par leurs auteurs dans le champ universitaire. Tout lecteur familier avec cette littérature pourra vérifier, en se reportant au diagramme de l'analyse des correspondances (6), que les différences observées entre les auteurs dans la distribution des pouvoirs et des prestiges correspondent aux différences, voulues ou non, qu'ils manifestent non seulement dans leur jugement global sur les événements mais aussi dans leur manière de les exprimer. L'hypothèse qu'il existe une homologie à peu près parfaite entre l'espace des prises de position, conçu comme espace de formes, de styles, de modes d'expression autant que de contenus exprimés, et l'espace des positions occupées par leurs auteurs dans le champ de production trouve sa confirmation la plus remarquable dans le fait, qui sautera aux yeux de tous les observateurs familiers avec le détail des événements universitaires de 1968, que la distribution dans le champ universitaire construite

6. Conscient que l'analyse du champ universitaire qui est proposée dans ce livre perdrait une grande part de l'intérêt qu'elle peut présenter pour tous ceux qui s'intéressent à la production culturelle française des vingt dernières années s'ils n'étaient pas en mesure de lire l'espace des oeuvres et des courants qui se dessine en filigrane derrière l'espace des positions, j'ai décidé de donner en toutes lettres les noms des universitaires étudiés au lieu de les laisser dans le quasi anonymat des initiales comme je l'avais fait dans l'édition initiale afin d'éviter l'effet de dénonciation ou d'"épinglage" qui, avec le temps (vingt ans ont passé) et la distance que donne le regard étranger, devrait être aujourd'hui atténué. Le diagramme de l'espace des propriétés qui correspond au diagramme des individus se trouve à la page 111. Si le lecteur souhaite actualiser mentalement le schéma, il lui suffit d'avoir à l'esprit que l'âge contribue très fortement à la deuxième dimension (verticale) de l'espace et que les plus jeunes, au moment de l'enquête, des occupants de la région inférieure de l'espace (surtout le secteur gauche) occuperaient sans doute aujourd'hui des positions plus élevées et beaucoup plus dispersées dans la première dimension (les positions relatives des plus jeunes dans cette dimension indiquant les directions dans lesquelles leurs trajectoires, provisoirement peu différenciées, ont toutes chances de s'orienter, vers le pôle du prestige intellectuel pour ceux qui sont plus à gauche, vers le pôle du pouvoir temporel pour ceux qui sont plus à droite).

en prenant en compte *exclusivement* les caractéristiques les plus typiquement universitaires des différents professeurs (institution d'appartenance, titres scolaires, etc.) correspondent très étroitement à la distribution selon les positions politiques ou les affiliations syndicales et même selon les prises de position pendant les journées de mai. C'est ainsi que le Directeur de l'Ecole normale, Robert Flacelière, qui s'est très fermement opposé au mouvement étudiant, est entouré, sur le diagramme, par les noms des professeurs qui ont signé des motions de soutien en faveur de son action tandis que ceux qui ont pris des positions favorables au mouvement se situent tous dans la région opposée. Ce qui signifie que ce ne sont pas, comme on le croit d'ordinaire, les prises de position politiques qui déterminent les prises de position sur les choses universitaires, mais les positions dans le champ universitaire qui orientent les prises de position sur la politique en général et sur les problèmes universitaires ; étant entendu que la part d'autonomie qui est laissée malgré tout au principe proprement politique de production des opinions varie selon le degré auquel les intérêts associés à la position dans le champ universitaire sont concernés ou, s'agissant de dominants, menacés.

Mais on pourrait aller plus loin et réintroduire dans le modèle non seulement les prises de position politiques mais aussi les oeuvres mêmes, considérées dans leurs propriétés les plus visiblement sociales comme le genre ou le lieu d'édition, et dans leur objet et leur forme : ainsi par exemple la distribution des oeuvres selon leur degré de conformité aux normes académiques correspond très visiblement à la distribution des auteurs selon la possession de pouvoirs proprement universitaires. Et pour donner une idée plus concrète de cette relation, j'évoquerai seulement l'étonnement de ce jeune visiteur américain à qui je devais expliquer, au début des années 70, que tous ses héros intellectuels, les Althusser, Barthes, Deleuze, Derrida, Foucault, sans parler des prophètes mineurs du moment, occupaient des positions marginales dans l'Université qui leur interdisait souvent de diriger officiellement des travaux (pour nombre d'entre eux, ils n'avaient pas produit de thèse, du moins de forme canonique, et ne pouvaient donc pas en diriger).

Si l'on s'arrête au cas de ces philosophes, qui ont plus de chances d'être familiers aux lecteurs anglo-saxons, on voit que la connaissance de la structure de l'espace global dans lequel ils sont situés permet de se mettre en quelque sorte à leur place dans l'espace social, par une véritable objectivation participante qui n'a rien d'une

polémique réductrice et de reconstruire le *point de vue* à partir duquel s'est défini leur projet intellectuel. Comme on le voit sur le diagramme (où ils se situent tous dans le secteur inférieur gauche), ils étaient pris dans une double relation : d'une part la relation au pôle temporellement dominant, à la philosophie d'institution, figée dans le temps immobile des cours orientés par le retour éternel des sujets de concours, incarnée par les professeurs d'université qui contrôlent les organes de reproduction du corps, instances chargées de la sélection des professeurs d'enseignement secondaire, comme le concours d'agrégation, ou de l'enseignement supérieur, comme le Comité consultatif des universités ; d'autre part, la relation au pôle "intellectuellement" dominant, occupé par tous les grands maîtres des sciences humaines et dominé par la figure de Lévi-Strauss.

Dans la relation avec le grand sacerdoce philosophique de la Sorbonne qui, comme la plupart d'entre eux, est issu du "grand séminaire" laïque qu'est l'Ecole normale supérieure, sommet de toute la hiérarchie scolaire, ils apparaissent comme des hérétiques d'Eglise ou, si l'on préfère, comme des sortes de *free-lance intellectuals* installés dans l'Université même ou du moins, pour faire un jeu de mots à la Derrida, dans les marges ou les marches d'un empire académique menacé de toutes parts par l'invasion des Barbares (c'est là, bien sûr, la vision des dominants). A peu près totalement privés ou affranchis des pouvoirs et des privilèges, mais aussi des charges et des obligations du professeur ordinaire (jurs de concours, direction de thèses, etc.), ils sont fortement liés au monde intellectuel, et notamment aux revues d'avant-garde (*Critique*, *Tel Quel*, etc.) et au journalisme (spécialement au *Nouvel Observateur*) : Michel Foucault est sans doute le plus représentatif de cette position, puisque, jusqu'à la fin de sa vie, et lors même qu'il était devenu (après l'enquête) professeur au Collège de France, il est resté à peu près totalement démuné de pouvoirs proprement académiques et même scientifiques, donc de la clientèle que procurent ces pouvoirs, même si sa notoriété lui assurait une influence considérable sur la presse et, à travers elle, sur tout le champ de production culturelle. La marginalité de cette position, plus marquée encore chez Althusser ou Derrida, qui occupaient des postes mineurs à l'Ecole normale, n'est évidemment pas sans rapport avec le fait que tous ces hérétiques appelés à devenir des hérésiarques ont en commun, par delà les différences, les divergences et parfois les conflits qui les séparent, une sorte d'*humeur anti-institution-*

nelle homologue dans son ordre de celle d'une fraction importante des étudiants : ils sont portés à vivre avec impatience le décalage entre leur renom, déjà grand, au dehors, c'est-à-dire hors de l'université et aussi hors de France, et le statut minorisé que leur accorde au dedans, avec la complicité de leurs dédains et de leurs refus, une institution qui, adolescents, les avait attirés, et consacrés (7).

S'il fallait commencer par considérer le pôle le plus obscur, c'est qu'il a toutes les chances d'échapper au regard étranger et à l'analyste superficiel (sans parler du polémiste qui s'y trouve situé). Pourtant, non seulement au titre de repoussoir, mais aussi en tant qu'adversaire auquel il faut arracher, par une lutte de tous les instants, le droit de vivre ou de survivre, il a sans doute joué un rôle déterminant, tout comme la vieille Sorbonne en face de l'équipe des *Annales*, dans la constitution ou le renforcement des dispositions éthiques ou politiques qui définiront l'orientation générale des oeuvres. Reste que c'est surtout par rapport à l'autre pôle, celui des sciences de l'homme triomphantes, incarnées par Lévi-Strauss qui réhabilite ces disciplines traditionnellement méprisées par les normaliens philosophes et qui les institue en modèle de l'accomplissement intellectuel, que doivent se redéfinir des projets philosophiques qui s'étaient initialement constitués, entre 1945 et 1955, par référence à la tradition phénoménologique et existentialiste et à la figure du philosophe dotée par Sartre d'une stature exemplaire, et aussi et surtout contre elle. L'adoption, à la place du mot banal et restrictif d'ethnologie, du terme d'*anthropologie* qui, emprunté à la tradition anglo-saxonne, est aussi chargé de tous les prestiges d'un grand passé philosophique allemand (Foucault traduit et publie, dans ces années, l'*Anthropologie* de Kant), symbolise le formidable défi que les sciences sociales, à travers leur représentant le plus éminent, lancent à la philosophie, jusque là souveraine, et qui s'affirme directement dans la confrontation entre Lévi-Strauss et Sartre, première contestation réelle d'un long règne sans partage sur l'ensemble du champ intellectuel. En effet,

7. L'université de Vincennes, créée après 1968, a cristallisé la nouvelle manière de vivre la vie intellectuelle et institué dans l'université même, au grand scandale des défenseurs de l'ancienne université, une version de la vie intellectuelle qui, en d'autres temps, aurait été reléguée dans les revues intellectuelles ou les cafés de la bohème.

si, à la génération précédente, Sartre et Merleau-Ponty avaient aussi dû compter avec les sciences de l'homme, ils se trouvaient dans une position incomparablement plus facile, puisqu'ils avaient seulement en face d'eux, du fait de l'abaissement extrême de l'école durkheimienne et du statut très inférieur d'une sociologie empirique encore à l'état naissant, et "compromise", en ces temps de forte politisation, par ses origines américaines, une psychologie "scientiste" (avec toutefois l'exception représentée par Piaget) et une psychanalyse sans influence (malgré la présence à la Sorbonne de Lagache, condisciple de Sartre et Merleau-Ponty à l'École normale).

Désormais, ce sont les sciences de l'homme dans leur ensemble qui occupent la position symboliquement dominante, plaçant les représentants de la philosophie, menacée non seulement dans sa position de "discipline du couronnement", comme dit Jean-Louis Fabiani, mais aussi dans son identité intellectuelle et son programme de recherche, devant une situation tout à fait nouvelle : c'est la linguistique, véritable discipline phare, avec Benveniste, et virtuellement Jakobson, consacré par Lévi-Strauss, et, avec un poids moindre, Martinet ; c'est l'"anthropologie", avec Lévi-Strauss, renforcé par Dumézil ; c'est l'histoire, avec Braudel qui, depuis longtemps consacré philosophiquement par la longue discussion que Sartre avait accordée à sa *Méditerranée*, travaille à créer les bases institutionnelles des sciences de l'homme rénovées, et intégrées, avec la sixième section de l'École pratique des hautes études, son conseil scientifique prestigieux (on y trouve Lévi-Strauss, Aron, Le Braz, Friedmann), ses centres de recherche en plein développement, ses revues (dont *Les Annales*, héritées de Marc Bloch et Lucien Febvre, et *L'Homme*, fondée par Lévi-Strauss, qui supprime les vieux *Temps modernes*, relégués du côté de l'essayisme partisan et parisien), et, bientôt, son haut lieu parisien, la Maison des sciences de l'homme ; c'est la psychanalyse avec Lacan qui, socialement et symboliquement allié à Lévi-Strauss et à Merleau-Ponty, détient un très grand poids dans le champ (bien qu'il n'ait pas été inclus dans l'analyse des correspondances, donc dans le diagramme, du fait qu'il n'occupait aucune position officielle dans l'université -le refus de l'autoriser à donner un cours à l'École normale supérieure avait été à l'origine de la révolte contre Flacelière) ; c'est la sociologie elle-même qui, quoique reléguée au dernier rang des nouvelles grandes puissances intellectuelles, parvient, à travers Raymond Aron et ses polémiques contre Sartre ou

les nouveaux courants philosophiques (*D'une Sainte famille à l'autre*), à s'imposer à une génération de philosophes qui avait encore disserté sur les thèmes lancés, dans l'entre deux guerres, par *L'Introduction à la philosophie de l'Histoire*.

Il faudrait s'arrêter aussi un moment au cas de Roland Barthes qui laisse paraître plus clairement que d'autres les effets de la relation de double différence, caractéristique de l'avant-garde des années 70 : n'étant pas au nombre des élus de l'institution (il n'est ni normalien, ni agrégé, ni "philosophe"), il peut, sans doute mû par l'obscur sentiment de revanche de l'exclu, engager avec les professeurs ordinaires (représentés en l'occurrence par Picard) des polémiques publiques que le sentiment de leur dignité statutaire interdit aux plus consacrés des jeunes hérésiarques ; et il peut aussi manifester à l'égard des grands maîtres, qui cumulent tous les titres ordinaires et extraordinaires à sa reconnaissance, une révérence sans détours, que d'autres n'accordent que sous une forme beaucoup plus subtile ou perverse. Condensant dans sa personne sociale les tensions ou les contradictions inscrites dans la position en porte-à-faux des institutions universitaires marginales (comme l'École des hautes études "post-braudélienne" ou, à des moments différents du temps, Nanterre ou Vincennes), qui tentent de convertir une double opposition, souvent associée à une double privation, en dépassement électif, et qui, lieux de passage pour les uns et aboutissement pour les autres, font se rencontrer un moment des trajectoires divergentes, Roland Barthes représente le sommet de la classe des essayistes qui, n'ayant rien à opposer aux forces du champ, sont voués, pour exister, et pour survivre, à flotter au gré des forces externes ou internes qui agitent l'univers, au travers notamment du journalisme. Il évoque l'image d'un Théophile Gautier qu'un contemporain décrivait comme "un esprit flottant à tous les souffles, vibrant à tous les chocs, propre à recevoir toutes les empreintes et à les transmettre à son tour, mais ayant besoin d'être mis en branle par un esprit voisin, cherchant toujours à prendre un mot d'ordre, que tant d'autres sont venus lui demander ensuite" : comme le bon Théo, à qui son ami Flaubert reprochait son manque de "caractère" sans voir que son inconsistance même était au principe de son importance, et dont un autre remarquait qu'il faisait successivement du chinois, du grec, de l'espagnol, du moyen âge, du seizième siècle, du Louis XIII, du Louis XIV, du rococo et du romantique, Roland Barthes exprime instantanément, en donnant l'apparence de les précéder, tous les change-

ments dans les forces du champ et, à ce titre, il suffit de suivre son itinéraire, et ses engouements successifs, pour voir toutes les tensions qui se sont exercées sur le point de moindre résistance du champ, où éclôt continûment ce que l'on appelle la mode.

Il est clair que la relation de double opposition ne pouvait être vécue que très différemment selon la position occupée dans le champ et la trajectoire antérieure, comme on vient de le voir à propos de Roland Barthes, et selon le capital proprement philosophique qui pouvait être investi dans l'effort pour surmonter la tension qu'elle engendre. Ceux qui, comme Althusser et surtout Foucault, avaient été renvoyés par le refus de ce que l'on a appelé la "philosophie du sujet" et de l'"humanisme" associé à l'idée d'existentialisme, vers une tradition d'épistémologie et d'histoire des sciences et de la philosophie représentée par Gaston Bachelard, Georges Canguilhem et Alexandre Koyré (parmi d'autres), étaient prédisposés à se reconnaître, avec ce rien d'excès ostentatoire qui marque la distance avec le "positivisme" des savants ("L'homme est mort"...), dans la "philosophie sans sujet" que Lévi-Strauss, fidèle en cela à la tradition durkheimienne, venait de réaffirmer, en lui donnant des airs modernistes par la référence à une notion d'inconscient qui réconciliait Freud revu par Lacan, Saussure résumé par Jakobson et, sinon le vieux Durkheim, toujours exclu du cercle très fermé de la philosophie distinguée, Marcel Mauss, plus facile à accommoder, au prix de quelques réinterprétations audacieuses, au nouveau régime intellectuel (Merleau-Ponty qui a joué un grand rôle dans la transition entre les deux générations intellectuelles, en raison de son attitude particulièrement ouverte et compréhensive à l'égard des sciences de l'homme, notamment la biologie, la psychologie et la linguistique, avait écrit un article intitulé "De Mauss à Lévi-Strauss"). C'est ainsi que, par une étrange ruse de la raison intellectuelle, la philosophie durkheimienne de l'homme se trouvait réhabilitée, sous la figure plus présentable d'une anthropologie légitimée par la linguistique, contre la "philosophie du sujet" que, dans les années trente, une autre génération de normaliens, celle de Sartre, Aron et Nizan, avait affirmée contre, entre autres, la philosophie "totalitaire" des Durkheimiens...

Mais, il ne faut pas s'y tromper, la référence aux sciences de l'homme n'a rien d'un ralliement sans conditions. Si, chacun à sa manière, les philosophes trahissent tous leur révérence ou leur dépendance à l'égard des sciences de l'homme, ne fût-ce, comme

Derrida, qu'en les prenant pour cible de leur critique, ou en leur empruntant des thèmes (par exemple la critique des effets théoriques de la pensée par couples), ils ne cessent de marquer, et d'abord dans leur style, comme chez Foucault, qui multiplie les morceaux d'élégance scolaire, ou chez Derrida, qui importe dans le champ philosophique des procédés et des effets en usage du côté de *Tel Quel*, leur distance statutaire par rapport aux pratiquants ordinaires des "sciences dites sociales", comme se plaisait à dire Althusser (ce qui leur vaut, évidemment, un autre traitement de la part de ceux qui les lisent et qui attendent de la lecture de leurs oeuvres l'attestation de dignité qu'ils inscrivent dans leur écriture). Et ils mettent en oeuvre toutes les ressources de leur culture pour transfigurer, et sans doute d'abord à leurs propres yeux, la philosophie "historiciste" qu'ils empruntent aux sciences historiques en même temps que nombre de leurs thèmes, de leurs problèmes et leur mode de pensée. C'est ainsi que Foucault trouve en Nietzsche le garant philosophiquement acceptable de la combinaison socialement improbable de transgression artiste et d'invention scientifique qu'il réalise et les concepts-écrans qui, comme celui de généalogie, lui permettent de couvrir d'honorabilité philosophique une entreprise d'histoire sociale ou de sociologie génétique. De même, comme je l'ai montré à propos de l'analyse qu'il a consacrée à *La Critique de la faculté de juger*, Derrida sait arrêter la "déconstruction" au point où, en basculant dans une analyse sociologique vouée à être perçue comme une vulgaire "réduction sociologiste", il se "déconstruirait" lui-même en tant que philosophe (8).

Tout cela étant dit, qui ne saurait tenir lieu d'une véritable sociologie génétique des oeuvres elles-mêmes, appréhendées à partir des points de vue singuliers dans lesquels elles se sont élaborées (et que spécifient les caractéristiques secondaires, sociales, religieuses ou sexuelles des différents producteurs), on ne comprendrait pas la liberté critique qui leur confère un air de famille et qui fait qu'elles sont beaucoup plus que des reconversions plus ou moins réussies de l'entreprise philosophique, si l'on ne voyait pas qu'elle s'enracine dans une expérience particulièrement intense

8. Cf. P. Bourdieu, Post-scriptum, *Eléments pour une critique "vulgaire" des critiques "pures"*, *La Distinction*, Paris, Editions de Minuit, 1979, pp. 565-585.

d'une crise particulièrement dramatique. Les anciennes disciplines dominantes, la philologie, l'histoire littéraire et la philosophie elle-même, qui sont menacées dans leurs fondements intellectuels par les nouvelles disciplines concurrentes, comme la linguistique, l'ethnologie, la sémiologie ou même la sociologie, sont aussi atteintes dans les fondements sociaux de leur existence universitaire par la critique qui s'élève de toutes parts, au nom, bien souvent, des sciences de l'homme et à l'initiative des enseignants de ces disciplines, contre l'archaïsme de leurs contenus et de leurs structures pédagogiques. Cette double mise en question suscite chez les professeurs qui n'ont pas eu assez de flair et d'audace pour opérer à temps la reconversion, et en particulier parmi ceux que j'appelle les oblats et qui, voués dès l'enfance à l'institution scolaire, lui sont totalement dévoués, des réactions souvent pathétiques de conservatisme intégriste qui sont bien faites pour exaspérer la révolte de ceux que leur capital et leurs dispositions portent à rompre, du même mouvement, avec la philosophie d'institution et avec l'institution philosophique. La rupture, qui prend parfois des airs de guerre civile, est accomplie en fait, bien avant 1968, entre les professeurs qui sont restés attachés à la définition traditionnelle de la discipline et aux fondements sociaux de son existence en tant que corps social (comme l'agrégation), et les membres de la nouvelle avant-garde qui ont pu trouver dans les ressources inhérentes à l'appartenance à une discipline prestigieuse les moyens nécessaires pour opérer une reconversion réussie et qui sont perçus par les gardiens de l'orthodoxie, sortis comme eux, du "grand séminaire", comme des traîtres ou des renégats. D'autant que ces modernistes qui, quoique promis aux plus hautes destinées universitaires par une consécration précoce et souvent éclatante, se sont trouvés relégués, souvent avec leur propre complicité, dans des positions en porte-à-faux qui les prédisposent à ressentir et à exprimer, sous une forme directe ou transposée, une crise de l'institution universitaire dont leur position même dans l'institution est la manifestation. Une crise qui affecte une institution ayant pour fonction d'inculquer et d'imposer des formes de pensée affaiblit ou ruine les fondements sociaux de la pensée, entraînant une crise de la croyance, une véritable *epochè* pratique de la doxa, qui favorise et facilite l'apparition d'une conscience réflexive de ces fondements. Si l'expérience et l'expression de cette crise ont pris en France une forme plus radicale qu'ailleurs, c'est que, du fait de l'archaïsme particulier d'une ins-

titution scolaire figée dans l'illusion de sa grandeur, ceux qui avaient été consacrés par une institution en faillite, devaient, pour être à la hauteur des ambitions qu'elle leur avait inculquées, rompre avec les rôles dérisoires et désormais intenable auxquels elle les vouait : ils ont été ainsi conduits à inventer de nouvelles manières, toutes fondées sur la distance réflexive et sur une sorte de double-jeu avec la définition ordinaire de la fonction, de réaliser le personnage du maître en lui donnant la figure étrange d'un maître-à-penser qui se pense, et, ce faisant, contribue à se détruire comme tel (9).

Du fait de leurs dispositions auto-critiques et de leur impatience à l'égard des pouvoirs, et tout spécialement des pouvoirs qui s'exercent au nom de la science, ces maîtres capables de fonder leur maîtrise sur une mise en question de la maîtrise étaient préparés à entrer en résonance avec les mouvements qui agitaient l'avant-garde éthique et politique du monde étudiant : victimes de verdicts qui, comme ceux de l'école, se réclament de la raison et de la science pour interdire les voies (re)conduisant au pouvoir, les étudiants d'origine bourgeoise scolairement déclassés qui peuplent les facultés des lettres et spécialement les disciplines nouvelles sont spontanément inclinés à dénoncer la science, le pouvoir, le pouvoir de la science et surtout, peut-être, un pouvoir qui, comme la technocratie triomphante du moment, se réclame de la science pour se légitimer. En outre, la nouvelle "vie étudiante" qui s'invente dans des facultés soudain envahies par une clientèle incomparablement plus nombreuse et plus diversifiée que par le passé selon l'origine sociale et surtout selon le sexe (c'est au tour des années 70 que les filles deviennent aussi nombreuses que les garçons dans les facultés des lettres), est une sorte d'expérimentation sociale à travers laquelle, comme au XIXe siècle dans la "vie de bohème", s'invente un nouvel art de vivre faisant leur part à des valeurs exclues de la vieille université kantienne de l'avant-guerre et encore refoulées par les disciplines des internats conduisant aux

"écoles d'élite", le désir, le plaisir et toutes les dispositions anti-autoritaires ou, selon le langage du temps, "anti-répressives". Autant de thèmes qui, de Deleuze à Foucault, en passant par Derrida et même Althusser (avec ses "appareils idéologiques d'Etat"), sans parler des hérésiarques mineurs, plus directement "branchés" sur la nouvelle vulgate, seront puissamment orchestrés par toute l'avant-garde philosophique.

Tout ce qui est dit là, sans complaisance, je crois, ni malveillance, comporte, on l'aura compris, une grande part d'auto-analyse par procuration, en même temps qu'une distance que la sociologie a sans aucun doute favorisée mais qui s'est affirmée d'abord dans le fait d'abandonner la philosophie pour les sciences sociales - cela, évidemment, à un moment où, grâce à la réhabilitation apportée à l'ethnologie par Lévi-Strauss, il devenait possible de le faire sans trop déroger... Et la place qu'occupe dans mon travail une sociologie assez particulière de l'institution universitaire s'explique sans doute par la force particulière avec laquelle s'imposait à moi le besoin de maîtriser rationnellement, au lieu de le fuir dans un ressentiment auto-destructeur, le désenchantement de l'oblat devant la futilité ou le cynisme de tant de prélats de curie et devant le traitement réservé, dans la réalité des pratiques, aux vérités et aux valeurs que professe l'institution et auxquelles, étant voué à l'institution, il était voué et dévoué.

Janvier 1987

9. De même, c'est une singularité tout à fait analogue de l'institution académique chargée de former et de consacrer les peintres, et en particulier la concentration extraordinaire du pouvoir de consécration et, par là de l'accès au marché, entre les mains des grands dignitaires académiques, qui explique, pour une bonne part, que la révolution d'où est sortie la peinture moderne, avec Manet et l'impressionnisme, soit apparue en France plutôt qu'ailleurs.

index

- Academica mediocritas, 127.
ADAM, G., 217.
Administrateur (gestionnaire), 132, 163, 173.
Âge (normal), v. normal, génération.
Agent (et individu), 37, 39-40.
Aggiornamento, 155-164.
Alliances, 233.
Allodoxia, 126, 139, 158, 218, 228, 277, 280.
ALTHUSSER, L., 145, 282.
Anti-intellectualisme, 127, 232, 284-285.
Apprentissage, 127.
ARON, R., 110, 238, 281, 283-284.
Art, 81, 83-85, 91.
Aspirations (et chances), 190; accord des —, 199-205, 236; discordance des —, 213-220.
Assurance (et assurances), 47, 144, 153, 200.
Attendre (et faire attendre), 118-119, 127, 139.
Audace (vs prudence), 126.
Autorité (scientifique) et autorité (statutaire), 78-79, 90, 112.
- BARBÉ, A., 221.
BARTHES, R., 145, 151-156, 277, 282, 289.
BATESON, G., 46.
BENVENISTE, E., 49-50, 110, 143, 202.
BOIME, A., 120.
BON, F., 217.
BOUDON, R., 29-30, 195.
BOURRICAUD, F., 195.
BOUVERESSE, J., 15, 25.
BRAUDEL, F., 110, 278, 281.
Brillant (vs sérieux), 26, 46-47, 126-127, 134, 193; v. aussi sérieux.
Budget-temps, 77, 131, 136, 165.
BUFFON, G.-L., 45.
Bureaucratie (de la production culturelle), 228-230.
BUTOR, M., 195.
- Calcul (rationnel), 126, 196.
CANGUILHEM, G., 224.
CANNON, W., 194.
Canonisation (effet de), 135-136.
CAPDEVIELLE, J., 217.
CAPLOW, T., 120.
CARO, J.-Y., 225.
CASANOVA, J.-C., 278.
CHARLE, C., 57, 155.
« Choix », 91, 124-126; 196.
CICOUREL, A., 90.
CLARK, B., 24.
Classements (lutte des), 23, 31, 100.
Clientèle, 78-79, 113, 115, 120-122, 128, 135.
Cliniciens (et fondamentalistes), 84-86, 89, 99.
Clivage du moi, 32.
Club, 32, 197-198.
CNRS, 33, 61, 68, 76, 161, 187, 205.
Code, codification, 18-19, 21-22, 38.
COHN-BENDIT, D., 227, 237.
Collège de France, 87, 101, 105, 137, 140-144.
COMPAGNON, A., 155, 235.
Compétence scientifique (et compétence sociale), 88-93.
Comprendre, 52.
Conatus (social), 230.
Concours (permanent), 116-117, 139, 199.
Concurrence (lutte de), 22-23, 30-31, 117, 150, 226.
Confession (publique), 16, 242-243.
Connaissance ordinaire (et connaissance savante), 11-34, 38.
Consécration (dialectique de la — et de la reconnaissance), 112, 133-134.
Contradiction (spécifique), 213-215.
Cooptation, 80-81, 133-134, 139, 196, 198, 201.
Corps (esprit de), 80-81.
Correspondance (des positions et des dispositions), 147; v. aussi positions.

COURNOT, J.-B., 227.
 COUTEAU-BEGARIE, H., 13.
 Crise, 50-51, 58, 95, 117, 171, 196, 198, 207-250; — s collectives et — individuelles, 234, 250; — des successions, v. successions; — sur ordre, 249; v. aussi politisation.
 Croyance, 44, 153, 198, 201; v. aussi doxa.
 CROZIER, M., 163.
 • Culture générale •, 133.
 Cycle long (vs cycle court), 148, 158.
 DAVY, M., 128.
 DEBRAY, R., 13.
 Déclassement, 136, 217; — structural, 211-213, 228, 231.
 DELOFFRE, F., 37.
 Démographie, 20, 194.
 Désinvestissement, 217-219; v. aussi deuil.
 Deuil (travail de), 217.
 Disciplines, 48, 64; — canoniques, 134-136; — nouvelles, 140, 228; — refuges, 159, 215; hiérarchie des —, 33, 159.
 Discontinuité (vs continuité), 237.
 Dissonance (structurale), 147.
 Double conscience (jeu), 32, 127, 218-219; v. aussi clivage du moi, système de défense.
 DOUGLAS, M., 286.
 Doxa (cela va de soi), 153, 198, 204, 235-236, 238-239.
 Dreyfus (affaire), 58, 152, 155, 235, 243-244.
 Droit, 22, 74, 79, 85, 91-92, 96, 165; — d'entrée, 80.
 DUBY, G., 46, 110, 282.
 DUMÉZIL, G., 110, 143, 279, 282.
 DUPONT-SOMMER, A., 110.
 DURKHEIM, E., 155.
 DURRY, M., 128-129.
 DUROSELLE, J.-B., 115, 122.
 Échanges (universitaires), 115-116, 129, 158.
 École des hautes études, 14, 101, 105, 122, 124, 137, 140-142, 144-149, 151, 158-159, 284.
 Écran (effet d'), 231-232.
 Écriture (de la sociologie), 195.
 Église, 133, 153, 230.
 Élèves (ou disciples), 140; v. aussi clientèle, • maître •.

Encombrement, 173.
 ENGELS, F., 247.
 Essayisme, 26, 44, 155, 157-158, 210.
 État, 41-42; • — littéraire •, 154.
 État critique (vs état organique), 58, 198-199, 209-211, 236.
 Ethnologie, 46, 161.
 Étudiants, 171, 215; — comme public, 51, 155-157.
 Événement (historique), 51, 226-227, 234, 239; v. aussi synchronisation.
 Faculté, 48-49, 62, 64-69, 76-77, 156; — de droit, 57, 62-63, 88, 90, 215, 221; — de médecine, 57, 60, 62-63, 69, 77-78, 85, 87-88, 139, 215, 221; — des lettres et sciences humaines, 45, 48, 57-59, 62-63, 87, 99-100, 215, 221, 227; — des sciences, 57-58, 60, 62-63, 186-187, 215, 221, 227; conflit des — s, 54, 75, 88.
 FESTUGIÈRE, 144.
 FLACELIÈRE, R., 109, 113, 165, 265, 288.
 FLAUBERT, G., 72, 195, 208.
 Flou, 31-33, 198, 215, 219, 235.
 Fonctionnalisme du pire, 194.
 Formalisation, 17, 83-84, 166.
 FOUCAULT, M., 89, 145, 282.
 FREUD, S., 16.
 Gauchisme, • gauchistes •, 224, 229-230, 241.
 GAUSSEN, F., 241.
 GEISMAR, A., 227, 241.
 Génération (universitaire), 123, 192, 197, 199, 201, 213; âge et —, 123, 192; mode de —, 192.
 Géographes, 45-46, 114, 144, 163, 182, 221, 223-224.
 GILLISPIE, C. C., 13.
 GIRARD, A., 56.
 GOFFMAN, E., 235.
 GOLDMAN, M., 285.
 GOULDNER, A. W., 24.
 Grammaire, 110, 135.
 Grève, 231, 239-240.
 GRIMAL, P., 129.
 Groupe, 80, 91, 129, 229; genèse du —, 231, 247; mode d'existence du —, 21-22.
 Guerre civile, 235.

GURVITCH, G., 143.
 GUSTAD, J. W., 24.
 Habitus, 72, 76, 81-82, 91, 122, 132, 188, 194, 196-197; hystéresis des —, 204; orchestration des — 194, 196-199, 230.
 HALBWACHS, M., 170, 183.
 HAMBURGER, J., 83.
 HAUGEN, E., 135.
 HEGEL, G. W. F., 212.
 Hérésie (modèle de l'), 230.
 HEURGON, J., 129, 143-144.
 HIRSCHMAN, A., 229.
 Histoire (structurale), 49, 56, 176; — et histoire événementielle, 227.
 Historicisme (sociologisme), 28.
 Historiens, 45-46, 50, 124-125, 145-146, 180-184, 186-221.
 Hit-parade, 14, 21, 275-286; v. aussi palmarès.
 HOBBS, T., 121.
 HOLTON, G., 209.
 Homologies, 231; — de position et identité de condition, 34, 228-232; v. aussi position.
 HUGO, V., 195.
 Humeur (anti-institutionnelle), 229.
 Hysteresis, 204; v. aussi habitus.
 Identification (anticipée), 119, 205, 225; v. aussi successions (ordre des).
 Illusio, 80, 117.
 Incorporation (des structures), 188-189, 202, 204, 236.
 Individu construit (individu concret), 11, 21, 36-37, 39.
 INSEE, 19, 42, 46-47.
 Instant, 235-237; v. aussi crise, doxa, événement.
 Institut, 33, 60-61, 68, 114, 119, 140.
 Instituteurs (fils d'), 63, 112, 133, 214.
 Institution, 79; charisme d'—, 128; effet d'—, 145; légitimité d'—, 138; pensée d'—, 127-128.
 Insulte, 22-23, 41-42.
 Intégrisme (vs modernisme), 149-150, 152-155.
 Intellectuel responsable, 163.
 Investissement (spécifique), 16, 75, 119, 189, 201; v. aussi illusio.

Invariants (structuraux), 50, 88.
 JAMOUS, H., 87, 139.
 Jdanovisme, 232, 285.
 Journalisme (rapport au), 103, 112, 132, 142, 145, 147-149, 156-158, 275-286; v. aussi *Monde, Nouvel Observateur*.
 KADUSHIN, C., 279.
 KANT, E., 45, 48, 54, 75, 88-89, 96.
 KAUTSKY, K., 232.
 KNOFF, A. A., 16.
 KRAUS, K., 15, 39.
 LABROUSSE, E., 104, 124.
 LADD, E. C., 59.
 LANG, S., 59.
 LANSON, G., 57, 155, 235.
 Lector (vs auctor), 140, 153-154.
 LEIBNIZ, W. G., 84, 188.
 Lettres classiques, philologie, 134-135, 152, 166-167, 180-183, 186, 221.
Le Monde, 68, 76, 112, 164.
 LEPENIES, W., 45.
 LETHÈVE, J., 120.
 LE VAN-LEMESLE, L., 85.
 LÉVI-STRAUSS, C., 36-41, 110, 142-143, 278, 281.
 Limites (ignorance des), 133, 149; v. aussi habitus.
 Linguistique, 110, 152, 161, 166-167, 186.
 LIPSET, S. M., 59.
 Li ZHI, 15.
 LUC, J. N., 221.
 • Maîtres • (vs professeurs), 79, 126, 139-140; v. aussi élèves (ou disciples).
 MALINOWSKI, B., 229.
 Mandarin, 15, 23, 59, 193, 232.
 Mandataire (ou porte-parole), 22, 241, 247-250; v. aussi syndicat.
 Marat (point de vue de), 113.
 MARCUSE, H., 230.
 MARROU, I., 144.
 MARX, K., 47.
 Mauvaise foi collective, 139, 150-151; v. aussi double conscience, système de défense collectif.

MC GEE, R. J., 120.
 Mécanisme (vs finalisme), 193-194; v. aussi calcul, stratégie.
 Méconnaissance, 198, 201, 218.
 Médecine, 74, 79, 81-83, 89.
 Morphologique (changement), 49, 56, 58, 171-176, 213, 215, 217-218; — et champ, 173.
 MOURIAUX, J., 217.
 Nanterre, 100-101, 105, 144, 159.
 Népotisme, 79-81, 91.
 NETTELBECK, J., 70, 79.
 Noblesse, 199-200.
 Nom (propre), 11, 18, 35-37, 39, 41, 83.
 Nomination, 41-42.
 NORA, P., 278.
 Normal (âge, durée, trajectoire), 116-117, 188, 201, 203; v. aussi précocité, successions (ordre des).
 Normalien (titre de), 22, 105, 116, 120, 123, 144, 176-177, 198-199, 221.
 Normes (de carrière), 142-143, 190-193, 202-203; décalage entre — et normes de recrutement, 190-191, 205.
 Notables (universitaires), 201.
Nouvel Observateur, 14, 22-23, 103, 108.
 Numerus clausus, 171.
 Objectivisme, 27-32.
 Oblats, 72, 74-75, 112, 133, 149.
 Obsequium, 117, 129.
 Officiel, officialisation, 19-21, 42.
 OLSEN, F., 229.
 Opinion (commune des docteurs), 91, 136, 153; — politique (et position universitaire), 71, 87, 165, 93-96, 245-246, v. aussi politisation; — publiée (publique), 93-95, 242; — publique/privée, 94-95; cohérence des — s, 244-245.
 Ordre (temporel), v. successions.
 Orthodoxie (hérésie), 87-88, 91, 140, 149-155.
 OZOUF, M., 112.
 Palmarès (effet de), 21, 112, 135, 158.
 PARIENTE, J. C., 36.
 Parti (pris), 244-246.
 PEGUY, C., 10.
 PERROUX, F., 110.

Perspectivisme, 27-30.
 Poids social, 102, 114.
 POINCARÉ, H., 209.
 Philosophes, 45, 124-125, 144, 166-167, 180-181, 221.
 PICARD, R., 151-156, 289.
 PINGET, R., 43.
 PIVOT, B., 14, 279.
 POLIN, R., 37.
 Politisation, politique, 34, 154, 157, 197, 209, 234, 242-250; v. aussi crise.
 Positions, 228; — et dispositions, 62, 147, 153, 195; — et prises de position, 25-27, 31, 95, 151-152, 165-167, 171, 234-235; homologie de —, 228, 232.
 Pouvoir, 21; — comme — sur les mécanismes de reproduction, 112, 139; — temporel comme prix de consolation, 132, 150; — universitaire (vs capital scientifique), 68, 106, 109, 112-134, 139; — universitaire (et temps), 128-130; complémentarité des — s, 150; instruments du — culturel, 135; rapport au — politique et économique, 69-70, 74-75; reconnaissance du —, 117-118, 122, 200.
 Précocité (légitime), 134, 202, (v. brillant).
 Présent (comme actualité), 50, 209-210, 240.
 Prêtre (vs prophète), 154.
 Prise de conscience, 193, 219, 247.
 Privé (enseignement), 63, 74.
 Professeurs (et écrivains), 55-56, 144; — et journalisme, 103, 158, 276; v. aussi journalisme — et maîtres, v. maîtres.
 Programmes, 133, 136, 141, 150.
 Prolétaires (vs sous-prolétaires), 232-233.
 Prophétie, 154, 230.
 PROST, A., 177.
 Protection (et dépendance), 138-139; v. aussi clientèle, pouvoir, temps.
 PROUST, M., 98, 243-244.
 Province (vs Paris), 201, 222, 240.
 Prudence (institutionnelle), 126-127, 153, 204; v. aussi academia mediocritas, audace, risque, sérieux.
 Psychologie, 161, 180, 185-186, 215, 221, 223-224.

Recherche (vs enseignement), 34, 87-88, 136, 141-149, 161-162, 164-165, 223; rapport à la —, 74, 77-78, 161.
 Reconversion, 156, 161, 167, 213.
 Règle (vs régularité), 126, 193.
 Religion, 69, 74-75, 86, 144, 238.
 RENOUVIN, P., 104, 115.
 Représentation isomorphe, 38.
 Reproduction (du corps professoral), 79-80, 112, 133-136, 139, 188, 199-205; mode de —, 82, 83, 184, 211, 214.
 Ressentiment, 13, 126-128, 151, 222, 228; v. aussi sérieux.
 REUTER, E., 108.
 Révolution, 210, 225; — spécifique, 245; — symbolique, 237, 250.
 Rhétoriques (stratégies), 11, 26, 34, 43-44, 46.
 Risque, 144, 168.
 ROBBE-GRILLET, A., 43, 276.
 ROBERT, F., 129, 238.
 Roman (et sociologie), 43.
 ROMILLY (J. de), 238.
 Sacerdoce universel, 230.
 SARTRE, J.-P., 237, 282.
 SAUVAGEOT, J., 227.
 SCHORSKE, C., 16.
 Science, 28; — s (vs lettres), 155-164; — et art, 45, 74, 81, 84-85, 91; — normale, 16, 43-44, 46-47, 128, v. aussi institution; effet de —, 44-45, 47, 159-160; rapport à la —, 74-75, 77-78, 88-89, 160; v. aussi recherche.
 SEARLE, J. R., 43.
 SEIBEL, B., 191.
 Sens, — de l'ordre, 71-72; — des ambitions légitimes, 189, 202; — du jeu, 121; — du placement, 38, 79, 125-126, 236; — pratique, 126.
 Sérieux, 46-47, 72, 83, 117, 127-128, 134, 163; v. aussi brillant.
 SHAKESPEARE, W., 13.
 Sociologues, 45-46, 91-92, 96, 161, 163, 180, 185-187, 215, 219, 221-224.
 Sorbonne, 101, 105, 135, 144, 151, 159.
 Spécialisation (vs généralité), 125.
 SPITZER, L., 43, 133.
 Spontanéisme, 229-230, 233, 241.
 STAROBINSKI, J., 133.

Statistique (effet de la), 126, 193.
 Stratégie, v. calcul, rhétorique, système de défense collectif.
 STRAWSON, P. F., 37.
 « Structuralisme », 91, 149, 160-161.
 Structure temporelle (du champ), 237.
 Successions, 189; crise des —, 188-190, 199-200; ordre des —, 117-118, 189, 198-205, 225, 236; v. aussi génération, reproduction, temps cyclique.
 Synchronisation, 51, 211-212, 226-228, 234-235, 240.
 Syndicalisme universitaire, 32, 34-35, 51, 95, 130, 132, 197-198, 204-205, 224, 241-242.
 Syndicats, 51, 163, 231-232, 239.
 Synthèse (scolaire), 135.
 Système de défense collectif, 32, 133, 151, 218.
 Temps, 199; — cyclique, 199-200, 203, 237; — et pouvoir, 116-140, 199-205; — public, 239-240; oblation de —, 129-131; v. aussi successions (ordre des).
 Théorie (effet de), 21, 31.
 Thersite (point de vue de), 13.
 Thèse, 104, 115, 118, 122-127, 129, 139, 148-149, 201-204; — de 3^e cycle, 137-138, 178, 187; v. aussi academia mediocritas, attendre (et faire attendre), pouvoir, prudence.
 THOMAS D'AQUIN, 50.
 TIANO, A., 70.
 Trajectoire, 63, 199, 202-203; pente de la —, 191, 199, 205, 222-223.
 TRIPIER, P., 108.
 Typologies (critique des), 23-24, 40.
 Universel (universalisation), v. rhétorique.
 Utilitarisme, 126.
 Violence symbolique (monopole de la), 41-42, 89-90.
 Visibilité (journalistique), 279-281.
Völkisch (humeur), 232, 285.
 Vulgarisation légitime, v. canonisation.
 WEBER, M., 19, 35, 128.
 WITTGENSTEIN, L., 25, 41, 52.

table des tableaux et graphiques

Chapitre 2

Tableau I. — Indicateurs démographiques et indicateurs de capital hérité ou acquis	65
Tableau II. — Indicateurs du capital scolaire	67
Tableau III. — Indicateurs du capital universitaire	68
Tableau IV. — Indicateurs du capital de pouvoir et de prestige scientifique	68
Tableau V. — Indicateurs du capital de notoriété intellectuelle	68
Tableau VI. — Indicateurs du capital de pouvoir politique ou économique	69

Chapitre 3

Graphique 1. — L'espace des facultés	73
Graphique 2. — L'espace des facultés des lettres et sciences humaines, plan des premier et second axes d'inertie	107
Graphique 3. — L'espace des facultés des lettres et sciences humaines, plan des premier et troisième axes d'inertie ..	111

Chapitre 4

Graphique 1. — L'évolution du corps professoral dans les facultés de droit, lettres et sciences	172
Graphique 2. — L'évolution morphologique dans les facultés des lettres	174
Graphique 3. — L'évolution morphologique dans les facultés des sciences	175

Annexe 2

Tableau 1 (<i>a, b, c</i>). — Les transformations morphologiques des facultés	269
Tableau 2 (<i>a, b</i>). — Les transformations morphologiques des disciplines	272

table des matières

Chapitre 1. UN « LIVRE A BRÛLER » ?	9
<i>Le travail de construction et ses effets</i>	16
<i>Individus empiriques et individus épistémiques</i>	34
Chapitre 2. LE CONFLIT DES FACULTÉS	53
<i>Distanciation et adhésion</i>	61
<i>Compétence scientifique et compétence sociale</i>	88
Chapitre 3. ESPÈCES DE CAPITAL ET FORMES DE POUVOIR	97
<i>La structure de l'espace des pouvoirs</i>	105
<i>Les professeurs ordinaires et la reproduction du corps</i>	112
<i>Temps et pouvoir</i>	120
<i>Les hérétiques consacrés</i>	140
<i>Des adversaires complices</i>	149
<i>L'aggiornamento</i>	155
<i>Positions et prises de position</i>	165
Chapitre 4. DÉFENSE DU CORPS ET RUPTURE DES ÉQUILIBRES	169
<i>Les substitutions fonctionnelles</i>	180
<i>Une crise des successions</i>	188
<i>Une finalité sans fins</i>	193
<i>Un ordre temporel</i>	198
<i>La rupture des équilibres</i>	203
Chapitre 5. LE MOMENT CRITIQUE	207
<i>Une contradiction spécifique</i>	213
<i>La synchronisation</i>	226
<i>La crise comme révélateur</i>	234
<i>Des opinions publiées</i>	242
<i>L'illusion de la spontanéité</i>	246
ANNEXES	
1. <i>Les sources utilisées</i>	253
2.1. <i>(a, b, c) Les transformations morphologiques des facultés</i>	269
2.2. <i>(a, b) Les transformations morphologiques des disciplines</i>	272
3. <i>Le bit-parade des intellectuels français</i>	275
4. <i>Les analyses des correspondances</i>	287
Postface. VINGT ANS APRÈS	289
INDEX	309
TABLE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	315

« LE SENS COMMUN »

- Theodor W. Adorno, MAHLER, *Une physionomie musicale*.
- Mikhail Bakhtine, LE MARXISME ET LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE, *Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*.
- C. Bally, K. Bühler, E. Cassirer, W. Doroszewski, A. Gelb, R. Goldstein, G. Guillaume, A. Meillet, E. Sapir, A. Sechechaye, N. Trubetzkoy, ESSAIS SUR LE LANGAGE.
- Gregory Bateson, LA CÉRÉMONIE DU NAVEN. *Les problèmes posés par la description sous trois rapports d'une tribu de Nouvelle-Guinée*.
- Émile Benveniste, VOCABULAIRE DES INSTITUTIONS INDO-EUROPÉENNES : 1. ÉCONOMIE, PARENTÉ, SOCIÉTÉ. – 2. POUVOIR, DROIT, RELIGION.
- Basil Bernstein, LANGAGE ET CLASSES SOCIALES. *Codes sociolinguistiques et contrôle social*.
- John Blacking, LE SENS MUSICAL.
- Jean Bollack, EMPÉDOCLE : 1. INTRODUCTION A L'ANCIENNE PHYSIQUE. – 2. LES ORIGINES, ÉDITION CRITIQUE ET TRADUCTION DES FRAGMENTS ET TÉMOIGNAGES. – 3. LES ORIGINES, COMMENTAIRES (2 tomes). – LA PENSÉE DU PLAISIR. *Épicure : textes moraux, commentaires*.
- Jean Bollack, M. Bollack, H. Wismann, LA LETTRE D'ÉPICURE.
- Jean Bollack, Heinz Wismann, HÉRACLITE OU LA SÉPARATION.
- Mayotte Bollack, LA RAISON DE LUCRÈCE. *Constitution d'une poétique philosophique avec un essai d'interprétation de la critique lucrétienne*.
- Luc Boltanski, LE BONHEUR SUISSE. – LES CADRES. *La formation d'un groupe social*.
- Anna Boschetti, SARTRE ET « LES TEMPS MODERNES ». *Une entreprise intellectuelle*.
- Pierre Bourdieu, LA DISTINCTION. *Critique sociale du jugement*. – LE SENS PRATIQUE. – HOMO ACADEMICUS. – CHOSES DITES. – ONTOLOGIE POLITIQUE DE MARTIN HEIDEGGER. – LA NOBLESSE D'ÉTAT. *Grandes écoles et esprit de corps*.
- Pierre Bourdieu, L. Boltanski, R. Castel, J.-C. Chamboredon, UN ART MOYEN. *Les usages sociaux de la photographie*.
- Pierre Bourdieu, Alain Darbel (avec Dominique Schnapper), L'AMOUR DE L'ART. *Les musées d'art européens et leur public*.
- Pierre Bourdieu, J.-C. Passeron, LES HÉRITIERS. *Les étudiants et la culture*. – LA REPRODUCTION. *Éléments pour une théorie du système d'enseignement*.
- Ernst Cassirer, LA PHILOSOPHIE DES FORMES SYMBOLIQUES : 1. LE LANGAGE. – 2. LA PENSÉE MYTHIQUE. – 3. LA PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA CONNAISSANCE. – LANGAGE ET MYTHE. *A propos des noms de dieux*. – ESSAI SUR L'HOMME. – SUBSTANCE ET FONCTION. *Éléments pour une*

- théorie du concept.* – INDIVIDU ET COSMOS DANS LA PHILOSOPHIE DE LA RENAISSANCE.
- Robert Castel, L'ORDRE PSYCHIATRIQUE. *L'âge d'or de l'aliénisme.* – LA GESTION DES RISQUES. *De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse.*
- Patrick Champagne, FAIRE L'OPINION. *Le nouveau jeu politique.*
- Christophe Charle, NAISSANCE DES « INTELLECTUELS ». 1880-1990.
- Olivier Christin, UNE RÉVOLUTION SYMBOLIQUE. *L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique.*
- Darras, LE PARTAGE DES BÉNÉFICES. *Expansion et inégalités en France (1945-1965).*
- François de Dainville, L'ÉDUCATION DES JÉSUITES (XVI^e-XVIII^e SIÈCLES).
- Oswald Ducrot et autres, LES MOTS DU DISCOURS.
- Émile Durkheim, TEXTES : 1. ÉLÉMENTS D'UNE THÉORIE SOCIALE. – 2. RELIGION, MORALE, ANOMIE. – 3. FONCTIONS SOCIALES ET INSTITUTIONS.
- Jean-Louis Fabiani, LES PHILOSOPHES DE LA RÉPUBLIQUE.
- Moses I. Finley, L'ÉCONOMIE ANTIQUE. – ESCLAVAGE ANTIQUE ET IDÉOLOGIE MODERNE.
- François Furet, Jacques Ozouf, LIRE ET ÉCRIRE. *L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry (2 tomes).*
- Dario Gamboni, LA PLUME ET LE PINCEAU. *Odilon Redon et la littérature.*
- Erving Goffman, ASILES. *Études sur la condition sociale des malades mentaux.* – LA MISE EN SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE : 1. LA PRÉSENTATION DE SOI. – 2. LES RELATIONS EN PUBLIC. – LES RITES D'INTERACTION. – STIGMATE. *Les usages sociaux des handicaps.* – FAÇONS DE PARLER. – LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE.
- Jack Goody, LA RAISON GRAPHIQUE. *La domestication de la pensée sauvage.*
- Claude Grignon, L'ORDRE DES CHOSES. *Les fonctions sociales de l'enseignement technique.*
- John Gumperz, ENGAGER LA CONVERSATION. *Introduction à la sociolinguistique interactionnelle.*
- Maurice Halbwachs, CLASSES SOCIALES ET MORPHOLOGIE.
- Ulf Hannerz, EXPLORER LA VILLE. *Éléments d'anthropologie urbaine.*
- Albert Hirschman, VERS UNE ÉCONOMIE POLITIQUE ÉLARGIE.
- Richard Hoggart, LA CULTURE DU PAUVRE. *Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre.*
- François-André Isambert, LE SENS DU SACRÉ. *Fête et religion populaire.*
- William Labov, SOCIOLINGUISTIQUE. – LE PARLER ORDINAIRE. *La langue dans les ghettos noirs des États-Unis (2 tomes).*
- Alain de Lattre, L'OCCASIONALISME D'ARNOLD GEULINCX. *Étude sur la constitution de la doctrine.*
- Ralph Linton, DE L'HOMME.
- Herbert Marcuse, CULTURE ET SOCIÉTÉ. – RAISON ET RÉVOLUTION. *Hegel et la naissance de la théorie sociale.*
- Sylvain Maresca, LES DIRIGEANTS PAYSANS.
- Louis Marin, LA CRITIQUE DU DISCOURS. *Sur « La logique de Port-Royal » et « Les Pensées » de Pascal.* – LE PORTRAIT DU ROI.
- Alexandre Matheron, INDIVIDU ET COMMUNAUTÉ CHEZ SPINOZA.
- Marcel Mauss, ŒUVRES : 1. LES FONCTIONS SOCIALES DU SACRÉ. – 2. REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES ET DIVERSITÉ DES CIVILISATIONS. – 3. COHÉSION SOCIALE ET DIVISIONS DE LA SOCIOLOGIE.
- Francine Muel-Dreyfus, LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR. *Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968.*
- Raymonde Moulin, LE MARCHÉ DE LA PEINTURE EN FRANCE.
- Georges Mounin, INTRODUCTION A LA SÉMIOLOGIE.
- S. F. Nadel, LA THÉORIE DE LA STRUCTURE SOCIALE.
- Erwin Panofsky, ARCHITECTURE GOTHIQUE ET PENSÉE SCOLASTIQUE, précédé de L'ABBÉ SUGER DE SAINT-DENIS. – LA PERSPECTIVE COMME FORME SYMBOLIQUE.
- Jean-Claude Pariente, L'ANALYSE DU LANGAGE A PORT-ROYAL. *Six études logico-grammaticales.*
- Luis J. Prieto, PERTINENCE ET PRATIQUE. *Essai de sémiologie.*
- A. R. Radcliffe-Brown, STRUCTURE ET FONCTION DANS LA SOCIÉTÉ PRIMITIVE.
- Edward Sapir, ANTHROPOLOGIE : 1. CULTURE ET PERSONNALITÉ. 2. CULTURE. – LINGUISTIQUE.
- Salvatore Settis, L'INVENTION D'UN TABLEAU. « *La tempête* » de Giorgione.
- Joseph Schumpeter, IMPÉRIALISME ET CLASSES SOCIALES.
- Richard Shusterman, L'ART À L'ÉTAT VIF. *La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire.*
- Charles Suaud, LA VOCATION. *Conversion et reconversion des prêtres ruraux.*
- Peter Szondi, POÉSIE ET POÉTIQUE DE L'IDÉALISME ALLEMAND.
- Alain Viala, NAISSANCE DE L'ÉCRIVAIN. *Sociologie de la littérature à l'âge classique.*
- Jeannine Verdès-Leroux, LE TRAVAIL SOCIAL.
- Jules Vuillemin, NÉCESSITÉ OU CONTINGENCE. *L'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques.*

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE NEUF MARS DEUX MILLE DANS LES
ATELIERS DE NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.

À LONRAI (61250)
N° D'ÉDITEUR : 3445
N° D'IMPRIMEUR : 000477